



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

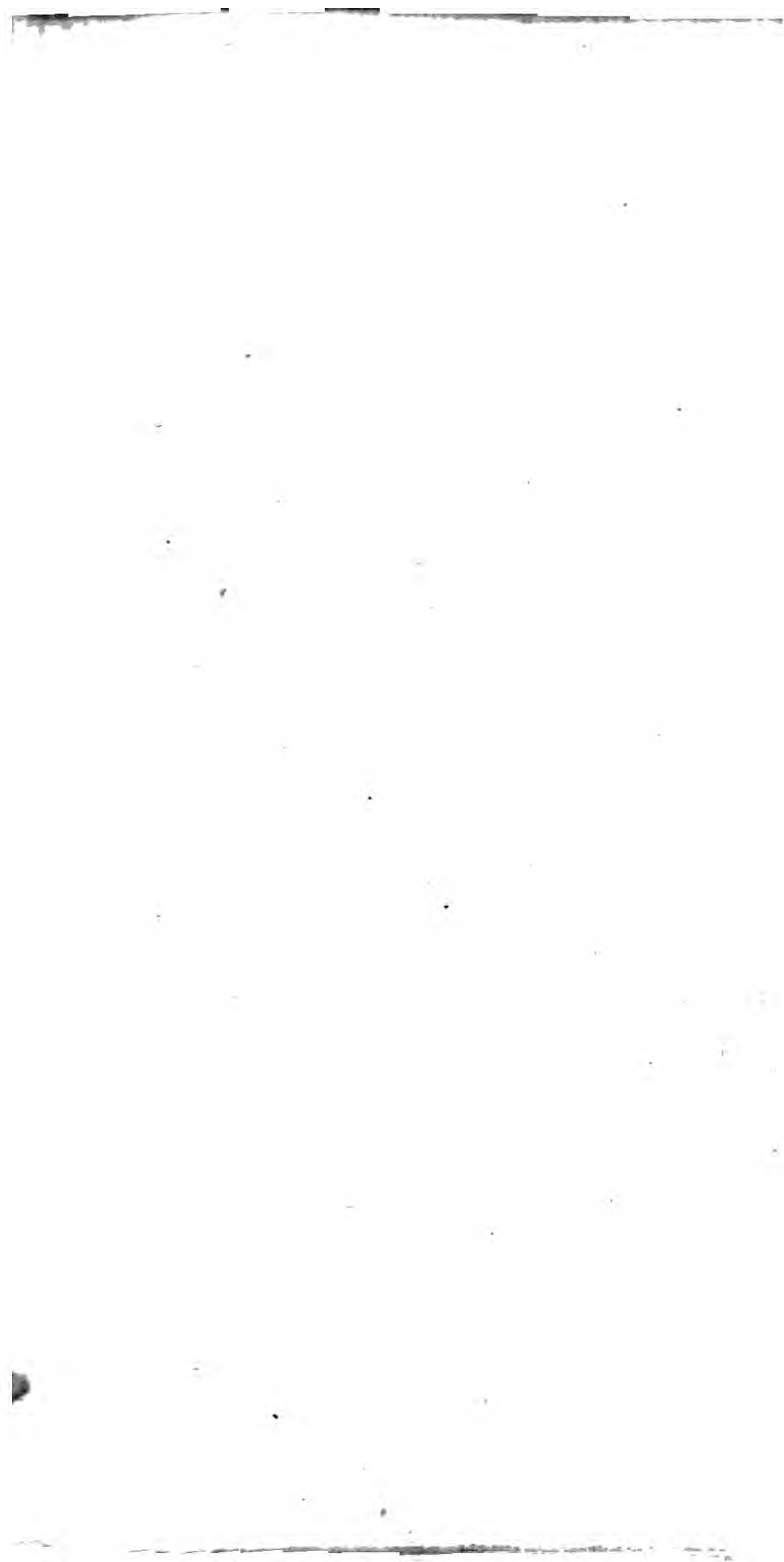
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



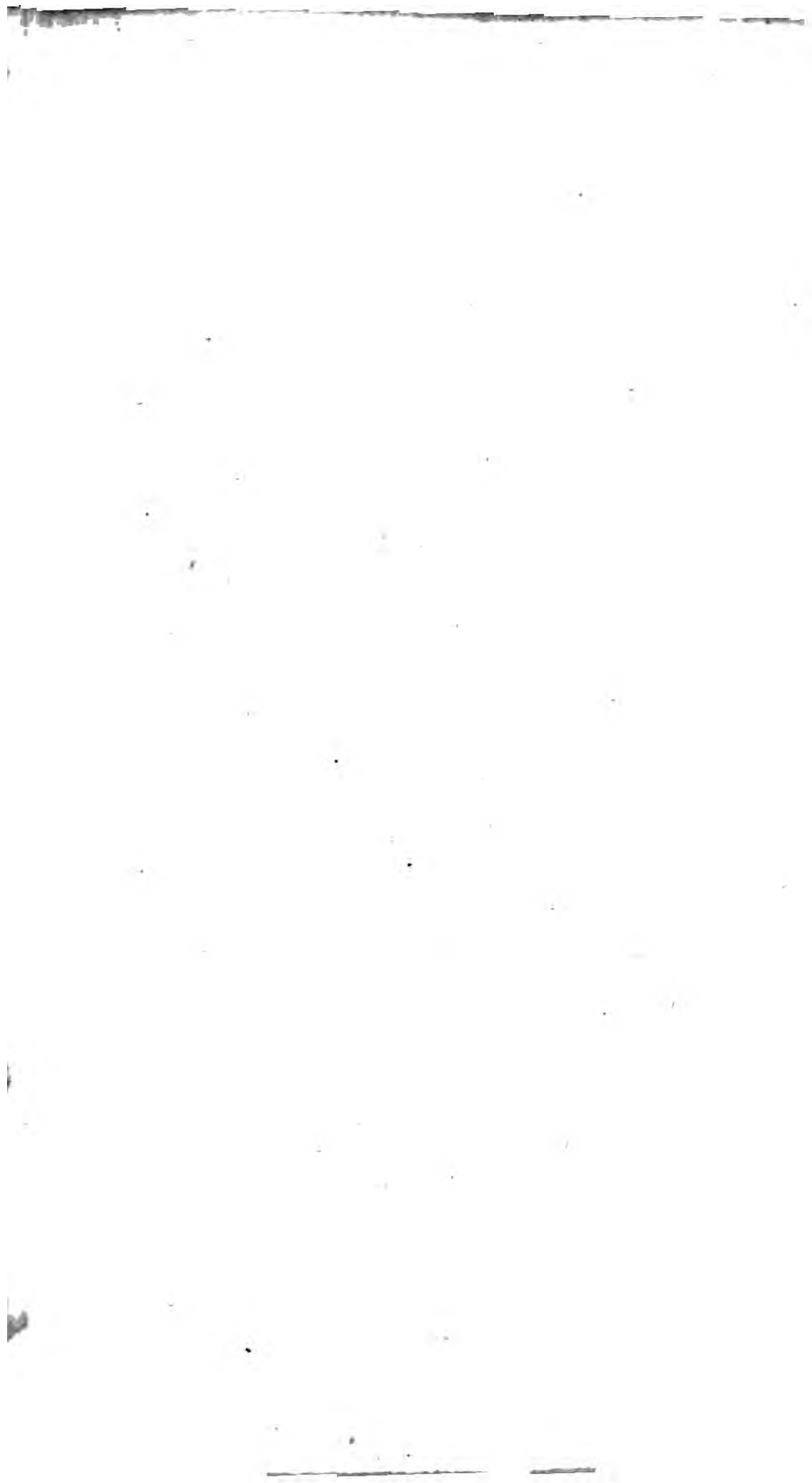
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



*Milton,
Peterborough.*



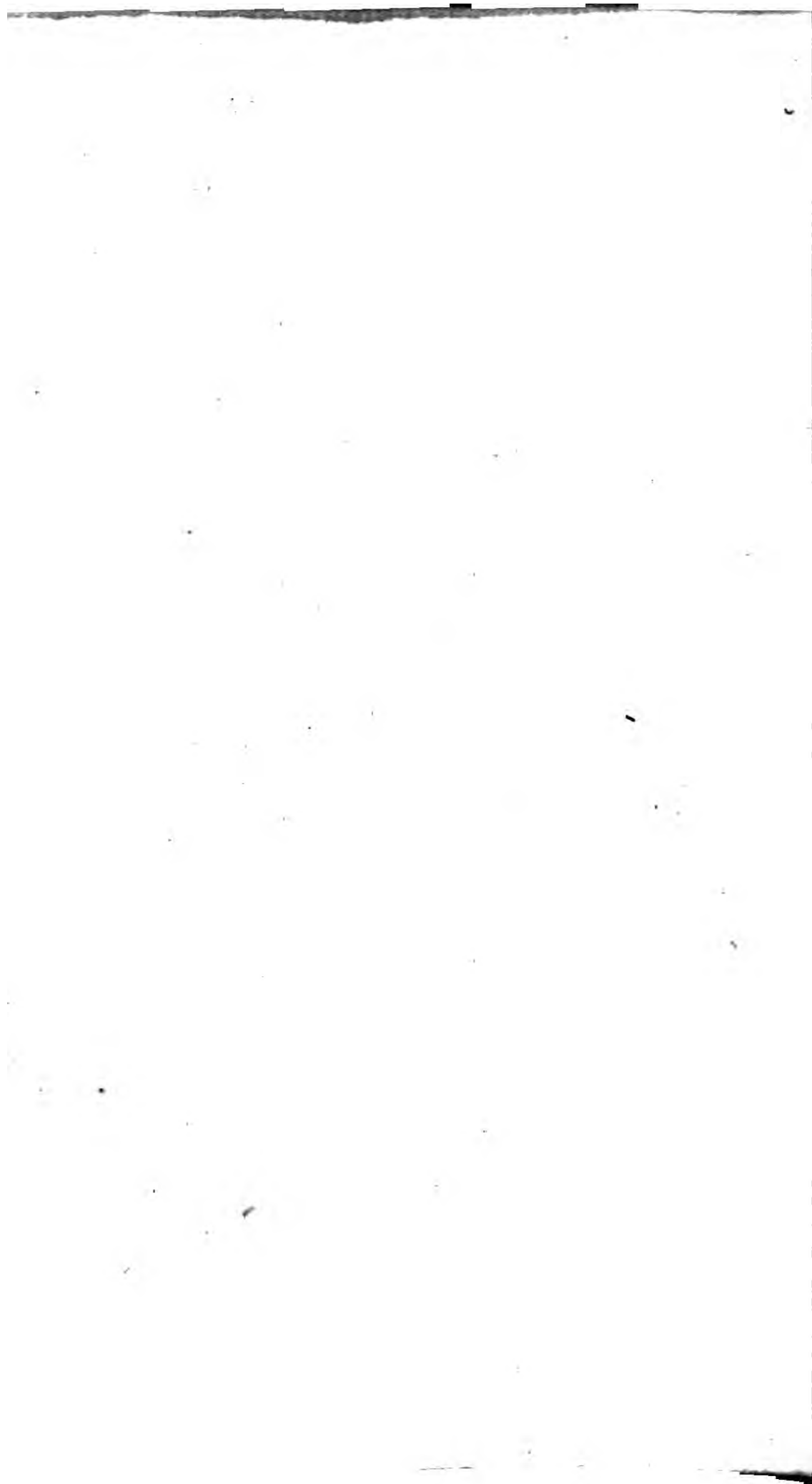
Earl Fitzwilliam.





Vol. Fr. II. A. 539





PIECES
INTÉRESSANTES
ET
PEU CONNUES.
TOME SECOND.

FACE THREE

PIECES
INTÉRESSANTES
ET
PEU CONNUES,
POUR SERVIR
À L'HISTOIRE
ET À LA LITTÉRATURE.
PAR M. D. L. P.
TOME SECOND.
NOUVELLE ÉDITION.



A BRUXELLES,
Et se trouve à PARIS,
CHEZ PRAULT, IMPRIMEUR DU ROI,
Quai des Augustins, à l'Immortalité,

1785.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY OF
31 JUL 1941
OF OXFORD
LIBRARY

AVERTISSEMENT

De l'Éditeur.

L'ACCUEIL que le Public a fait au premier volume de ce Recueil, dont l'édition, quoique considérable, a été enlevée en moins de six semaines, est d'un augure d'autant plus favorable pour celui-ci, qu'il n'est pas moins soigné que le précédent, soit eu égard au choix, soit à la variété, l'utilité, l'agrément & la rareté des Pièces qu'il renferme.

Quelques personnes ayant cependant témoigné quelque étonnement de rencontrer, dans le premier Volume, un petit nombre de Pièces qui ne leur étoient pas

étrangères; l'Éditeur répondra seulement, que le titre de l'Ouvrage le justifie à cet égard, & qu'il lui a paru suffisant que ces mêmes Pièces, *peu connues*, fussent dignes de l'être davantage, pour y être inférées.

Il croit devoir prévenir les personnes qui, n'ayant pas le premier volume de ce Recueil, pourroient balancer à se procurer celui-ci, qu'il est actuellement sous presse, & sera mis en vente avant qu'il soit deux mois.



T A B L E

D E S M A T I E R E S ,

Ou des Articles contenus dans ce
second Volume.

| | |
|--|-----|
| <i>P</i> I È C E S produites au procès de la Reine Marie Stuart, page 1 | |
| <i>Circonstances particulières de l'exécution de cette Reine,</i> | 32 |
| <i>Second Extrait du Mémorial, ou Re- cueil d'Anecdotes de M. du C***,</i> | 47 |
| <i>Fragment d'une Lettre de M. le Régent, au Roi d'Espagne,</i> | 178 |
| <i>Conversation entre le Roi de Prusse & Christian Gellert,</i> | 175 |
| <i>Anecdote Angloise, concernant Mylord Stairs,</i> | 187 |
| <i>Le Fou Sensé, Conte traduit de l'An- glois,</i> | 205 |
| <i>Anecdote concernant certain Evêque & le Cardinal de Richelieu,</i> | 208 |

| | |
|---|-----|
| <i>Lettre d'Adrienne le Couvreur,</i> | 210 |
| <i>— Son Epitaphe,</i> | 214 |
| <i>Anecdote concernant Anne Oldfield, ibid,</i> | |
| <i>Idem, concernant l'Empereur Charles-</i> <i>Quint,</i> | 216 |
| <i>Lettres de Maupertuis & de Voltaire,</i> | 218 |
| <i>Lettres originales de Voltaire & de M.</i> <i>Ayllot,</i> | 222 |
| <i>Réponse de M. Ayllot,</i> | 226 |
| <i>Lettre de Voltaire au Roi Stanislas,</i> | 229 |
| <i>Anecdote Française, concernant la Mai-</i> <i>son de Courtenay,</i> | 235 |
| <i>Réflexions Historiques, sur la mort de</i> <i>Henry IV,</i> | 243 |
| <i>Couplets attribués à ce Monarque,</i> | 280 |
| <i>Billét de Louis XIV, au Prince de</i> <i>Vaudemont,</i> | 281 |
| <i>Lettre de Jacques II, Roi d'Angleterre,</i> <i>à Louis XIV,</i> | 282 |
| <i>Anecdote, concernant Benferade,</i> | 286 |
| <i>Anecdote, concernant Moncrif,</i> | 288 |
| <i>Singularités sur Luther & Calvin,</i> | 292 |
| <i>Particularités historiques & autres,</i> | 295 |

DES MATIERES. ix

| | |
|---|--------------|
| <i>Belle Action du jeune Bullioud, Capitaine de Carabiniers,</i> | 301 |
| <i>Anecdotes, concernant Fontenelle,</i> | 304 |
| <i>Extrait des Mémoires de Villepatour, Lieutenant-Général, &c.</i> | 308 |
| <i>Anecdotes diverses,</i> | 330 |
| <i>Sur les grandes Fraises & les grands Vertugadins,</i> | 330 |
| <i>Anecdote, concernant le Comte de Torfac, &c.</i> | 353 |
| <i>Anecdote singuliere, concernant Marivaux,</i> | 357 |
| <i>Histoire de Raynard de Choiseul, & d'Alix de Dreux,</i> | 367 |
| <i>Lettre, concernant le Roman de Torr-Jones,</i> | 378 |
| <i>Anecdote, concernant la Reine Élisabeth,</i> | 382 |
| <i>Galanteries & Générosités Espagnoles,</i> | 388 |
| <i>Remarques Historiques sur le sonnet de l'Avorton,</i> | <i>ibid.</i> |
| <i>Anecdote, concernant Malherbe & Defcazeaux,</i> | 393 |

TABLE DES MATIERES.

| | |
|---|-----|
| Idem, concernant Henri IV, | 396 |
| Idem, concernant M. de Vendôme, & Palaprat, | 398 |
| <i>Anecdote Poétique,</i> | 402 |
| <i>Anecdote Persanne,</i> | 406 |
| <i>Portrait d'un Contrôleur-Général,</i> | 418 |
| <i>Anecdote, concernant Philippe de Va-</i> <i>lois, &c.</i> | 424 |
| <i>Autre, relative à l'un des plus grands</i> <i>défauts de notre éducation,</i> | 426 |
| <i>Parodie d'Inès de Castro,</i> | 433 |
| <i>Extrait d'une lettre de Boileau,</i> | 453 |
| <i>Histoire abrégée de la Poésie Française,</i> | 457 |
| <i>Lettre de Henriette-Marie, Reine d'An-</i> <i>gleterre, &c.</i> | 458 |
| <i>Lettre de Catherine de Médicis, à</i> <i>Charles IX,</i> | 461 |
| <i>Louis XIII, Poëte & repentant,</i> | 482 |

Fin de la Table.

ERRATA

du second Volume.

- P**A G E 53 , ligne 19 que sujet ! lisez , quel sujet !
- 63 , ligne 2 , Alterbury , lisez Atterbury.
- 76 , ligne 4 , parce que depuis , *supprimez* depuis que.
- 85 , ligne 6 , approprié de ces places , *supprimez* de.
- 120 , ligne 1 , ne l'ayant pas été , lisez que ne l'ayant pas été.
- Ibidem* , ligne 20 , la Confession auriculaire de S. *Augustin* , lisez , que la Confession auriculaire n'étoit pas connue du tems de S. *Augustin*.
- 121 , ligne 1 , ne dit pas un mot , lisez , & ne dit , &c.
- 125 , ligne 19 , le Comte *Braine* , lisez , de *Braine*.
- 169 , ligne 2 , pour le recevoir , lisez , pour le retenir.
- 170 , ligne 5 , celui de France , lisez de la France.
- 180 , ligne 2 , les divisions , lisez , pendant les divisions.
- 181 , ligne 12 , plus de soulagement , lisez , peu de soulagement.
- 214 , ligne 4 , en nous en levant , lisez , en en nous enlevant.
- 216 , ligne avant-derniere , Ambassadeur , lisez , Empereur.
- Ibidem* , Ligne derniere , qu'il s'en fit lisez , qui s'en fit ,

- Page 222, ligne 6, avec la repoufe, *lisez*,
avec la réponse.
- 227, ligne 6, de vous foumettre, *lisez*,
de vous y foumettre.
- 231, ligne première, ceux qui voyoient,
lisez, ceux qui croyoient.
- 251, ligne 18, ayant envoyé, *lisez*, avoit
envoyé.
- 254, ligne 2, il avoit, *lisez*, qu'il avoit.
- 271, ligne 8, car ne vouloit, *lisez*, car il
ne vouloit.
- 278, ligne 16, aux Compagnies de Gardes,
lisez, des Gardes.
- 300, ligne 7, ont borné notre Ministère,
lisez, ont berné.
- 308, ligne 2, Villepatour, Maréchal-de-
camp, *lisez*, Lieutenant-Général.
- 312, ligne 14, que portoient fix Saïques,
lisez, les fix Saïques.
- Ibidem*, lig. 16, du calibre de 53, *lis.* de 35.
- 330, ligne 13, un Officier de Navire, *lisez*,
de Marine.
- 334, l. 16, sur fa vanité, *lis.* sur fa timidité.
- 335, ligne 11, dans cet endroit périlleux,
lisez, dans ces endroits.
- 347, ligne 1, sous celle, *lisez*, sur celle.
- 349, lig. 21, le regarder, *lis.* les regarder.
- 361, ligne 3, dans ce nouveau trait de vie,
lisez, nouveau train.
- 363, lig. dern. de parvenir, *lis.* à parvenir.
389. lig. 13, je vous enverrois, *lis.* enverrai.
- 415, ligne 4, de la perfidie, *effacez* de.
- 438, ligne 9, de son mirliton, *lisez*, de ton
mirliton.



P I E C E S

SINGULIÈRES

ET INTÉRESSANTES,

QUI ont été produites au Procès de
la Reine *Marie Stuart*.

LA Reine *Marie d'Ecosse* a été si célèbre par ses infortunes, a été représentée sous tant de diverses couleurs, on en a porté des jugemens si différens, que le Lecteur impartial est fort embarrassé sur l'idée qu'il doit s'en former.

Les Auteurs qui en ont parlé, non-seulement différent dans des circon-

Tome II.

A

tances essentielles, mais encore se font contredits & réfutés avec chaleur ; soit qu'ils aient été réellement dans l'erreur, faute de secours suffisans pour s'en instruire, soit qu'ils aient rapporté les choses comme ils fouhaitoient qu'elles fussent : & pour peu qu'on ait de connoissance de l'Histoire de ce temps-là, on avouera que jamais affaire publique n'a été traitée avec plus de partialité ; les principaux Acteurs & leurs adhérens étant poussés par des vues, ou de Religion, ou d'intérêts particuliers, ou d'ambition, ou par d'autres motifs : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si les Auteurs ont donné des Relations si différentes au sujet d'une même personne : jamais on n'a pris plus de liberté d'inventer des histoires, d'affirmer & de publier pour vrai ce qui n'avoit même aucune espèce de fondement.

Mais avant que de mettre sous les

yeux du Lecteur les Pièces que nous annonçons , il nous paroît indispensable, pour le mettre en état de juger du caractère de cette Reine , de donner un Précis de son histoire , à-peu-près tel que nous le trouvons imprimé dans le *Nouveau Dictionnaire historique* ; Paris , 1773 , Tome 4.

Marie Stuart époufa en 1558, *François* Dauphin de France, fils & fucceffeur de *Henri II*. Ce Monarque étant mort en 1560, elle repaffa en Ecoffe, & fe maria en fécondes noces à *Henri Stuart*, fon coufin. *Marie*, Princesse d'un cœur foible, fembloit être née pour l'amour, & cette foiblesse caufa toutes fes infortunes. Un Muficien *Piémontois*, nommé *David Rizzo*, paffant pour être trop avant dans fes bonnes graces ; *Henri*, qui n'avoit que le nom de Roi, méprifé de fon époufe & jaloux de *Rizzo*,

entre avec quelques hommes armés ; dans la chambre où sa femme soupoit avec ce Musicien & une de ses favorites. On renverse la table ; on poigne *Rizzo* aux yeux de la Reine , alors enceinte de cinq mois , & qui se mit en vain au-devant de lui. Un second amant , le Comte de *Bothwel** , succéda à ce Musicien ; & ces nouvelles amours produisirent la mort du Roi , assassiné dans une maison isolée , que les meurtriers firent sauter par une mine. *Marie* alors épousa son amant , quoique universellement re-

* *Jacques Hepburn* , Comte de *Bothwel* , d'une ancienne & illustre Maison d'Ecosse , & l'un des plus puissans Seigneurs du Royaume. Cet homme , d'un génie entreprenant , & encouragé par ses premiers succès , suivit un plan d'élévation qui lui fut fatal , & qui devint la source de tous les malheurs de sa Souveraine. Jamais ambitieux ne montra plus d'audace que *Bothwel* , & n'eut recours à des expédiens plus singuliers & plus téméraires , pour s'emparer de l'autorité.

INTÉRESSANTES. 5

gardé comme l'auteur de la mort de son époux. Le soulèvement général qu'excita cette conduite, força enfin *Marie* de chercher un asyle en Angleterre, où elle ne trouva qu'une prison, & enfin la mort, après dix-huit ans de captivité.

Elisabeth l'avoit d'abord fait recevoir, avec honneur, dans *Carlisle*. Mais bientôt elle lui fit dire, » qu'étant » accusée par la voix publique du » meurtre de son époux, elle devoit » s'en justifier «.

On nomma des Commissaires, & on la retint prisonnière pour instruire cet important procès.

Le plus grand malheur de *Marie* fut d'avoir trouvé des amis dans sa disgrâce : il se forma nombre de complots contre *Elisabeth*, dont les coupables furent punis de mort ; après quoi la Reine d'Angleterre fit juger *Marie*,

quoique son égale , comme si elle eût été sa Sujette.

Telle fut la fin tragique , à l'âge de quarante-quatre ans , de la plus belle , mais non pas de la plus vertueuse Princesse de l'Europe !

D'après cet exposé , il est incontesteable qu'*Elisabeth* , qui n'avoit aucune espèce de juridiction sur *Marie* que celle du puissant sur le foible & sur le malheureux , s'est rendu coupable d'un crime atroce que l'on reprochera toujours à sa mémoire , & qui , malgré tout ce qu'ont écrit sur ce sujet les partisans de cette Reine , a fait plaindre le sort de *Marie* , & l'a rendue intéressante au point de faire presque oublier le crime dont elle s'étoit rendue coupable envers son époux.

Mais attendu qu'en Angleterre même , & sur-tout parmi les Catholiques , il se trouve encore nombre de personnes

assez prévenues en faveur de *Marie*, pour, tout au moins, douter de ses amours avec *Bothwel*, ainsi que de la part qu'elle fut accusée d'avoir eue dans le complot qui la défit de son mari; nous croyons, à l'égard de la vérité dûe à l'Histoire, que les Pièces suivantes, & dont l'authenticité est reconnue en Angleterre, pourront enfin dissiper les doutes qui peuvent encore subsister sur ce sujet.

L'espèce d'Épître amoureuse, ou d'Héroïde qu'on va lire, ne pourra surprendre que ceux qui ignorent que le goût des vers si dominant sous le règne de *François Premier*, n'ayant fait que s'accroître encore sous celui d'*Henri II*, il devient moins étonnant que *Marie*, épouse de *François II*, qui avoit été élevée en France, & de qui nous avons encore des vers & quelques chansons, ait pu composer

ceux-ci ; sur-tout se trouvant inspirée ,
ainsi qu'on va le voir , par l'amour le
plus effréné.

VERS DE *MARIE STUART*,

EN FORME DE STANCES

OU DE SONNETS IRRÉGULIERS,

AU COMTE DE *BOTHWEL**.

O DIEUX, ayez de moi compassion,
Et m'enseignez quelle preuve certaine
Je puis donner qui ne lui semble vaine
De mon amour & ferme affection ?

* Ces vers , ainsi que plusieurs Lettres de la Reine d'Ecosse au Comte de *Bothwel* , étoient renfermés dans une cassette de vermeil doré , que le Comte de *Morton* avoit prise à un Domestique de ce dernier , & sont conservés à Londres dans la Bibliothèque *Cottonienne* , dont le Fondateur est le Chevalier *Cotton* , non moins illustre par son amour pour les Lettres que par sa naissance. Il tiroit son origine du sang Royal d'Ecosse , & le Roi *Jacques Premier* lui faisoit l'honneur de l'appeller son cousin.

INTÉRESSANTES.

9

Las! n'est-il pas jà en possession
Du corps, du cœur, qui ne refuse point
Ni déshonneur, ni la vie incertaine,
Offense de parens, en pire affliction?
Pour lui tous mes amis j'estime moins que rien,
Et de mes ennemis je veux espérer bien:
J'ai hasardé pour lui & nom & conscience.
Je veux pour lui au monde renoncer;
Je veux mourir pour le faire avancer...
Que reste plus, pour prouver ma constance?



ENTRE ses mains, & en son plein pouvoir,
Je mets mon fils, mon honneur & ma vie,
Mon pays, mes Sujets; mon âme assujettie,
Est toute à lui, & n'ai autre vouloir.
Pour mon objet, que sans le décevoir
Suivre je veux, maugré toute l'envie
Qu'issir en peut: car je n'ai autre envie
Que de ma foi lui faire appercevoir;
Que pour tempeste ou bonnace qu'il fasse,
Jamais ne veult changer demeure ou place.
Bref, je ferai de ma foi telle,
Qu'il cognoistra sans faute ma constance,
Non par mes pleurs ou feinte obéissance,
Comme autres font, mais par preuve réelle.



ELLE *, pour son honneur, vous doit obéissance;

* L'épouse de *Bothwel*.

A V

Moi vous obéissant, j'en pu recevoir blafme,
 N'estant, à mon regret, comme ne votre femme;
 Et si n'aura pourtant en ce point préminence.
 Pour s'en profit, sans doute, elle use de constance;
 Car ce n'est peu d'honneur d'estre de vos biens dame:
 Et moi, pour vous aimer, j'en puis recevoir blafme,
 Et ne lui veux céder en toute l'observance.
 Elle de votre mal n'a l'apprehension;
 Moi je n'ai nul repos tant j'en crains l'apparence!
 Par l'avis de paren elle eust votre accointance;
 Moi, maugré tous les miens, vous porte affection;
 Et de ma loyauté prenez ferme assurance.



PAR vous, mon Cœur, & par votre alliance,
 Elle a remis sa maison en honneur;
 Elle a joui par vous de la grandeur
 Dont sous les siens n'avoient nulle espérance!
 De vous, mon Cœur, elle a eu la constance,
 Et a gagné pour un temps votre cœur.
 Par vous elle a eu plaisir & bonheur,
 Et par vous a honneur & révérence.
 Et n'a perdu sinon la jouissance
 D'un fascheux sot qu'elle avoit chèrement.
 Je ne la plains d'aimer donc ardemment
 Celui qui n'a en sens, ni en vaillance,
 Ni en beauté, en bonté, ni constance,
 Point de second!.. Je vis en cette foi.



MAIS vous l'aimez: las! trop je l'apperçoy..

Et vous doutez de ma ferme constance,
 O mon seul bien ! Et ma seule espérance !
 Et ne vous puis assurer de ma foi ?
 Et soupçonnez mon cœur sans apparence,
 Vous défiant, à trop grand tort, de moi,
 Vous ignorez l'amour que je vous porte ?
 Vous soupçonnez qu'autre amour me transporte ?
 Vous estimez mes paroles du vent ?



ET maintenant elle commence à voir
 Qu'elle estoit bien de mauvais jugement,
 De n'estimer l'amour d'un tel amant ;
 Et voudroit bien mon a ni décevoir,
 Par maint escrit tout fardé de sçavoir,
 Qui pourtant n'est en son esprit croissant,
 Ains emprunté de quelque autre luisant,
 On fait très-bien un envoi sans l'avoir.
 Et toutefois ses paroles fardées,
 Ses pleurs, ses plaints remplis de fictions,
 Et ses hauls cris & lamentations
 Ont tant gagné, que par vous sont gardées,
 Quoique sachiez très manquantes de foi ?
 Et si l'aimez, & croyez plus que moi !



POUR lui pourtant j'ai jetté mainte larme,
 Premier qu'il fust de ce corps possesseur,
 Duquel alors il n'avoit pas le cœur.
 Puis me donna une autre dure allarme,
 Quand il versa de son sang mainte dragme,

Dont de brief me vint tant de douleur ;
 De tremblement , de mortelle frayeur
 De perdre , hélas ! le seul rempart qui m'arme !
 Pour lui depuis j'ai mesprisé l'honneur ,
 Et qui nous peut seul pourvoir de bonheur ;
 Pour lui tous mes parens j'ai quittés & amis ,
 Et tous autres respects pour lui sont à part mis ,
 De lui seul , en un mot , je cherche l'alliance.



DE vous je dis , seul soutien de ma vie ,
 Tant seulement je cherche à m'asseurer ,
 Et si ôse de moi tant présumer ,
 De vous gaignier mesme maugré l'envie ;
 Car c'est le seul desir de votre chère amie ,
 De vous servir & loyaument aimer ,
 Et tous malheurs moins que rien estimer ,
 Et votre volonté de la mienne suivie.



VOUS cognoistrez par mon obéissance ,
 De mon loyal devoir n'obmettant la science ,
 A quoi j'estudierai pour tousjours vous complaire ;
 Sans aimer rien que vous sous la subjection ,
 De qui je veux , sans nulle fiction .
 Vivre & mourir ; & à ce j'obtempère.
 Mon cœur , mon sang , mon âme & mon souci ,
 Las ! vous m'avez promis qu'aurions plaisir
 De deviser avec vous à loisir ,
 Toute la nuit ? Et je languis ici !



AYANT le cœur d'extrême paour transi ;
 Pour veoir absent le but de mon desir,
 Crainte d'oubli tousjours me vient saisir !
 Et d'autres fois, je crains que rendurci
 Soit contre moi votre amiable cœur,
 Par quelques dits d'un meschant rapporteur.
 Une autre fois, je crains quelque aventure
 Qui par chemin destourne mon amant,
 Par un fascheux & nouvel accidens :
 Dieux ! destournez tout malheureux augure ?



E N V O I.

NE vous voyant, selon qu'avez promis,
 J'ai mis la main au papier pour escrire,
 D'un mal cuifant que j'ai voulu transcrire.
 Je ne sçai pas quel sera votre avis :
 Mais je sçai bien qui mieux aimer sçaura,
 Et dirois bien qui plus y gaignera.

ON sent, à la lecture de ces vers
 (écrits de la propre main de *Marie
 Stuart*), jusqu'à quelles extrémités
 une passion de cette espèce peut con-
 duire une femme qui a le malheur d'en
 être possédée.

C'est ce qui n'est encore que trop

prouvé par plusieurs de ses Lettres que contenoit la même cassette enlevée au Comte de *Bothwel*, toutes aussi emportées que les vers qu'on vient de lire.

Nous n'en rapporterons qu'une, que nous croyons suffisante pour ne laisser aucun doute sur la part qu'a eue cette malheureuse Reine à l'assassinat d'un mari, dont le poison, tenté précédemment, n'avoit pu la défaire.

» M O N A M Y,

» Estant partie du lieu où j'avois
 » laissé mon cœur, il se peut aisé-
 » ment juger quelle estoit ma conte-
 » nance, veu ce que peut un corps
 » sans cœur : ce qui a esté cause que
 » jusques à la disnée, je n'ay pas tenu
 » grands propos. Aussi personne ne
 » s'y est voulu avancer, jugeant bien
 » qu'il n'y faisoit pas bon. Estant à
 » quatre mille pas de la ville, vint à

» moy un Gentilhomme envoyé par le
 » Comte de *Lenos* (*Lenox*), qui me
 » salua en son nom, & l'excusa de ce
 » qu'il ne m'estoit pas venu au-devant,
 » disant qu'il ne l'avoit ôsé entrepren-
 » dre, à cause que l'avoie reçu à
 » *Cunigham*, avec paroles aigres. Je
 » répondis qu'il n'y avoit point de
 » remède contre la crainte, & que
 » s'il estoit hors de faute, il ne feroit
 » pas si timide; en somme, j'imposai
 » silence au personnage. Le Seigneur
 » *Jacques Humbleton* vint au-devant
 » de moy, pour me voir, & me dire
 » qu'il ne se conjoindroit avec les
 » *Stuarts*, sans mon commande-
 » ment.
 » Nul des Citoyens n'est venu au-
 » devant de moy, qui fait que je crois
 » qu'ils sont avec cestuy-là (le Roi son
 » mari) davantage; j'en voy aucuns de
 » la Noblesse, outre ceux de ma fuite.
 » Le Roy appella hier *Joachim*, &

» l'interrogea pourquoi je n'alloye point
» loger avec lui ; & que si je le faifoye ,
» il feroit plutoft remis fus. *Item* , pour-
» quoi j'estoye venue , & si c'estoit
» pour faire une réconciliation ? Si
» vous estiez ici ? & si j'avois fait
» quelque rolle de mes Domestiques ?
» Si j'avois prins *Paris* , & *Gilbert* ,
» afin qu'ils m'efcriviffent ? Et si je ne
» voulois pas licentier *Joseph* ?

» Or , je m'estonne qui luy en a
» tant déclaré : car mefme il a tenu
» propos de *Sébastian*.

» Je l'ay enquis , à mon tour , de
» fes Lettres , où il s'estoit plaint de
» la cruauté de quelqu'un. Il me dit qu'il
» estoit, en ce moment, estonné, & qu'il
» se trouvoit si joyeux de me veoir ,
» qu'il pensoit mourir de joye. Cepen-
» dant il estoit offensé de ce que j'estois
» pensive. Je m'en allay souper. Celuy
» qui vous porte ces Lettres , vous fera
» entendre de ma venue.

» Il m'avoit priée de retourner ; ce
 » que j'ay fay. Il me déclara son mal,
 » ajoutant qu'il ne vouloit point faire
 » de testament, sinon cestuy seul, qu'il
 » me laisseroit le tout : & que j'avoie
 » esté la cause de sa maladie, pour
 » l'ennuy qu'il avoit eu que j'eusse
 » l'affection si éloignée de lui. Et puis
 » après : Vous me demandez (dit-il)
 » que veut dire cette cruauté, dont je
 » fais mention en mes Lettres ?.. Cela
 » s'adresse seulement à vous, quy ne
 » voulez recevoir mes promesses, ny
 » ma repentance. Je confesse que j'ay
 » grandement offensé : mais non en
 » ce que j'ay toujours dénié. J'ay aussi
 » péché à l'encontre d'aucuns de vos
 » Citoyens ; ce que vous m'avez par-
 » donné. Je suis jeune. Vous dites ce-
 » pendant, qu'après m'avoir souvent
 » pardonné, je retourne en semblables
 » fautes ? Un homme de mesme âge
 » que je suis, & destitué de conseil,

» ne peut-il pas faillir deux ou trois
» fois ? Et après se repentir de sa
» faute, en se corrigeant ? . . . Que si je
» puis obtenir pardon , je promets ,
» ci-après , de ne plus offenser. Je ne
» vous demande rien davantage , sinon
» que nous ne faisons qu'une table &
» un liét , comme ceux qui sont ma-
» riez. A cela , si vous ne consentez ,
» je ne releveray jamais de ce liét ; car
» Dieu sçait quelle peine je porte , de
» ce que j'ay fait de vous un Dieu , &
» que je ne pense à autre chose qu'à
» vous ! Ce qui me tourmente telle-
» ment , qu'il m'oste du tout l'enten-
» dement & le conseil.

» Je luy ay demandé , pourquoi il
» délibéroit s'en aller en ce navire
» Anglois ? Ce qu'il nia , mesme avec
» jurement : mais il a confessé avoir
» parlé avec des Anglois Il desiroit
» fort que j'allasse loger en son hostel ;
» ce que j'ay refusé , lui disant qu'il

» avoit besoin de purgation ; ce quy ,
 » dans ce cas , ne se pouvoit faire. Il
 » ajouta qu'il avoit entendu dire que
 » j'avois amené une litière , & qu'il
 » eust mieux aimé aller ensemble avec
 » moy. J'estime qu'il pensoit que je le
 » voulusse envoyer prisonnier quelque
 » part. Je respondis que je le mene-
 » roye avec moy à *Cramilhar* , afin
 » que là les Médecins & moy le puf-
 » fions secourir , & que je ne m'es-
 » loignasse de mon fils. Il respondit
 » qu'il estoit prest d'aller où je vou-
 » drois ; mais qu'il desiroit n'estre veu
 » de personne ; & que quant à ce qui
 » me touche , il aimeroit mieux mou-
 » rir , que de faire chose qui peust
 » m'offenser.

» Or après , il a usé de tant de
 » petites flateries , avec tel poids &
 » discrétion , que vous en seriez es-
 » tonné. J'avois , peu s'en faut , oublié
 » ce qu'il m'a dit au sujet de *Hiegait* :

» qu'il ne peut rien soubçonner de
» moy ; & qu'il ne croira jamais que
» moy qui suis sa propre chair, lui
» fasse aucun desplaisir ; & qu'il sça-
» voit bien que j'avoie refusé de sous-
» crire à cela. Que si quelqu'un cher-
» choit à luy oster la vie, qu'il feroit
» en sorte qu'elle luy feroit chèrement
» vendue ; mais que nul ne luy estoit,
» ou feroit suspect, ains qu'il aimeroit
» tous ceux que j'aimoye. Il ne vou-
» loit point que je m'en allasse ; mais
» desiroit que je veillasse avec luy. Et
» je feignoye que tout cela me sem-
» bloit vray, & que je m'en soucioye
» beaucoup. Et en m'excusant, que
» je ne pouvoye veiller pour ceste nuit
» là, il dit qu'il ne pourroit bien
» dormir.

» Je ne l'ay jamais veu mieux por-
» ter, ni parler si doucement. Et si je
» n'eusse appris par l'expérience, com-
» bien il avoit le cœur mol comme

» cire , & le mien estre dur comme
 » diamant , lequel nul trait ne pouvoit
 » percer , sinon descoché de vostre
 » main ; peu s'en est fallu que je
 » n'eusse eu pitié de luy. Toutefois ne
 » le craignez point ; ceste forteresse
 » vous sera conservée jusqu'à la mort.
 » Mais gardez-vous de laisser surpren-
 » dre la vostre , par ceste Nation infi-
 » delle : j'estime qu'ils ont esté ensei-
 » gnez à mesme Escole.

» Cestuy-cy a tousjours la larme à
 » l'œil ; il salue tout le monde , voire
 » jusques aux plus petits , afin qu'il les
 » amène jusqu'à avoir compassion de
 » luy. Aujourd'huy le sang est sorti de
 » la bouche & du nez de son père.
 » Devinez donc , maintenant , qu'est
 » ce présage ?

» Voilà ce que j'ay despesché pour
 » mon premier jour , espérant achever
 » demain le reste. Je vous escriis tou-
 » tes choses , afin qu'en eslisant les

» meilleures , vous en faiffiez juge-
» ment.

» Ne vous prend-t'il pas envie de
» rire , en me voyant fi bien mentir ?
» Du moins , de fi bien diffimuler , en
» difant vérité ? Nous fommes conjoints
» avec deux espèces d'hommes infi-
» delles ; le Diable nous veuille fépa-
» rer , & que Dieu nous conjoigne à
» jamais ! Voilà ma foy , & veux
» mourir en icelle. Je ne fuis pas à
» mon aife , tandis que les autres dor-
» ment ; car je ne puis dormir comme
» eux , ny ainfi que je voudroye ,
» c'est-à-dire entre les bras de mon
» très-cher Amy ! duquel je prie Dieu
» qu'il veuille deftourner tout mal , &
» lui donner bon fuccès ! . . .

» Faites-moy fçavoir ce que vous
» avez délibéré de faire , touchant ce
» que fçavez ; afin que nous enten-
» dions l'un & l'autre , & que rien ne
» fe faffe autrement. Je fuis toute nuë ,

» & je m'en vay coucher ; & néan-
 » moins, je ne me puis tenir que je
 » ne barbouille encor bien mal ce qui
 » me reste de papier. Maudit soit ce
 » *tavelé*, qui me donne tant de tra-
 » vaux ! car sans luy, j'avoie matière
 » bien plus belle pour discourir... Il
 » n'a pas esté beaucoup défiant ; &
 » cependant il en a pris beaucoup. Il
 » m'a quasi tuée de son haleine ; car
 » elle est plus forte que celle de vostre
 » parent ; & néanmoins je ne m'ap-
 » proche pas de lui : mais je m'assieds
 » en une chaise à ses pieds, luy estant
 » en la partie du lict la plus esloi-
 » gnée.

» Peu s'en faut que je n'aye oublié
 » de vous dire, comme le sieur *Le-*
 » *vingston* a dit, à l'oreille, en sou-
 » pant, à Mademoiselle *Revel*, qu'elle
 » bust à ceux qu'elle cognoissoit, sous
 » condition que je la pleigeroye en
 » leur nom.

» J'ay aujourd'hui travaillé jusques à
 » deux heures ce brasselet, pour y
 » enfermer la clef quy est jointe au
 » bas, avec deux petites cordes. Il est
 » mal fait, à cause du peu de temps
 » que j'ay eu: mais j'en feray un plus
 » beau. Cependant advisez que per-
 » sonne de ceux qui sont icy ne
 » le voye; car tout le monde le
 » cognois, tant il a esté fait à la haste,
 » & devant les yeux d'un chacun «.

SUITE de la précédente Lettre.

Du lendemain.

» Maintenant je viens à ma délibé-
 » ration odieuse.
 » Vous me contraignez de tellement
 » diffimuler, que j'en ay horreur, veu
 » que vous me forcez de ne jouer pas
 » seulement le personnage d'une trahis-
 » tresse. Qu'il vous souviene que si
 » l'affection de vous plaire ne me
 » forçoit,

» forçoit , j'aimeroye mieux mourir
 » que de commettre ces choses : car
 » le cœur me faigne en icelles...

» Bref , il ne veut venir avec moy ,
 » sinon sous condition , que je luy
 » promette d'user en commun d'une
 » seule table , & d'un mesme liçt ,
 » comme auparavant. Et que si je le
 » fay ainsi , il fera tout ce que je
 » voudray , & me suivra. Mais il m'a
 » priée que je l'attendisse encore deux
 » jours... En somme , il ira où vous
 » voudrez , par mon commandement.
 » Hélas ! je n'ay jamais trompé per-
 » sonne : mais je me soubmets en
 » toutes choses à vostre volonté. Faites-
 » moy sçavoir ce que je doy faire : &
 » quoy qu'il en puisse advenir , je vous
 » obéiray. Et pensez en vous-mesme ,
 » si vous pouvez trouver quelque
 » moyen plus couvert , que par breu-
 » vage ; car il doit prendre médecine ,
 » & estre baigné , à *Cragmitar*...

» Bref, à ce que je puis entendre, il
» est en grand foubçon ; néanmoins il
» ajoute beaucoup de foy à ma pa-
» role : mais non encore tant, qu'il
» n'en descouvre quelque chose. Tou-
» tefois je confesseray, & recognoistray
» tout devant luy, si vous le trouvez
» bon : car je ne me résoudray jamais à
» tromper celuy qui se fie en moy.
» Néanmoins, vous me pouvez com-
» mander en toutes autres choses. Ne
» concevez donc point de moy aucune
» sinistre opinion, puisque vous-mesme
» estes cause de cela : car je ne le fe-
» roye jamais contre luy, pour ma
» vengeance particulière. Cependant il
» m'a donné atteinte du lieu qu'il sus-
» pecte... Il dit aussi, & que de sa
» part il le croit vrai, que je n'ay
» point en moy la puissance de moy-
» mesme ; d'autant que j'ay refusé les
» conditions qu'il m'avoit offertes.
» Brief, il est certain qu'il se doute

» de ce que vous sçavez , & de sa vie
 » mesme.

» Quant au reste , quand je luy dis
 » deux ou trois bonnes paroles , il se
 » résiouit , & n'a plus de craintes. . . .
 » Faites-moy entendre si vous avez
 » affaire de quelque peu plus d'argent ;
 » & quand je dois retourner à vous ;
 » & quel ordre je tiendrai à parler à
 » luy. Son pere se tient toujours au
 » logis , & je ne l'ay pas encore veu.
 » Tous les amys de l'autre me suivent
 » lorsque je le visite. Il me prie que
 » je sois demain assez à temps pour
 » le veoir lever. Afin que je le face ,
 » *Arnot* , le Porteur , vous dira le sur-
 » plus. Si j'apprends icy quelque chose
 » ce soir , je le mettray en mémoire ;
 » & il vous dira la cause de mon re-
 » tardement. Bruslez ces Lettres , car
 » elles sont dangereuses : & si il n'y a
 » rien qui soit bien couché. Je ne
 » pense qu'à choses fascheuses. . . .

» Maintenant donc , mon cher Amy ,
» puisque pour vous complaire , je
» n'espargne ni mon honneur , ni ma
» conscience , ni les dangers , ni mesme
» ma grandeur, quelle qu'elle puisse estre ;
» je vous prie que le preniez en bonne
» part , & non selon l'interprétation
» du faux frère de vostre femme , à
» laquelle je vous prie aussi n'adjouster
» aucune foi , contre la plus fidelle
» amyne que vous avez eue , ou que
» vous aurez jamais. Ne regardez sur-
» tout point à celle de laquelle les
» feintes larmes ne vous doivent estre
» de si grand poids que les fidelles tra-
» vaux que je souffre , afin que je
» puisse mériter de parvenir en son
» lieu : pour lequel obtenir , je trahis
» (voir contre mon naturel) ceux qui
» m'y pourroient empescher. Dieu me
» le veuille pardonner ! & vous doit ,
» (mon Amy unique ,) tel succez &
» félicité , que vostre humble & fidelle

» amye le fouhaite ! laquelle espère ,
 » en brief , autre récompense de vous ,
 » pour ce mien fascheux labeur.

» Ayez fouvenance de vostre amye ,
 » & lui rescrivez souvent. Aimez-moi ,
 » comme je vous aime : c'est l'unique
 » objet de tous mes vœux !

N. B. Les autres Lettres , à quel-
 ques circonstances près , mais qui n'a-
 joutent rien aux preuves que ne four-
 nit que trop celle-ci , n'expriment que
 les craintes & les remords dont cette
 épouse criminelle étoit déchirée , mais
 contre lesquels l'ivresse de sa passion
 l'emporte & la raffermir toujours.

Nous n'ajouterons à ceci , que la ré-
 flexion suivante.

Tous les Historiens contemporains
 & autres , disent que l'époux de cette
 Reine étoit le plus bel homme de son
 temps ; que *Bothwel* , au contraire ,
 d'une figure très-commune , étoit uni-

verfellement décrié du côté des mœurs : mais qu'il avoit probablement des qualités & des talens faits pour plaire aux femmes de ce temps-là.

Note fur BOTHWEL.

Bothwel, en horreur aux Confédérés d'Ecoffe, à caufe du meurtre du Roi & de fon mariage avec la Reine, forcé de fuir & de chercher un afyle chez l'Evêque de *Murrai* fon parent, fut bientôt obligé d'en chercher un autre dans les *Orcades*.

Suivi d'un petit nombre de gens auffi défefpérés que lui, la misère le porta enfin à une démarche qui mit le comble à fon déshonneur. Il arma quelques petits bâtimens, & fe mit à attaquer tous les vaiffeaux qu'il rencontroit. Forcé de fe retirer en *Norvège*, & ayant rencontré un vaiffeau

richement chargé, il l'attaqua ; & après un combat auffi long qu'opiniâtre, lui & fa troupe furent forcés de fe rendre. Sa qualité feule, qui fut bientôt connue, le préferva du fupplice infâme qu'on fit fubir à fes complices. Après avoir languï pendant dix ans dans les prifons, la mélancolie & le défefpoir aliénèrent fa raifon, & il termina fes jours, fans avoir pu obtenir aucun fecours de fes Concitoyens ni des Etrangers : digne fin d'un pareil fcélérat !



EXTRAIT d'une Lettre écrite au Chevalier Guillaume CECILL, Lord BURGHLYE, & Grand-Trésorier d'Angleterre, contenant les circonstances de l'exécution de MARIÉ STUART, Reine d'Ecosse; tirées d'un ancien manuscrit, rendu public, par l'Honorable CHARLES HOWARD, de GRAYSTOCK, Chr.

C O N F O R M É M E N T aux ordres dont il a plu à *Votre Grandeur* de m'honorer, je la supplie d'agréer le fidèle récit de ce qui est arrivé de particulier & d'intéressant à l'exécution de la feue Reine d'Ecosse, le 8 Février de la présente année; à dater du jour qu'elle fut remise aux mains de *Thomas Andrews*, Ecuyer & Grand-Shériff de

S. M. au Comté de *Northampton*, jusqu'au moment où mourut la susdite Reine.

Les Lords de *Kent* & de *Shrewsbury*, ainsi que *Sir Amyas Pawlet* & *Sir Drewe Dreurrye*, ses Gardiens, ayant notifié, le 6 Février, à ladite Reine, qu'elle se disposât à mourir le 8 du même mois; loin de paroître effrayée de cet avis, on n'apperçut ni sur son visage, ni dans ses mouvemens extérieurs, aucune espèce de trouble, excepté celui du sentiment qu'excitoit en elle la surprise, en apprenant un jugement auquel elle sembloit n'avoir pas dû s'attendre. » Au surplus, dit-elle, en souïrant, quelque étrange & quelque inattendue que soit pour moi la nouvelle que vous m'apportez, puisque la Reine d'Angleterre veut ma mort, je prends en gré l'arrêt qui m'y condamne; & je croirois mon âme indigne du bon-

» heur dont j'espère qu'elle jouira
» bientôt, si mon corps avoit la foi-
» bleffe de redouter le coup qui doit
» me délivrer de tous les maux que
» j'ai soufferts dans cette vie ». Après
ces mots, qui lui tirèrent quelques
larmes, elle se tut, & les Commissai-
res fortirent.

Le 8 du mois, tout étant prêt pour
l'exécution, la Reine d'Ecosse, sans
demander aucun délai, sortit de son
appartement, en longue robe de satin
noir, ayant au col une chaîne d'or, à
laquelle étoit attaché un *Agnus Dei*,
un crucifix à la main, un long chapelet
à sa ceinture, auquel pendoit une croix
d'or, & couverte d'un long voile de
crêpe.

En s'acheminant vers la salle prépa-
rée pour son supplice, sans qu'aucune
espèce d'altération se peignît sur son
visage, elle étoit soutenue par deux
des Porteurs de Sir *Amyas Pawlet*,

& M. *Andrews* marchoit devant elle.

Arrivée à l'anti-chambre de la grande salle, les Lords *de Kent & de Shrewsbury*, Commissaires de *Sa Majesté*, ainsi que les deux Gardiens de la Reine d'Ecosse, & nombre de personnes de qualité, vinrent au-devant d'elle. Dans ce moment, un de ses anciens Domestiques, nommé *Melvin*, se précipitant à ses pieds, se tordant les bras, & l'œil baigné de larmes, à travers les sanglots qui l'étouffoient, fit, à grands cris, entendre les mots suivans :

» Malheureux que je suis, d'avoir
 » assez long-temps vécu pour être té-
 » moin du sort cruel de ma bonne
 » maîtresse! . . . Pour être le porteur
 » de cette exécration nouvelle! . . . Pour
 » aller annoncer à mes Compatriotes
 » consternés, que j'ai vu leur légitime
 » Souveraine décapitée en Angle-
 » terre! . . . «

Sur quoi la Reine, profitant du moment où l'excès de la douleur empêchoit ce pauvre malheureux de poursuivre : » Cher *Melvin*, (lui dit-elle,) » retiens tes larmes ; ton bon cœur » m'est connu. Réjouis-toi plutôt de » voir *Marie Stuart* toucher au moment qui mettra fin à ses malheurs : » car apprends, mon fidèle *Melvin*, » que ce monde-ci n'est rien que vanité, & que les plus heureux n'y » font autre chose que les moins misérables. Dis pourtant, je t'en prie, » aux Ecoffois, que je meurs avec fermeté dans ma Religion ; que je pardonne même à ceux qui ont eu soif de mon sang. . . Grand Dieu ! (s'écria-t-elle,) toi qui lis dans le fond des cœurs, tu fais les vœux que je forme mai toujours pour l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse ! Adieu, » *Melvin* ; recommande à mon fils une mère, qui jamais ne fit rien de pré-

» judiciaire aux intérêts de lui-même
 » ni de l'Ecoffe «.

Laiſſant alors échapper quelques larmes , elle embrassa & congédia ce vieux Domestique , en se recomman-
 dant à ses prières.

De-là, s'adressant aux deux Lords ,
 avec un visage serein : » J'ai deux grâ-
 » ces , leur dit - elle , à demander.
 » L'une , pour que certaine somme
 » connue à Sir *Amyas Pawlet* , soit
 » payée à un de mes gens , nommé
 » *Charles* ; l'autre , que les petits legs
 » que j'ai faits à mes femmes , leur
 » soient délivrés , en les renvoyant
 » avec sûreté en Ecoffe... Ne me les
 » refusez pas , chers Lords ? & vous
 » m'obligerez beaucoup !

Ces deux demandes n'ayant souffert
 aucune difficulté , elle pria les Com-
 missaires qu'il fût permis à ses pauvres
 & désolés Domestiques d'assister à son
 exécution , pour qu'ils pussent porter

témoignage dans leur pays de la patience & de la résignation avec laquelle elle alloit endurer son supplice, ainsi que de son constant attachement jusqu'à la mort, à la Religion Catholique & maine .

» Je suis fâché, Madame, lui répondit le Lord *de Kent*, de ne pouvoir vous complaire. Plus vos gens vous sont attachés, & plus il est à craindre que dans un moment tel que celui-ci, leurs clameurs & peut-être leurs propos, ne deviennent aussi importuns pour nous que pour vous-même. D'ailleurs, ils sont tous Catholiques ; leur zèle pourroit probablement les emporter trop loin ; & nous serions fâchés, en pareil cas, d'avoir à les punir «.

» Mylord, repliqua *Marie*, avec un mouvement de vivacité, j'ose vous dire que je réponds d'eux... Hélas ! les pauvres malheureux sont-ils assez

» redoutables , pour les priver de la
» triste consolation de dire un dernier
» adieu à leur malheureuse maî-
» tresse? . . . Je compte même , mon
» cher Lord , que votre Souveraine
» étant femme , ne sauroit trouver
» mauvais , ne fût-ce qu'en faveur du
» sexe , que les miennes m'aient con-
» tinué leurs services jusqu'au moment
» de mon trépas «.

Après ces mots , croyant apperce-
voir que sa requête pourroit n'être
point accordée , la Reine d'Ecosse ,
frappée d'un mouvement d'indignation ,
& les yeux humides de larmes , s'écria
d'un ton douloureux : » Votre Reine
» est ma parente ; je descends , ainsi
» qu'elle , du sang royal de *Henri VII* ;
» je suis veuve d'un Roi de France ,
» légitime Reine d'Ecosse ; & j'insiste
» dans ma demande «.

Après une longue conférence , entre
les Commissaires & les Gardiens , il

fut arrêté qu'on lui accorderoit huit personnes à choisir parmi ses Domestiques , tant en hommes qu'en femmes. Sur quoi *Marie* choisit *Melvin* , son Apothicaire , son Chirurgien , & un autre vieil homme ; & parmi les femmes , les deux qui d'ordinaire couchoient dans sa chambre particulière.

Ce préliminaire terminé , la Reine d'Ecosse , soutenue comme ci-devant sur deux des Porteurs de Sir *Amyas Pawlet* , accompagnée de *Melvin* , précédée par les Commissaires , les Gardiens & leur suite , & par le *Grand-Shériff* de *Northampton* , qui marchoit à leur tête , passa de l'antichambre dans la salle du château , sans paroître ni effrayée , ni même émue à l'aspect du lieu , des personnes qui le remplissoient , & des lugubres préparatifs destinés pour son exécution. Elle monta avec la même fermeté sur l'échafaud , qui avoit deux pieds de haut

sur sept pieds de large, entouré d'une balustrade, dans l'enceinte de laquelle étoit un tabouret très-bas, un long couffin & un billot, le tout couvert d'étoffe noire. Invitée à s'asseoir sur le tabouret, elle y prit place, ayant à sa droite les Lords *de Kent & de Shrovsbury*, à sa gauche le *Grand-Shériff*, vis-à-vis d'elle les deux Exécuteurs, & autour de la balustrade environnant l'échafaud, nombre de Chevaliers, de Gentilshommes & autres personnes de marque. Après un moment de silence, la commission de la Reine d'Angleterre, pour l'exécution, fut lue à haute voix par M. *Beats*, Greffier du Conseil, & à la fin de laquelle le Peuple fit retentir la salle du cri de, *Dieu garde notre Reine!*

Pendant cette lecture, celle d'Ecosse parut l'écouter avec autant d'indifférence que s'il n'eût pas été question de sa mort, ou plutôt avec une con-

tenance aussi riante que s'il se fût agi d'un pardon que lui eût accordé la Reine d'Angleterre.

Après ceci , le Docteur *Fletcher* , Doyen de *Peterborough* , debout directement vis-à-vis d'elle en-dehors de la balustrade , après l'avoir très-respectueusement saluée , lui adressa le discours suivant

(Ce discours ne se trouve point dans l'original Anglois.)

Toute l'assemblée , excepté la Reine & ses gens , répétèrent la prière que le Doyen avoit faite à la fin de son exhortation : durant laquelle cette Princesse , assise sur son tabouret , ne jettoit les yeux que sur son *Agnus Dei* , son chapelet & son crucifix. Ainsi toute occupée de ses superstitions Papales , & sans attention pour tout ce que lui disoit le Doyen , elle commença d'abord à voix basse , & par degrés d'un ton

plus haut , une prière en latin , qu'interromboient de temps en temps ses larmes , & dans le cours de laquelle le couffin sur lequel elle étoit assise , s'échappant tout-à-coup de dessous elle , elle se remit à genoux , pria en Anglois pour le rétablissement de la vraie Religion , pour son fils , & pour la Reine d'Angleterre , en demandant à Dieu qu'il daignât la ramener à l'ancien culte de ses pères.

Cela dit : » J'espère , (ajouta-t-elle , » en regardant & en élevant son crucifix) , j'espère tout de mon salut , » par la grâce de celui qui daigna répandre son sang pour nous , & pour lequel je suis prête , & même sans regret , à répandre le mien «.

Sur quoi le *Lord de Kent* lui dit : » Je vous prie instamment , Madame , » de garder *Jésus-Christ* , ainsi que vous » avez fait jusqu'à présent , dans votre » cœur , & de laisser toutes ces momens-

» *ries Papales* à ceux qui sont assez
» foibles pour y croire ». Mais sans
avoir égard à la remontrance du Lord ,
à laquelle elle ne répondit que par un
sourire affecté, elle continua sa prière
en Anglois, en suppliant le Seigneur
de détourner sa colère de cette Isle
infortunée, & de lui pardonner toutes
ses erreurs, comme elle-même pardon-
noit à ceux qui, depuis tant d'années,
avoient eu soif de son sang.

Alors les deux Exécuteurs, en s'a-
genouillant devant elle, la prièrent de
vouloir bien aussi leur pardonner sa
mort. » Oh ! de tout mon cœur, leur
» dit-elle, & j'ose espérer que cette
» mort terminera pour jamais tous les
» maux qui jusqu'ici ne m'ont que
» trop accablée ».

Ces deux hommes, après l'avoir,
conjointement avec ses femmes, aidée
à se lever, se mettoient en devoir de
la déshabiller ; lorsque l'un d'eux, s'étant

emparé de l'*Agnus Dei* qu'elle avoit laissé sur le tabouret , elle le pria de le remettre à une de ses femmes , à laquelle elle l'avoit destiné , en l'assurant qu'ils en recevroient la valeur en argent.

Elle souffrit ensuite , (» quoique peu » accoutumée , dit-elle , en souïrant , » à de pareils valets-de-chambre « ,) qu'ils aidassent ses femmes à la déshabiller ; & s'y prêtant elle-même de son côté , comme s'il n'eût été question que de la mettre au lit.

Étant enfin mise dans l'état convenable pour l'exécution , c'est-à-dire en simple jupon & en chemise , ses deux femmes , en élevant leurs mains au ciel , ne purent retenir des cris entrecoupés par des sanglots , qui ne furent interrompus que par les embrassemens de leur maîtresse ; & qui l'étant toujours d'elle-même , les exhorta à ne lui prouver leur attachement , qu'en priant

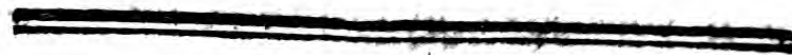
le Seigneur pour elle. De-là , se tournant vers *Melvin* & ses autres Domestiques assis sur un banc en-dehors de l'échafaud , les uns versant des larmes , les autres ne pouvant retenir leurs cris :
 » Priez pour moi , mes amis , leur
 » dit-elle , d'un air aussi ferme que
 » gracieux ; c'est tout ce qu'attend de
 » vous dans ce dernier moment , votre
 » bonne maîtresse « .

Alors , une de ses femmes tirant un mouchoir de *Corpus Christi* , après l'avoir dévotement baïsé , lui en enveloppa la tête , & partit avec sa compagne , en poussant les cris les plus douloureux. Au même instant , la Reine d'Ecosse , avec un courage au-dessus de son sexe , s'agenouilla sur le couffin , en s'écriant en latin : *In te , Domine , confido , non confundar in æternum.* De-là se traînant jusqu'au billot , elle y posa sa tête , en tenant de ses deux mains ses cheveux en dehors ; & après

avoir crié de nouveau, deux ou trois fois, *in manus*, l'un des Exécuteurs, au second coup, lui abattit la tête.

Un homme sensible, en achevant de lire cette Relation, s'écria en soupirant :

» Juste Postérité, tu diras de *Marie*,
 » Que sa mort expia la honte de sa vie ! «



SECOND EXTRAIT
 DU MÉMORIAL,
 OU RECUEIL D'ANECDOTES,
 DE M. DUC...



Contrepoison.

CELUI que Madame de *Ventadour* donna, dit-on, à *Louis XV*, étant Duc d'*Anjou*, lui avoit été fourni par Madame de *Verrue*, qui l'avoit apporté de *Turin*, où elle avoit été empoison-

née, étant maîtresse de *Victor-Amédée*, qui le lui avoit fait prendre.

Duc de Bourgogne.

Pendant la campagne de *Flandres*, M. le Duc de *Bourgogne* étoit à l'Eglise, tandis qu'on dispoſoit des Troupes. » Je ne fais (lui dit *Gamaches*) » ſi vous avez le Royaume du ciel : » mais pour celui de la terre, le » Prince *Eugène* & *Marlborough* s'y » prennent mieux que vous «.

Bulle UNIGENITUS.

La Bulle *Unigenitus* fut fabriquée par *d'Aubenton*, Jéſuite, & *Fabroni*, par ordre de *le Tellier*, Confeſſeur de *Louis XIV.* On eut bien de la peine à la faire adopter au Pape *Clément XI.*

Oppoſans.

Louis XIV ſe plaignant, chez *Madame de Maintenon*, du chagrin que lui

lui caufoit la division des Evêques :
 » Si l'on pouvoit, (difoit-il) ramener
 » les neuf Oppofans, on éviteroit un
 » fchifme ? Mais cela ne fera pas fa-
 » cile ! «

» Eh bien , Sire , (dit , en riant ,
 » Madame la Ducheffe , que ne dites-
 » vous aux quarante de revenir à l'avis
 » des neuf ? . . . Ils ne vous refuferont
 » pas «.

Louvois.

Louvois étoit un grand Miniftre de
 la Guerre , & un mauvais Citoyen.

Remontrances du Parlement.

Par Edit de 1667 , il fut ordonné
 que dans les cas où le Parlement croi-
 roit devoir faire des *Remontrances* ,
 elles feroient présentées dans les huit
 jours après l'envoi des Edits , Ordon-
 nances & Déclarations : passé lequel
 temps , lefdits Edits feroient fensés

enregistrés. Par Edit de 1673 , il fut ordonné que tout enregistrement se feroit sur la première réquisition du Procureur-général : sauf à faire des *Remontrances* dans les huit jours qui suivroient : mais sans que l'exécution desdites Ordonnances pût être suspendue , sous prétexte d'attendre que le Roi eût fait savoir ses volontés en conséquence desdites Remontrances.

Comme elles étoient devenues inutiles , on n'en faisoit plus , jusqu'à ce que le *Régent* rendît au Parlement le *droit de Remontrances*.

Regrets de Clément XI.

Amelot , après avoir inutilement sollicité , à Rome , un Concile National , de retour à Paris , disoit que le Pape gémissoit d'avoir donné sa *Constitution*.
 » Si le Pere *le Tellier* , disoit *Clément XI* ,
 » en pleurant , ne m'eût pas persuadé
 » du pouvoir absolu du Roi ; jamais

» je n'aurois hafardé cette Constitu-
» tion ! »

Sur le même.

Amelot, excité par cette effusion de cœur du Pape, lui dit : » mais pourquoi,
» S. Père, au lieu de cette condamnation
» *in globo*, de tant de *Propositions*, ne
» vous êtes-vous pas borné à quelques-
» unes des plus répréhensibles, qu'on
» peut trouver dans tel livre que ce puisse
» être? » Mon cher M. *Amelot*,
(lui dit le S. Père, en foupirant) » que
» vouliez-vous que je fisse ? je me suis
» battu de mon mieux pour en retran-
» cher. Mais le Père *le Tellier* avoit dit
» au Roi, qu'il y avoit dans ce livre plus
» de cent *Propositions* censurables. Il
» n'a pas voulu passer pour menteur : on
» m'a tenu le pied sur la gorge pour en
» mettre *plus de cent* . . . je n'en ai mis
» qu'une de plus. »

Abbesse de Chelles.

Mademoiselle d'*Orléans* prit le voile à *Chelles*, à quinze ans. Cette Princesse étoit très-belle, avoit beaucoup d'esprit & le goût très-vif. Elle avoit pour maître à chanter *Cauchereau*, l'un des meilleurs Acteurs de l'*Opéra*. Il avoit de l'esprit & une figure agréable. Un jour qu'il chantoit, à l'*Opéra*, une scène très-passionnée, la jeune Princesse qui étoit dans une loge, avec la Duchesse d'*Orléans* sa mère, s'écria : « Ah ! mon » cher *Cauchereau* ! » La mère trouva l'exclamation de sa fille trop forte ; & sur le champ la destina au Couvent.

Duchesse de Berri.

La Duchesse de *Berri*, après avoir affiché son commerce avec le Comte de *Riom*, étant devenue grosse, se flatta d'en cacher les suites au Public. Quand elle approcha de son terme, elle se tint

exactement renfermée, & pendant cette retraite, les excès de vin & de liqueurs fortes lui allumèrent tellement le sang, que dans sa couche une fièvre violente la mit dans le plus grand danger. Le Curé de *S. Sulpice* en étant instruit, se rendit au *Luxembourg*, y trouva le Régent, & lui parla de la nécessité d'avertir la Princesse du péril où elle étoit, afin de la disposer à recevoir les Sacremens. Il ajouta, qu'au préalable, il falloit que *Riom* & la *Mouchy* fortifissent du Palais.

L'Abbé de la T... d'A...

Au mois de Novembre 1720, l'Abbé de *la T..d'A..* fut nommé à l'Archevêché de *Tours*. L'Abbé de *Théont*, écrivant la lettre sous la dictée du Régent :

» Ah ! Monseigneur, (s'écria-t-il) quel
 » sujet ! faites attention au scandale !...
 » Je le fais bien, dit le Régent, mais
 » les *B.....* me persécutent ; je veux

» m'en délivrer, écris toujours. » Vint ensuite le Jésuite l'*A...* qui, avant de se faire sacrer, fut obligé de faire une Quarantaine chez un Chirurgien, qui lui tint lieu d'une retraite au Séminaire. Ce fut l'Abbé *Dubois* qui le fit Evêque, par ressentiment contre lui, & pour le tirer de Rome. *Dubois* lui avoit fait part de son desir d'être Cardinal, & le payoit bien grassement pour en préparer les voies. Le Jésuite, qui avoit les mêmes vues, prenoit l'argent & s'en servoit pour lui-même. L'Abbé *T...* fut le remplacer à Rome, afin qu'on ne s'apperçût pas qu'on y eût perdu.

L'Abbé T...

T.... étoit fils d'un Président au Parlement de *Grenoble*. Il avoit de la figure, de l'esprit, & surtout de celui d'intrigue, sans scrupules & sans mœurs. Il parvint à la plus grande fortune. Il fut parfaitement secondé par une sœur

Chanoinesse qui ne faisoit qu'une ame & qu'un cœur avec ce frère , reportant sur lui toute l'ambition qu'elle avoit eue , & ne se réservant que la galanterie. Ses parens l'ayant fait religieuse malgré elle , en faisant ses vœux , elle songea aux moyens de les rompre. Son Directeur fut l'instrument dont elle se servit. Il devint amoureux d'elle ; elle en profita , & en fit un Commissionnaire zélé. Elle réclama enfin contre ses vœux , & réussit à passer du Cloître dans un Chapitre ; & bientôt fut aussi libre qu'elle desiroit l'être. Le goût que l'Abbé *Dubois* prit pour elle , acheva le reste. Elle eut avec le Régent une intrigue qui ne dura pas ; elle se pressa trop d'aller à ses fins , & dégoûta le Prince , qui ne la prit qu'en passade , & dit : » qu'il n'aimoit pas les » P . . . qui parlent d'affaires entre deux » draps. Elle tomba du maître au valet ; & le crédit qu'elle prit sur l'Abbé *Dubois* la consola. Il chargea son frère ,

(l'Abbé *T.*) de la conversion de *Law*. Cet Ecoffois) qui se donnoit pour Protestant, & qui vouloit être Controlleur Général, ne pouvoit l'être sans être naturalisé, ni se faire naturaliser sans être Catholique. L'Abbé fut chargé de ce Prosélyte, qui fit abjuration à *Melun*, de peur qu'elle ne fit rire la Capitale. L'Abbé retira de ce pieux ouvrage beaucoup d'*Actions* & de Billets de Banque. Cependant, dans une de ses lettres à sa sœur, il se plaint de ce que sa fortune ne répond pas à l'opinion publique, & de ne l'avoir pas justifiée. Il fut déféré au Parlement pour une autre Simonie, par l'Abbé de *Vespière*. *T. . .* dans ce Procès, fit une grande étourderie : *Aubry*, Avocat adverse, ayant paru foiblir dans ses allégations, l'Avocat de l'Abbé *T. . .* voulant s'en prévaloir, cria contre une accusation, qu'il disoit vague, dénuée de preuves, & nia formellement le marché simoniaque. *Aubry*

joua l'embarras ; l'Abbé, qui étoit présent, crut faire merveille de saisir ce moment pour achever de confondre la calomnie, en offrant, si la Cour le permettoit, de s'en purger par serment. Alors, *Aubry* l'arrêta ; dit qu'il n'en étoit pas besoin, & produisit le marché en original. Les Juges en montrèrent leur indignation ; l'Assemblée hua ; l'Abbé chercha, parvint à s'évader, & partit bientôt après pour l'ambassade de Rome.

Compagnies.

Toutes les Compagnies sont toujours menées par deux ou trois personnes. L'Abbé *Mengin* & l'Abbe *Pucelle* décidoient de tout au Parlement : ce qui prouve qu'il n'y a pas de Corps qui ne tende à la Monarchie.

Maréchal de Brissac.

Le Maréchal de *Brissac*, dans la guerre de 1740, visitant la tranchée

de... avec le Marquis de *Fénélon*, alors Ambassadeur en *Hollande*, s'appercevant, quoique très-brave, qu'il y faisoit très-chaud, dit à l'Ambassadeur : » Al-
 » lons-nous-en, Monsieur, ce n'est ici
 » ni votre place ni la mienne. Si vous
 » venez à être tué, vous savez où vous
 » irez ; * quant à moi il n'en est pas ab-
 » solument de même. ».

Carrosses du Roi.

Madame *Colbert* est la première femme de Secrétaire d'Etat qui ait monté dans les carrosses du Roi. *Louis XIV* avoit confié Mademoiselle *de Blois*, fille de Madame de *la Vallière*, dès sa naissance jusqu'à son mariage avec le Prince de Conti en 1680, à Madame *Colbert*. La Reine, à qui Madame *de la Vallière* avoit toujours témoigné les respects les plus humbles, prit en amitié

* Le Marquis étoit fort pieux.

ademoiselle *de Blois*, & la menoit souvent promener avec elle. Madame *Colbert* ne pouvoit accompagner son élève, ni à ses promenades, ni aux colations qui se faisoient ensuite dans la forêt de *Saint-Germain*, avec les dames de la suite de la Reine. Cependant Mademoiselle *de Blois* devenoit grande, & la Reine ne trouvant pas décent que cette jeune personne fût sans gouvernante dans des parties où elle ne pouvoit pas être toujours sous ses yeux, demanda au Roi que Madame *Colbert* ne quittât plus son élève.

Cet honneur, accordé par décence, subsista par continuation de bonté, après le mariage de Mademoiselle *de Blois*.

M. *de Louvois*, partant de-là, représenta au Roi qu'il étoit mortifiant pour Madame *de Louvois*, du nom de *Souvré*, & petite fille de M. *de Souvré*, Gouverneur de *Louis XIII*, d'être exclue des carrosses de la Reine où entroit Madame

Colbert depuis qu'il n'y avoit plus de prétexte. Le Roi ne voulut pas refuser *M. de Louvois*, & la planche fut faite pour les femmes des Secrétaires d'Etat.

Deuils de Cour.

Il falloit, sous *Louis XIV*, être de la Cour ou domestique pour en porter les deuils. Il n'étoit permis de draper qu'aux gens titrés, Officiers de la Couronne ou grands Officiers des Maisons du Roi, de la Reine & des fils de France. On trouva ridicule en 1711, à la mort du Dauphin, que quelques Magistrats, du Conseil même, prissent des *Pleureuses*. Et à la mort de la Reine de Pologne, belle-mere de *Louis XV* en 1747, les Fermiers Généraux en prirent par délibération, & les Receveurs Généraux n'en prirent point. On en voit aujourd'hui fort au-dessous de la bonne bourgeoisie. On a vu dans le volume précédent, que le Premier Président de

Mesmes fut le seul de son état qui drappa à la mort de *Louis XIV.* en 1715. Avant 1746, on ne connoissoit pas de deuils de Cour dans les Provinces : la Dauphine Infante d'Espagne, première femme du Dauphin, étant morte cette année, son deuil duroit encore, lorsque les Etats de Bretagne s'assemblèrent à *Rennes* : Ceux des Gentilshommes qui habitoient ordinairement Paris, ayant paru en deuil aux Etats, en trois jours tout fut en noir.

Depuis cette époque, tous les deuils de Cour sont devenus d'émulation ; les Commandans des principales Villes les ordonnent à ceux qui sont sous leurs ordres ; & dans Paris on voit aujourd'hui jusqu'aux Tailleurs & Perruquiers en noir dans les deuils de Cour, quand ils suspendent leurs fonctions, & croient devoir être décemment vêtus.



Tabourets de grace.

Comme il n'y avoit originairement que les Duchesses qui eussent un tabouret devant la Reine ; *Anne d'Autriche* , mère de *Louis XIV* donna des Brévets à la Marquise de *Sennecey* & à la Comtesse de *Fleix* sa fille , Dames d'honneur en titre , pour les faire asseoir. La première étoit veuve d'un *Beaufremont* , & sa fille veuve de *Grailli-Foix*. La Maison de *Rohan* avoit alors le Tabouret, & eut ensuite le rang de Prince étranger pour la branche de *Rohan-Montbason*.

Epitaphe du Duc de Buckingham.

Il avoit lui-même fait son Epitaphe pour être mise sur son tombeau. La voici :

» *Pro Rege sæpe , pro Republicâ*
 « *semper. Humanum est nescire & errare.*
 » *Deo confido Omnipotenti & benevo-*

» *lentissimo. Ens Ensum miserere mei!* »

Alterbury, Evêque de *Rochester*, lorsqu'il fut question de mettre cette Epitaphe sur le tombeau du Duc à *Westminster*, s'y opposa, & il y eut à ce sujet beaucoup de débats & d'écrits. Mais à la fin *Alterbury* obtint qu'on la changeât, & qu'on la mît telle qu'on la voit aujourd'hui :

» *Dubius, sed non improbus vixi.*
 » *Incertus morior, non perturbatus :*
 » *humanum est nescire & errare. Deo*
 » *confido omnipotenti & benevolentis-*
 » *simo. Ens Ensum miserere mei!* »

La première est médiocrement chrétienne & la seconde assez plate.

Dames du Palais.

Avant la Régence du duc d'Orléans, les Filles & Petites-Filles de France

n'avoient qu'une Dame d'honneur & une Dame d'atours. La Duchesse de *Berri* prit quatre Dames du Palais, au commencement de la Régence de son pere : la Régente en prit aussi quatre. Madame la Duchesse, sœur de la Régente, mais simple Princesse du sang, en prit quelques-unes : & comme on trouve aisément des Femmes de Qualité assez pauvres pour se mettre en service, toutes les Princeses du sang ont eu depuis, pour leur argent, des Dames de Compagnie. La Duchesse de *Berri* eut grand soin de faire mettre dans *l'Etat de la France* de 1718, ses quatre Dames, sous le titre de *Dames du Palais*, titre qui n'appartient qu'à celles de la Reine. La Régente, en prenant aussi des Dames, n'alla pas jusqu'à les faire inscrire dans l'état imprimé.

Les quatre Dames de la Duchesse de *Berri*, étoient Mesdames de *Clermont*, de *Armentieres*, de *Beauvais* & de *Aidie*,

à quatre mille livres de gages chacune.

Princes du Sang de France.

Les Princes du Sang de France ont toujours, & partout, précédé les Souverains non Rois.

Le Duc de *Lorraine*, beau-frère & Général de l'Empereur, cédoit le pas aux deux Princes *de Conti*, Volontaires dans son armée.

Ces deux Princes ne virent pas l'Empereur, parce qu'ils vouloient avoir un fauteuil, comme il le donne aux Electeurs, & refuserent l'audience qu'il offroit de leur donner debout, lui comme eux.

Charles-Emmanuel, Duc *de Savoie*, gendre de *Philippe II*, Roi d'Espagne, & qui maria son fils à une fille de *Henri IV*, étant venu à Lyon pour saluer ce Monarque, se trouva à la porte de la chambre vis-à-vis le Prince *de Condé*; tous les deux s'arrêterent l'un

devant l'autre , pour se faire les honneurs. *Henri* les ayant appercus : « Passez , passez , mon cousin , » (dit-il au Prince *de Condé*) « M. *de Savoie* fait trop ce qu'il vous doit. »

Le même Prince donna aussi la chemise au Roi en présence du Duc , qui n'en témoigna ni chagrin , ni surprise.

Honneur de la Chemise.

L'honneur de donner la Chemise au Roi , est un droit pour le Prince le plus qualifié qui se trouve au lever. Quand le Dauphin est présent , c'est lui qui la donne ; en descendant ainsi depuis lui , jusqu'au Grand Chambellan , au premier Gentilhomme de la Chambre , & enfin aux Officiers de sa Garderobe : Mais cet honneur est aussi un devoir.

La Duchesse *de Berri* , fille du Duc *d'Orléans* Régent , ayant fait difficulté de donner la chemise à la Duchesse de

Bourgogne sa belle-sœur, en reçut l'ordre du Roi.

M. le Duc, ayeul du Prince *de Condé*, fut pareillement obligé de la donner à *Monsieur*, frère de *Louis XIV.*

Princes du Sang & Ambassadeurs.

Au mariage de *Louis XV*, M. le Duc de *Bourbon-Condé*, Premier Ministre, vouloit profiter de sa faveur, pour faire asseoir les Princes du Sang devant la Reine, ce qui étoit sans exemple. Mais les Ambassadeurs, à qui les Princes du Sang donnent la main chez eux, déclarèrent que si les Princes s'asseyoient, ils s'asseyeroient aussi. Sur quoi M. le Duc abandonna l'entreprise; & pour s'en consoler, exigea que le jour où toute la Cour viendroit rendre hommage à la Reine, les femmes titrées fussent debout.



Les Cardinaux.

Jufques & compris *Mazarin*, les Cardinaux ne donnoient pas chez eux la main aux Princes du Sang : ils fe la donnent aujourd'hui réciproquement.

Miramion.

Madame *de Miramion* avoit époufé un Confeiller au Parlement de Paris, nommé *Beauharnois*, Seigneur de *Miramion*. Le véritable nom de ce mari étoit Beau... , que fon beau-père fit changer par Lettres-Patentes, en celui de *Beauharnois*. Elle refta veuve la même année de fon mariage, en 1645, jeune, belle & riche. Sa fille époufa *Nesmond*, Préfident à Mortier. Elle refta veuve fans enfans, & fit mettre fur fa porte, *Hôtel de Nesmond*. C'eft le premier marbre de cette efpèce pour la robe.

Origine des Noms.

M. le Prince ,

M. le Duc ,

M. le Comte ,

Monsieur ,

Monseigneur ,

Madame ,

Mademoiselle.

Le Prince *de Condé* , frere cadet d'*Antoine de Bourbon* , Roi de *Navarre* , oncle de *Henri IV* , étoit chef du parti Huguenot. Comme il y étoit le seul Prince du Sang , on l'y nommoit M. *le Prince* , tout court. Il fut tué à *Jarnac* par *Montesquiou* en 1569. Son fils , second *Condé* , fut nommé M. *le Prince* , parce qu'on nommoit *Prince de Béarn* , son cousin germain , depuis *Henri IV* , qui ne prit le nom de Roi de *Navarre* , qu'après la mort de *Jeanne d'Albret* sa mère , Reine de *Navarre* de

son chef. Les divers intervalles de paix ou de trêves entre les deux Partis , introduisirent l'usage de nommer le Prince de *Condé* , M. *le Prince*. Etant mort à *Saint-Jean-d'Angeli* en 1588 , son fils posthume fut amené à *Saint-Germain* , pour être élevé auprès de *Henri IV* ; & on le nomma tout naturellement M. *le Prince* , comme premier Prince du Sang.

Le Comte de *Soissons* , son oncle paternel , né du second mariage du premier Prince de *Condé* avec une *Longueville* , se fit , par imitation , nommer M. *le Comte* , tout court ; & cela s'étant établi , ce titre passa à son fils avec d'autant plus de facilité qu'il n'y avoit point de Prince du Sang qui portât le titre de Comte. Ce Prince fut tué à la bataille de *Sedan* , en 1641 ; & cela donna l'idée au quatrième *Condé* , dit *le Grand* , de donner à son fils , le duc d'*Enghien* , le titre de M. *le Duc* , tout court. Celui-

ci, cinquième *Condé*, s'étant fait appeler *M. le Prince*, à la mort de son père, fit pareillement nommer son fils, sixième *Condé*, *M. le Duc*. Ce fut celui-ci qui épousa une fille naturelle de *Louis XIV*, qui ne changea point de nom à la mort de son père, en 1709. Son fils, septième *Condé*, que nous avons vu premier Ministre, s'appella toujours *M. le Duc*, depuis la mort de son père, jusqu'en 1740. Celui d'aujourd'hui, huitième *Condé*, né en 1736, n'a porté d'autre nom que celui de *Prince de Condé*. Son fils, neuvième *Condé*, que celui de *Duc de Bourbon*.

Gaston, frère de *Louis XIII*, est le premier fils de France qui ait été *constamment* appelé *Monsieur*. Je dis *constamment*, car les frères de *Charles IX* furent quelquefois appelés *Monsieur*, ou *M. le Duc*, tout court. Mais cet usage ne sortit guère que de l'intérieur de la Cour, ou de quelques Mémoires ; les

lieux ou les circonstances faisant connoître de qui l'on parloit. *Fauchet* dit, à la vérité, que le nom du frère du Roi, est *Monsieur*. Mais dans le temps où il parle, c'est-à-dire, sous *Henri III*, il n'existoit de frère de Roi que le Duc d'*Alençon*.

A la mort de *Gaston*, en 1660, le Duc d'*Anjou*, frère de *Louis XIV*, prit le titre de *Monsieur*, & le porta jusqu'à sa mort, en 1701.

Toutes les filles de France s'appellent *Madame*, l'aînée n'étant distinguée des cadettes, qu'en ce que celles-ci joignent leur nom de baptême au titre de *Madame*.

La fille aînée du frère du Roi, ne pouvant s'appeller *Madame*, s'appelle *Mademoiselle*, tout court. La première qui l'ait porté, a été la fille de *Gaston*, pour laquelle *Louis XIII* forma un rang distinctif de Petite-Fille de France : Elle s'appella *Mademoiselle*, jusqu'à sa
mort,

mort en 1693, quoique *Monfieur*, frere de *Louis XIV*, eût des filles dont l'aînée fut auffi appellée *Mademoiselle*.

Pour ne les pas confondre, le Public, nommoit la fille de *Gaston*, la *Grande Demoiselle*. L'opinion eft que le nom de *Mademoiselle* eft affecté à la premiere Petite-Fille de France. Cependant le Duc de *Bourbon-Condé*, premier Miniftre, fit donner un brevet, par lequel *Mademoiselle de Charolois*, fa fœur, âgée de 32 ans, & feule Princeffe du Sang fille, fut autorifée à fe faire nommer *Mademoiselle*.

Les honneurs une fois accordée ne fe perdent point. Le Duc d'*Anjou*, frere de *Louis XIV*, ne fe fit appeller *Monfieur*, qu'après la mort de *Gaston*, fur qui cependant il eut toujours la préférence: par la même raifon, *Mademoiselle de Charolois* continua fon titre, en vertu de fon brevet, lorsque le Duc d'*Orléans* eut une fille, qui n'étant ni

Petite-Fille , ni même Arrière-Petite-Fille de France , n'avoit aucun droit au titre de *Mademoiselle* , quoique supérieure de rang à *Mademoiselle de Charolois*. La fille du Duc d'*Orléans* d'aujourd'hui , 1771 , qui a épousé le Duc de *Bourbon* , se nommoit simplement *Mademoiselle de Chartres*.

Louis XIV auroit désiré que le Comte de *Toulouse* , un de ses fils naturels , eût été appelé *Monsieur le Comte* , tout court. On en fit la tentative dans l'intérieur de la Cour : le Roi se servoit même quelquefois de cette expression , & cela gagnoit insensiblement ; mais la chose n'eut pas le temps de se consolider , parce que la Duchesse de *Bourbon* , sœur du Comte de *Toulouse* , eut deux enfans , dont l'un fut appelé M. le Comte de *Charolois* , & l'autre le Comte de *Clermont* ; alors , le *Comte* , tout court , du Comte de *Toulouse* ne pouvoit plus se soutenir. Il arriva même que le Duc de

Bourbon, traversant la salle des Gardes à Versailles, entendit le Gardé en faction, annonçant *Monsieur le Comte*, en parlant du Comte de *Toulouse*: » Ap-
 » prenez, dit-il au Gardé, qu'il n'y
 » a en France que le Comte de *Charo-*
 » *lois* mon fils, qui soit *Monsieur le*
 » *Comte*. »

Le Dauphin, fils de *Louis XIV*, est le premier qu'on ait constamment appelé *Monseigneur*, tout court. D'abord, en écrivant, c'étoit *Monseigneur le Dauphin*; en lui parlant, *Monsieur*; & en parlant de lui, *Monsieur le Dauphin*. Bientôt l'usage de ne dire que *Monseigneur* s'introduisit & devint une espèce de nom propre, au point que le Roi s'en servoit lui-même, quand il ne disoit pas *mon fils*. Le Duc de *Montausier*, qui avoit été son Gouverneur, & qui lui servit ensuite de premier Gentilhomme de la Chambre, le traita toujours de *Monsieur*; & quand

il entendit , dans le commencement , dire *Monseigneur* , il demandoit si l'on prenoit Monsieur le Dauphin pour un Evêque ; parce que , depuis que les Evêques avoient statué dans une Assemblée du Clergé , de se *Monseigneuriser* réciproquement , & qu'il n'y a point de Canon de Concile qui ait été mieux observé. Le Duc de *Montausier* fut enfin le seul qui ne voulut pas se départir du *Monsieur* : ce qui étoit un peu de son caractère misantrope. Le Duc de *Beauvilliers* , Gouverneur du Duc de *Bourgogne* , second Dauphin , & fils du premier , ne traita jamais son élève que de *Monsieur* , mais il étoit le seul avec les Princes du Sang & les Légitimés.

Pendant la régence du Duc d'*Orléans* , tous les Gens titrés l'appellèrent *Monseigneur* , à l'exception des Ducs de *Saint-Simon* & de *Luynes* , qui ne le traitèrent jamais que de *Monsieur* ; mais

ils lui écrivoient *Monseigneur* ; & jamais à d'autres Princes du Sang.

Le Ministère du Duc de Bourbon procura le titre de *Monseigneur* à lui & à tous les Princes du Sang, & successivement aux Princes légitimés de la part de tous les Gens titrés. Cependant j'ai encore vu des femmes de qualité, qui l'évitent avec les légitimés. Le Duc de Vendôme se l'étoit fait donner à l'armée, pendant la guerre de la succession. Mais il n'y a point aujourd'hui de Gentilhomme non titré, ni de Magistrat, à l'exception du premier Président du Parlement de Paris, qui n'écrive *Monseigneur* à un Maréchal de France, comme juge de la noblesse.

On fait aujourd'hui que le titre d'*Altesse* ne se donnoit qu'aux Rois. Gaston fut le premier Fils de France qui prit l'*Altesse* ; & pour se relever au-dessus des petits Souverains qui l'avoient prise, y ajouta *Royale*. *Monsieur*, frere de

Louis XIV, voyant de petits Souverains prendre l'*Altesse Royale*, ne voulut que le *vous*.

Les Princes du Sang, c'est-à-dire, de la Maison, & non de la Famille, prenoient l'*Altesse*, depuis que les Rois étoient traités de *Majesté*, & y ajoutèrent le *Sérénissime* en 1651, pour se distinguer des Princes étrangers, qui prennent l'*Altesse*.

Duc d'Elbeuf.

Le Duc d'Elbeuf étoit si violent dans sa colere, qu'un jour il voulut jeter par la fenêtre sa femme qui étoit grosse. Elle fut saisie d'un tremblement si fort, que le fils dont elle accoucha eut toujours un tremblement qui le rendit incapable de tout, ayant d'ailleurs beaucoup d'esprit, de politesse & de savoir. On le fit Chevalier de *Malte*: il passa toute sa vie au *Mans*, où il mourut. On le surnomma le *Trembleur*.

Petites Loges à l'Opéra.

L'origine des petites loges à l'Opéra vient de ce que les seuls fils de France ont droit de faire mettre un tapis dans leur loge. *S. A. R.* la Duchesse d'Orléans, n'étant que Petite-Fille de France, ne pouvoit donc en mettre. C'est pourquoi elle alloit dans la loge de *Madame*, veuve de *Monsieur*, Fils de France, & frere de *Louis XIV*; mais *Madame* n'y étant pas toujours, *S. A. R.* prit le parti de louer une petite loge, où, gardant une espèce d'*incognito*, l'étiquette du tapis étoit évitée, & les autres Princesses du Sang ont suivi cet exemple.

Viol.

La Marquise de *** ayant été arrêtée dans un bois par des Voleurs, ne fut que violée, si l'on peut dire violée, en parlant d'elle : & , sur ce qu'on lui demanda ce qu'elle pouvoit dire à ces

gens-là dans le moment de leurs careffes , répondit qu'elle difoit ; *Mon cher Voleur !*

Dispense de Rome.

Lorsque le Comte de *Clermont-Prince*, Abbé de *Saint-Germain-des-Prés*, mort au mois de Juillet 1771, fit sa première campagne, il voulut bien recevoir du Pape une permission de porter l'épée : l'Abbé de *la Rochefoucauld* en avoit fait autant. Le Prince *Eugène*, deux de ses freres, le Chevalier de *Lorraine & Forbin*, Commandant des Mousquetaires, tous possédans une Abbaye, s'étoient passé de pareils brefs, & personne n'y avoit trouvé à redire.

L'Abbé de Pompadour.

L'Abbé de *Pompadour*, mort en 1710, payoit un laquais pour dire son bréviaire.

Valets-de Chambre du Roi.

On croit assez communément que

les Valets-de-Chambre du Roi ne peuvent pas être Gentils-hommes ; que *Henri IV* donna un soufflet à un des siens , qui représenta au Roi qu'ayant l'honneur d'être Gentilhomme , il devoit être à couvert d'un pareil traitement : sur quoi ce Prince jura de ne plus admettre de Gentilshommes parmi ses Valets-de-Chambre.

Que le soufflet soit vrai ou faux , il est sûr que *Henri IV* & *Louis XIII* ont eu jusqu'à leur mort des Valets-de-Chambre Gentilshommes. *Beringhem* , qui d'abord ne l'étoit point , le devint par la fuite. Il étoit Hollandois & demeurant chez un Gentilhomme de Normandie , où il travailloit en armurerie. *Henri* passant chez ce Gentilhomme , fut si content du travail de *Beringhem* , qu'il le prit à son service ; & le fit son Valet-de-Chambre. Le fils de celui-ci le fut de *Louis XIII* , & devint premier Ecuyer , au commen-

cement de la minorité de *Louis XIV*, & Chevalier de l'Ordre en 1661. Son fils fut premier Ecuyer après lui, & Chevalier de l'Ordre en 1688. Le fils aîné de celui-ci fut le troisième premier Ecuyer, & son cadet lui succéda en 1723; c'est celui qui étoit arrière-petit-fils du Valet-de-Chambre, & qui mourut en Février 1770.

Quoique la qualité de Gentilhomme ne soit pas un titre exclusif, il faut convenir qu'elle n'est pas nécessaire.

Bontems.

Le troisième *Bontems*, brusque, grossier, parfaitement honnête homme, d'une fidélité & d'un secret à toute épreuve, fut une espèce de favori de *Louis XIV*. Ce fut lui qui servit la Messe où le Roi épousa la Marquise de *M.....* Ami de tous les honnêtes gens, il rendit mille services ignorés

de ceux qui les recevoient. Si l'on avoit donné au Roi sur quelqu'un une prévention défavorable, il s'informoit secrètement, & de son propre mouvement, de la vérité. S'il trouvoit matière à la justification, il l'entreprendoit courageusement auprès du Roi, jusqu'à ce qu'il l'eût dissuadé. Lui & son camarade Nyert étoient si connus pour ce qu'ils étoient, que, lorsqu'on les voyoit ensemble auprès de *Louis XIV*, on disoit que ce Prince étoit entre son bon & son mauvais Ange. On en avoit dit autant de la Marquise de *Dangeau* & de la Comtesse de *Heudicourt*, à l'égard de *Madame de Maintenon*.

Bontems étant devenu veuf, épousa secrètement, à l'exemple de son maître, une Demoiselle *la Roche*, qui étoit sa maîtresse, & dont il eut un fils, qui suivit *Philippe V* en Espagne. Il y fut Valet-de-Chambre & Garde de l'Estampille. C'étoit un homme généralement estimé

à *Madrid*, sa mère ne l'étoit pas moins à *Verfailles*.

Je ne dois pas oublier qu'à la mort de *Bontems*, nombre de personnes qui ne lui tenoient par aucun endroit que par la reconnoissance, ou la simple estime, lui firent faire des services.

Henri IV annoblit, en 1606, les quatre premiers *Valets-de-Chambre*, *Pierre Saupitre*, *Pierre Beringhem*, *Jean d'Armagnac*, (il y a eu plusieurs familles de ce nom-là & de celui de *Bourbon*, dans la Bourgeoisie) & *Adrien Auzerce*. Leurs titres dans les Lettres de Noblesse sont, *Valets-de-Chambre ordinaires du Roi*, couchans en sa chambre, & ayant les clefs de ses coffres.

Ce sont les *Valets-de-Chambre* qui ont la cassette du Roi, & qui payent les pensions : ce sont eux qui remettent au Roi les lettres qui lui sont écrites.

Sous *Louis XIV*, les premiers Valets-de-Chambre voulurent prendre la qualité de *Gentilshommes du lit*. Mais *Bontems* s'y opposa, & eut raison ; car les grands Seigneurs se seroient, sous cette dénomination, bientôt approprié ces places.

Bâtards de la Maison de France.

Le Duc de *Longueville*, beau-frère du *Grand Condé*, & qui avoit épousé successivement deux Princesses du Sang, prétendoit que le *Bâtard d'Orléans*, Comte de *Dunois*, ayant été légitimé à la réquisition des Etats-Généraux du Royaume, sa postérité étoit devenue habile à succéder à la Couronne. Quelque chimérique que pût être cette prétention, *Louis XIV* chargea le Chancelier *Seguier* d'offrir au Duc de *Longueville* toutes les graces qu'il desireroit, en renonçant à ce droit, vrai ou faux.

Louis XIV étoit alors bien éloigné

de penser à ce qu'il fit lui-même dans la suite pour les Bâtards !

Quoi qu'il en soit, le Duc de *Longueville* ne voulut se prêter à rien sur ce sujet. Alors le Roi, pour lui ôter toute espèce de parité avec les Princes du Sang, défendit que les Aumôniers lui présentassent le pain-béni à la Messe, ni qu'on lui fournît un carreau dans la Sacristie. Il lui interdit aussi l'entrée dans le balustre, aux premières Audiences des Ambassadeurs, ce qui n'est permis qu'aux Princes du Sang, & à ceux qui en ont droit de Charge. Le Duc ayant pourtant osé y entrer, au mépris de l'ordre verbal qui lui avoit été donné de la part du Roi, ce Prince l'en fit sortir. Le Duc se retira, la rage dans le cœur, & mourut peu de temps après, en 1663.

Son fils, Duc de *Longueville*, fut tué au Passage du Rhin, en 1672, sans

avoir été marié , ne laissant de son nom que la Duchesse de *Nemours*.

Un des objets du Pere *Daniel*, Jé-
suite , en donnant son histoire , étoit de
favoriser les desseins de *Louis XIV* pour
ses Bâtards. Il insinue que des Bâtards
ont régné en France , & cela est faux.
Sous la première Race , les François
n'étoient guère Chrétiens que par le
Baptême , & conservoient encore beau-
coup de mœurs des Payens. *Dagobert*
avoit à la fois trois femmes réputées
légitimes ; *Nanthilde*, *Ufgade* & *Ber-
thilde*. Les enfans nés de ces mariages
étoient donc tous bâtards , ou tous légi-
times ; mais on ne doit pas plus les
traiter de bâtards que les fils d'un Sul-
tan. Les Loix du Christianisme n'étoient
pas encore bien suivies , même sous la
seconde race. C'est pourquoi les trois
enfans de *Louis II* , dit *le Begue* ,
Louis III , *Carloman* , & *Charles* dit
le Simple , furent également regardés

comme légitimes , & régnèrent en France , quoiqu'*Amigalde* , mère de *Louis* & de *Carloman* eût été répudiée.

Le Christianisme s'étant un peu plus épuré dès le commencement de la troisième Race , *Philippe Premier* ne put jamais faire approuver par le Pape ni par les Evêques de France ; la répudiation de la Reine *Berthe*. Depuis la mort de cette Princesse , *Philippe* ne réussit pas davantage à faire prononcer le divorce entre *Foulques* Comte d'Anjou , & *Bertrade* , que ce Prince vouloit épouser , & les enfans qu'ils eurent furent déclarés bâtards. Les Rois avoient alors moins de respect pour la Religion que pour ses Ministres ; & *Philippe* , excommunié deux fois , fut obligé , pour obtenir son absolution , de se présenter *nuds pieds* , en posture de Pénitent (1105) dans l'Assemblée des Evêques , & de faire ferment , conjointement avec *Bertrade* , de n'avoir jamais ensemble aucun com-

merce criminel , & de ne se voir qu'en présence de témoins , & non suspects ; cela , je crois , ne se feroit pas aujourd'hui , en 1771.

Quoique nos Loix positives ne soient pas favorables aux Bâtards , je pense , en consultant la nature , que dans toute succession , de quelque genre qu'elle soit , qui suit l'ordre du sang , nul étranger à ce sang ne devrait leur être préféré , au défaut des légitimes.

Dépôts.

Il n'y a pas un siècle que les Secrétaires d'Etat restoient en possession de tous les papiers de leurs départemens ; les Généraux d'Armées & nos Ministres dans les Cours étrangères , de leurs instructions , & de toutes les pièces concernant leurs opérations ; de sorte qu'à leur mort , les pièces les plus importantes du Gouvernement passaient sou-

vent dans des mains étrangères, & quelquefois dangereuses.

Louvois, pour arrêter cet abus, établit le Dépôt des *Invalides* pour la guerre. *Croissy* en fit ordonner un pour les Affaires étrangères, que *Torci* perfectionna en 1710, & que *Pontchartrain* imita pour la Marine.

A la mort de tous ceux qui ont eu part aux affaires du Gouvernement, on examine les papiers qui y sont relatifs, & ils sont remis aux Dépôts auxquels ils appartiennent.

Louis XIV.

Ce Monarque, si adoré vivant, fut presque abandonné dans sa dernière maladie, dès qu'elle fut jugée mortelle. Le Père *le Tellier* même le livra au Curé, lorsque ce Jésuite n'eut plus rien à prétendre pour lui & sa Société, après s'être fait nommer Confesseur &

Sous-Précepteur du Roi futur. Il est vrai que *Louis XIV* avoit refusé de nommer aux Bénéfices vacans , sur la liste que *le Tellier* le pressoit de signer avant sa mort.

Te Deum.

Le Duc *de Chartres* , fils du Régent , le Duc *de Bourbon* & la Princesse *de Condé* , ayant eu la petite vérole en 1716 , à leur convalescence les Officiers & Domestiques de ces Princes firent chanter un *Te Deum* dans leurs Paroisses ; ce qui ne s'étoit jamais fait que pour des Rois & des Reines , & rarement pour des Enfans de France. Il y en aura bientôt pour le gros lot.

Duc d'Orléans , Régent.

Le Testament de *Louis XIV* n'étoit pas si irrégulier que le Duc *d'Orléans* le prétendoit. Il étoit très-sage de ne pas confier à l'héritier présomptif de la Cou-

ronne, la tutelle d'un jeune Roi. La Régence doit être déferée à celui qui a intérêt à la conservation de l'Etat, & la tutelle à celui, celle, ou ceux qui ont intérêt à la conservation du Prince. Pour me renfermer dans un exemple domestique, sans en rapporter des Etats étrangers à la France ; *Charles V*, dit *le Sage*, donna, par son testament, la Régence au Duc *d'Anjou*, aîné de ses freres, & la tutelle à la Reine, aux Ducs *de Bourgogne & de Bourbon*, ordonnant que, si la Reine se remarioit, elle fût dépouillée de la tutelle. Il établit aussi un Conseil de Régence, composé de plusieurs personnes : il chargea son Chambellan, *Bureau de la Riviere*, de demeurer toujours auprès du jeune Roi, & le rendit dépositaire des joyaux, vaisselle, monnoie & meubles.

Charles VI fit un testament à peu près pareil, au mois de Janvier 1392, plusieurs années avant sa démence.

Crime de Lèze-Majesté.

L'Historien *de Thou*, liv. 44, p. 247 du tome cinquieme, en parlant de la conspiration du Chartreux *Pierre Oyn*, par *Ladesma*, Agent de *Philippe II*, Roi d'Espagne, en 1557, dit positivement : » que celui qui, ayant connoissance » d'une conspiration contre le Roi & » l'Etat, ne l'a pas révélée, *en est coupable* ». Ainsi, l'Historien fournissoit lui-même un titre contre son fils, indépendamment de la Loi de *Louis XI*.

Madame de Montespan.

La Marquise *de Montespan*, dans tout le temps de ses amours avec *Louis XIV*, eut toujours une dévotion à l'*Italienne*; c'est-à-dire qu'elle observoit tous les jours de jeûne & d'abstinence de l'Eglise, quoiqu'elle aimât la bonne chère, & donnoit de certaines heures à la Prière. Quand elle se fût déterminée à quitter la Cour,

elle écrivit à son mari la lettre la plus foudroyante , en lui offrant de retourner auprès de lui , ou de se retirer dans une de ses terres qu'il lui prescrirait. Sur le refus de son mari , elle se retira à *Saint-Joseph* , rue *St-Dominique* , où elle se livra aux plus grandes austérités ; jeûnes , prières , haïres , cilices , faisant des aumônes abondantes , & travaillant même de ses mains pour les pauvres : elle faisoit quelques voyages aux *Eaux de Bourbon* pour sa santé ; elle y mourut en 1707 : & , comme si elle eût prévu sa mort , elle paya , avant son départ , deux années de pension qu'elle faisoit , & doubla ses autres aumônes.

Le Comte de Gramont.

Le Comte *de Gramont* , dont les Mémoires ont été écrits par *Antoine Hamilton* son beau-frère , étoit un *Roué* de la première classe , avec beaucoup d'esprit & très-mordant. Il étoit redouté

des Ministres même, parce qu'il amusoit le Roi. Il étoit frère de père du Maréchal de *Gramont*. Sa mère étoit sœur du Comte de *Boutteville*, décapité pour duel en 1628. Il mourut à 86 ans.

Ce fut lui-même qui vendit 1500 liv. le manuscrit où il étoit si clairement traité de fripon. *Fontenelle*, Censeur de l'ouvrage, refusoit de l'approuver par égard pour le Comte. Celui-ci s'en plaignit au Chancelier, à qui *Fontenelle* dit les raisons de son refus d'approbation. Le Comte de *Gramont* moins délicat, & ne voulant pas perdre les 1500 l., fit ca *Fontenelle* d'approuver pour l'impression. N. B. Je tiens le fait de *Fontenelle* même.

La Comtesse de *Gramont* étoit une femme du plus grand air, de beaucoup d'esprit & de vertu, & fort considérée de *Louis XIV.*

Honneurs.

L'Evêque de *Fréjus*, depuis Cardinal de *Fleury*, est le premier ecclésiastique, non Pair, qui ait monté dans les carrosses du Roi; ce fut en 1717. *Saumery*, sous-Gouverneur, y monta aussi. Le Régent dit à *Fleury* : » qu'il lui accordoit cet honneur personnellement, » & non comme précepteur, ni comme » Prêlat » : ce qui étoit encore plus flatteur.

Il n'y a, parmi les ecclésiastiques, que les Cardinaux, les Prélats Pairs, ou ceux qui ont rang de Prince étranger, qui puissent monter dans les carrosses du Roi & manger avec lui. *Fleury* eut la préséance sur *Saumery*. Jamais *Fénelon*, soutenu de sa naissance & de son mérite, n'a eu cet honneur.

Le Connétable *Anne de Montmorency* est le premier Pair qui soit entré à cheval dans la cour intérieure du Roi, & en
 soit

soit sorti de même. Les autres Pairs & les Officiers de la Couronne en usèrent bientôt ainsi. L'Evêque de *Beauvais*, (*Potier*) fut le premier des Ecclésiastiques qui dans la minorité de *Louis XIV* entra en carrosse dans la Cour du Roi. Les carrosses avoient depuis quelques années succédé aux hacquenées, c'est-à-dire, depuis que *Catherine de Médicis* s'étoit cassée la jambe en tombant de cheval.

Ducs & Pairs & Grands d'Espagne.

Le Connétable de *Montmorenci* est le premier Duc qui, n'ayant qu'un Duché, ait eu la permission de le céder à son fils, décapité à *Toulouse* en 1632.

Les Lettres d'érection de la Pairie d'*Uzès*, portent la clause de réversion à la Couronne, faute d'hoirs mâles.

En Espagne, un père ne peut céder la Grandesse à son fils, comme un Duc en France cède son Duché en conser-

vant les honneurs. Il y en a cependant deux exemples pour deux François Grands d'Espagne ; encore y a-t-il eu de la supercherie. Le Maréchal de *Teffé* commença par en demander la permission à *Louis XIV*. Ce Prince, qui crut que les usages d'Espagne étoient pareils à ceux de France, l'accorda ; & le Maréchal la demanda ensuite en Espagne au nom de *Louis XIV*.

Ce premier exemple servit au Duc de *Nevers*, mort en 1759, pour obtenir la cession de la Grandesse de son beau-père *Spinola*.

Il est indifférent en Espagne d'avoir une ou plusieurs Grandesses, pour la préséance. Le Duc de *Medina Celi* en avoit réuni dix-sept sans en retirer aucun avantage sur les autres : ils roulent tous ensemble. La Grandesse éclipsant toutes les autres dignités, un *Grand* ne préfère point le titre de Duc à celui de Marquis, quand il a l'un & l'autre. Le

Duc d'*Escalone* se faisoit nommer le Marquis de *Villena*. Il y a des Grandesses limitées à un nombre de générations. Celle du Duc de *Giovenazzo*, père du Prince de *Cellamare*, ambassadeur d'Espagne en France pendant la Régence du Duc d'*Orléans*, étoit pour trois générations. Le père du Duc étoit d'abord Médecin à *Gènes* & vécut à *Naples* où il fit une grande fortune dans le commerce. La Grandesse passe aux filles, qui la communiquent à leurs maris.

Autrefois les Ducs & Pairs de France traitoient en égalité avec les Electeurs. Le Secrétaire d'Etat de *Lyonne* en donna de la part du Roi l'ordre au Duc de *Rohan-Chabot*, simple voyageur. Le Duc de *Chevreuse* étant allé chez l'Electeur Palatin, celui-ci feignit une incommodité, & garda le lit pour ne pas donner la main au Duc, qui la prit toujours sur le Prince Electoral.

Le Duc de Savoye , *Victor Amédée* , ayant eu l'honneur de marier une de ses filles au Duc de *Bourgogne* , le Roi ordonna aux Ducs de le traiter de *Monseigneur* ; ce qui s'étendit aux Electeurs , comme précédans le Duc de Savoye .

Toison d'Or.

Les Chevaliers de la Toison d'Or ne gardent entr'eux d'autre préséance que celle de la date de leur réception. *Philippe V* est le premier qui l'ait donnée aux Infants , encore demanda-t-il l'agrément du Chapitre. On ne fait point de preuves de noblesse pour la Toison , on la suppose si reconnue , qu'elle n'a pas besoin d'être prouvée. Si cela est vrai pour les Espagnols , cela est fort différent pour ceux à qui l'on envoie la Toison en France. Il y en a eu qui auroient été bien embarrassés de fournir les plus foibles preuves , quoique d'ailleurs gens de mérite : témoin *Ducasse* ,

brave marin , fils d'un Marchand de *Bayonne* ; *Buy* , fils d'un Marchand de Vin de *Besançon* , &c.

Cadenat.

Le Cardinal d'*Estrées*, mort en 1714 , ayant cédé son Evêché de *Laon* à son neveu en 1681 , prit un Brévet de conservation des honneurs de la Pairie , quoique son titre de Cardinal les lui donnât au-delà. Le jour de la réception de ce neveu au Parlement , le Cardinal donna un repas à trois Princes du Sang & aux Pairs qui s'étoient trouvés à la réception. L'Evêque de *Noyon* (*Clermont-Tonnerre*) apperçut en se mettant à table , trois Cadenats que les Princes avoient fait apporter , & les fit ôter , en disant : » Il est plus aisé d'en ôter trois , » que d'en trouver sur le champ le nombre qu'il en faudroit pour tout ce que » nous sommes ici de Pairs «. Les Princes prirent le parti d'en rire.

En 1746, aux Etats de Bretagne, M. le Duc de *Penthièvre* avoit toujours son cademat à table, en présence du Duc de *Rohan*, Président de la Noblesse. Je connois tels Ducs & Pairs qui auroient plutôt fait faire un cademat de bois, faute d'autres, que de souffrir ou de ne point partager cette distinction.

Honneurs en Sorbonne.

L'usage en Sorbonne est que les Abbés Princes étrangers, en soutenant des Thèses, soient gantés & couverts. Le premier qui ait eu cette distinction, a été l'Abbé de *Bouillon*, né en 1643, & Cardinal en 1663.

Péréfixe, Archevêque de Paris, Proviseur de Sorbonne, procura ces honneurs à l'Abbé de *Bouillon*, qu'il aimoit comme son fils. Les Argumentans, & même le Président, le traitèrent de *Séréniissime* (*Serenissime Princeps*).

L'Abbé de *Ventadour*, Évêque de *Straßbourg*, & tous les Abbés de *Rohan*, jouissent des mêmes honneurs.

Étiquette.

Au Service du Prince de *Conti*, à *Saint-André-des-Arcs*, en 1709, les Ducs de *Luxembourg* (*Montmorenci*) & de *la Roche-Guyon* (*la Rochefoucauld*) ne voyant de fauteuils que ceux des Princes du Sang, alloient se retirer, lorsqu'on leur en fit apporter.

Les Évêques se prétendant assemblés, en demandèrent aussi; mais on les leur refusa. Quelques-uns se retirèrent, & d'autres restèrent.

Au Service du Prince de *Condé*, à *Notre-Dame*, en 1709, le Cardinal de *Noailles*, qui officia, sortit à l'Oraison Funèbre, parce que l'Orateur (le Père *Gaillard*, Jésuite) devoit adresser la parole à *M. le Duc*, fils du Prince défunt.

A l'occasion de la Maison de *Condé*, j'observerai qu'elle n'avoit que douze mille livres de rente avant le mariage du Prince *de Condé* avec la fille du Connétable *de Montmorenci*.

Les Fils ou Petits-Fils de France étoient les seuls hommes qui mangeassent avec *Louis XIV*; les Princes du Sang n'y mangeoient qu'au Festin de leurs noces.

Il n'en étoit pas ainsi à l'armée : ceux qui, par leur naissance, pouvoient être admis à cet honneur, se faisoient inscrire sur la liste des Premiers Gentilshommes de la Chambre, & le Roi choisissoit. Les grades militaires, autres que celui de Maréchal de France, n'étoient pas des titres pour être admis. Aucun Ecclésiastique, excepté les Cardinaux & les Prélats Pairs, ne mangeoient avec le Roi; il n'y a eu que l'Abbé de *Grancey* qui ait eu cet honneur à l'armée, où il s'exposoit comme un Grenadier, pour

confesser les blessés sur le champ de bataille. Il fut enfin tué à la bataille de *Turin*. On dit à ce sujet , à la Cour , où la vertu même est un sujet de plaisanterie bonne ou mauvaise : » que l'Abbé de » *Grancey* étoit mort de joie d'avoir » été tué d'un coup de canon «.

Dans ce tems-là on étoit toujours couvert à table : c'eût été un air de familiarité d'en user autrement. Le Dauphin même y gardoit son chapeau devant le Roi , qui seul quittoit le sien.

La différence qu'il y a entre le banquet & le festin royal , c'est que les Princes sont en habit de cérémonie au banquet avec les marques de leurs dignités & la couronne sur la tête. Il n'a lieu qu'au sacre du Roi.

Deuil défendu.

On ne prit point à la Cour le deuil de *Guillaume III*, Roi d'Angleterre , mort en 1702 ; & le Roi défendit de le prendre

même aux *Bouillon* & aux *la Trémouille*, parens & fortis d'une fille du fameux Prince d'*Orange*, fondateur de la République de Hollande.

Hervé, Évêque de Gap.

Hervé, nommé Evêque par ses Missions & la sainteté de sa vie, se livra à la plus scandaleuse, à 50 ans. Le Cardinal *le Camus* lui en faisant des reproches : » Vous finissez comme j'ai commencé, dit l'Évêque, & aussi je finis » comme vous avez commencé, bien » fâché de ne m'en être pas avisé » plutôt « !

Le scandale de son libertinage devint si public, que le Roi l'exila dans un couvent. Il ne vouloit pas se démettre de son évêché ; & le Roi voulant éviter l'éclat d'un Concile Provincial, qui auroit sûrement déposé cet Evêque, en obtint enfin sa démission, moyennant l'Abbaye de la *Domerie d'Aubrac*, de

vingt mille livres de revenu , avec lesquelles *Hervé* continua le même train de vie à Paris , jusqu'à ce que la vieillesse & l'impuissance totale le remirent dans la dévotion.

Charpin, Évêque de Limoges.

Charpin de Genetin écrivit une lettre si apostolique à *Louis XIV* , sur la misère des peuples , que ce Prince en fut peiné au point d'en être malade. *Madame de Maintenon* fit écrire là-dessus à l'Évêque par un Secrétaire d'État , à qui ce Prélat répondit si hautement , que *Madame de Maintenon* crut lui imposer en lui écrivant elle-même. Mais elle en reçut une réponse qui ne l'engagea point à répliquer.

L'Impératrice Reine de Hongrie.

L'Impératrice Reine de Hongrie est certainement une femme d'un grand sens & de beaucoup de vertu. Mais sa

dévotion l'a fait quelquefois descendre dans des espèces de scrupules que la délicatesse de son zèle lui persuade sans doute n'être pas au-dessous d'elle. Vou-
lant un jour faire une réprimande au Prince *Caunitz*, sur ce qu'il avoit une maîtresse : » Votre Majesté, lui dit-il, » trouve-t-elle que j'administre mal ses » affaires ? Non, répondit-elle, elles » font en très-bonnes mains. Eh bien, » Madame, voilà tout ce qui doit occu- » per Votre Majesté, à mon égard, le » reste est indigne de son attention «.

Aulide & Colchos.

Le savant M. *Huet* est le premier qui ait remarqué dans ses *Notes sur Manilius*, liv. V, v. 34, l'erreur des auteurs qui, du nom de la ville d'*Aulis*, port de *Béotie*, ont fait un pays, l'*Aulide*; & du pays de *Colchis*, la *Colchide*, aujourd'hui *Mingrelie*, une ville de *Colchos*, qui n'a jamais existé.

Fagon.

Fagon, premier Médecin de *Louis XIV*, en ayant obtenu l'expectative de la première place d'Intendant des Finances pour son fils, celle de *Poullétier* vauqua en 1711. *Fagon*, à qui le Roi l'offrit, déclara nettement qu'il ne vouloit point en priver le fils du défunt, & qu'il aimoit mieux que le sien n'en eût jamais. Celle de *du Buiffon* ayant vauqué en 1714, elle fut donnée au fils de *Fagon*. Le frère de celui-ci fut d'abord Evêque de *Lombes*, & succéda à *Dom Côme*, Feuillant, en 1711. Il passa depuis à *Vannes*, où il donnoit tant qu'on vouloit des dispenses pour mariage entre cousins-germains, que le Parlement de *Rennes* jugea toujours très-bonnes.

Etiquette d'Espagne.

Le Prince des *Asturies* n'écrit point aux Rois, attendu qu'il ne veut pas

donner de titre supérieur à celui qui lui feroit rendu , (Majesté) pour ne recevoir que l'Altesse. Cependant la Cour d'Espagne voulut bien, à l'occasion du mariage de Madame de France avec l'Infant *Don Philippe* en 1739 , que le Prince des *Asturies* donnât de la Majesté dans ses lettres confidentielles. L'Espagne croit se relâcher beaucoup , quand elle consent à une étiquette égale entre le Dauphin & le Prince des *Asturies*.

Atrocité singulière.

En 1712, *Harlay*, Comte d'*Oxford*, Grand-Trésorier d'Angleterre, reçut une boîte, dans laquelle il y avoit deux pistolets qui partirent à l'ouverture, mais sans accident. Dans la même année, le Marquis de *Valbelle*, père de l'Evêque de *S. Omer*, reçut de *Gênes* une pareille boîte, & eut un œil crevé par l'explosion de la poudre dont la boîte étoit pleine & qu'un pistolet enflamma.

On voit par-là , que ce qui est arrivé à Lyon , il y a quelques années , n'est pas sans exemple.

Saumeri à Rome.

Le Chevalier de *Saumeri* passant à Rome, alla aussi-tôt saluer le Pape *Innocent XII* ; de-là à *S. Pierre* ; & dès la porte : » n'est-ce que cela ? « dit-il , & partit aussi-tôt, sans coucher à Rome.

Saumeri auroit pu prendre pour sa devise : *Nil admirari.*

L'Empereur Léopold.

Léopold , mort en 1705 , aimoit passionnément la musique , & même en composoit d'agréable , telle que le menuet parodié , *Quel caprice.* Étant prêt à mourir , après avoir fait ses dernières prières avec son confesseur , il fit venir sa musique & expira au milieu du concert.

Avocat Général.

M. de *Vergès*, Avocat Général au Parlement de Paris, étoit un homme assez instruit, mais qui par timidité ne pouvoit pas dire deux mots de suite. Ce qui faisoit dire : » qu'il ne lui manquoit » que la parole. «

Honneurs à la Cour.

On appelle *honneurs à la Cour*, la chemise, & lorsque le Roi est habillé, les mouchoirs, boîtes & autres choses pareilles qui se présentent sur une soucoupe. Lorsque les fils ou petits-fils de France se trouvent au lever, le Grand-Chambellan, & en son absence le premier Gentilhomme de la Chambre, les leurs présentent pour les donner au Roi. S'il ne s'y trouve que des Princes du Sang, les honneurs ne leur sont présentés que par le premier Valet-de-Chambre. Il en est ainsi de la serviette aux repas.

La Porte, la Meilleraie, Mazarin.

Le Duc de *Mazarin*, si sottement dévot, mari de la belle *Hortense*, si célébrée par *Saint-Evrémond*, étoit *la Porte* en son nom. Le premier connu de ce nom étoit un Avocat célèbre, qui maria sa fille avec *Dupleffis Richelieu*, Capitaine des Gardes du-Corps & Grand Prevôt de l'Hôtel, mort en 1550. Le Cardinal de *Richelieu* étoit son fils. *La Porte* rendit de si grands services à l'Ordre de *Malte*, dont il étoit Avocat, que son second fils en fut fait Commandeur.

L'Avocat *la Porte* avoit un Clerc nommé *Bouthillier*, qui fut Avocat aux Conseils, & à qui *la Porte* recommanda en mourant ses petits-fils. *Richelieu*, le Cardinal, fut donc élevé chez *Bouthillier*.

On prétendoit que *Chavigni*, fils de *Bouthillier*, appartenoit un peu au Car-

dinal. *Barbin*, Procureur du Roi de *Melun*, & depuis Contrôleur Général, ami de *Bouthillier*, connu chez lui l'Abbé de *Richelieu*, & le lia avec la *Galigai*, Maréchale d'*Ancre*, qui commença la fortune de l'Abbé en le faisant connoître de la Reine mère, Marie de Médicis. Le Maréchal de *la Meilleraye* étoit petit-fils de l'Avocat *la Porte*.

Manière d'opiner aux Lits de Justice.

Les Princes, les Pairs & les Officiers de la Couronne, opinent assis & couverts aux lits de Justice. Le Chancelier met un genou en terre pour prendre l'ordre du Roi; mais comme Officier de la Couronne, il parle, opine & prononce assis & couvert. Les autres Magistrats, lorsqu'ils ont à parler, mettent d'abord un genou en terre, & le Chancelier leur ordonne, de la part du Roi, de se relever. Ils parlent ensuite, un genou sur le banc, & le remettent en terre en concluant.

Somelier du Roi d'Espagne.

Le Somelier du Corps en Espagne, répond au grand Chambellan en France, mais avec plus d'autorité sur les Gentilshommes de la Chambre, qui prêtent serment entre ses mains. Il donne le bassin au Roi, le retire & essuye son maître. Le Chambellan en France ne fait que la première partie de ce service.

Le Comte de Bénévent (*Pimentel*) Somelier du Corps, voyoit avec chagrin & se plaignit de ce que *Philippe V* alloit à sa garde-robe pour le priver de toute l'étendue du service ; quoique *Philippe V* ne le fit que par égard pour un homme si considérable.

Bénévent mourut en 1705.

O R D R E D U S A I N T - E S P R I T .

Duc de Nevers.

Anciennement lorsque le Roi tenoit Chapitre, tous les Chevaliers étoient

assis & couverts comme lui , & les Officiers de l'Ordre , à l'exception du Chancelier , restoient au bas bout de la table , debouts & découverts. *Louis XIV* , pour épargner ce dégoût à ses Ministres, Officiers de l'Ordre , introduisit l'usage de tenir le Chapitre debout & découvert.

Quoique les Statuts fixent l'âge des Gentilshommes à trente-cinq ans pour recevoir l'Ordre , le Roi en donne quelquefois dispense ; & il y en a une de droit pour celui qui porte la queue du manteau du Roi le jour du sacre.

Ce fut à ce titre que le Duc de *Nevers* , ayeul du Duc de *Nivernois* d'aujourd'hui (1771) eut l'Ordre à vingt ans , en 1661.

Ce Duc de *Nevers* avoit beaucoup d'esprit & de lettres. Tout le monde fait l'affaire des Sonnets sur la Tragédie de *Phédre* , qui réussit fort mal pour *Racine* & *Boileau*. Il avoit épousé une *Dame* , la plus belle femme de son

temps, & qui l'étoit encore à 60 ans lorsqu'elle mourut en 1715. M. le Prince, fils du *Grand Condé*, en étant amoureux, voulut lui donner une fête superbe, & trouva plaisant d'en faire faire les vers* par le mari. Celui-ci l'ayant découvert ou deviné, fit les vers, que le Prince trouva excellens, laissa faire les plus grands préparatifs ; & la veille de la fête, partit pour Rome avec sa femme.

La Maréchale de Retz.

La Maréchale de *Retz*, Dame d'honneur de *Catherine de Médicis*, étoit en son nom *Clermont-Tonnerre*, & veuve du fils du Maréchal d'*Annebault*, lorsqu'elle épousa le Maréchal de *Retz-Gondi*.

Les Ambassadeurs de Pologne étant venus annoncer au Duc d'*Anjou*, depuis *Henri III*, son élection en Pologne, la Maréchale de *Retz* fut seule,

au milieu de tous les hommes de la Cour, en état de répondre en latin aux Ambassadeurs, qui haranguèrent en cette langue.

La Marquise de Guercheville.

Antoinette de Pons, Marquise de *Guercheville*, femme de *Charles Duplessis*, seigneur de *Liancourt*, ne voulut jamais porter le nom de son mari, pour n'être pas confondue (disoit-elle) avec la Catin du roi *Henri IV*, *Gabrielle d'Estrées*, qui se nommoit alors Madame de *Liancourt*. *Henri IV*, ayant voulu prendre quelques privautés avec elle, encore fille, en fut hautement refusé. » Si je ne suis pas d'assez bonne » maison, dit-elle, pour être votre » femme, j'en suis de trop bonne pour » être votre maîtresse. « *Henri* s'en souvint lorsqu'il épousa *Marie de Médicis*, dont il fit Dame d'Honneur la Marquise de *Guercheville*. » Puisque vous êtes

» Dame d'honneur , lui dit-il , vous le
» ferez de ma femme. «

Le Seigneur de *Liancourt* , son mari , fut premier Écuyer , sous *Charles IX* & *Henri III* , qui rendit cette charge indépendante du Grand Écuyer , le Duc de *Bellegarde* ; ce qui subsiste encore aujourd'hui. Les *Liancourt* sont fondus dans la Maison de *la Rochefoucauld*.

La Marquise de *Guercheville* introduisit l'Abbé , depuis Cardinal de *Richelieu* , auprès de *Marie de Médicis* , & commença sa fortune. Elle avoit été charmée de ses sermons. Mais la réputation du Cardinal de *Richelieu* pour la Chaire n'est pas venue jusqu'à nous.

Quatrains de Pibrac.

Du Cange prétendoit que *Pibrac* , qui étoit Chancelier de *Henri III* , lorsqu'étant Duc d'*Anjou* , il fut élu Roi de Pologne , espéroit être Chancelier de France , au retour de *Henri III* , &

ne l'ayant pas été, il fit, de dépit, ses Quatrains, comme une fatyre des vices & des désordres du Royaume.

D'autres pensent, au contraire, que les Quatrains sont antérieurs à l'élection de *Henri*, & que le cinquante-troisième Quatrain : *Je hais ces mots de puissance absolue*, &c. empêchèrent *Henri* de faire *Pibrac* Chancelier. V. *Niceron*, tom. 24, p. 353 & suiv.

Confesseur de l'Abbé de Longuerue.

L'Abbé de *Longuerue* étant à son Abbaye du *Jard*, les Religieux lui demandèrent un jour quel étoit son Confesseur? » Quand vous m'aurez dit, répondit l'Abbé, quel étoit celui de » *Saint Augustin*, je vous nommerai » le mien. «

Ce qui paroît en effet prouver que la Confession auriculaire de *St. Augustin*, qui entre dans le plus grand détail des circonstances de la mort de *Sainte Monique*,

nique, sa mère, ne dit pas un mot de Confession. Voyez les Confessions, l. 10, Chap. 11.

Politique.

Toutes les négociations que j'ai lues ne m'ont pas donné une grande idée de la Politique. Les hommes ne me paroissent jamais plus petits que dans les grandes affaires. J'y vois un amas de finesse sans objet, un intérêt vague & non déterminé. Les Rois, croyant avec raison, le mensonge contraire à leur dignité, chargent de cette fonction leurs Ministres. Je ne suis pas étonné de la fausseté des petites Puissances à l'égard des grandes : c'est souvent l'effet de la foiblesse. Ce qu'on regarde comme variation & inconstance, est communément la nécessité d'obéir aux circonstances particulières. A l'égard des grandes Puissances, leur vraie Politique devrait être la bonne-foi.

Jugemens & Exécutions.

Le 7 Mai 1743, un nommé *Volteface*, de la Compagnie de *Raffiat*, fut rompu vif. La nuit qui précéda son exécution, il entendit de son cachot une voix qui lui promettoit huit Messes, s'il ne révéloit à la Question aucun de ses Complices encore vivans. Il le promit, & ne parla que de ceux qui avoient déjà été exécutés. Lorsqu'il fut au pied de l'échaffaut, un petit garçon vint lui remettre la quittance de huit Messes, certifiée par *Vautraux*, un des Juges.

Le Principal du Collège de *Montaigu*, nommé *Germain*, ayant voulu faire fouëtter un Écolier, nommé *Pilleron*; le jeune homme tira son couteau, & menaça de tuer quiconque oseroit l'approcher. Le Principal fit venir un Portefaix vigoureux, qui, bravant la menace de l'Écolier, voulut le saisir; mais il

fut à l'instant frappé de deux coups de couteau précipités, & tomba mort, *Nota*, que l'Écolier avoit demandé qu'on le laifsât fortir. Par Sentence rendue à l'Audience Criminelle, le mineur *Pilleron* fut condamné en 1200 l. de dommages & intérêts, par forme de réparation civile envers la veuve *Boucher*. Enjoint audit *Pilleron* d'être à l'avenir, en quelqu'état qu'il se trouvât, soumis & docile à ses Supérieurs. Enjoint pareillement à tous Écoliers de porter respect & obéissance à leurs Maîtres, avec défenses d'user de violences & de voies de fait envers les personnes préposées par leurs Maîtres pour les corriger, à peine d'être poursuivis extraordinairement, & punis de peines corporelles. Cette Sentence fut rendue le 29 Mars 1760.

Le Principal fut destitué, & méritoit pis.

On n'a point mis dans le Jugement

qu'il fut condamné, conjointement avec l'Écolier, aux dépens de l'Instance. Il n'y est pas même nommé, par égard pour l'Université, qui intervint assez mal-à-propos.

Le 2 Août 1765, Jugement du Lieutenant-Général de Robe-Courte, qui condamne au carcan, à la marque & à trois ans de galères, un Mendiant contrefaisant le muet.

Le 8 Août 1765, *Marie Giroux*, Domestique, fut pendue, pour avoir séduit le fils de la maison, âgé de dix ans, & l'avoir infecté du mal vénérien.

A *Tours*, au Procès du Père *Bourgoin*, Prieur des *Jacobins*, qui fut écartelé, comme le plus criminel complice de *Jacques Clément*, *Hurault de l'Hôpital*, qui fut depuis Archevêque d'*Aix*, & l'un des Juges de *Bourgoin*, opina que dorénavant, en horreur de cet Ordre, il falloit que le Bourreau fût vêtu eu *Jacobin*.

Quelques Exécutions d'éclat.

N. B. Celles des *Enguerrand de Margny*, *Desbrosses*, *la Guette*, *Semblançai*, sont si connues, que nous avons cru devoir les supprimer dans cet extrait. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques-autres, dont les circonstances particulières nous ont paru moins répandues, & dès-là plus intéressantes.

Jean de Montaigu, fils d'un bourgeois de Paris, devenu Sur-Intendant des Finances, & Grand-Maître de la Maison du Roi, sous *Charles VI*, avoit fait deux de ses frères, l'un Archevêque de *Sens*, & l'autre Archevêque de Paris; avoit marié son fils avec la fille du Connétable d'*Albret*, & ses deux filles à deux des plus grands Seigneurs du Royaume, le Comte *Braine*, & le Sire de *Craon*. La tête tourna, comme de coutume, à *Montaigu*, lui fit faire des actions injustes ou insolentes, & vraisemblable-

ment de l'une & l'autre espèce. Ses ennemis, à la tête desquels étoient le Duc de *Bourgogne* & le Roi de *Navarre*, profitant d'un accès de démence du Roi, firent arrêter *Montaigu*, & instruire son procès par des Commissaires du Parlement, mais pourtant des *Commissaires* qui lui firent trancher la tête *aux Halles*, le Mercredi 17 Octobre 1409. Son corps fut attaché à un pillier de *Montfaucon*, & sa tête plantée sur un épieu. Il avoua à la question tout ce qu'on voulut, & convint à la mort de quelques déprédations dans les Finances. Son corps resta jusqu'au 28 Septembre 1412, suspendu dans un sac de cuir, rempli d'aromates, & gardé par des Prêtres logés & entretenus dans une maison près du gibet, & qui se relayoient afin qu'il y eût toujours un d'eux jour & nuit en prières autour du corps. Enfin son fils, le Vidame de *Laonnois*, fit réhabiliter la mémoire de son père. Les *Célestins*, à qui *Montaigu*

avoit fait du bien , vinrent en procession , prendre le corps , lui firent un Service solennel , & le transportèrent dans leur couvent de *Marcouffy* , qu'il avoit fondé , & où l'on voit encore son tombeau.

Il ne faut pas oublier , pour l'honneur des *Célestins* , & sur-tout l'instruction des Princes , que *François I* , passant à *Marcouffy* , voulut railler les Moines sur le genre de mort de leur Fondateur. » Il ne fut pas jugé par la Justice , » lui dit un Religieux. — » Eh par qui » donc ? — Par des Commissaires. » On dit que le Roi , frappé de cette réponse , mit la main sur l'Autel , & jura de ne faire jamais juger d'Accusés par des Commissaires.

Jean Doyac , élevé de la boue aux honneurs dûs au mérite , & que la bassesse & l'intrigue usurpent , Gouverneur d'*Auvergne* , abhorré du peuple & jaloufé des Grands , qui croyoient avoir

le Privilège exclusif des honneurs ; reconnu complice de plusieurs faits & gestes d'*Olivier Le Dain*, fut fouetté par les rues de Paris, y eut une oreille coupée, emporta l'autre à *Montferrand*, en *Auvergne*, lieu de sa naissance, où il avoit été si insolent, & où on lui coupa celle qui lui restoit, après la même fustigation qu'à Paris. On ne voit plus de ces choses-là dans notre siècle éclairé & poli ; ce qui a fait dire au Père *Daniel*, en parlant de la Surintendance ou Contrôle des Finances, à l'occasion de *Montaigu* : » Poste toujours si ambitieux, & jusqu'alors si dangereux !

Il a conservé de nos jours sa première épithète, & perdu la seconde.

Le Président *Genti* fut pendu à *Montfaucon* le 4 Mai 1542, pour tous les faits dont un Magistrat trop avide & inique peut être coupable. Il avoit été un des Juges de *Semblançai*, & nommé par le Chancelier *Duprat*, autre

scélérat, qui se récuſa dans le procès.

L'an 1373, *Jourdan de l'Isle* fut pendu & étranglé au Gibet de Paris, le ſeptième jour de Mai. Il avoit épouſé la mère du Pape. *Vide Gilles Corrozet, p. 119, verſo.*

Environ ce temps, *Pierre Remy*, Tréſorier de France, & Gouverneur du Royaume, né de bas lieu, fit faire de neuf le gibet de *Montfaucon*, près Paris, en une des pierres duquel, au principal pillier, fut entaillé ce qui ſuit :

En ce gibet ici emmy,
Sera pendu *Pierre Remy*.

La Prophétie fut vérifiée ; car il y fut pendu, pour les larcins par lui commis ſur les deniers du Roi, au temps de *Philippe de Valois*. *Idem.*

L'an 1408, Meſſire *Guillaume de Tignoville*, Prévôt de Paris, fit pendre deux Écoliers, homicides d'un méchant homme ; ſur quoi l'Univerſité de Paris

le pourchassa tellement , qu'il fut condamné à faire dépendre du gibet les deux corps morts , les baïser en la bouche , & les faire porter en l'Église des *Mathurins* , le Conducteur du chariot étant vêtu d'un surplis de Prêtre , & lui (Prévôt) étant sur le cheval. *Idem* , pag. 130.

Montfaucon..

Toutes les Exécutions se faisoient à *Montfaucon* , avant qu'il fût permis de les faire dans les Villes. Les Patiens y alloient à pied : on faisoit une pose d'environ une demie heure dans la cour des *Filles-Dieu* , où on mettoit sur une table du pain & du vin , dont le Patient pouvoit user. Ce fut le 12 Février 1336 , qu'on accorda des Confesseurs aux Condamnés , à la sollicitation de *Philippe de Mézières* , Précepteur de *Charles VI* , & de *Pierre de Craon* , qui fit ériger une Croix près du gibet ,

où les Patiens se confessoient. Les Cordeliers étoient gagés pour cette fonction.

Étimologie du mot Bourreau.

Les *Olim* du Parlement de Paris, registres formés par *Jean de Montluc*, Greffier pour les premiers temps, disent, fol. 172-174, vol. 2, que le nom de Bourreau vient de celui de *Borel*, qui étoit un Clerc possédant un Fief, à la charge de faire pendre les voleurs du canton : *Par servilium tale, quod faciebat suspendere latrones in fundo de Bellecombo.*

Courcillon.

Courcillon, fils du Marquis de *Dangeau*, étoit fort pressé par son père & sa mère de se confesser, avant qu'on lui coupât la cuisse, pour une blessure reçue à la bataille de *Malplaquet*. *Courcillon*, pour s'en débarrasser, demanda le Père *Latour*, Général de l'*Oratoire*,

F vj



& cité comme un grand Janfénifte. Le père & la mère (ainfi qu'il l'avoit prévu) trop Courtifans pour procurer un Confefleur fi fufpect au Roi , n'en parlèrent plus : la mère étoit pourtant tout auffi vraïment dévotte qu'on pût l'être à la Cour ; mais le Roi pardeffus tout.

Élection de l'Empereur. Charles VII, le 20 Janv. 1745, & Motifs de la guerre.

Le Cardinal *de Fleury* avoit le defir le plus fincère , à la mort de l'Empereur *Charles VI* , le 20 Octobre 1740 , d'éviter la guerre contre la Reine de Hongrie. Il prouvoit , avec raifon & justice , que le Roi , à la dernière paix , dans les préliminaires fignés à *Vienne* le 3 Octobre 1735 , ayant accepté la *Pragmatique Sanction* qui affuroit à la Reine l'indivifibilité des États de l'Empereur , la France devoit être fidelle à fes engagemens , & garantir l'exécution de la *Pragmatique*. Le Car-

dinal se laissa entraîner à faire la guerre ;
 1°. Par les sollicitations , ou plutôt les
 persécutions du Roi & de la Reine d'Es-
 pagne , & de *Madame Infante* , Fille
 aînée de France , mariée à l'Infant , le
 26 Août 1739. Rien n'étoit si vif , si
 pressant , si caressant que les lettres du
 Roi , de la Reine d'Espagne & de l'In-
 fante au Cardinal. Tous les trois en écri-
 voient au Roi pour le même objet , qui
 étoit de procurer en Italie un établisse-
 ment à l'Infant ; mais ils étoient bien
 convaincus que c'étoit particulièrement
 le Cardinal qu'il falloit gagner.

Voici quelques lettres de l'Infante ,
 qui donneront une idée suffisante des
 autres.

Après plusieurs lettres à ce sujet aux-
 quelles , le Cardinal ne répondit pas tou-
 jours ; l'Infante lui écrivit le 21 Septem-
 bre 1740 , en ces termes :

» Monsieur , je vois bien que vous
 » nous oubliez ; cependant , ce ne sera

» pas manque de vous en faire reffou-
 » venir : vous pouvez compter que je
 » ne vous laisserai pas en repos, juf-
 » qu'à ce que j'aye réuffi. Quand j'étois
 » en France , vous difiez que j'étois
 » votre favorite ; & il ne faut pas ou-
 » blier fes amis , & fur-tout moi , Mon-
 » fieur , qui étois une des perfonnes
 » qui vous aimoit le plus. A moi ,
 » l'abfence n'a pas fait le même effet
 » qu'à vous : foyez-en perfuadé. »

Huit jours après , le 28 Septembre.

» Monsieur , je vous écris encore
 » cette lettre , pour vous prier de faire
 » reffouvenir le Roi de nous , de lui
 » parler fouvent de l'attachement fans
 » bornes que j'ai pour lui , & d'être
 » perfuadé de l'obligation & tendre
 » amitié éternelle que j'aurai pour vous,
 » fi vous nous protégez dans cette oc-
 » cafion. . . . »

Dans une autre Lettre :

..... » C'est vous qui avez contribué
 » à mon mariage... Vous voudrez bien
 » me rendre parfaitement heureuse...
 » Je vous aurai une obligation éter-
 » nelle.... Soyez persuadé de la recon-
 » noissance que j'ai pour vous....

Le Roi & la Reine d'Espagne n'épar-
 gnoient pas, non plus que l'Infante, les
 sollicitations vives & les carettes au vieux
 Cardinal... « A cette heure (lui écri-
 voit-il) « c'est une belle occasion pour
 » faire avoir quelque chose à l'Infant ;
 » & je prie le Roi, mon neveu, de se
 » souvenir de sa fille en cette occasion,
 » pour que leurs enfans ayent quelque
 » chose pour se maintenir, & qu'ils ne
 » restent pas des cadets. Je remets mes
 » intérêts entre vos mains, vous assurant
 » de nouveau de l'amitié que j'ai pour
 » vous ».

« Mon Cousin, (lui mandoit la Reine)
 » Je vous prie de faire souvenir au Roi

» de France de sa fille & de son gendre.
 » Je me rapporte entièrement à vos lu-
 » mières, & je remets nos affaires entre
 » vos mains. J'attends tout de votre
 » amitié, & foyez persuadé de la
 » mienne ».

« Monsieur, (écrivait l'Infante) je
 » n'ai pas eu de réponse à la lettre que
 » je vous ai écrite; je crains que vous
 » ne m'ayez oubliée. Je vous prie de
 » vous ressouvenir de nous autant que
 » je me ressouviens de vous. Je ne fais
 » si c'est trop me flatter, mais j'en suis
 » persuadée. . . . Ce n'est pas seulement
 » pour nous, mais en cas que nous ayons
 » des enfans, qu'ils ayent un morceau
 » à manger. Je ne vous laisserai pas de
 » repos que vous n'ayez fait quelque
 » chose pour nous ».

On voit, par ces lettres, que les Princes adoptent aisément pour leurs intérêts, le style de leurs flatteurs.

La Reine d'Espagne s'imaginait qu'il

étoit de toute justice que ses enfans fussent Souverains. Mais si ce principe étoit adopté en France & en Espagne, pour tous les fils, petits-fils & Princes, les deux Monarchies seroient à la fin morcelées. Ce ne seroit peut-être pas un malheur pour les Peuples, qui ne sont jamais plus ménagés que par les petits Princes. Mais ce n'est & ne peut être le système des grands Rois.

L'Empereur avoit recommandé au Duc de *Lorraine*, son gendre, de remettre ses intérêts entre les mains du Cardinal de *Fleury*; & le Duc auroit très-bien fait d'en user ainsi. Au lieu de prendre ces voies amicales, lui & l'Archiduchesse sa femme, commencèrent par un acte qui devoit prévenir contre leurs desseins les deux Puissances que la garantie de la *Pragmaticque* intéressoit le plus la France & l'Espagne.

Dans la lettre par laquelle ils don-

noient part à la Cour de *Madrid* de la mort de l'Empereur, l'Archiduchesse prenoit le titre de Duchesse de *Bourgogne*, de *Lorraine* & de *Bar*. Elle mettoit encore autour de ses armes le collier de la *Toison d'Or*, quoiqu'il y eût eu une convention qu'à la mort de l'Empereur, la grande-Maîtrise de cet Ordre retourneroit uniquement au Roi d'Espagne. L'Archiduchesse & son mari firent même entendre assez clairement qu'ils conservoient des prétentions sur ces Provinces.

La Cour d'Espagne eut grand soin de faire observer au Cardinal ce qu'on avoit à craindre d'une nouvelle *Maison d'Autriche*, si elle parvenoit à l'Empire avec autant de puissance qu'en avoit l'ancienne. Le Cardinal le prévoyoit assez : mais il ne croyoit pas devoir manquer à la garantie que la France avoit signée, au sujet de l'indivisibilité de la succession de l'Empereur dans la

personne de l'Archiduchesse. On représentoit au Cardinal que , sans manquer aux engagements pris , la France devoit du moins empêcher que la Couronne Impériale ne passât sur la tête de l'héritier des biens patrimoniaux , & ne pas s'opposer aux prétentions des Électeurs de *Bavière* , de *Saxe* & des autres Puissances , sur la succession de l'Empereur , & que la France ne pouvoit même , comme auxiliaire, se dispenser de fournir des secours , sur-tout à la Maison de *Bavière* , qui avoit tant donné de preuves d'attachement à *Louis XIV* , dans la guerre de la succession.

On vient de voir avec quelle vivacité la Reine d'Espagne pressoit le Cardinal d'engager le Roi à procurer un établissement à son gendre ; & le Roi , le plus tendre des pères , n'étoit pas difficile à gagner ; mais le Cardinal , qui avoit toute sa confiance , n'étoit pas si aisé à déterminer. Il avoit l'expérience , ainsi

que tous les François , que lorsque la France prend le moindre intérêt dans une guerre, elle devient bientôt la partie principale, et que nos Alliés nous font toujours onéreux, & jamais utiles. La guerre de la succession d'Espagne, qui s'étoit annoncée par les plus grandes espérances, avoit mis le Royaume à deux doigts de sa ruine. Le mariage du Roi nous avoit engagés dans une guerre pour le Roi *Stanislas*. Nous avons vu depuis la mort du Cardinal de *Fleury*, ce que l'alliance avec la Maison de *Saxe* nous a produit. Presque tous les Princes de l'Europe font ennemis ou jaloux de la France; & tous, dans leurs disgraces, y cherchent un asyle. Si un Sultan pouvoit être détrôné, sans perdre la vie ou la liberté, il se réfugieroit en France. Le Cardinal, enfin, ne croyoit pas devoir précipiter l'Europe dans une guerre générale, pour faire un établissement à

Don Philippe. D'ailleurs, son âge avancé ne lui permettoit pas d'espérer devoir terminer cette guerre.

Cependant, les persécutions de la Reine d'Espagne, le penchant du Roi à satisfaire sa fille & son gendre, les sollicitations de sa noblesse, & sur-tout des Courtisans, qui attendent toujours de la guerre leur fortune, méritée ou non, l'emportèrent sur les intentions pacifiques du Cardinal.

Le Comte de *Belle-Isle*, petit-fils du Surintendant *Fouquet*, ne contribua pas peu à séduire le Cardinal, sur qui il avoit du crédit par le moyen des vieilles amies, jadis protectrices du Ministre, dans le temps où il n'étoit que l'Abbé de *Fleury*, & cherchant à percer.

Belle-Isle n'étoit, à la mort de l'Empereur, ni Maréchal de France, ni Duc & Pair. La guerre seule pouvoit achever sa fortune. Un Lieutenant-général peut rester long-temps avec ce grade

pendant la paix ; & la mort du Cardinal , qui ne pouvoit pas être éloignée , auroit privé *Belle-Isle* de son principal appui. Il en étoit très-inquiet ; & consultant un jour sur sa fortune avec *Chavigny* , qui a passé pour un grand Négociateur , celui-ci lui dit qu'il ne devoit rien attendre que de la mort de l'Empereur , s'il favoit en profiter. *Belle-Isle* ne laissa pas échapper l'occasion , fit valoir les craintes de l'Espagne , & celles que devoit avoir la France sur la puissance future d'une *nouvelle Maison d'Autriche*.

L'irruption du Roi de *Prusse* dans la *Silésie* , fournit au Comte de *Belle-Isle* un moyen de dissiper les scrupules du Cardinal sur l'infraction à la *garantie*. *Frédéric* étoit entré en *Silésie* , comme on l'a vu depuis entrer en *Saxe* , sous prétexte de conserver ces États à leurs vrais Maîtres , contre les entreprises des Usurpateurs.

Quoiqu'il en soit , le Comte de *Belle-Isle* s'attacha à persuader au Cardinal que l'Électeur de *Bavière* , & celui de *Saxe* , Roi de *Pologne* , réclamant une portion de la succession de l'Empereur, la *Pragmatique* n'avoit plus lieu.

Comme il se répandit bientôt qu'il étoit question, entre l'*Archiduchesse* & le Roi de *Prusse* , d'un accommodement, par lequel une portion de la *Silésie* seroit cédée à ce Prince ; le Cardinal devoit, disoit-on , perdre tous ses scrupules. Enfin , ajoutoit-on , l'indivisibilité des États de l'Empereur ne donnoit à son héritier aucun droit à un Empire Électif ; & la France pouvoit l'en écarter sans violer sa garantie. Outre qu'elle n'étoit tenue de sa part, qu'à ne rien prétendre à cette succession sans être encore obligée d'empêcher les autres Puissances de réclamer des droits légitimes, sans compter les prétentions que les Princes prennent toujours pour des droits. De ce nombre étoit

le Roi de *Sardaigne* , qui prendra toujours partie dans les guerres d'Italie , jusqu'à ce qu'il soit maître du *Milanois*.

Le Cardinal se détermina donc enfin à nommer le Comte de *Belle-Isle* notre Ambassadeur & Plénipotentiaire à la *Diète* de *Francfort* , pour l'élection d'un Empereur.

Les deux prétendans rivaux du Duc de *Lorraine* , gendre de *Charles VI* , & Grand-Duc de *Toscane* , étoient les Électeurs de *Bavière* & de *Saxe*.

La France préféroit le premier ; mais ce qui l'intéressoit le plus , étoit de s'opposer à l'élection du Grand-Duc.

Les deux Électeurs , pour ne pas se croiser , étoient convenus de réunir leurs suffrages en faveur de celui qui trouveroit moins d'opposition.

On fait que l'Électeur de *Bavière* fut élu Empereur , sous le nom de *Charles VII* , le 24 Janvier 1742 , & qu'il

qu'il mourut le 20 Janvier 1745. Les trois années de son règne, si l'on peut dire le règne d'un Prince obligé de sortir de sa capitale, & de recevoir sa subsistance de la France, sa protectrice, plutôt que son alliée. (La Reine d'Espagne disoit à l'Évêque de *Rennes*, en parlant de l'Empereur, qu'un allié à charge, étoit un présent à faire à son ennemi,) Nous aurions pu en bien des occasions faire de pareils présens ! Ces trois années, dis-je, furent pour nous une vicissitude de bons & de mauvais succès, mais toujours ruineux. Sans entrer dans le détail des campagnes, j'observerai du moins, qu'obérés ou trahis par nos alliés, tout le fardeau portoit sur la France. Nous eumes tour-à-tour pour amis & ennemis les mêmes Puissances : dans le temps même que l'Angleterre signoit la neutralité avec nous, ses escadres attaquoient nos vaisseaux, & eurent cependant à nombre supérieur, le

désavantage. L'Espagne, qui nous engageoit dans une guerre, uniquement pour ses intérêts, qui montrait tant d'ardeur pour des conquêtes, nous faisoit perdre par ses lenteurs, tout le fruit de ses efforts. *Villarias*, Ministre de la Marine Espagnole, étoit absolument incapable de son emploi. La Reine & notre Ambassadeur (le Comte *de la Mark*, & ensuite *Vauréal*, Évêque de *Rennes*,) le représentèrent au Roi. Ce Prince le favoit, il en convenoit : » cela » n'est que trop vrai ! (disoit-il) Mais » *Villarias* est bon homme, & j'y suis » accoutumé ; je suis d'habitude. » Il ajoutoit » que les Commis du Ministre » étoient des fripons, qui le trompoient ; » . . . & tout restoit en place. Au milieu des opérations les plus instantes, on étoit arrêté par des misères de l'étiquette. Avant que d'envoyer à la Diète de *Francfort* le Marquis de *Montijo*, en qualité de Ministre Plénipo-

tentiaire d'Espagne , on prit toutes les mesures possibles , pour qu'il n'y eût aucune discussion entre lui & le Comte de *Belle-Isle* , Plénipotentiaire de France , au fujet de la préséance ; car : malgré la médaille pompeuse par laquelle *Louis XIV* a voulu assurer la préséance à ses Ambassadeurs sur ceux d'Espagne & autres , il n'y a rien de moins reconnu à *Madrid* ; & presque tous les Rois se sont accoutumés à prétendre , que se traitant réciproquement de frères , ils doivent marcher d'un pas égal. Cela n'étoit pas ainsi , quand les Rois du *Nord* donnoient la main chez eux à l'Ambassadeur de France : ce ne fut que pendant la Régence du duc d'*Orléans* , que le Roi de *Dannemarck* obtint de nous le titre de Majesté , & les États Généraux d'Hollande , celui de *Hautes-Puissances*.

Cette guerre , dont nous aurions si bien pu nous passer , nous coûta

des sommes immenses , des millions d'hommes , & plusieurs Officiers distingués , qui nous auroient été utiles ; entr'autres le Marquis de *Beauveau* , Maréchal de Camp , au siège de Dans le moment qu'il fut blessé d'un coup de fusil dans le corps , étant à la tête des Grenadiers , à l'attaque du chemin couvert , des Grenadiers accourant pour le secourir : » Mes enfans (leur-dit-il) » allez faire votre devoir ; j'ai fini le » mien. » Son extrême valeur , ses talens , & sa passion pour la guerre , le faisoient compter dans ce petit nombre de Généraux que le vrai militaire désigne pour le commandement des armées. Il n'étoit pas moins propre à la négociation , & avoit rendu de grands services en *Bavière* , où il résidoit auprès de l'Empereur *Charles VII*. Il avoit souvent prévenu ou réparé les inepties du Maréchal de *Torrington*. *Beauveau* avoit & méritoit des amis , aimoit l'État,

cultivoit les Lettres , étoit enfin fort au-deffus des intrigues de la Cour , & de la frivolité du fiècle.

Philippe V , Roi d'Espagne.

Le Roi d'Espagne *Philippe V* , avec la valeur la plus folide & la plus inaltérable au milieu d'un combat , étoit du caractère le plus timide partout ailleurs. Cette disposition naturelle avoit été fortifiée par son éducation : ceux qui y présidoient avoient donné tous leurs soins à celle du Duc de *Bourgogne* , destiné à régner , & ne s'étoient appliqués qu'à inspirer un esprit de soumission aux deux cadets, les Ducs d'*Anjou* & de *Berri*. Le Duc d'*Anjou* , étant parvenu au Trône d'Espagne , on n'eut qu'à profiter de l'habitude où il étoit de se laisser gouverner , & même subjuguier. La Princesse des *Ursins* s'en prévalut habilement , en le rendant inaccessible à tout autre qu'à la Reine , pre-

mière femme de ce Prince, sur laquelle elle usurpa le plus grand crédit.

La seconde femme de *Philippe*, *Elijabeth Farnèse*, & *Albéroni*, son Ministre, n'eurent qu'à suivre le plan qui leur étoit tracé. La solitude dans laquelle ce Prince fut continuellement retenu, le jetta dans une mélancolie dont il n'avoit pas la force de sortir, & qui dégénéra en vapeurs, jusqu'à la démence.

Philippe eût été au milieu du feu le Grenadier le plus intrépide, & le plus froid : il fut le plus foible des hommes. Quoique le Public sût confusément la mélancolie où le Roi étoit plongé, peu de personnes en connoissoient les accidens. Les entrées particulières, que la Reine ne pouvoit pas toujours éviter d'accorder à nos Ministres, comme Ambassadeurs de famille, les mirent à portée de rendre à notre Cour le compte de l'état du Roi d'Espagne, qu'on trouve

dans les dépêches du Comte de *Rottembourg* & du Marquis, depuis Maréchal de *Branças*.

Philippe V *, fans aucune incommodité apparente, étoit quelquefois fix mois fans vouloir quitter le lit, se faire raser, couper les ongles, ni changer de linge; & lorsque sa chemise tomboit de pourriture, il n'en vouloit pas que la Reine n'eût portée, de crainte, disoit-il, qu'on ne l'empoisonnât dans une autre. Il mangeoit, digéroit, dormoit bien, quoiqu'à des heures inégales. Celles de la Messe, qui se disoit dans sa chambre, n'étoient pas plus réglées; un jour, c'étoit le matin; le lendemain, à sept heures du soir. L'hiver, fans feu, il faisoit ouvrir ses fenêtres: & certains jours d'été, les faisoit fermer, au point qu'on geloit ou qu'on étouffoit dans sa

* Lettres des 1, 8, 11 Mars, & 3 Avril 1728, May 1729, Juillet 1730, & autres,

chambre, sans qu'il en parût affecté. Quand il se levoit, il auroit pû marcher sans appui, si la douleur que les ongles allongés de ses pieds lui occasionnoit dans sa chaussure, ne l'en eût empêché. Il restoit pendant plusieurs jours dans un morne silence. Tant qu'il gardoit le lit, il ne se confessoit point; mais il marmotoit quelquefois des prières. Il supportoit trois couvertures de flanelle dans les plus grandes chaleurs, rejettoit la plus lourde dans les plus grands froids, & se monroit souvent d'une manière assez peu décente. Avec les ongles longs, durs & tranchans, il se déchiroit en dormant, & prétendoit ensuite qu'on avoit profité de son sommeil pour lui faire ces blessures; d'autres fois, qu'il y avoit des scorpions autour de son lit, qui le piquoient. Il se croyoit quelquefois mort, & demandoit pourquoi on ne l'enterroit pas. Il sortoit par fois de sa tristesse morne par des fu-

reurs , frappant , égratignant la Reine , son Confesseur , son Médecin & ses gens. On lui demandoit ce qu'il sento-
 toit ? « Rien , (disoit-il). Un moment
 après , il chantoit , & de là retomboit
 dans sa rêverie. Il lui arrivoit de se lever
 brusquement. La Reine accouroit pour
 le ramener ; il la frappoit au point
 qu'elle étoit souvent meurtrie de coups.
 Après avoir gardé long-temps le lit , il
 passoit des jours & des nuits sans vou-
 loir se coucher , dormant dans un fau-
 teuil , de sorte que ses jambes toujours
 pendantes , en devenoient enflées. Mal-
 gré le peu d'exercice qu'il faisoit , son
 ordinaire étoit très-fort : il vouloit les
 alimens les plus substantiels. A dix
 heures du matin , il prenoit un consom-
 mé ; à midi , il se faisoit donner à dîner ,
 mangeoit pendant deux heures ; à cinq ;
 prenoit cinq ou six biscuits ; & à onze
 heures un consommé très-fort.

Depuis la mort de *Don Louis* , son

filz, en faveur de qui il avoit abdicqué, il confervoit le defir d'une nouvelle abdication. C'étoit ce que la Reine redoutoit le plus. Il écrivit un jour, pendant l'Ambassade du Marquis de *Branças*, (24 Mai 1723) au Préfident de *Castille*, d'assembler le Confeil, d'y déclarer fon abdication, & qu'on eût à reconnoître pour Roi le Prince des *Asturies*. La Reine en étant informée, fe jetta à fes pieds; & à force de larmes, l'engagea du moins à confulter le Marquis de *Branças*. Le Marquis l'exhorta, au nom du Roi de France, à garder la Couronne. *Philippe*, fur qui ce nom de Chef de fa Maifon étoit très-puiffant, fe laiffa perfuader, fe fit rapporter la lettre, & la déchira. Le Maréchal de *Teffé* avoit rendu le même fervice à la Reine, après la mort de *Louis I*, en engageant au nom de la France, *Philippe* à reprendre la Couronne.

Depuis l'orage que le Marquis de

Branças avoit calmé, la Reine ne laissoit au Roi ni plume, ni encre; & pour le distraire, elle lui fournissoit de petits pinceaux de papier roulé, & des lumignons de bougies détrempés dans de l'eau, avec lesquels il dessinoit. Mais si la Reine l'empêchoit d'exécuter cette abdication, elle ne pouvoit lui en faire reperdre le desir, & c'étoit un combat perpétuel.

Il falloit qu'il fût du tempérament le plus robuste, pour ne pas succomber à sa manière de vivre, ainsi qu'aux remèdes qu'il imaginoit pour ses maladies imaginaires. Il prenoit une boîte de thériaque à la fois, pendant plusieurs jours de suite, en disant que les Médecins étoient des coquins, qui se mocquoient de lui quand ils osoient soutenir qu'il n'étoit pas malade, quoiqu'il se sentît sur le point de mourir, ce qui arriveroit bientôt.

Malgré tous ces égaremens, il conser-

voit pour les affaires le sens le plus droit, & la mémoire la plus sûre. Il refusa un jour une affaire qu'on lui proposoit : « Il y a un an (dit-il) que je l'ai refusée ». Sa mémoire étoit prodigieuse sur les détails de guerre, dont il parloit toujours avec complaisance.

Il changeoit alternativement les fonctions de jour & de nuit. Il se couchoit à onze heures du matin, demandoit à manger à midi, travailloit avec quelques Ministres, se relevoit à deux heures pour la Messe, dormoit quelquefois treize ou quatorze heures ; le lendemain ne dormoit que quinze à vingt minutes. Il se faisoit apporter plusieurs Bréviaires, faisoit réciter, par la Reine, les Pseaumes & Antiennes qu'il lui indiquoit, pris alternativement des uns & des autres. Au milieu de ces pratiques dévotes, il s'apperçut un jour que sa chienne étoit en chaleur ; il envoya chercher un chien, la fit couvrir devant une

assemblée de cinquante personnes , & s'étendit sur la génération en discours plus indécens que favans ; dans d'autres occasions , sa dévotion ne l'empêchoit pas de tenir les propos les plus gaillards.

Il faut que les vapeurs de *Philippe V*, se soient dissipées avec le temps : car les Ambassadeurs qui ont suivi MM. de *Rottenbourg* & de *Branças*, n'en parlent plus.

Le tempérament de ce Monarque pour les femmes s'étant fort affoibli , la Reine fut privée d'une grande ressource pour le gouverner ; & la nature ne la servant plus si bien , elle recourut , dit-on , plus d'une fois à des remèdes excitans , mais qui produisoient rarement leur effet. Elle s'en servit pourtant utilement un jour pour inspirer des desirs qu'elle étoit bien résolue de ne pas satisfaire , que le Roi ne lui eût accordé ce qu'elle desiroit.

Il s'agissoit de l'engager à travailler avec *Patinho*, que ce Prince avoit pris en averfion. Le Roi la battit très-cruellement, la traitant de malheureufe, qui, non contente d'avoir ruiné fon Royaume, vouloit attaquer fon honneur & fa gloire. « Je veux (difoit-il à fes domestiques) » que la Reine fe défaffe » de fes quatre Evangélistes, *Patinho*, » le Marquis *Scoti*, l'Archevêque d'*A-* » *mida*, fon Confesseur, & de la Ca- » mérite *Pellegrina* ». Le Roi entroit en fureur lorsqu'il s'agissoit de ces quatre personnes. A ces emportemens succédoient souvent des propos aigres, qui marquoient encore plus que des fureurs, un cœur ulcéré.

On jugeoit, au commerce intérieur du Roi & de la Reine, qu'elle n'avoit dû qu'au tempérament ardent de ce Prince, que la dévotion rendoit fidèle, un crédit soutenu par la force de l'habitude : forte d'esclavage dont on se-

coue la chaîne par dépit , fans pouvoir , ni même vouloir absolument la rompre.

Quoique *Philippe V* aimât tous ses enfans , il affectoit souvent de dire devant la Reine , « Que le Prince *Ferdinand* , fils de sa première femme , » étoit le meilleur ». Un jour , après l'avoir bien battue , il l'obligea de demander pardon. Jaloux de son autorité comme tous les autres Princes foibles , qui , se sentant incapables de l'exercer dans les choses importantes , croient en faire montre dans des bagatelles , il disoit quelquefois : « qu'il étoit le Maître » ; & le prouvoit par quelque puerilité. Étant au Port *Sainte-Marie* , dans sa galère , prête à partir , voyant lever l'ancre , il demanda pourquoi cela se faisoit sans son ordre , la fit rejeter , & un instant après , ordonna qu'on la levât.

Mais il sentoit qu'il n'avoit pas un Ministre qui fût proprement de son

choix , & très-souvent leur marquoit de l'humeur. S'il soupçonnoit en signant leurs expéditions , qu'ils en affectionnoient quelques-unes préférablement à d'autres , il les méloit toutes avant que de signer , ou mettoit sous la liasse celles qu'il tenoit les premières , & les renvoyoit à un autre travail. Il brusquoit ceux , tels que *Patinho* , en qui il voyoit des talens dont ils pouvoient abuser. Il traitoit beaucoup mieux les plus bornés , qu'il supposoit plus honnêtes gens. Il disoit que la Reine étoit d'une fausseté inouïe. Le Prince des *Asturies* , fils de la première femme , relevant de maladie , la Reine lui marquant devant le Roi la plus grande joie sur son rétablissement ; le Roi , par un clin-d'œil & un sourire amer , fit entendre à son fils qu'elle le trompoit. Elle le haïssoit en effet , quoiqu'il lui témoignât la plus grande soumission. Mais son tort avec elle étoit de vivre , & d'être destiné à régner sur les enfans du second lit.

La Reine , avec de l'esprit naturel, mais sans la moindre culture , l'avoit souvent faux , & la passion l'égaroit encore. Cherchant toujours son intérêt personnel , elle s'y trompoit dans bien des occasions , & prenoit de fausses routes pour parvenir à son but. Elle avoit de l'ambition , sans élévation d'ame. Incapable d'affaires , faute de connoissance , les défiances , les soupçons faisoient toute sa prudence ; elle avoit le manége & les finesses des gens du peuple. Violente par caractère , elle se contenoit par intérêt. Elle employoit l'artifice , où la candeur l'eût mieux servie. Elle supposoit toujours qu'on vouloit la tromper , parce qu'elle en avoit toujours le dessein. Elle aimoit les rapports , disposition dans un Prince , qui remplit sa Cour de Délateurs. Jusqu'au moment de son mariage , elle avoit eu le cœur Autrichien ; sa fortune dût naturellement la changer à cet égard ; mais à sa

haine contre la France , succéda une jalousie plus préjudiciable pour nous en Espagne , qu'une haine impuissante à *Parme* : elle rechercha la France par nécessité , & auroit désiré dans l'union des deux Couronnes , que les efforts fussent mutuels , & les intérêts séparés.

Farinelli. La Ensenada.

Quoique le Roi *Ferdinand* eût le cœur François , la Reine sa femme (Portugaise) élevée dans des principes opposés, avoit un tel ascendant sur lui, qu'elle pouvoit, sinon altérer ceux de son mari, souvent en empêcher l'effet. Ses préjugés contre nous étoient entretenus par le Musicien Castrat *Farinelli*, vendu aux Cours de Vienne, de Londres & de Turin, & qui étoit dans la plus haute faveur auprès de cette Princesse, & par elle auprès du Roi. Il passoit sa vie dans leur intimité. Ce Musicien étoit venu à Paris, où l'on

avoit été curieux de l'entendre chanter, & les bijoux qu'on lui avoit donnés pour prix de ses complaisances, ne lui avoient point paru dignes de ses talens. Les Ministres de Vienne, de Londres & de Turin à Madrid, témoins du degré de faveur où il étoit, s'empresèrent de le combler de présens & de prévenances de toute espèce ; l'Empereur alla même jusqu'à lui écrire. Les Courtisans du Roi l'étoient également de *Farinelli*, & lui prodiguoient les bassesses au point qu'il en plaisantoit souvent lui-même ; ce qui ne l'empêchoit pas d'y répondre par des respects extérieurs, pour les avertir sans doute de ce qu'ils se devoient à eux-mêmes. Il n'aimoit de son crédit que le solide, l'encens ne l'enivroit point, & le brillant de ses chaînes ne lui en cachoit point le poids. Il regrettoit quelquefois avec ses familiers le temps où, menant une vie vagabonde & aussi libertine que son

état le permettoit , parcourant les différens Royaumes , ne subsistant que du fruit de ses talens , il recevoit des applaudissemens , avoit des camarades , peut-être des amis , au lieu de délateurs.

La Cour étoit alors partagée entre deux cabales ; l'une étoit composée de ceux qui avoient conservé le levain Autrichien , ou qui gardoient des ressentimens du renvoi de l'Infante : la Reine & le Duc d'*Huescar* , favori du Roi , en étoient les principaux Agens ; mais en traversant en tout la France , ils avoient grand soin de cacher au Roi leurs sentimens secrets , sans quoi ils l'auroient aliéné sans retour. Ce Prince , attaché à la gloire de sa Maison , aimoit le Roi , son cousin , & pensoit que le bien des deux Monarchies exigeoit leur union. La Reine ne pouvoit donc s'écarter de ce systême , qu'en le circonvenant par voie de séduction , qui est ordinaire-

ment la plus sûre. Elle étoit même indispensable auprès de *Ferdinand*, Prince doux, tranquille & inaccessible en apparence, mais qui sortoit quelquefois de cet état léthargique, par des accès de fureur; & il étoit très-dangereux d'y donner occasion: quelqu'un a même prétendu qu'il maltraitoit quelquefois la Reine; peut-être vouloit-il dire simplement que le Roi la traitoit mal. Il est vrai qu'il avoit beaucoup du caractère de son père, dont les vapeurs s'éloignoient peu de la démence.

L'autre parti étoit formé des vrais Espagnols, qui regardoient les François comme leurs alliés naturels. Tel étoit devenu par degrés l'esprit général de la nation, sur-tout depuis qu'elle avoit un Roi né en Espagne: c'étoit aussi le système des deux principaux Ministres.

Le premier, *Carvajal*, avoit été quelque temps opposé à la France, après

les sujets de plaintes qu'elle avoit donnés à l'Espagne ; mais il avoit sacrifié ses sentimens à la vraie politique. Homme d'un sens droit & peu étendu , mais d'une probité reconnue , pendant que la plupart des Grands rendoient des respects à *Farinelli* , à peine *Carvajal* vouloit-il recevoir ceux du Musicien. Lorsque le pacte de famille lui fut proposé entre la France & l'Espagne , & qu'on lui donna pour exemple celui des deux branches de la Maison d'Autriche, *Carvajal* s'appuyoit du même exemple contre la proposition de la France. Les deux branches d'Autriche (disoit-il) en se soutenant mutuellement dans le fait , laissoient toujours espérer qu'on auroit pu les défunir , & se gardoient bien d'exciter ou d'affermir par un pacte de famille la jalousie des autres Puissances. Enfin , sans refuser formellement , *Carvajal* évita toujours de se déterminer , & mourut pendant le cours

de la négociation , qui trouva des obstacles avec *Wall*, successeur de *Carvajal*.

Le Marquis de la *Ensenada*, qui partageoit le crédit avec *Carvajal*, étoit le Ministre qui secondoit le mieux les vûes de la France , & auroit peut-être déterminé *Carvajal*, si celui-ci eût vécu encore quelque temps , ou que la *Ensenada* n'eût pas ensuite été disgracié.

La Ensenada, né dans l'obscurité , avoit d'abord tenu les livres d'un Banquier de *Cadix*. Des talens fort supérieurs à son état , le firent bientôt connoître. Il s'éleva par degrés , fut Intendant d'armée ; de-là passa dans le Ministère , où il parut avoir l'eclat d'un homme qui s'est créé lui-même. Ayant reçu du Roi le titre de Marquis , le nom qu'il prit, *la Ensenada* (rien en foi) prouve combien il étoit au-dessus de la vanité , ou du

moins que son nom propre n'étoit guère portable. *

La Ensenada & *Farinelli* s'étoient connus dans un temps où leur liaison ne faisoit déroger ni l'un ni l'autre. S'étant retrouvés à la Cour, l'un en place, & l'autre en faveur, ils continuèrent d'être amis.

Farinelli se déclara tel avec courage, lors de la disgrâce de *la Ensenada*, il osa montrer à la Reine le ressentiment qu'il avoit de ce qu'elle ne s'y étoit pas opposée, demanda à se retirer, & ne céda qu'aux instances réitérées de cette

* Plusieurs Espagnols ont pris des noms, en mémoire d'événemens dont ils se glorifioient. *Orendayes* celui de *la Pes*, pour avoir signé la paix de 1725; *Transport Réal*, fut pris par . . . , pour avoir conduit l'Infant en Italie. *Navarro*, après le combat de *Toulon*, se fit nommer *la Vittoria*, quoiqu'il fût resté à fond de *Cale*, pendant que *de Court* combattoit, & que la victoire fût très-équivoque entre les escadres combinées de France & d'Espagne, & la flotte Angloise.

Princesse

Princesse , qui descendit à des bassesses pour le recevoir. A l'égard de *la Ensenada* , il ne se montra jamais si supérieur à sa place , que lorsqu'il la perdit. Sur la permission qu'on lui avoit donnée d'emmener dans son exil un certain nombre de Domestiques , il répondit » qu'il en avoit eu besoin » pendant son Ministère : mais que dans » l'état où il se trouvoit , il fauroit encore bien se servir lui-même. » Peu de jours après , on lui envoya partie de sa Maison. Le Roi qui , en le déplaçant , s'étoit laissé entraîner par la cabale du Duc d'*Huescar* ' le regrettoit , &n'en parloit qu'en disant : » Ce » pauvre *la Ensenada* ! Il revint ensuite à la Cour , mais sans être rétabli dans sa place.



*FRAGMENT d'une Lettre de M. le
Régent au Roi d'Espagne. **

..... » Mais la première loi des
 » Souverains est de veiller au salut des
 » Peuples. Celui de France, & son bon-
 » heur, consistent dans la paix générale
 » de l'Europe, & dans l'observation
 » exacte des traités dont elle s'est ren-
 » due garante. Elle n'a rien obtenu de
 » toutes les voies de conciliation pour
 » vous procurer la sûreté & la tranquil-
 » lité dont vous avez besoin. Ce n'est
 » que pour vous en faire jouir qu'elle
 » joint ses armes contre l'obstination de
 » votre Ministre.

* Cette minute de Lettre, écrite de la main du Prince & pleine de ratures, a été trouvée en 1733, chez une Beurrière. L'authenticité du morceau ci-dessus a été (dit-on) reconnue par MM. *Melon, Fourmont, Fontenelle & Lancelot*, qui tous en ont tiré copie.

Elle paroît écrite, entr'autres choses, à l'occasion des tracasseries que suscitoit au Régent le fougueux & intrigant *Albéroni*.

» Je reviens à ses calomnies , sans
 » dessein de les réfuter. Je ne veux que
 » vous en avertir ; il les débite sous le
 » nom de Votre Majesté contre moi.
 » C'est à vous , Sire , de punir sa double
 » insolence. Quel scandale pour l'Eu-
 » rope ! Quelle indignité , de voir un
 » Roi d'Espagne recourir bassement aux
 » injures , & contre un Prince de sa
 » propre Maison , Régent du Royaume
 » de France , & héritier présomptif de
 » la Couronne !... Est-ce donc ainsi que
 » des Rois & des Princes doivent traiter
 » leurs différens ?

» Ce même Ministre , qui vous ferme
 » les yeux sur sa conduite , a l'audace
 » de vous faire parler de la mienne &
 » de ma Régence. Quoique je n'en sois
 » comptable à personne , je veux bien
 » vous en expliquer le système. A la
 » mort du Roi *Louis XIV* , j'ai trouvé
 » des dettes & des impôts sans nombre :
 » dettes contractées pour vous seul ;

» impôts mis pour vous seul , & en-
» tr'autres un droit de dixième , le plus
» onéreux de tous ceux dont l'Espagne
» a obligé la France de se charger.

» Éteindre les dettes , & en même-
» temps abolir les impôts , étoit un des-
» sein qui paroïssoit contradictoire. C'est
» néanmoins ce que j'ai entrepris. Les
» remèdes prompts qu'on m'avoit indi-
» qués , m'ont paru violens ; ils auroient
» trop coûté à mon cœur : je les ai re-
» jettés. J'ai pris des voies beaucoup
» plus douces ; mais l'opération en est
» plus violente. J'ai commencé par celle
» de l'économie , & par le retranche-
» ment d'une dépense de plus de qua-
» rante millions par an. J'ai réduit les
» dettes de l'État sur les proportions
» justes qu'on a trouvées. J'ai supprimé
» des intérêts énormes qui épuïsoient
» les revenus du Roi , & qui faisoient
» recourir à des expédiens même plus
» ruineux. J'ai rétabli , par un paiement

» exact , le crédit du Roi : je le soutien-
 » drai avec la même fidélité. Mes arran-
 » gemens font faits : c'est la suite d'un
 » travail infatigable , & le fruit d'un
 » examen immense que j'ai fait avec les
 » plus habiles Confeils du Royaume. Il
 » n'y a pas quatre ans que la Régence
 » est ouverte ; il faut réparer les maux
 » d'une guerre de quatorze années ;
 » soutenue pour Votre Majesté : chaque
 » année dépensoit les revenus de plus
 » de deux. Jamais l'Espagne , ennemie ;
 » n'avoit tant coûté à la France ! Vous
 » avez été doté du sang & des trésors
 » du Royaume.... Et à peine commen-
 » çons-nous à goûter les fruits de la paix ;
 » qu'un destin jaloux , ou plutôt un Mi-
 » nistre ambitieux , vient tout-à-coup
 » la troubler. Il refuse seul ce que toute
 » l'Europe souhaite , & ce qu'elle offre
 » à votre Majesté. Mais il n'est pas dif-
 » ficile de pénétrer ses desseins : il vous
 » laisse l'ombre de la Royauté , pendant

» qu'il exerce tout le pouvoir , & qu'il
» vous livre à une guerre également in-
» juste & périlleuse.

» J'ai oublié les Campagnes que j'ai
» faites pour le service de Votre Ma-
» jesté , tant en Espagne qu'en Italie ;
» les sièges & les combats où je me suis
» trouvé , & les périls que j'ai courus :
» La récompense d'un Prince du Sang
» de France, est renfermé edans la gloire
» de faire son devoir. Je n'en demande
» d'autres pour les peines & les travaux
» de la Régence , que l'honneur de re-
» mettre au Roi , à sa majorité , un
» Royaume paisible & florissant. Comme
» ce jeune Prince avoit.....

P. S. On ne peut assez déplorer la perte
de ce qui manque à un morceau aussi
précieux que celui-ci , où l'ame d'un
grand Prince s'épanche librement , &
se peint toute entière avec tant de no-
blesse & d'énergie !

CONVERSATION entre le Roi de Prusse
& Christian Gellert, *Professeur en*
Philosophie à Leipfick; extraite d'une
Lettre de Leipfick, datée du 27 Jan-
vier 1761.

Le 18 Octobre dernier, vers trois heures après-midi, tandis que le Docteur *Gellert*, alors incommodé, étoit dans sa robe-de-chambre & assis à son bureau, entendant heurter à sa porte, il répondit: » Entrez, Monsieur. -- Bon-
» jour, Monsieur, lui dit l'homme qui
» entra; Je me nomme *Quintus Julius*,
» & suis ravi de lier connoissance avec
» un homme aussi justement fameux
» dans la République des Lettres. Ce
» n'est pourtant pas en mon nom que
» j'arrive chez vous; c'est de la part de
» Sa Majesté Prussienne, qui desire
» vous voir, & m'a ordonné de vous
» conduire chez elle. »

Après quelques excuses sur le mau-

vais état de sa santé , M. *Gellert* se crut obligé de suivre le Major *Quintus*, qui l'introduisit chez le Roi , où se tint la conversation suivante ;

LE ROI. Vous êtes Professeur , *Gellert* ?

GELLERT. Oui , Sire.

LE ROI. L'Envoyé d'Angleterre m'a parlé de vous , comme d'un homme du plus grand mérite. De quel pays êtes-vous ?

GELLERT. De *Hanichen* , proche *Freyberg*.

LE ROI. Quelle est la raison qui empêche , que l'Allemagne ne produise de bons Écrivains ?

GELLERT. Votre Majesté en a un devant les yeux , dont les productions ont été jugées par les François mêmes , dignes d'être traduites dans leur langue , & qu'ils honorent du titre de *Lafontaine* d'Allemagne.

LE ROI. Ceci , sans doute , est une

grande preuve de ce que vous valez.
 Mais , dites-moi , l'avez-vous lu ,
Lafontaine ?

GELLERT. Oui , Sire , je l'ai lu , mais
 fans intention de l'imiter : j'ai ambi-
 tionné le mérite d'être original à ma fa-
 çon.

LE ROI. Et je trouve que vous avez
 bien fait. Mais , encore un coup , pour-
 quoi notre Germanie n'a-t-elle pas un
 plus grand nombre d'aussi bons Auteurs
 que vous ?

GELLERT. Votre Majesté me sem-
 ble un peu prévenue contre les Alle-
 mans.

LE ROI. Nenni ; je vous le jure.

GELLERT. Ou du moins contre ceux
 qui écrivent ?

LE ROI. Il est vrai que je n'en ai pas
 trop bonne opinion ; car enfin ,
 d'où vient qu'un bon Historien est en-
 core à naître dans leur Pays ?

GELLERT. Sire , nous en avons plu-

fieurs ; *Cramer* , entr'autres , qui a continué *Bossuet*. Je pourrois encore citer à *V. M.* le favant *Mascow*.

LE ROI. Un Allemand , continuateur de l'Histoire de *Bossuet*?... Eh comment cela se peut-il ?

GELLERT. Non-seulement il l'a continué , mais il a rempli cette tâche si difficile , avec le plus grand succès. L'un des plus célèbres Professeurs des États de Votre Majesté a jugé cette continuation aussi éloquente & supérieure quant à l'exactitude , à celle qu'avoit commencée *Bossuet*.

LE ROI. A la bonne-heure . . . Mais comment se peut-il que nous n'ayons pas encore en Allemand une bonne traduction de *Tacite* ?

GELLERT. C'est que cet Auteur est très-difficile à traduire ; & que les traductions que les François même en ont données , sont absolument sans mérite.

LE ROI. Oh ! sur ce point je suis de votre avis.

GELLERT. Différentes causes ont contribué jusqu'à présent à empêcher les Allemands de devenir supérieurs en différens genres de Littérature. Tandis que les Sciences & les Arts florissoient dans la Grèce , les Romains étoient uniquement occupés de l'art pernicieux de la guerre ; & ne pourroit-on pas , eu égard au siècle où nous vivons , nous comparer en ce point aux Romains ? ne pourroit-on pas même ajouter à ceci , que nos Auteurs n'ont pas trouvé les encouragemens qu'ont trouvés les Littérateurs dans tous les genres , de la part des *Auguste* & des *Louis XIV* ?

LE ROI. La Saxe a pourtant produit deux *Augustes*.

GELLERT. Aussi avons-nous vû naître dans ce pays d'heureux commencemens. . . . Mais. . . .

LE ROI. Mais comment peut-on

H vj

espérer d'en voir renaître d'autres , les divisions dont elle est agitée ?

GELLERT. Ce n'est pas ce que je prétends ; je desirerois seulement que chaque Souverain voulût dans ses propres États encourager les hommes d'un vrai génie.

LE ROI. Ne sortîtes-vous jamais de la Saxe ?

GELLERT. J'ai été une fois à Berlin.

LE ROI. Je crois que vous devriez voyager.

GELLERT. Moi , Sire , je n'ai nulle inclination pour les voyages , & duffé-je en avoir le goût , mes moyens n'y fauroient suffire.

LE ROI Quelle est votre maladie ordinaire ? Celle des Érudits , sans doute ?

GELLERT. A la bonne-heure , puisqu'il plaît à Votre Majesté de la nommer ainsi ; je n'aurois pu , sans un excès de vanité , l'appeller ainsi moi-même.

LE ROI. J'ai senti ses atteintes, ainsi que vous, & je pourrois, je crois, vous en guérir. Il vous faut beaucoup d'exercice, souvent monter à cheval, & vous purger une fois la semaine avec de la rhubarbe.

GELLERT. Le remède, Sire, pourroit être pour moi plus dangereux que le mal. Si le cheval étoit fringant & plus vigoureux que moi, je ne risquerois pas de le monter; s'il l'étoit moins, j'en tirerois plus de soulagement.

LE ROI. En ce cas, prenez une voiture.

GELLERT. Je ne suis pas assez riche pour cela.

LE ROI. J'entends..... Voilà où le foulier blesse assez généralement les gens de lettres d'Allemagne..... Il est vrai qu'aujourd'hui les temps sont bien mauvais!

GELLERT. Oui, Sire, très-mauvais!...

Mais s'il plaifoit à votre Majesté de rendre la paix à l'Empire ?...

LE ROI. Eh ! comment le pourrois-je ? ignorez-vous que j'ai pour ennemis trois têtes couronnées ?

GELLERT. Ce que j'ignore le moins, Sire, c'est l'Histoire ancienne : je me suis bien moins attaché à la moderne.

LE ROI. Lequel préférez-vous, comme Poëte épique, ou d'*Homère*, ou de *Virgile* ?

GELLERT. *Homère*, en qualité de Génie créateur, mérite très-certainement, la préférence.

LE ROI. *Virgile*, cependant, est plus châtié que l'autre ?

GELLERT. Nous vivons dans un siècle trop éloigné de celui d'*Homère*, pour pouvoir prononcer sans risque sur le style & sur les mœurs de ces temps reculés : c'est pourquoi je m'en tiens au jugement de *Quintilien*, qui donne la préférence à *Homère*.

LE ROI. Nous ne devons pourtant pas, ce me semble, une déférence trop fervile aux jugemens des Anciens.

GELLERT. Aussi, n'est-ce pas aveuglément que je m'y soumets. Je ne les adopte que dans les cas où les temps reculés jettent (si j'ose m'exprimer ainsi) une espèce de nuage qui m'empêche de les voir avec mes propres yeux, & me tient par conséquent en garde contre les décisions que je pourrois hasarder.

LE ROI. Vous avez fait, dit-on, des Fables très-estimées?.... Voudriez-vous m'en réciter une ?

GELLERT. Je ne fais, en vérité, Sire, si je pourrois l'entreprendre, tant j'ai lieu de me méfier de ma mémoire !

LE ROI. Tâchez-y, je vous prie ? Je vais passer un moment, dans mon cabinet, pour vous donner le temps de rappeler vos idées..... (Le Roi, en rentrant :) Eh bien, y avez-vous réussi ?

GELLERT. Oui, Sire, en voici une :

» Certain Peintre *Athénien*, que l'amour
» de la gloire touchoit plus que celui
» de la fortune, demandoit un jour à
» un Connoisseur son sentiment sur un
» de ses tableaux, qui représentoit le
» Dieu *Mars*. Le Connoisseur lui dit
» franchement les défauts qu'il croyoit
» trouver dans l'Ouvrage, & sur-tout
» le trop d'art qui se faisoit sentir dans
» la généralité de la composition. En
» cet instant, arrive un homme très-
» borné, qui, en partant du premier
» coup-d'œil sur le tableau, s'écria avec
» transport : Ah ! juste Ciel ! quel chef-
» d'œuvre. *Mars* est vivant ; il respire,
» il épouvante !.... Regardez ce pied,
» ces doigts, ces ongles ! Quel goût !
» quel air de grandeur dans ce casque
» & dans toute l'armure de ce Dieu ter-
» rible !... Le Peintre, à ce propos, rou-
» git ; & tirant à part le Connoisseur :
» Je suis maintenant convaincu, lui dit-
» il, de la solidité de votre jugement ! »

Et le Tableau fut effacé.

LE ROI. Voyons maintenant la Morale.

GELLERT. La voici : Quand les
 » productions d'un Auteur , quel qu'il
 » soit , ne satisferont pas un bon Juge ,
 » c'est un grand préjugé contre elles.
 » Mais lorsqu'elles sont admirées par un
 » sot , on ne sauroit trop se presser de
 » de les jeter au feu ».

LE ROI. Excellent Apologue , Monsieur *Gellert* ! Je sens toute la vérité & toutes les beautés de cette composition !... Mais lorsque *Gottsched* me lut sa Traduction de l'*Iphigénie* de *Racine* , (j'avois l'original devant les yeux) je n'entendis , je vous le jure , pas un mot de ce qu'il me lut. Si je reste encore ici quelques jours , venez me voir ; & sur-tout , me lire quelque-une de vos Fables.

GELLERT. Je ne crois pas , Sire , devoir m'y exposer... J'ai pris l'habitude d'une espèce de chant qui ne plaît

pas à tout le monde , & que j'ai contractée dans nos montagnes.

LE ROI. J'entends : la déclamation des *Siléfiens*. Il faut cependant tâcher de lire vous-même vos productions , si vous voulez qu'elles ne risquent point à perdre beaucoup de leur mérite. Mais revenez bientôt me voir?... Adieu, Monsieur *Gellert*.

Le soir même , à son souper : » M. *Gellert* , dit le Monarque , est un autre » homme que *Gottshed*. Et de tous les » Écrivains Allemands , c'est le plus in- » génieux ».

M. *Gellert* naquit en 1715 , & mourut le 13 Décembre 1769.

C'étoit un homme plein de douceur & de grâces , qui eut un grand nombre de disciples , & qui fut leur rendre la vertu aimable. Il est moins connu en France comme Professeur en Philosophie, que comme Fabuliste & Littérateur. Les

Allemands le placent au rang de leurs meilleurs Poètes.

Nous avons de lui des Fables & des Contes, qui ont été traduits en plusieurs langues. On lui reproche d'être monotone & diffus ; mais la délicatesse de ses pensées, la pureté de son style, & les sentimens d'humanité qu'il respire, lui ont fait pardonner ces défauts. Sa Comédie de *la Dévote* a eu du succès au Théâtre. Ses Fables & ses Lettres, traduites en François, ont paru en cinq volumes in-8°. avec sa vie.

ANECDOTE ANGLOISE,

Concernant Mylord Stairs. *

George II, Roi d'Angleterre, de retour dans sa Capitale, après l'affaire

* Lieutenant-Général des Armées Angloises, ci-devant Ambassadeur de S. M. Britannique en France, sur la fin du règne de *Louis XIV*, & pendant la Régence:

N. B. Cette Anecdote se trouve dans une brochure

d'*Etinghen*, ne supportoit qu'impatiemment la présence du Lord *Stairs*. Il ne pouvoit lui pardonner de l'avoir inutilement averti des dangers que couroit l'armée Angloise , au cas que ce Monarque s'obstinât à la laisser dans le camp qu'elle occupoit , & dans lequel , sans la téméraire imprudence du Duc de G***, elle eût été complètement défaite.

Le Lord, aussi fier qu'éclairé, n'ayant pas tardé à s'appercevoir des dispositions du Prince , & peu fait pour s'exposer aux désagrémens d'une disgrâce plus complète, se dispoisoit à se retirer dans ses terres en Écosse, lorsqu'il reçut le billet suivant :

« MYLORD ,

» Vous êtes brave , on en est con-
» vaincu. Mais l'êtes-vous assez pour

Angloise intitulée : Mémoires pour servir à l'Histoire de *Mylord Stairs*, qui parut à Londres en 1743, devenue très-rare, & qu'on prétend que le Lord a rendue telle.

» vous rendre seul , demain , sur le dé-
 » clin du jour , vers l'entrée de l'Hôtel
 » de *Sommerfet* , où vous ferez attendu
 » par un Particulier qui , si vous osez
 » le suivre , vous conduira dans un quar-
 » tier peu fréquenté de cette Ville ;
 » mais où vous trouverez quelqu'un qui
 » brûle de vous voir & de vous dévoiler
 » des mystères qui sont de la plus
 » extrême importance que vous puissiez
 » imaginer , & qu'on ne peut confier au
 » papier ».

P. S. » Si vous craignez qu'il soit ici
 » question de quelques projets sur votre
 » bourse , ne vous chargez de rien qui
 » soit volable ».

Surpris , comme l'on peut penser ,
 à la lecture de ce billet , le Lord imagina
 d'abord , que ce ne pouvoit être qu'un
 piège que lui tendoit quelqu'ennemi
 secret , ou quelqu'aventure galante dont
 l'héroïne avoit probablement quelques
 motifs pour en user ainsi : car l'apof.

tille suffisoit pour le rassurer sur toute autre espèce de crainte.

Sur quoi le Lord , toujours un peu Paladin , de sa nature , prit d'autant plutôt aisément son parti , que dans l'un & l'autre cas prévus , il auroit cru son honneur compromis en se refusant au rendez-vous proposé.

Le lendemain , en conséquence , armé de son épée & de deux bons pistolets , il se rend à l'Hôtel de *Sommerfet* , y trouve un homme qui , sans parler , lui fait signe de le suivre , arrive après une heure de marche , à l'extrémité du faux-bourg *** , dans une rue presque déserte , où son conducteur s'arrêtant à la porte d'une vieille & petite maison , l'ouvre , lui montre un escalier , lui dit : » Montrez , Mylord , & ferme la porte sur lui.

L'intrépide Lord , tenant son épée d'une main , un pistolet de l'autre , arrive au haut de l'escalier , voit à tra-

vers une vieille porte, entr'ouverte, une chambre meublée comme au temps de *Guillaume le Conquérant*, & au milieu de laquelle brûloit une chétive lampe, dont la lueur sembloit éclairer un tombeau.

» Entrez, Mylord (lui dit-on, d'une voix cassée, & qui sortoit d'entre quatre rideaux) » Approchez ? vous n'avez » point ici d'ennemis... Commencez, » je vous prie, par vous reposer quelques instans dans ce fauteuil, à côté » de mon lit, après quoi nous parlerons » d'affaires ».

Soit, dit le Lord) mais abrégeons : & sachons enfin à quoi tend tout ce qu'annonce de merveilleux une aventure de cette espèce ? — Vous êtes vif, Milord?... Mais vous avez de qui tenir *,

* Mylord *Stairs* étoit en effet très-vif, très-haut, pour ne rien dire de plus, & en a fourni plus d'une preuve dans son Ambassade en France,

Il se plaignoit assez vivement à la Cour, des travaux

& je vous en convaincrai... Laissez vos armes ? Prenez cette lampe, & venez me regarder ?

Surpris d'un ton auquel il n'étoit guère accoutumé, Mylord se lève, prend la lampe, ouvre le rideau qui lui cachoit l'impérieux Commandant, & demeure interdit à l'aspect d'un vieillard, pâle & décharné comme le Temps, avec une ample barbe blanche, & dont les yeux (que ranimoit sans doute le moment) se fixent avidement sur lui.

— « Remettez-vous, Mylord ? Re-
 » gardez-moi : je respire encore, & je
 » vous dois l'unique & vrai plaisir que
 » je goûtai depuis longues années!...

que *Louis XIV* faisoit faire au port de *Mardick*, & demanda à ce sujet au Roi une audience particulière, dans laquelle, ayant parlé avec plus de véhémence que de retenue, le vieux Monarque ne l'interrompit point ; mais lorsqu'il eut achevé : *Monsieur l'Ambassadeur* (lui dit-il) *j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir.*

» l'âge

» l'âge & l'infortune auroient-ils effacé
 » jusqu'auxmoindres vestiges des traits de
 » quelqu'un qui vous touche de bien près,
 » & dont il est ravi de retrouver en vous
 » des traces qui lui sont bien chères ? »

Le Lord encore plus étonné & plus interdit que ci-devant, fixoit à son tour le vieillard ; & sans pouvoir se rendre compte des différens mouvemens qui l'agitoient, ne pouvoit articuler un mot.

« Baissez-vous, (reprit l'inconnu) &
 » prenez sous mon lit une cassette , où
 » sont renfermés des papiers capables de
 » réparer les pertes que nos guerres ci-
 » viles ont causées à votre maison , ainsi
 » que les dépenses que vos Ambassades ,
 » vos services militaires & vos plaisirs ,
 » vous ont occasionnées à vous-même.

Le Lord , après avoir mis la cassette sur le lit du vieillard , cédant à la plus vive émotion , se laissa , pour ainsi dire retomber dans le fauteuil qu'il venoit de quitter.

« Tenez , Mylord , lui dit le bon
» homme , voici les copies en forme
» des contrats de vente de trois des prin-
» cipales terres de vos Pères , qu'a ven-
» dues , ou plutôt feint de vendre votre
» bifayeul , dans les temps de troubles ;
» auxquelles font jointes les contre-lettres
» des prétendus acquéreurs , & au moyen
» desquelles ces mêmes terres vous se-
» ront rendues par leurs héritiers , sans
» qu'ils puissent s'en dispenser , à votre
» arrivée en Écossé. On a pris & fait
« prendre , à cet égard , dans tous les
» temps , les précautions nécessaires pour
» prévenir toute espèce de contestation :
» vous en trouverez les preuves attachées
» aux contre-lettres.

Quel surcroît de surprise pour le Lord,
à la vue de ces trois contrats de terres
qu'il n'ignoroit pas avoir autrefois appar-
tenues à sa maison !

« Eh ! qui donc êtes-vous ? (s'écria-
t-il avec transport) » qui donc êtes-vous,

» respectable & bienfaisant vieillard , à
 » qui je vais devoir plus qu'à mon père
 même ?... Ah ! parlez , de grace ? hâtez-
 » vous de me nommer un bienfaiteur ,
 » qui déjà m'intéressoit sensiblement ,
 » & dont le Ciel semble n'avoir pro-
 » longé les jours que pour lui faire enfin
 » trouver en moi le plus tendre , le plus
 » respectueux des amis , & le plus re-
 » connoissant de tous les hommes !

Laissez - moi , mon cher Lord ?
 (lui dit en sanglotant l'inconnu)
 » trop foible pour soutenir un plus long
 » entretien avec vous , ménagez-moi ,
 » de grace , & croyez qu'il m'en coûte
 » plus qu'à vous-même !.... Embrassez-
 » moi , prenez cette cassette , & laissez
 » respirer un malheureux , qui se le croit
 » pourtant bien moins depuis qu'il vous
 » a vu , qu'il vous a ferré dans ses bras !
 » — Ah ! quel que vous soyez , (quel-
 » qu'intérêt que vous puissiez avoir de
 » vous cacher à l'objet même de votre

» bienfaisance) pouvez vous être assez
» cruel pour exiger qu'il vous obéisse ?
» qu'il vous abandonne (& sur-tout à
» votre âge !) & sur-tout dans l'état où
» je vous vois réduit , sans amis , sans
» secours , & peut-être... sans ?... —
» Arrêtez , Mylord ! j'aime à trouver en
» vous de pareils sentimens : mais appre-
» nez que votre ami , (si tant est , hélas !
» que vous le trouviez long-temps digne
» de ce titre ?) apprenez , dis-je , que
» quelqu'infortuné qu'il soit d'ailleurs ,
» est cependant à l'abri des besoins qui
» semblent vous inquiéter..... Ainsi ,
» pour peu que vous aimiez à m'obliger ;
» partez , Mylord , & dans l'instant ? ...
» Faites plus encore , & songez que j'ai
» droit de l'exiger : jurez-moi que vous
» ne reviendrez point ici , & ne me fe-
» rez chercher ailleurs qu'autant que je
» croirai pouvoir risquer de vous rece-
» voir encore , & que je vous en ferai
» prier ? »

Le Lord sentant, au ton dont lui parloit le bon vieillard, que ses instances feroient vaines, & se promettant tout du lendemain, ne balança point à le satisfaire, tomba de nouveau dans ses bras, & le quitta les yeux baignés de larmes.

A son arrivée chez lui, après avoir été reconduit jusqu'aux environs de l'Hôtel de *Sommerfet* par le même homme qui l'avoit attendu près de la porte du vieillard, Mylord n'eut rien de plus pressé que d'ouvrir la cassette, dans laquelle, indépendamment de ce que l'inconnu lui avoit annoncé, le Lord trouva un grand nombre de papiers de famille, qui pouvoient lui être très-utiles.

Le lendemain matin, à l'instant même qu'il se proposoit (quelques promesses qu'il eût faites) de retourner, à tout hasard, chez le vieil & généreux inconnu; il se vit tout-à-coup arrêté par la lettre suivante, cachetée de ses pro-

pres armes , & faisi d'effroi en la voyant
signée , *Sir George Stairs*.

» N'envoyez point , ne revenez point
» chez moi , mon cher Lord : on ne
» m'y trouveroit plus.

» S'il ne s'étoit agi que de vous avouer
» qui j'étois , c'est-à-dire , votre bifayeul,
» crû mort depuis si long - temps , &
» qui , à plus d'un titre , devoit l'être ,
» vous n'auriez point trouvé tant de
» résistance au desir légitime que vous
» aviez de connoître votre bienfaiteur.
» Mais les suites que je prévoyois d'une
» scène si intéressante pour vous & pour
» moi , dès-là trop forte pour mon âge
» & la foiblesse qui le suit , m'ont fait
» trembler , je vous l'avoue , d'avoir à
» satisfaire votre curiosité sur des dé-
» tails qu'elle auroit eu lieu d'exiger ,
» & qui , loin d'offrir à vos yeux un
» parent aussi cher & aussi respectable
» que vous l'eussiez d'abord imaginé ,
» ne leur eussent sans doute offert qu'un

» objet odieux, qu'un monstre enfin,
 » moins digne de pitié, que de l'hor-
 » reur que je m'inspire à moi-même.
 » ... Vous en allez juger.

» La mort de mon père précéda de
 » quelques mois ma naissance. Ma mère
 » n'ayant presque pas tardé à le suivre,
 » une tante, sœur de mon père, & qui
 » vivoit depuis long-temps dans la re-
 » traite, se chargea d'élever mon en-
 » fance, & s'en acquitta de façon que,
 » (bien qu'elle ait causé le crime que
 » j'expie encore) le sentiment de ma
 » reconnoissance est toujours vivant dans
 » mon cœur.

» J'avois à peine dix-sept ans, lors-
 » qu'indigné de voir mes compatriotes
 » armés contre leur légitime Souverain,
 » je formai le dessein d'aller offrir au
 » Roi *Charles Premier*, & ma fortune,
 » & mon épée. . . . Mais quel fut mon
 » étonnement, lorsque je vis ma bonne
 » tante, à qui tout m'engageoit à faire

» part de mon projet , l'entendre en
» frémissant , lever les mains au Ciel ,
» & me regarder avec une espèce
» d'horreur !

» Aussi surpris que touché de son
» état , & brûlant d'en savoir la cause ;
» après les instances les plus vives &
» les plus réitérées : Vous le voulez ?
» (s'écria-t-elle en sanglottant) appre-
» nez donc que ce Prince que vous vou-
» lez servir , même contre votre patrie ,
» est l'auteur de ma honte , ainsi que
» des regrets dont vous me voyez con-
» fumée , & de la mort de votre père.

» J'avois quinze ans au plus , lorsque
» élevée parmi les filles de sa mère , le
» perfide , abusant de ma jeunesse , &
» de la crédulité de cet âge , sous l'ap-
» pât des sermens & des promesses les
» plus sacrées , parvint à me séduire!....
» J'étois perdue enfin ; car ce traître ,
» peu de jours après avoir su mon état ,
» partit sans me rien dire , pour l'Espa-

» gne, dont il se flattoit d'époufer l'In-
 » fante ! . . . J'étois perdue, dis-je, fi le
 » hafard ou le Ciel, n'eût pas amené à
 » Londres votre père, auquel je me vis
 » forcée de confier & mes malheurs,
 » & les fuites que j'en craignois.

» Ce digne frère, pénétré jufqu'aux
 » larmes, & fans perdre le temps en
 » reproches, courut à l'inftant même
 » chez la Reine; & fous je ne fais quel
 » prétexte, après en avoir obtenu un
 » congé pour moi, me fit partir avec
 » lui, dès la nuit même, pour une de
 » fes terres, à quelques milles d'*Edim-*
 » *bourg*, où il me confia aux foins d'une
 » Conciérge auffi intelligente que dif-
 » crette, jufqu'au parfait rétabliffement
 » de ma fanté. . . Hélas ! (ajouta-t-elle)
 » je ne devois plus le revoir : le chagrin
 » qu'il avoit conçu de mon malheur ne
 » tarda pas à le précipiter dans le tom-
 » beau, ainfi que fa respectable époufe,
 » qui, après vous avoir donné le jour,

» survécut à peine un mois à sa perte.

» Tels furent, mon cher neveu, les
» secrets & déplorables motifs de la
» retraite où j'ai toujours vécu depuis ce
» temps, & dont vous seul, dans l'uni-
» vers, connoissez maintenant le myf-
» tère ! . . . Voyez maintenant, mon
» ami, si après les soins que j'ai pris
» de votre enfance, & l'éducation que
» j'ai tâché de vous procurer ; voyez si
» l'auteur de tant de maux, que dis-je ?
» si le barbare dont le crime a porté la
» la mort dans le sein des Auteurs de
» votre naissance, & dans le mien des
» regrets éternels ; voyez, dis-je, si
» c'est à lui qu'un fils, qui se croit digne
» de ce nom, doit consacrer sa for-
» tune & son bras ?

Non ! Grand Dieu, non ! (m'écriai-
je, saisi d'horreur) le lâche est indigne
de vivre. . . . Il ne mourra que de ma
main.

De vous dire aujourd'hui, Mylord,

par quels moyens aussi recherchés que périlleux, ma fureur contre ce Prince, à partir de ce fatal moment, toujours également la même, est enfin parvenue à remplir ma vengeance & mon exécrationnable ferment, ainsi que les événements qu'ont produits les remords dont mon crime ne tarda pas d'être suivi; tous ces détails dans l'état où vous m'avez vû, sont maintenant trop douloureux pour être rappelés. Qu'il vous suffise aujourd'hui de savoir, pour m'abhorrer autant que je m'abhorre moi-même, que l'Exécuteur du Roi *Charles Premier*, qui ne parut sur l'échafaud que sous un masque, n'étoit autre en effet, que. . . Votre indigne & trop coupable bisayeul, *Sir George Stairs*.

Observation.

De 1649 (année où *Charles Premier* fut décapité) à 1743, que se donna la bataille d'*Etinghem*, l'intervalle est de 94 ans. En en supposant 20 à *Sir George*

Stairs, lorsqu'il commit son crime, son âge en 1743, étoit de 114 ans.

Sur quoi l'on peut citer en Angleterre, & sur-tout en Écossé, plusieurs exemples de personnes mortes beaucoup plus âgées.

P. S. L'Auteur anonyme de ces Mémoires ajoute que, quels que fussent les sentimens dont Mylord *Stairs* dût être affecté, après la lecture de cette lettre, son premier soin fut de chercher la rue & la maison où il avoit retrouvé son bisayeul; mais qu'après ses recherches, ayant trouvé cette maison vuide, il avoit appris des voisins, qu'elle n'avoit été occupée que depuis huit jours au plus, & sans qu'on pût savoir par qui; que dès la nuit précédente, les Locataires l'avoient abandonnée toute meublée, sans qu'on fût même de qui ils la tenoient, le Propriétaire étant depuis long-temps établi en Amérique.

LE FOU SENSÉ,

*Conte traduit de l'Anglois de Gower.**

Au temps que *Lucius* régnoit à Rome, un soir (disent les anciens Chroniqueurs) que ce Monarque alloit se mettre au lit, il lui passa par la tête de faire appeller le grand-Maitre de sa Maison, & son premier Chambellan, pour les consulter sur la façon dont il devoit s'y prendre pour être juste envers tous ses sujets. Ces deux Seigneurs, assis auprès du feu, proposèrent leur sentiment conformément à leur différens caractères, & le fol du Prince les écoutoit très-attentivement, en feignant de s'amuser avec sa marotte.

Après les avoir écoutés long-temps, sur ce sujet, le Monarque finit par

* Le Chevalier *John Gower* passe pour le plus ancien Poète qui ait écrit en Anglois.

leur demander ce que pensoit de lui son peuple , en leur ordonnant de parler franchement , & sans craindre que la vérité , quelle qu'elle fût , pût en rien l'offenser.

Le Grand-Maître , (*vrai Rossignol de Cour*) assura Sa Majesté que jamais Souverain n'avoit été plus adoré , ni plus respecté que son Seigneur & Maître ; & avec d'autant plus de raison , que jamais nul autre ne pouvoit l'avoir mieux mérité que lui.

Le Chambellan , homme subtil & adroit Courtisan , lisant dans les yeux du Monarque , & voyant qu'en effet il exigeoit la vérité : » Sire , dit-il ,
» tous vos sujets , du plus petit jusqu'au
» plus grand , sont convaincus que si
» Votre Majesté étoit mieux servie par
» ses Ministres , & s'ils lui présentoient
» les choses dans leur vrai jour , jamais
» rien d'injuste ne seroit reproché au
» règne du meilleur & plus digne d'être
» aimé de tous les Princes ».

A ce discours, où quelque apparence de vérité étoit pour ainsi dire enveloppée de tant de flatteries, le fou du Roi, plus vrai que les deux Courtisans, part d'un éclat de rire; & de là, s'adressant au Roi : « Sire, dit-il, vos » Ministres, que l'on accuse ainsi, me » semblent pourtant excusables. Ont-ils » d'autre intérêt que celui de plaire à » leur Maître ? Si le Roi vouloit le bien, » oseroient-ils lui conseiller le mal ?... » Ne cherchez donc pas la vérité dans » la bouche d'autrui ; pour la connoître, n'interrogez que votre cœur.

Le Monarque frappé d'un langage jusqu'alors étranger à son oreille, resta quelques instans muet. De là jettant un coup - d'œil de mépris sur les deux Courtisans : « Sortez, dit-il, lâches » flatteurs ? c'est à mon fou que j'aurai » dû la vérité. C'est à mon fou que » mon peuple devra le bonheur d'avoir

» désormais un Roi juste & digne de
» régner sur lui.

Certain Évêque , de grand nom , de bonnes mœurs , mais de peu d'esprit , venoit souvent ennuyer le Cardinal de *Richelieu* , qui ne savoit trop comment s'en défaire ; lorsqu'un des Courtisans du Ministre , qui s'en étoit apperçu , après avoir demandé l'agrément de son Eminence , s'y prit de la façon suivante. S'étant placé contre le lit du Cardinal , ce Gentilhomme , qui étoit ventrilogue , prononça fortement le nom du Prélat , avec un ton de voix qui sembloit partir de derrière le lit. Sur quoi le bon Évêque , qui étoit près du feu avec le Ministre , fort étonné de s'entendre appeler , ne put s'empêcher de laisser éclater son trouble. Mais l'instant après , s'entendant appeler de nouveau : Je
» demande mille pardons , (s'écria l'É-
» vêque) à votre Eminence ! mais c'est

» probablement mon père , que j'ai
 » perdu depuis huit jours , & qui , sans
 » doute , veut me parler. Voyez , (lui
 dit le Cardinal) » & demandez-lui ce
 » qu'il veut » ?

L'Évêque alors , se jettant à genoux ,
 avec son chapelet à la main , auquel
 pendoient plusieurs médailles d'or :
 » Parlez (s'écria-t-il) mon cher Père ?
 » Hélas ! qu'exigez-vous de moi ? ---
 Que tu t'occupes mieux de ton salut.
 Qu'au lieu d'abandonner , comme tu
 fais , ton Diocèse , pour ennuyer la
 Cour , tu y retournes au plutôt , pour
 y remplir tes devoirs de Pasteur. Pour
 t'occuper , sur-tout , de la conversion
 des Hérétiques. Et pour me prouver
 ton obéissance , commence par celui
 que tu vois appuyé contre ce lit.
 jette-lui ton chapelet au col , & laisse
 au Ciel le soin du reste.

L'Évêque , tout tremblant , se lève
 alors , fait l'instant où le Cardinal

adreffoit la parole au malin Courtifan , l'affuble de fon chapelet , ainfi que de fes médailles , prend congé de fon Éminence , & part dès le foir même pour fon Diocèfe.

LETTRÉ d'Adrienne le Couvreur , célèbre Actrice de la Comédie Françoife.

On nous fera peut-être gré de trouver ici cette lettre écrite le 5 Mai 1728, à M***, fon ami, & dans laquelle on pourra voir combien les perfonnes d'un talent diftingué , ainfi que d'un rang fupérieur , font fouvent à plaindre.

Vous connoiffez , mon ami , la vie diffipée de Paris , ainfi que les devoirs indifpenfables de mon état ? Je paffe mes jours à faire les trois quarts au moins de ce qui me déplaît le plus : des connoiffances nouvelles , mais qu'il m'eft impoffible d'éviter tant que je ferai liée où je fuis , m'empêchent de cultiver

les anciennes , ou de m'occuper chez moi selon mon goût. C'est une mode établie , de dîner ou de souper avec moi , parce qu'il a plû à quelques Duchesses de me faire cet honneur.

Il est des personnes dont les bontés me charment , & me suffiroient ; mais auxquelles je ne puis me livrer , parce que je suis au public , & qu'il faut absolument ou répondre à toutes celles qui ont envie de me connoître , ou passer pour impertinente ; & quelque soin que j'y apporte , je ne laisse pas de mécontenter !

Si ma pauvre fanté , qui est foible , comme vous savez , me fait refuser ou manquer à une partie de Dames , que je n'aurai jamais vues , qui ne se souviennent de moi que par curiosité , ou , si j'ose le dire , par air , (car il en entre dans tout). » Vraiment , dit l'une , elle fait la merveilleuse ! » Une autre ajoute : » C'est que nous ne sommes pas

» titrés ! » Si je suis sérieuse , parce
qu'on ne peut pas être fort gaie au
milieu de beaucoup de gens que l'on
ne connoit pas : « C'est donc là cette
» fille qui a tant d'esprit ? » Ne voyez-
» vous pas qu'elle nous dédaigne , &
» qu'il faut savoir du Grec pour lui
» plaire » ?... « Elle va chez Madame
» *Lambert* , (dit une autre) , cela ne
» vous dit-il pas le mot de l'Enigme » !

- Je ne fais pourquoi je vous fais tout
ce détail , car j'ai d'autres choses à vous
dire : mais c'est que je suis encore toute
remplie de nouveaux propos de cette
espèce , & plus occupée que jamais du
desir de devenir libre , de n'avoir plus
de cour à faire qu'à ceux qui auront
réellement de la bonté pour moi , &
qui satisferont & mon cœur & mon
esprit. Ma vanité ne trouve point que
le grand nombre dédommage du mé-
rite réel des personnes : je ne me soucie
point de briller ; j'ai plus de plaisir cent

fois à ne rien dire , mais à entendre de bonnes choses ; à me trouver dans une société de gens sages & vertueux , qu'à être étourdie de toutes les louanges fades que l'on me prodigue à tort & à travers. Ce n'est pas que je manque de reconnoissance ni d'envie de plaire : mais je trouve que l'approbation d'un sot n'est flatteuse que comme générale , & qu'elle devient à charge quand il la faut acheter par des complaisances particulières & réitérées.

Plaignez-moi , mon ami ! & foyez toujours sûr de la vérité des sentimens que je vous ai voués.

Cette célèbre Comédienne , qui à la sublimité des talens joignoit beaucoup d'esprit & de connoissance du monde , étoit née à *Fismes* en Champagne , en 1685 , & mourut à Paris en 1730 , d'une mort assez précipitée pour fonder de cruels soupçons.

Piron lui a fait cette Épitaphe :

L'Enfer abondant en supplices ,
Est doublement notre bourreau ,
En nous enlevant nos délices ,
En nous laissant notre fléau.

O comble affreux , mais peu nouveau ,
De ces horreurs dont il s'honore !
Ma *Le Couvreur* est au tombeau....
Et son Médecin vit encore.

ANECDOTE concernant Anne Oldefield,
célèbre Actrice du théâtre de Londres,
morte en 1730.

Elle fut exposée pendant deux jours sur un superbe lit de parade ; & ses obsèques se firent avec autant de pompe & de décence que si, durant sa vie, elle eût été un des illustres personnages qu'elle avoit eu l'art de représenter avec tant de dignité. Le drap mortuaire qui couvroit son cercueil , fut porté par six personnes de la première distinction , dont étoient les Lords *Lawar & Harley*;

& le Doyen de Westminster officia à la cérémonie. Le *Boileau* Anglois, l'immortel *Pope*, a représenté Mademoiselle *Oldefield* comme la personne de son temps qui avoit porté le plus loin le luxe & la sensualité. Il lui fait tenir le discours suivant dans le moment de son agonie, où il suppose qu'elle portoit ses vues au-delà du trépas, & qu'elle étoit alarmée de l'abandon où seroit son corps, dont la parure avoit fait un de ses soins principaux. « Quelle » horreur ! un linceul de laine * » Ah ! cela révolte : on ne peut l'envisager » « Préparez, (dit-elle à » ses femmes) mes dentelles les plus » précieuses, & mon linge le plus beau ?

* * *Un Aâe exprès du Parlement d'Angleterre ordonne que les morts soient ensevelis dans de la flanelle, sans qu'il soit permis d'employer seulement une aiguillée de fil de chanvre ou de lin. L'intention de cet Aâe est d'augmenter la consommation de la laine du pays.*

» Leur secours rendra quelque vie à ce
 » corps , à ce teint , que leur chaleur
 » naturelle aura quitté... sur-tout, que
 » le rouge ne me soit pas épargné !...
 » On ne peut soutenir l'idée d'être laide,
 » même après la mort ».

Tels furent , dit *Pope* , les derniers
 mots de cette bouche si charmante.

ANECDOTE concernant l'Empereur
Charles-Quint.

Il fit un jour une leçon que devoient
 toujours avoir devant les yeux ceux qui
 s'ingèrent d'écrire l'Histoire des Princes
 qui vivent encore. *Cornelis Maffeo* ,
 qui avoit écrit l'Histoire de son temps ,
 y parloit de *François I* , d'une ma-
 nière si injurieuse , que son Livre fut
 défendu & supprimé sur les plaintes
 que ce Monarque en fit faire par ses
 Ambassadeurs , à *Charles-Quint*. Et cet
 Ambassadeur , non content du désaveu
 qu'il s'en fit en termes exprès , fit man-
 der

der l'Auteur , à qui il dit : » Pourquoi,
 » vous autres Gens de Lettres , avez-
 » vous l'impertinence de fourrer dans
 » vos Ouvrages des semences de haine
 » & de zizanie entre les Souverains ?
 » Attendez que nous soyons mort , &
 » ensuite écrivez ce qu'il vous plaira :
 » alors vous ne serez plus égarés par
 » l'intérêt , par vos passions , ni par celle
 » d'autrui , & vos Histoires en seront
 » plus estimables ».

Il ne vouloit (dit un de ses Histo-
 riens) être loué , ni blâmé. Il appelloit
Paul Émile & Seiland ses menteurs :
 parce que le premier avoit dit trop de
 bien de lui , & l'autre trop de mal.

Un Auteur Espagnol , enthousiaste de
Charles-Quint , lui fit cette singulière
 Épitaphe :

Donnons-lui pour tombeau tout ce vaste univers ,
 Pour toit tous les lambris de la voûte azurée ,
 Pour flambeaux cent beaux feux d'éternelle durée ,
 Et pour Chantre , le Chœur des célestes concerts

Il mourut en 1558 , âgé de 57 ans.

L E T T R E S *de Maupertuis*
& *de Voltaire.*

Tout ce qui touche les personnages célèbres , à quelque titre que ce soit , ayant droit d'intéresser sur-tout les Amateurs de l'Histoire , on a cru que les deux lettres suivantes , qu'on ne trouve (dit-on) imprimées que dans une brochure assez peu connue , & devenue rare , pourroient ne point être de trop dans ce Recueil.

A M. DE V O L T A I R E.

Le premier Avril 1753.

Je vous déclare que ma santé est assez bonne pour vous venir trouver par-tout où vous ferez , pour tirer de vous la vengeance la plus complete. Rendez grace au respect & à l'obéissance qui ont retenu jusqu'ici mon bras
Tremblez !

Signé , M A U P E R T U I S.

RÉPONSE de M. de Voltaire.

J'ai reçu la lettre dont vous m'honorez. Vous m'apprenez que vous vous portez bien, que vos forces sont entièrement revenues, & vous me menacez de venir m'assassiner si je publie la lettre de *de la Beaumelle*.

Ce procédé n'est ni d'un bon Chrétien, ni d'un Président d'Académie, tel que vous êtes.

Je vous fais mon compliment sur votre bonne fanté, mais je n'ai pas tant de forces que vous. Je suis au lit depuis quinze jours, & je vous supplie de différer la petite expérience de physique que vous voulez faire.

Vous voulez peut-être me disséquer ? mais songez que je ne suis pas un géant des Terres Australes, & que mon cerveau est si petit, que la découverte de ses fibres ne vous donnera aucune nouvelle notion de l'ame. De plus, si

vous me tuez , ayez la bonté de vous souvenir que M. *de la Beaumelle* m'a promis de me poursuivre jusqu'aux Enfers. Il ne manquera pas de m'y aller chercher , quoique le trou qu'on doit creuser par votre ordre jusqu'au centre de la terre , & qui doit mener tout droit aux Enfers , ne soit pas encore commencé. S'il y a d'autres moyens d'y aller , il se trouvera que je ferai mal mené dans l'autre monde , comme vous m'avez persécuté dans celui-ci !... Voudriez-vous , Monsieur , pousser l'animosité si loin ?

Ayez encore la bonté de faire une petite attention : pour peu que vous vouliez exalter votre ame pour voir clairement l'avenir , vous verrez que si vous venez m'assassiner à *Léipsic* , où vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs , & où votre lettre est déposée , vous courez risque d'être pendu ; ce qui avanceroit trop le moment de votre maturité , &

seroit peu convenable à un Président d'Académie.

Je vous conseille de faire d'abord déclarer la lettre de *la Beaumelle* forgée & attentatoire à votre gloire, dans une de vos assemblées : après quoi il vous fera permis, peut-être, de me tuer, comme perturbateur de votre amour-propre.

Au reste, je suis encore bien foible ; vous me trouverez au lit, & je ne pourrai vous jeter à la tête que ma seringue & mon pot-de-chambre. Mais, dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere pyrio* ; & en multipliant la masse par le carré de la vitesse, jusqu'à ce que l'action & vous soient réduits à zéro, je vous mettrai du plomb dans la cervelle, qui paroît en avoir besoin. Il sera triste pour vous que les Allemands, que vous avez vilipendés, aient inventé la poudre, comme vous devez vous plaindre

qu'ils aient inventé l'Imprimerie!....
Adieu, mon cher Président.

Signé, VOLTAIRE.

LETTRES ORIGINALES * *de M. de
Voltaire à M. Allyot, & à S. M.
le Roi de Pologne, avec la réponse
de M. Allyot aux mêmes Lettres,*

1749.

N. B. Ceci n'est point une Satyre de l'Auteur dont nous admirons & dont la postérité admirera peut-être encore plus les Ouvrages : ils le peignent assez, & ne laissent plus rien à desirer pour lui assigner le rang dont il s'est rendu si digne. C'est cette curiosité si naturelle, que le Public témoigne ordinairement sur la vie privée & le caractère

* Ces Lettres sont tirées d'une Brochure devenue rare, & nous en avons vérifié l'authenticité sur les Originaux, chez M. d'H... N. au Ch...

des hommes célèbres , qui nous a engagé à lui faire part des Lettres suivantes.

29 Août 1749 , 9 heures du matin.

Je vous prie , Monsieur de vouloir bien avoir la bonté de mé faire savoir si je puis compter sur les choses que vous m'avez promises , & s'il n'y a point quelqu'obstacle. Le mauvais état de ma santé ne me permet , ni de rester longtemps à la Cour du Roi , auprès de qui je voudrois passer ma vie , ni d'avoir l'honneur de manger aux tables auxquelles il faut se rendre à un temps précis , qui est souvent pour moi le temps des plus violentes douleurs. Il fait froid d'ailleurs , les matins & les soirs , pour les malades.

Il seroit un peu extraordinaire que , malgré votre amitié , on refusât ici les choses nécessaires à un homme qui a

tout quitté pour venir faire sa Cour à Sa Majesté.

Je vous prie de me faire savoir s'il faut en parler au Roi.

*29 Août 1749, à neuf heures-
un quart du matin.*

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien donner des ordres, en vertu desquels je sois traité sur le pied d'Étranger; & ne me mettez pas dans la nécessité de vous importuner tous les jours. Je suis venu ici pour faire ma cour au Roi. Ni mon travail, ni ma santé ne me permettent pas d'aller piquer des tables. Le Roi daigne entrer dans mon état: je compte passer ici quelques mois.

Sa Majesté fait que le Roi de Prusse m'a fait l'honneur de m'écrire quatre lettres, pour m'inviter à aller chez lui. Je peux vous assurer qu'à Berlin je ne suis pas obligé à importuner pour

avoir du pain, du vin & de la chandelle. Permettez-moi de vous dire qu'il est de la dignité du Roi, & de l'honneur de votre administration, de ne pas refuser ces petites attentions à un Officier de la Cour du Roi de France, qui a l'honneur de venir rendre ses respects au Roi de Pologne.

29 Août 1749, 9 heures-trois quarts.

SIRE,

Il faut s'adresser à Dieu, quand on est en Paradis. Votre Majesté m'a permis de venir lui faire ma Cour, jusqu'à la fin de l'automne, temps auquel je ne puis me dispenser de prendre congé de Votre Majesté. Elle fait que je suis très-malade, & que des travaux continuels me retiennent dans mon appartement, autant que mes souffrances. Je suis forcé de supplier Votre Majesté qu'elle ordonne qu'on daigne avoir pour

moi les bontés nécessaires & convenables à la dignité de la Maison, dont elle honore les Étrangers qui viennent à sa Cour. Les Rois font depuis *Alexandre*, en possession de nourrir les Gens-de-Lettres; & quand *Virgile* étoit chez *Auguste*, *Allyotus*, Conseiller Aulique d'*Auguste*, faisoit donner à *Virgile* du pain, du vin & de la chandelle. Je suis malade aujourd'hui, & je n'ai ni vin ni pain pour dîner.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, &c.

R É P O N S E de M. Allyot.

Le 29 Août 1749.

Vous avez à dîner chez vous, Monsieur. Vous y avez potage, pain, vin & viandes: je vous fais donner bois & bougie; & vous vous plaignez à M. le Duc, au Roi même, aussi injustement! Sa Majesté m'a remis votre lettre, sans

m'en rien dire ; & je n'ai pas voulu pour vous-même , lui dire que vous aviez le plus grand tort du monde de vous plaindre. Il est des règles ici qu'il faut suivre : ainsi , vous aurez agréable de vous soumettre ; je ne m'en départs point : c'est que rien ne se donne à la cave par extraordinaire , sans un billet de moi chaque jour. Le détail est grand & pénible ; il est pour moi. Que vous importe , pourvu que vous ayez ce que vous demandez ?

Vous n'avez manqué de rien : je le dis à vous même ; & vous dites que vous avez manqué de tout !

Vous êtes le premier qui se soit plaint de la façon dont on reçoit ici les Étrangers , puisque vous voulez l'être. Je vous ai fait donner ce que vous avez demandé ; & vous avez , encore une fois , tort de vous plaindre.

Vous citez la Cour de France pour modèle. Elle a ses règles , & nous avons

les nôtres : mais la nôtre est absolument inutile à la Cour de France , vous le savez mieux que moi.

Je suis très-fâché, pour vous-même, de vos démarches ; & j'espère que vous sentirez combien elles sont déplacées, puisque je compte que vous vous trouverez très-bien de la façon avec laquelle vous avez été traité jusqu'à présent, & à laquelle il n'y a rien à ajouter.

Je vous nie qu'*Allyotus*, Conseiller Aulique, fit donner du pain, du vin, de la chandelle à *Virgile*.

Je le fais à M. de *Voltaire*, parce que c'est un pauvre homme, & que *Virgile* étoit puissant, & avoit chez lui une table fine & excellente, où il traitoit ses amis, & y étoit à son aise avec eux : ainsi nulle comparaison des temps. *Virgile*, d'ailleurs, travailloit pour son plaisir & pour la gloire de son siècle ; au lieu que M. de *Voltaire* le fait par nécessité & pour ses besoins.

Ainsi, on accorde à l'un par bienfiance, ce que l'on n'auroit osé offrir à l'autre, crainte d'être refusé.

N. B. La lettre suivante, du même Auteur, a été écrite onze ans après par M. de *Voltaire* au Roi *Stanislas*, pour le remercier de la bonté qu'avoit eue ce Monarque, de lui envoyer ses Ouvrages.

S I R E,

» Je n'ai jamais que des graces à rendre à Votre Majesté : je ne vous ai connu que par vos bienfaits, qui vous ont mérité votre beau titre. Vous instruisez le monde, vous le soulagez, vous donnez des préceptes & des exemples. J'ai tâché de profiter de loin des uns & des autres autant que j'ai pu ; il faut que chacun dans sa chaumière fasse à proportion autant de bien que Votre Majesté en fait dans ses États. Elle a bâti

de belles Églises Royales ; j'édifie des Églises de Villages. *Diogène* remuoit son tonneau quand les Athéniens construisoient des flottes. Si vous soulagez mille malheureux , il faut que nous autres petits , nous en soulagions dix. Le devoir des Princes & des particuliers est de faire chacun dans son état tout le bien qu'il peut faire.

Le dernier Livre de votre Majesté , que le cher Frère *Menou* m'a envoyé de votre part , est un nouveau service que Votre Majesté rend au genre-humain. Si jamais il se trouve quelqu'Athée dans le monde , (ce que je ne crois pas) votre Livre confondra l'horrible absurdité de cet homme. Les Philosophes de ce siècle ont heureusement prévenu les soins de Votre Majesté. Elle bénit Dieu , sans doute , de ce que , depuis *Descartes* & *Newton* , il ne s'est pas trouvé un seul Athée en Europe. Votre Majesté réfute admirablement ceux qui

voyoient autrefois que le hafard pouvoit avoir contribué à la formation de ce monde. Votre Majesté voit, fans doute, avec un plaisir extrême, qu'il n'y a aucun Philosophe de nos jours, qui ne regarde le hafard comme un mot vuide de sens. Plus la physique a fait de progrès, plus nous avons trouvé par-tout la main du Tout-Puissant.

Il n'y a point d'homme plus pénétré de respect pour la Divinité, que les Philosophes de nos jours. La Philosophie ne s'en tient pas à une adoration stérile, elle influe sur les mœurs. Il n'y a point en France de meilleurs citoyens que les Philosophes; ils aiment l'État & le Monarque; ils sont soumis aux Loix; ils donnent l'exemple de l'attachement & de l'obéissance; ils condamnent, & ils couvrent d'opprobres ces factions pédantesques & furieuses, également ennemies de l'autorité Royale & du repos des Sujets: il n'est aucun d'eux

qui ne contribuât avec joie de la moitié de son revenu au soutien du Royaume. Continuez , Sire , à les seconder de votre autorité & de votre éloquence. Continuez à faire voir au monde que les hommes ne peuvent être heureux que quand les Philosophes sont Rois, & quand ils ont beaucoup de Philosophes. Encouragez de votre voix puissante les voix de ces citoyens qui n'enseignent dans leurs écrits & dans leurs discours que l'amour de Dieu , du Monarque & de l'État. Confondez ces hommes insensés , livrés à la faction , qui commencent par accuser d'Athéisme quiconque n'est pas de leur avis sur des choses indifférentes.

Le Docteur *l'Ange* dit que tous les Jésuites sont Athées , parce qu'ils ne trouvent point la Cour de *Pékin* idolâtre. Le Frère *Hardouin* , Jésuite , dit que les *Paschal* , les *Arnand* , les *Nicolas* sont Athées , parce qu'ils n'étoient

pas Molinistes. Frère *Berthier* soupçonne d'Athéïsme l'Auteur de *l'Histoire générale*, parce que l'Auteur de cette Histoire ne convient pas que des Nestoriens, conduits par des nuées bleues, soient venus du pays de *Tacin*, dans le septième siècle, faire bâtir des Églises Chrétiennes à la Chine. Frère *Berthier* devrait savoir que des nuées bleues ne conduisent personne à la Chine, & qu'il ne faut pas mêler des *Contes bleus* à nos vérités sacrées.

Un Breton ayant fait, il y a quelques années des recherches sur la ville de Paris, l'Abbé *Trublet* & conforis, l'ont accusé d'irréligion au sujet de la rue *Tire-boudin* & de la rue *Trousse-vache*; & le Breton a été obligé de faire assigner ses accusateurs au Châtelet de Paris. Les Rois méprisent toutes ces petites querelles; ils font le bien général, pendant que leurs Sujets, animés

les uns contre les autres , font les maux particuliers.

Un grand Roi tel que vous , Sire , n'est ni Janséniste , ni Moliniste : il n'est d'aucune faction. Il ne prend parti ni pour ni contre un Dictionnaire. Il rend la raison respectable , & toutes les factions ridicules. Il rend les Jésuites utiles en Lorraine , quand ils sont chassés du Portugal. Il donne douze mille livres de rente , une belle maison & une belle cave à notre cher Frère *Menou* , afin qu'il fasse du bien. Il fait que la vertu & la Religion consistent dans les bonnes œuvres , & non pas dans les disputes. Il se fait bénir , & les calomniateurs se font détester.

Je me souviendrai toujours , Sire , avec la plus tendre & la plus respectueuse reconnoissance , des jours heureux que j'ai passés dans votre Palais. Je me souviendrai que vous daigniez

faire le charme de la Société , comme vous faisiez la félicité de vos Peuples ; & que si c'étoit un bonheur de dépendre de vous , c'en étoit un plus grand de vous approcher !

Je souhaite à Votre Majesté , que votre vie , utile au monde , s'étende au-delà des bornes ordinaires. *Aurengzeb & Muley Ismaël* ont vécu , l'un & l'autre plus de cent & cinq ans.

Si Dieu accorde de si longs jours à des Princes infidèles , que ne fera-t-il point pour *Stanislas le bienfaisant* ?

Je suis avec un profond respect , &c
Aux *Délices* , par Genève , 15 Août
1760.

V O L T A I R E .

A N E C D O T E F R A N Ç O I S E ,
concernant la *Maison de Courtenay*.

Languissant dans son lit de mort , & sans espoir d'en relever jamais , *Louis*,

Priuce de Courtenay * fait appeller son
 fils. * * » Tes sentimens me sont con-
 » nus (lui dit-il) tu m'aimes , mon
 » enfant : mais si tu veux que j'emporte
 » en mourant le seul espoir qui puisse
 » me flatter encore , & rendre mes der-
 » niers momens moins douloureux ,
 » écoute (& sur-tout sans l'interrom-
 » pre) écoute un père qui t'aima tou-
 » jours , & que ton avenir , qui va
 » dépendre de toi seul , occupe tout
 » entier ?

» Tu fais de qui nous descendons.
 » Tu fais que notre Maison , après s'être
 » signalée dans tous les temps par des
 » exploits dignes du nom qu'elle por-
 » toit , après avoir donné des Empe-

* Mort en 1762 , seul Chef de toute la postérité de
 Pierre de France , septième fils du Roi Louis le Gros ,
 qui en épousant la fille de Joffelin de Courtenay ,
 Comte d'Edesse , prit le nom de sa femme.

** Louis-Charles , mort en 1723 , âgé de 83 ans.
 Son frère , Charles-Roger , est mort le dernier mâle
 de cette Maison , le 7 Mai 1730.

» reurs à *Constantinople* , victime de
 » l'inconstance de la fortune , & de la
 » jalousie de plus d'un Souverain , est in-
 » sensiblement tombée , sinon tout-à-fait
 » dans l'oubli , du moins dans une espèce
 » d'abaissement , dont rien depuis n'a
 » pu la relever ? Tu fais , dis-je , que
 » ce bon Roi , (mais homme & Sou-
 » verain) que *Henri IV* même , en
 » partant des mêmes préjugés nourris
 » par des flatteurs , trop communs dans
 » les Cours , ainsi que par les Grands ,
 » intéressés à nous contester un rang
 » au-dessus du leur , a refusé de recon-
 » noître en nous la descendance non
 » interrompue d'une Tige Royale com-
 » mune avec la sienne ? Que *Louis XIV* ,
 » imbu des mêmes préventions * , &

* *Ce Monarque répondit aux Princes de Courtenay* ,
qui lui présentoient leurs titres : » Si mon grand-père
vous a fait tort , en vous refusant le titre de Princes
du Sang , je suis prêt à le réparer. Mais nous ne
sommes que les cadets : prouvez-moi que nos aînés
vous ont reconnus , & je vous reconnois à l'instant »

» sans entrer dans l'examen des titres
» qui fondoient nos droits , n'a répondu
» à nos réclamations , que par un refus
» d'autant plus humiliant pour nous ,
» que rien n'a pu l'en faire revenir.

» Qu'en est-il résulté, mon fils ? Ce que
» dans toute Monarchie produit toujours
» la disgrâce du Souverain sur un sujet ,
» quelque puissant qu'il soit , assez mal-
» heureux pour l'avoir encourue : plus
» de faveurs , plus de protections , plus
» de distinctions , plus d'honneurs à pré-
» tendre dans une Cour où , depuis le
» plus grand Seigneur jusqu'au moindre
» des Courtisans , depuis le premier
» Ministre jusqu'au dernier de ses Com-
» mis , tout évite , tout fuit l'infortuné
» dont l'aspect seul semble avoir quelque
» chose de contagieux ! De-là plus de
» crédit , de quelque espèce que ce
» soit , plus d'alliances avantageuses ,
» qui puissent soutenir l'éclat d'un nom
» que méconnoit insensiblement l'opu-

» lence : de-là , mon fils , l'état de mé-
 » diocrité dans lequel tu vois chaque
 » jour tomber notre Maison , & qui me
 » fait frémir en expirant , sur les suites
 » qu'elle entraîne , & pour toi-même ,
 » & pour tes enfans , si toujours , ainsi
 » que moi , séduit , ou plutôt enivré
 » par un vrai fantôme de gloire , tu
 » n'ouvres pas enfin les yeux sur le
 » danger d'attendre plus long-temps à
 » prévenir l'entier anéantissement d'un
 » nom flétri par la misère & le mépris
 » qu'enfante toujours l'infortune où
 » nous exposent les effets d'une vanité
 » devenue aussi ridicule que placée *.

Le vieillard , en parlant ainsi , cher-
 choit , dans les yeux de son fils , à dé-
 mêler l'impression qu'opéroit sur lui ce
 discours. N'y voyant rien qu'autant d'a-
 battement que de surprise : quoi donc !
 (s'écria-t-il) désapprouveriez-vous les

* C'est-à-dire , en consentant de barrer ses armes.

craintes qu'inspirent les intérêts d'un fils au père le plus tendre ? — « Pardon ! (lui dit avec embarras le jeune Prince) mais.... — Mais ! qu'est-ce donc qui vous empêche de parler ?.... — Le respect &... l'état , sur-tout , où je vous vois... — Eh ! qu'ont-ils de commun avec ce que je voudrois que vous sentissiez , pour me tranquilliser sur votre sort ? — Mon silence suffit , je crois , pour vous l'apprendre.... & l'honneur d'être né de vous... — J'entends ; la vanité , l'orgueil d'un nom que vous voulez achever de flétrir , étouffe en vous jusqu'au retour que vous devez à la tendresse paternelle ?... Écoute ?... il faut ou te résoudre à me jurer que tu souffriras à mes vœux ; sinon , en délivrant mes yeux de ta présence , n'espérer rien de moi que ceux que doit un père vivement offensé à tout fils ingrat & rebelle ?.... Hâte-toi de choisir : parle ?

ou

Où va-t-en ? — Ah Ciel ! — Eh bien ?...
— Adieu , mon père !

Le vieux Prince , à ces mots , voyant sortir son fils , baigné de larmes : « Reviens : approche ? (lui dit-il) Il est donc vrai , malgré ce que quelqu'un m'en avoit dit , que tu portes un cœur aussi noble , aussi ferme qu'honnête ? un cœur enfin digne du sang à qui tu dois le jour » ?

Le fils , sans lui répondre , tombe à genoux auprès du lit du vieillard , s'empare de sa main , qu'il baise en l'arrosant de pleurs. « Lève-toi ? (s'écrie , en sanglottant , le malade). »

Lève-toi , dis-je , mon cher enfant ? Viens embrasser un père qui , à partir de cet heureux instant , n'a plus de regret à la vie !... Pardonne au sentiment impérieux qui m'animoit ! j'avois douté de ta vertu. L'épreuve où je viens de la mettre m'épouvantoit moi-même , & j'en frémis encore ! Mais tu sens ce

que peut la crainte de voir avilir un nom dont rien, jusqu'ici, n'a pu fouiller la pureté, & dont l'éclat, (même au sein du malheur) n'en fera jamais que d'autant plus respectable & plus intéressant aux yeux de ceux que la gloire & l'honneur auront toujours droit d'inspirer... Pardon, dis-je, encore un coup, mon cher & digne fils !... Mais, si ton père, en s'acheminant au tombeau, avoit eu le malheur de te trouver aussi foible qu'il le craignoit ; voici (dit-il , en lui montrant un pistolet) ce que je destinois à sauver notre nom de l'opprobre que redoutoit ton infortuné père.

N. B. L'Éditeur de ce Recueil tient l'Anecdote singulière qu'on vient de lire, de feu M. *Danjan*, (*de Calais*) ancien Garde des Archives de feu Monseigneur le Duc d'Orléans, & qui, pendant la *Régence*, occupoit avec distinction cette place. M. *Danjan*, homme sage, savant & connu dans le monde,

la plus d'une fois racontée à l'Éditeur, son compatriote & son ami, comme la tenant de la Marquise de *Beaufremont*, (*Hélène de Courtenai*) dernier rejetton de cette illustre Maison.

On fait que cette Dame ayant pris le titre de *Princesse du sang Royal de France*, dans son contrat de mariage avec *Louis de Beaufremont*, il fut supprimé par Arrêt du Parlement, le 7 Février 1737.

RÉFLEXIONS HISTORIQUES,
Sur la mort du Roi Henri-le-Grand,
*copiées sur un Manuscrit très-rare, **
de la main d'Augustin Conon, Avocat au Parlement de Rouen.

Le Grand *Henri*, l'honneur du Sceptre François, l'amour de ses peuples,

* Nous croyons devoir prévenir le Lecteur, que la personne qui a bien voulu nous communiquer cette pièce, dit avoir appris qu'elle avoit été imprimée.

& la terreur de ses ennemis , les ayant inquiétés par le grand armement qu'il faisoit , pour humilier l'orgueil de *l'Espagne* ; elle fit jouer tous les ressorts de sa politique , pour se défaire de ce brave Prince , qu'elle n'avoit jamais pu vaincre par les armes. Elle rechercha , en conséquence , tous ceux dont ce Héros n'étoit pas aimé , pour les engager dans la conspiration qu'elle forma contre sa vie.

L'Histoire nous a bien appris que *François Ravaiillac* , natif d'*Angoulême* , a été l'exécuteur de cet attentat ; mais elle nous a tû les noms des Promoteurs ou des Complices qui mirent le couteau dans la main de ce Parri-

mais sans savoir ni où , ni dans quel temps : ce qui ne nous paroît pas une raison suffisante pour la rejeter de ce Recueil ; attendu qu'indépendamment de ce qu'elle doit être très-rare , il suffit qu'elle ait pour objet le plus grand , le plus digne & le plus respectable de nos Rois.

cide. On n'a point douté que les Espagnols , qui avoient le plus grand intérêt à la mort de ce grand Roi , n'en aient été les premiers auteurs ; mais la crainte d'offenser les autres Puissances qui s'en sont mêlées , & en même temps de replonger la France dans de plus grands troubles & de plus fâcheuses confusions que celles dont ce Héros l'avoit dégagée , ont obligé , non-seulement les Politiques , mais les Juges mêmes du procès de *Ravaillac* , de supprimer les noms des Conspireurs. C'est ce qui a fait dire à *Hardouin de Péréfixe* , ci-devant Précepteur du Roi , Évêque de *Rhodesz* , & depuis Archevêque de *Paris* , dans son Histoire de *Henri-le-Grand* , page 411. » Que » si l'on demandoit qui avoit inspiré » cette damnable pensée à ce monstre » infernal ? l'Histoire répond , qu'elle » n'en fait rien ; & qu'en une chose si » importante , il n'est pas permis de

» faire passer des soupçon, & même des
 » conjectures, pour des vérités assurées:
 » que les Juges mêmes qui l'interrogè-
 » rent, n'en osèrent ouvrir la bouche,
 » & n'en parlèrent jamais que des
 » épaules. »

Le Maréchal d'*Estrées*, en son Histoire de la Régence de *Marie de Médicis*, dit que la *Descoman* accusa le Duc d'*Espernon* & le Marquis de *Verneuil*, dont elle avoit été domestique, d'avoir eu connoissance & part en la mort de *Henri-le-Grand*; & que n'ayant pu vérifier son accusation au Parlement de Paris, où l'affaire avoit été renvoyée; elle y fut condamnée à une prison perpétuelle, entre quatre murailles. On peut dire que la preuve lui manqua plutôt que la vérité, ou que les mêmes motifs qui firent supprimer au procès de *Ravaillac* le nom des Complices, firent aussi donner cet Arrêt. Il auroit été, sans doute, trop doux, pour punir

une calomnie de cette importance , contre une personne de la qualité du Duc d'Espernon. Ravailiac étoit d'Angoulême , dont ce Duc avoit le Gouvernement. Il étoit assis au fond du carrosse auprès du Roi , quand ce Monarque fut tué. On assure même que , le premier coup n'étant pas mortel , le Duc baissa l'épaule , pour donner à l'Assassin la facilité de porter au Roi le second coup , qui lui perça le cœur , & qu'il fit retourner promptement au Louvre le carrosse du Roi , après le coup fait. Ces circonstances justifient bien l'accusation de la Descoman. D'ailleurs, le *Factum* du nommé Pierre Dujardin, Sieur de la Garde , ne nous laisse aucun lieu de douter du crime du Duc d'Espernon. Ce Dujardin étoit un Soldat de fortune , natif de Rouen , qui avoit servi le Roi Henri IV durant la Ligue , sous le Maréchal de Biron , comme Gendarme.

Son *Faãtum* porte : » Qu'il étoit allé
» depuis en la guerre de *Hongrie*,
» sous M. le Duc de *Nevers* ; & de-là
» à *Naples*, où il trouva les nommés
» *Hebert* & *la Bruyère*, qui avoient
» été au Maréchal de *Biron*, & s'y
» étoient réfugiés après sa mort. Il
» ajoûta que ces deux hommes le me-
» nèrent voir le Père *d'Alagon*, Jésuite,
» oncle du Duc de *Lerme*, premier Mi-
» nistre & favori du Roi d'*Espagne* ;
» que ce Père, s'étant fort échauffé
» contre le Roi *Henri-le-Grand*, qu'il
» traitoit de tyran, exagéra fort l'ingra-
» titude dont il l'accusoit envers le
» Maréchal de *Biron*, pour lui avoir
» fait ôter la tête, sans se souvenir qu'il
» avoit mis la Couronne de France sur
» la sienne. Il ajouta qu'il s'étonnoit
» de ce que tant de braves gens, qui
» avoient porté les armes sous ce grand
» Capitaine, ne vengeoient pas sa mort
» par celle de son Auteur ; & lui avoit

» demandé, à lui, *la Garde*, s'il n'au-
 » roit pas le courage de l'entreprendre ?
 » Que lui, *la Garde*, avoit cru ne
 » devoir pas entièrement rejeter une
 » proposition si surprenante, parce que
 » ce Père, tout puissant où ils étoient,
 » pouvoit aisément le faire périr, de
 » peur qu'il n'en parlât, s'il l'eût tout-
 » à-fait rebutée ; & que d'ailleurs, il
 » étoit important au service du Roi, de
 » pénétrer tout le fond de cette affaire,
 » pour pouvoir en donner avis à Sa
 » Majesté ; ces considérations l'avoient
 » obligé de représenter seulement toutes
 » les difficultés de l'entreprise ; mais
 » que ce Père les avoit levées, en lui
 » disant que, comme le Roi aimoit
 » fort la chasse, l'on pouvoit prendre
 » une Charge à la *Vennerie* ; & dans
 » le temps que le Roi chasseroit du
 » côté de *Fontainebleau*, ou ailleurs,
 » & qu'il seroit écarté de son mon-
 » de, comme il lui arrivoit sou-

» vent , on pourroit aisément le tuer
» d'un coup de pistolet , & faire en-
» suite , avec sûreté , sa retraite sur
» des chevaux de relais , en *Flan-*
» *dres* , qui n'est pas éloignée ; & que
» si lui , *la Garde* , vouloit l'entre-
» prendre , on lui donneroit cinquante
» mille écus.

» Qu'il demanda au Père du temps
» pour prendre sa résolution sur une
» entreprise si révoltante & si péril-
» leuse.

» Que , depuis , étant à manger avec
» ces mêmes *Herbert* & *la Bruyère* ,
» qui l'obsédoient toujours , arriva *Fran-*
» *çois Ravailiac* , qui leur dit venir de
» la part du Duc d'*Espernon* , apporter
» des lettres au Vice-Roi de *Naples* ;
» & qui , leur montrant le couteau dont
» il se servoit en mangeant avec eux ,
» dit , que *le Roi ne mourroit jamais*
» *d'autre main que de la sienne*.

La Garde ajoute : » qu'étant effrayé

» de ce discours, il se déroba, & alla
 » chez le frère du sieur *Zamet*, Napo-
 » litain, qui étoit dans les intérêts de
 » la France, qui lui conseilla, sur le
 » récit qu'il lui fit de ces choses, de se
 » retirer promptement en poste à Ro-
 » me, chez M. de *Brèves*, Ambassa-
 » deur de France, qui lui envoya son
 » escorte.

» Que M. de *Nevers*, l'ayant présenté
 » au Roi, il lui fit le récit de la conju-
 » ration, en la présence de quelques-
 » uns du Conseil. Qu'on fit faire en-
 » suite des portraits de *Ravaillac*, pour
 » y prendre garde, lorsqu'il rentreroit
 » dans le Royaume, & que le Roi,
 » ayant envoyé lui, de *la Garde*, avec
 » le grand Maréchal de *Pologne*, qui
 » servoit en France, de peur qu'il ne
 » fût reconnu par les Émissaires d'*Espa-*
 » *gne*, qui n'auroient pas manqué de
 » le faire poignarder. »

Ce même *la Garde* apprit par la

suite , avec grand déplaisir , que ce même *Ravaillac* avoit tué ce grand Prince : ce qui ne fût pas arrivé , si on avoit fait assez d'état de l'avis qu'il avoit donné.

Il ajoute » qu'ayant fait bruit du mépris qu'on en avoit fait , il fut guété , & poignardé proche de *Metz* , dont *M. d'Espèron* étoit Gouverneur , & laissé pour mort , ce dont il montrait les cicatrices à *Rouen*.

» Qu'ayant donné avis de ces choses au Roi *Louis XIII* , fils de *Henri le Grand* , il fut mis prisonnier au Palais , à Paris , où il fut interrogé quatre fois ; & fit un *Factum* , qu'il donna depuis à *Rouen* , à un sien ami , nommé *M. le Tellier* , Avocat au Parlement de *Rouen* , qui me l'a fait voir. Et pour conclusion , il disoit que , sans avoir eu Arrêt de décharge , après une longue prison , un Exempt étoit venu le tirer de la Conciergerie-

» rie , & lui avoit mis , pour récom-
 » pense , en main , un brevet en forme ,
 » de 600 livres de pension , avec des
 » Lettres de provision de Contrôleur
 » des Bieres à Paris , qu'il avoit , &
 » le faisoit voir aussi à ses amis de
 » Rouen ».

Après cela , peut on douter de la vé-
 rité de l'accusation de la *Descoman*
 contre le Duc *d'Epemon* & la Mar-
 quise de *Verneuil*? Les extrêmes liai-
 sons que le Duc a toujours eues avec
Marie de Médicis, mère de *Louis XIII*,
 & autres fortes considérations , mon-
 trent qu'avec très-grande raison , on l'a
 crue complice de la mort du Roi son
 mari. Elle étoit en piques continuelles
 avec lui , sur la jalousie qu'elle avoit
 de ses amourettes. Elle avoit le cœur
 Italien , c'est-à-dire , vindicatif. Le feu
 Duc de *Sully* , principal Ministre de
 ce grand Roi , & son favori , avoit tra-
 vaillé souvent à leur réconciliation.

Quelques personnes ont appris de lui , avant la mort du Roi , il avoit , peu de temps auparavant , fait sortir la Reine de son lit en grande colère. Sur quoi , comme elle avoit prié le Duc de *Sully* de la remettre bien avec ce Prince , il lui avoit répondu ne vouloir plus se mêler de ses affaires , attendu qu'elle en gâtoit plus dans un moment qu'il n'en pouvoit rétablir dans un mois. Sur quoi elle avoit répliqué : *Qu'elle ne l'en prieroit plus jamais que cette fois-là.* D'où l'on infere qu'elle savoit bien qu'il seroit bientôt assassiné.

On ajoute que *Conchini* , depuis fait Maréchal *d'Ancre* , & sa femme , qui la gouvernoient , & déplaisoient au Roi , lui avoient persuadé de demander au Roi qu'il la fît sacrer & couronner avant son départ ; afin que , dans l'embarras de cette cérémonie , *Ravaillac* pût exécuter plus aisément son funeste dessein. Le sieur de *Pérefixe* a écrit que *Sully* ,

remarque dans ses Mémoires , que le Roi lui avoit dit , plus d'une fois : *Mon ami, ce sacre me présage quelque malheur; ils me tueront; je ne sortirai jamais de cette Ville; j'y mourrai. Mes ennemis n'ont d'autre remède que ma mort.*

Il eût encore des pressentimens du même malheur , fondés sur des conjectures très - violentes : car , comme la Reine sa femme craignoit , avec raison , que *l'Espagne* , dont elle étoit complice dans cette mort , n'en voulût recueillir seule tous les avantages au préjudice d'elle & de ses enfans , en troublant l'État , ou en tâchant de l'usurper , elle crut devoir se précautionner contre cette crainte , & traiter du vivant même de son mari , & à son insçu , du mariage de M. le *Dauphin* de France avec l'Infante *d'Espagne* , pour affermir le repos de l'État & sa Régence future , par le nœud de cette alliance.

Le Comte de *Rocheport* , pour lors Ambassadeur du Roi dans cette Cour, vit avec déplaisir & étonnement, des François qui, sans sa participation, traitoient ce mariage à *Madrid*. Ce procédé extraordinaire lui ayant fait croire qu'il avoit perdu dans l'esprit du Roi la confiance qu'on doit prendre en la fidélité d'un Ministre de sa qualité, l'obligea d'en écrire plusieurs fois à ce Prince même, lesquelles lettres étant toutes interceptées, n'eurent pas de réponse.

Pour dernier remède, il envoya son Secrétaire au Roi, pour lui rendre en main-propre une lettre qu'il lui écrivoit touchant la négociation de ce mariage sans sa participation, avec supplication à Sa Majesté de le rappeler de son Ambassade, si sa fidélité lui étoit suspecte, comme elle paroissoit l'être en cette occasion.

Sur quoi le Duc de *Sully* a dit à

plusieurs de ses amis , que le Roi ayant lu cette lettre en sa présence , s'étoit écrié : *Ah ! mon ami , je suis mort ; ils me tueront **.

La vérité de cette négociation se confirme , par ce qu'a écrit le Maréchal *d'Étrées* , dans ses *Mémoires de la Régence de Marie de Médicis* ; qui est : qu'après la mort du Roi , plusieurs du Conseil furent d'avis que , comme les Espagnols étoient puissans , & avoient moyen de troubler l'État , qu'il valoit mieux chercher des expédiens de s'accommoder avec eux par des mariages , qui depuis ont été faits , & dont eux-mêmes avoient témoigné beaucoup d'envie. Ce qui marque bien qu'il en avoit été parlé avant cette mort ; & d'où l'on

* Quel est le cœur François , qui ne frémissé , en se peignant , d'après ceci , tout ce qu'a dû souffrir , à partir de ce cruel moment , ce très-sensible & trop infortuné Monarque , pendant le reste de sa vie !

peut conclure avec certitude , que ce n'avoit pas été avec le Roi , dans le point qu'il faisoit ce grand armement pour humilier l'orgueil de la Maison d'Autriche.

Au contraire, le même sieur *d'Étrées* dit , en la page 28 : que le Duc de *Savoie* fit de grandes plaintes de ce qu'au préjudice du mariage contracté du Prince de *Piémont* son fils , avec *Madame* , fille aînée de France , on traitoit celui *d'Espagne* ; & qu'en cela l'on suivoit peu les maximes & les intentions du feu Roi , qui disoit , sur les mariages *d'Espagne* & de *Savoie* : que pour faire son fils grand Roi , il n'étoit pas nécessaire de faire ses filles Reines. Donc la conclusion est bien tirée : que ces mêmes mariages ne s'étoient pas proposés de sa part , mais uniquement de celle de la Reine sa femme.

Elle eut , durant sa Régence (que *d'Epéron* avoit forcé le Parlement de

lui donner) une si grande liaison avec lui , qu'étant tombée dans la disgrâce du Roi son fils , au temps qu'il fit tuer le Maréchal *d'Ancre* , *d'Épernon* eut l'audace de l'aller enlever , à main armée , du lieu où le Roi l'avoit reléguée. Et quand elle eut recouvré les bonnes grâces du Roi , & repris auprès de lui l'autorité qu'elle y avoit eue , de vouloir s'en servir pour éloigner du Ministère le Cardinal de *Richelieu* , qu'elle y avoit placé , & qui fut obligé , pour s'y maintenir , de faire connoître au Roi la part qu'elle avoit eue dans le parricide de *Henri le Grand*.

Ce fut cette connoissance qui persuada *Louis XIII* qu'elle méritoit de plus grandes peines que l'exil volontaire & la pauvreté dont la Providence divine châtia son crime.

Ce n'est donc pas merveille que ceux qui ont ignoré ce mystère d'iniquité , n'ont pu concevoir comment un Prince

aussi religieux que l'étoit *Louis XIII*, ait vécu & soit mort, sans aucune syn-dereffe sur la façon dont il avoit traité sa mère depuis cette connoissance.

Je fais avec certitude , que depuis la mort de cette Princesse , le feu Cardinal de *Richelieu* envoya *M. Séguier*, Chancelier de France , à *M. Boutillier*, Surintendant des Finances , à l'Hôtel du *Luxembourg*, que *Marie de Médicis* avoit fait bâtir , pour y dresser inventaire de tous les meubles qui s'y trouveroient ; & qu'ayant vu après l'ouverture d'un cabinet , qu'il y avoit plusieurs sortes de poisons en diverses boëtes , *M. le Chancelier* envoya *M. le Bouteillier* devers *M. le Cardinal* , pour savoir comme il desiroit que l'on employât ces poisons dans l'inventaire.

Sur quoi *M. le Cardinal*, après avoir fait quelques tours de chambre , dit , qu'on jettât tous lesdits poisons dans le feu , sans en faire aucune mention

dans l'inventaire , pour éviter que ses ennemis ne l'accusassent d'avoir voulu flétrir la réputation de la Reine par la supposition de ces poisons , qui font assez connoître quel étoit le génie de cette Princeffe , dont les infortunes ont excité la compassion de bien des gens qui en ont ignoré la cause.

La Vengeance divine a non-seulement éclaté sur elle & les Espagnols , mais encore sur la Maison *d'Espernon* , qui est totalement périé.

On assure que ce même *d'Espernon* alla trouver , après la mort du Roi , *Achille de Harlay* , premier Président de Paris , & le menaça de le poignarder , s'il employoit la moindre chose contre lui & contre la Reine , dans le procès de *Ravaillac*.

L'averfion extrême que *Henri le Grand* avoit pour *d'Espernon* , à cause de son insolente conduite envers Sa Majesté , se peut aisément recueillir

des *Mémoires de M. de Sully*. Il dit, en sa seconde Partie : qu'en l'an 1603, le Roi alla à Metz, pour donner ordre aux querelles entre *d'Espernon* & les *Soboles*, qui étoient Lieutenans du Roi dans le Pays *Messin*, où, durant sa faveur & les troubles de la Cour, il avoit dominé en Souverain. Quoique Sa Majesté fut bien sa tyrannie, il faisoit semblant de l'ignorer. Il savoit aussi que le Duc parloit de lui librement ; & qu'il ne l'avoit jamais aimé, ni servi de cœur & d'affection ; qu'il avoit même été assez imprudent, quelque grande inégalité qui fût entr'eux, de le contrecarrer, comme de pair à compagnon, sur-tout, pendant la faveur de ce Duc, sous le Roi *Henri III*.

Le Roi savoit bien que depuis la mort de ce Prince, il avoit essayé d'empêcher qu'il ne fût reconnu pour Roi de France, & avoit traversé l'établissement de l'autorité Royale autant qu'il

l'avoit pu , ainsi que de se maintenir dans les Gouvernemens & charges qu'il occupoit contre la volonté du Souverain. Ce grand Roi , enfin , avoit découvert que cet orgueilleux sujet le traversoit dans tous ses grands desseins.

Au regard du Maréchal *d'Ancre* & de sa femme , favorite de *Marie de Médicis* , le Duc de *Sully* dit : que voyant le Roi triste & rêveur , il lui en demanda la cause , & que Sa Majesté lui répondit que ce n'étoit pas l'embarras des affaires publiques & d'État qui l'attristoient , mais de petites brouilleries domestiques , dont il lui avoit parlé plusieurs fois , & auxquelles il voyoit peu de remèdes.

Sur quoi , le Duc de *Sully* lui avoit donné avis de se débarrasser l'esprit de toutes les intrigues & brouilleries qu'il avoit journellement avec la Reine , en prenant une ferme résolution sur la forme de vie & de conduite , tant de

lui que d'elle , & de tous ceux qui les approchoient plus familièrement ; & que ces altercations entre leurs Majestés lui sembloient entièrement disconvenables à leurs éminentes dignités.

Que le Roi lui répondit , qu'il ne savoit que faire à tout cela , dont il n'étoit point cause. Que son humeur ne le pouvoit porter aux extrémités , ni aux remèdes violens , principalement contre ceux qu'il avoit aimés ; & que le plus grand de ses plaisirs eût été de pouvoir vivre en amitié avec la Reine. Que si on la pouvoit faire départir de ses opiniâtres , & qu'elle voulût s'accoutumer à son humeur , il se retireroit des choses qui lui aigrissoient le plus l'esprit ; mais qu'il y avoit tant de choses à corriger en elle , qu'il ne croyoit pas qu'on l'y pût jamais résoudre. Que pour lui , il ne pouvoit souffrir qu'avec un extrême chagrin cette grande obstination & aversion d'esprit
dont

dont elle étoit tellement dominée , que jusques aux moindres choses , dès qu'elle prenoit une fois sa *quinte* , s'il vouloit de l'un , elle vouloit de l'autre ; & qu'il ne pouvoit souffrir qu'elle le grondât toujours. Qu'en revenant de la Ville , s'il s'approchoit pour la baiser & la caresser , elle recevoit toujours tout cela comme en colère. Qu'il ne pouvoit souffrir encore l'extrême animosité qu'elle témoignoit en toute occasion , contre ses enfans naturels , nés long - temps avant qu'il eût oui parler d'elle ; ni les trop grandes faveurs & familiarités dont elle ufoit avec la *Léonore* & son mari *Conchini* ; ses grandes libéralités en leur endroit , qui consumoient toutes celles qu'il pouvoit lui faire , & la tenoient en de continuelles nécessités. Qu'il ne pouvoit , en un mot , supporter les rapports ordinaires qu'elle souffroit que ces gens-là lui fissent de lui , avec des paroles de blâme & de mépris , ce dont

il avoit de bons avis. Que ces deux gens tenoient ordinairement auprès de lui des espions, pour être informés de ses actions, & même de ses paroles, auxquelles ils ajoutaient toujours beaucoup du leur, & sur-tout aux choses qu'ils estimoient être capables de l'aliéner de son amitié, & de l'irriter contre lui. Qu'il ne pouvoit voir que cet homme & cette femme la menassent à toutes leurs fantaisies, sans leur oser rien contester, & que lui & tous les siens y eussent si peu de pouvoir; qu'eux fissent tant les roques & les hautains, & de si excessives dépenses; & qui pis étoit, qu'ils eussent des desseins, qu'il savoit, de bonne part, excéder leurs viles & abjectes naissances, & se mêlassent de menées qui ne pouvoient rien du tout valoir, puisque c'étoit par des intelligences avec les Espagnols, se servant en cela des gens du Duc de *Florence*, pour manier les choses plus secrète-

ment , lesquelles pouvoient enfin devenir pernicieuses à l'État , & peut-être à sa propre personne , s'il n'y étoit remédié de bonne-heure , en renvoyant ces deux garnemens en leur pays , comme il devoit avoir fait dès leur arrivée en France , ainsi que plusieurs de ses serviteurs affidés , & lui Duc de *Sully* , le lui avoient conseillé dès-lors.

Ces paroles nous font connoître la prévoyance & le malheur de ce sage Monarque ; puisqu'enfin la Reine sa femme , & ses deux pestes , qui lui envenimoient l'esprit contre lui , ont contribué avec le Duc d'*Epernon* , son *Ravaillac* , & les Espagnols , au funeste parricide de cet aimable Souverain.

Louis XIII son fils , a fait souffrir à ses meurtriers une partie des peines qu'ils méritoient , en abaissant l'orgueil de l'Espagne , & celui du Duc d'*Epernon* , dont la famille est devenue depuis éteinte ; en privant le Maréchal d'*Ancre*

& sa femme de la vie , & la Reine sa mère de ses bonnes grâces & de sa présence : ce qui la rendit vagabonde dans les pays étrangers , où elle a malheureusement terminé ses jours dans une indigence extrême. Telle a été la vengeance divine , sur les meurtriers du plus grand Roi du monde.

Toutes les vérités susdites se confirment encore par ce qu'a écrit *Mézerai* dans son *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France* , en la page 1427 : » La » discorde , (dit-il) qui s'étoit mal- » heureusement glissée dans sa maison » même troubloit la joie de tous ses » bons sujets , & lui remplissoit le » cœur de mille chagrins. Les dédains » de la Marquise de *Verneuil* avoient » renflammé sa passion pour elle. Com- » me , d'un autre côté , les poursuites » qu'il faisoit pour la r'avoir en sa puis- » sance , & les discours offensans qu'elle » tenoit , redoubloient les jalousies de

» la Reine , & les quérèlles domestiques ;
 » *Sully* & quelques-autres confidens
 » du Roi , travailloient assez inutilement
 « à les réunir l'un & l'autre. Mais
 » *Conchini* & *Léonore Galligai* , bien
 » loin de mettre la Reine en cette dif-
 » position , l'entrenoient de plus en
 » plus dans cette mauvaise humeur ,
 » ayant tant pris sur son esprit , qu'ils
 » régloient ses desirs , ses affections &
 » ses haines , comme il leur plaifoit. On
 » avoit conseillé souvent au Roi , de ne
 » pas garder ces funestes tisons , qui
 » mettoient le feu dans sa maison , &
 » qui embraseroient quelque jour la
 » France. *Don Jean de Médicis* s'étant
 » mêlé par ordre du Roi , d'exhorter
 » la Reine à les congédier , elle s'em-
 « porta contre lui avec injures & re-
 » proches , & s'opiniâtra tellement à le
 » maltraiter , qu'il fut contraint de for-
 » tir du Royaume. L'audace de *Con-*
 » *chini* & de sa femme alla si loin.

» qu'ils oserent menacer la personne
» du Roi , s'il osoit attenter à leurs
» jours, comme plusieurs le lui con-
» feilloient ; *Vitri*, entr'autres, celui
» qui exécuta, sous l'aveu du fils, ce
» que le père n'avoit pas eu la force
» de commander. Les Catholiques zélés
» de son Conseil se joignirent aux in-
» tentions de la Reine, & entretenoient
» de dangereuses correspondances avec
» l'Espagne, par le moyen de l'Am-
» bassadeur de France ; & se faisoient
» fort de marier le *Dauphin & Madame*
» *de France*, avec les deux enfans du
» Roi *Philippe*. De sorte que ce Prince,
» de son propre mouvement, & par
» leur suggestion, donna charge à *Don*
» *Pedro de Toledo*, parent de la Reine,
» qu'il envoyoit en *Allemagne*, de sé-
» journer quelque temps en la Cour de
» France, pour sonder les intentions
» du Roi. On soupçonne même qu'il
» avoit parlé au Roi de faire une ligue

» entre les deux Couronnes , pour rame-
 » ner tous les Protestans à la Foi Ca-
 » tholique ; & qu'il lui avoit offert de
 » lui céder le droit que son maître
 » avoit sur les *Provinces-Unies*, & de
 » les donner en dot au Dauphin, avec
 » sa fille aînée. Mais le Roi répondit
 » fort séchement sur les mariages ; car
 » ne vouloit aucune alliance avec les
 » Espagnols. Il desiroit marier son *Dau-*
 » *phin* avec la fille aînée de *Lorraine*,
 » pour joindre ce Duché à la France ; &
 » il avoit résolu de donner la plus âgée de
 » ses filles au fils aîné du Duc de *Savoie*.

Le même *Mézerai*, pag. 1445, dit
 » que les Princes de *Lorraine* se sen-
 » toient encore de la *Ligue* ; qu'ils tâ-
 » choient d'en rebâtir une nouvelle ;
 » & l'on disoit même, que les fonde-
 » mens s'en étoient jetés chez les *Jé-*
 » *suites* à la Flèche. Des gens de foi
 » ont affirmé y avoir vû plusieurs re-
 » gistres, dans une maison où l'on tenoit

» des écoliers , & dans lesquels il y
» avoit plusieurs signatures écrites avec
» du fang.

» Il est encore certain que , cette an-
» née , on avoit emprisonné un grand
» nombre de personnes à Paris & ail-
» leurs , pour quelques conspirations ;
» & qu'on les relâcha incontinent après
» la mort du Roi , fans oser , & peut-
» être sans vouloir approfondir davan-
» tage un si dangereux secret. »

En la page suivante , il ajoute : » la
» Maison d'*Autriche* ne se mettoit
» guères en peine de dresser aucuns pré-
» paratifs , pour soutenir le grand choc
» que le Roi méditoit contr'elle : ce
» qui faisoit croire qu'elle s'attendoit à
» cet accident , qui étoit imprévu à ses
» ennemis , mais dont elle tenoit les
» ressorts en sa main , pour les lâcher
» dans la dernière extrémité. Plusieurs
» ont cru qu'ils étoient dans les en-
» traîles de la France , & même dans

» la Maison Royale. Une certaine De-
 » moiselle , nommée *Anne Descoman* ,
 » donna des avis d'une horrible conspi-
 » ration contre la personne du Roi.
 » Après sa mort elle persista toujours à
 » tenir ce langage , & même par écrit ;
 » mais on la traita de folle , & on l'en-
 » ferma.

» Si elle l'étoit ou non , ceux qui
 » l'ont connue & examinée , eussent
 » bien pû nous en laisser le jugement ;
 » mais la conjoncture des temps , &
 » l'importance du sujet ont bien fait
 » supprimer des choses. Mais il est conf-
 » tant qu'il n'y avoit pas pour une conf-
 » piration contre ce bon Roi : ses enne-
 » mis en avoient tramées de tant de
 » fortes & de tant de côtés , qu'il étoit
 » bien difficile qu'il leur échappât.

» *Conchini* cependant , & ceux de
 » sa cabale , irritoient sans cesse les ja-
 » loufies de la Reine , & lui faisoient
 » croire malicieusement que l'amour

» de la Princesse de Condé pourroit
» porter le Roi à de fâcheuses extré-
» mités. Affurément qu'un si bon Prince
» & aussi juste n'en étoit pas capable ;
» aussi n'oublia-t-il aucun soin, ni au-
» cune tendresse de mari pour lui ôter
» ces soupçons de l'esprit. Il lui laissoit
» la Régence du Royaume ; mais parce
» qu'il la tempéra par un Conseil , &
» par des ordres nécessaires , cela déplut
» à *Conchini* , qui , pour étendre da-
» vantage son autorité , en augmentant
» celle de sa maîtresse , lui inspira qu'il
» étoit nécessaire qu'elle se fît sacrer &
» couronner avant le départ du Roi.

» Cette cérémonie ne s'accommodoit
» guère avec le grand embarras des
» affaires présentes , non plus que la
» dépense qu'elle requéroit. D'ailleurs ,
» quand il eût eu ce couronnement
» agréable , le grand empressement avec
» lequel elle le souhaitoit , lui en eût
» donné de l'aversion. Néanmoins ,

» comme il ne pouvoit rien refuser aux
 » importunités quand elles étoient pres-
 » santes , il lui accorda cette satisfac-
 » tion.

Page 1448 : » Il y eut un Pronosti-
 » queur assez hardi , pour dire à la
 » Reine que cette fête se termineroit
 » en deuil & en larmes. Et cette Prin-
 » cesse s'étant une nuit éveillée en
 » sursaut , dit au Roi , toute éplorée ,
 » qu'elle songeoit qu'on le tuoit d'un
 » coup de couteau.

» Page suivante , en parlant de *Ra-
 vaillac* , il dit : » Ceux qui avoient pré-
 » médité de se défaire du Roi , trouvèrent
 » en cet homme un instrument propre
 » pour exécuter leur dessein , & furent
 » bien confirmer ce misérable dans ses
 » sentimens. Ils trouvèrent des gens qui
 » l'obsédèrent continuellement , sans
 » qu'il crût être obsédé ; qui le firent
 » instruire par leurs Docteurs , & lui
 » enchantèrent l'esprit par des visions

» fuppofées , & autres femblables arti-
» fices. Il y a des preuves qu'ils le me-
» nèrent jufqu'à *Naples* , où , dans une
» affemblée au logis du Vice-Roi , il
» s'en trouva plufieurs autres , qui
» étoient dévoués à même fin. Ils le
» firent venir d'*Angoulême* à Paris deux
» ou trois fois. Enfin , ils le condui-
» firent fi bien à leur gré , qu'ils accom-
» plirent , par fa main facrilége , la
» déteftable réfolution de leur cœur.

» Ceux qui fe trouvèrent préfens à
» ce funefte accident , en furent telle-
» ment furpris , & la confufion & le
» trouble les avoient tellement faifis ,
» que fi *Ravaillac* eût jetté fon couteau ,
» on ne l'eût point reconnu. Mais ayant
» été pris le tenant à la main , il avoua
» le coup auffi hardiment , que s'il eût
» fait une action héroïque.

On remarque ici deux chofes , dont
le Lecteur tirera la conclufion qu'il lui
plaira : l'une , que lorsqu'on l'eut pris ,

on vit venir sept ou huit hommes , l'épée à la main , qui disoient tout haut qu'il falloit le tuer , & qui se cachèrent aussitôt dans la foule : l'autre , qu'on ne le mit pas d'abord en prison , mais entre les mains de *Montigny* , & qu'on le garda deux jours dans l'Hôtel de *Retz* , avec si peu de soin , que toutes sortes de gens lui parloient : entr'autres un Religieux qui avoit de grandes obligations au Roi , l'ayant abordé & l'appellant *mon ami* , lui dit , *qu'il se donât de garde d'accuser les gens de bien.*

Il y avoit , dans le carrosse du Roi , les Ducs *d'Épernon* , de *Montbason* , le Maréchal de *Lavardin* , celui de *Roquelaure* , le Marquis de *la Force* , & celui de *Mirabeau*.

La nécessité pressante obligea la Reine de se consoler. Elle se remit de tout à ceux d'entre les présents à qui elle se fioit davantage , particulièrement au Duc

d'Espéron & au Maréchal de *Lavardin*.

Après la mort de ce grand Monarque, les ordres qu'il avoit établis furent bientôt renversés, ses économies dissipées, ainsi que ses finances, ses fidèles serviteurs éloignés, & ses alliances délaissées, pour en prendre de nouvelles : de sorte que la France, qui étoit en triomphe, & Maîtresse pour ainsi dire, de l'Europe, se vit presque réduite sous la direction des Espagnols, & des Agens de la Cour de Rome, qui étoient les Oracles de la Régence.

Aussi-tôt que le Roi fut mort, le Duc *d'Espéron* courut donner ordre aux Compagnies de garde de se saisir des portes du *Louvre*, manda les autres, qui étoient logées dans les fauxbourgs, les fit placer sur le *Pont-neuf*, dans la rue *Dauphine*, & aux environs des *Augustins*, afin d'investir le Parlement, & le contraindre, s'il le falloit, à déclarer la Reine Régente.

Le Président de *Blanc-Ménil*, qui tenoit l'Audience de l'après-midi, la rompit sur le bruit qui courut de la blessure du Roi ; mais il n'osa, ou ne voulut pas sortir de là. Et cependant, le Président *Séguier*, auquel le Duc *d'Espèron* étoit allé demander conseil & assistance, s'y rendit aussi-tôt avec ses amis : de sorte que la compagnie se trouva assemblée pour servir les desseins du Duc.

De tout ce que dessus paroît, qu'il étoit le complice du meurtre, aussi-bien que la Reine ; & que leurs intérêts étoient liés pour assurer l'impunité de leur crime, qui ne pouvoit mieux être à couvert qu'en donnant l'autorité de le venger à celle qui en étoit coupable.



*COUPLETS tirés d'un ancien manuscrit, & que l'on dit être du Roi Henri IV, à la Marquise de Verneuil. **

Le cœur blessé, les yeux en larmes ;
 Ce cœur ne songe qu'à vos charmes.
 Vous êtes mon unique amour :
 Jour & nuit pour vous je soupire :
 Si vous m'aimez à votre tour ,
 J'aurai tout ce que je desire.

Je vous offre Sceptre & Couronne ;
 Mon sincère amour vous les donne :
 A qui puis-je mieux les donner ?
 Roi trop heureux sous votre empire ,
 Je croirai doublement régner ,
 Si j'obtiens ce que je desire !

** On sait que ce grand & bon Roi avoit fait à cette belle & méchante femme une promesse de mariage, qui, indépendamment des chagrins qu'elle lui a causés, a pensé lui coûter la vie.*



BILLET de Louis XIV, au Prince de Vaudémont, en lui envoyant son portrait.

Si les occasions de récompenser vos services sont plus rares que je ne souhaiterois ; je vais au moins , en attendant qu'elles se présentent , vous donner quelque marque de l'estime & de l'affection particulière que j'ai pour vous. Conservez le portrait que je vous envoie comme une assurance de mes sentimens. La simplicité du présent doit vous prouver que je n'ai pas voulu qu'il ait rien au-delà de ce qu'il contient en lui, & ainsi rien au-dessus du prix que vous y mettez.



LETTRE de Jacques II, Roi d'Angleterre, à Louis XIV, après la défaite de la Flotte Françoisse à la Hogue, en 1692.

MONSIEUR MON FRERE,

J'avois soutenu jusqu'ici avec quelque fermeté, toutes les disgraces qu'il avoit plu au ciel de m'envoyer, tant qu'elles n'ont regardé que moi seul; mais j'avoue que cette dernière m'accable entièrement; & j'en suis inconsolable, parce qu'elle regarde Votre Majesté, par le désavantage qui vient d'arriver à votre flotte.

Je ne connois que trop que c'est mon étoile qui a attiré ce malheur à des troupes toujours victorieuses, lorsqu'elles n'ont pas combattu pour mes intérêts. C'est ce qui me fait connoître que je ne mérite plus l'appui d'un si grand

Roi, & auffi sûr de vaincre lorsqu'il ne combat que pour lui.

C'est pour cela que je prie Votre Majesté de ne s'intéresser plus pour un Prince auffi malheureux que je le suis, & d'agréer que je me retire avec ma famille dans quelque coin du monde, où je puisse ne plus être un obstacle au cours ordinaire de vos prospérités & de vos conquêtes, que mon malheur seul est capable d'interrompre. Il ne seroit pas juste que le plus puissant Monarque de la terre, & le plus florissant de tous, se ressentît plus longtemps de mes infortunes, parce que vous êtes trop généreux. Il vaut bien mieux que je sois seul infortuné, jusqu'à ce qu'il ait plu à la divine Providence d'en ordonner autrement. Mais, de quelque manière qu'elle puisse disposer de moi, & en quelque lieu qu'elle me conduise, je puis bien assurer Votre Majesté que je conserverai jusqu'au

dernier soupir la reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés & de sa constante amitié. Rien ne sauroit jamais contribuer à ma consolation que d'apprendre, comme je l'espère, lorsque je ne ferai plus dans vos États, que vous reprendrez l'avantage que vous avez toujours eu par mer & par terre, sur vos ennemis & sur les miens, pendant que mes intérêts n'ont pas été mêlés avec les vôtres.

A propos de cette fatalité attachée de tous les temps à la maison de *Stuard*, quelqu'un a dit : » Elle est si malheureuse, que je ne fais s'il seroit au » pouvoir de l'Europe entière de la rétablir fermement dans ses droits ».

On a prétendu que *Louis XIV* n'avoit jamais étudié, & même qu'il ne lisoit jamais ; & l'on en rapportoit pour exemple ce qui arriva à *la Fontaine*, après avoir fait les amours de *Psyché* &

de *Cupidon* : « Si votre époux , dit
 » *Psyché* à une de ses sœurs , a une
 » douzaine de Médecins à l'entour de
 » lui , je puis dire que le mien a deux
 » fois autant de maîtresses , qui toutes ,
 » graces à *Lucine* , ont le don de fécon-
 » dité ; & la famille Royale est tantôt
 » si ample , qu'il y auroit de quoi faire
 » une Colonie très-confidérable ».

Les amis de *la Fontaine* lui ayant fait remarquer ce passage , qui pouvoit s'appliquer au Roi , & dont ce Prince auroit pu s'offenser , si quelqu'un se fût avisé de le lui rapporter ; l'Auteur s'adressa au Duc de *Saint - Aignan* , qui étoit alors dans la confiance intime du Monarque : » Il est vrai , lui dit le Duc , » l'endroit est délicat !... Mais , » voulez-vous que je vous donne un » moyen d'empêcher que personne n'en » parle ? Le Roi ne lit point : faites » relier proprement un exemplaire de » votre Livre , & présentez-le à Sa

» Majesté. Je vous introduirai, les Cour-
 » tisans vous verront. Soyez sûr, après
 » cela, que personne ne parlera mal de
 » votre Ouvrage ».

ANECDOTE concernant Benferade.

Benferade, l'un des beaux esprits de la minorité de *Louis XIV*, aimoit à faire ce qu'on appelle des *Niches*, même aux plus grands de la Cour.

Un jour, entre sept & huit heures du matin, un premier valet-de-chambre du Roi entre dans sa chambre, comme il étoit encore au lit, & l'abordant avec un air très-sérieux : Monsieur, (dit-il) je voudrois avoir de meilleures nouvelles à vous apporter ! mais il faut vous préparer à recevoir la mienne, & à obéir à Sa Majesté. *Benferade*, surpris de ce propos, croit qu'il s'agit d'un ordre pour se retirer de la Cour, examine sa conscience, & dit, en se retournant

dans son lit : Ah ! c'est sans doute le Comte de ***, ou le Duc de ***, qui, pour se venger de quelques plaisanteries de ma part, se sont attachés à me perdre dans l'esprit du Roi, que je ne voulois pourtant qu'amuser assez innocemment à leurs dépens ?.... Mais, enfin, qu'y a-t-il, Monsieur, quel est l'ordre que vous m'apportez ? me voici prêt à m'y soumettre.

Il faut, Monsieur, que vous preniez les trois cens pistoles que je vous apporte, & que vous vous en contentiez : car, le Roi, qui avoit promis de vous donner ce qu'il gagneroit hier au soir, n'ayant gagné que cette somme, ne vous envoie que cela.

Benferade croit qu'il dort encore ; ou qu'il songe en veillant ! & pour s'assurer que ce n'étoit pas une illusion, prend la bourse, la tâte, la pèse, l'ouvre, & l'alloit compter, quand le Valet-de-chambre lui dit : Monsieur, mon ser-

vice m'appelle auprès du Roi. Je vous devois une revanche pour certaine *niche* un peu gaillarde que vous me fîtes , il y a quelques jours , au *Grand couvert*. Nous voilà quittes , & je vous laisse , en vous baissant les mains.

ANECDOTE concernant Moncrif, de
l'Académie Française.

Moncrif étoit doux , honnête , sensible & obligeant : il n'avoit , disoit-il , jamais perdu un ami par sa faute , & pour peu qu'on le connût , on l'en croyoit. L'ingratitude étoit à ses yeux un vice qu'il ne put jamais gagner sur lui de pardonner ; & ses amis le trouvoient d'autant plus excusable , que cet odieux sentiment n'étoit jamais entré dans son cœur.

C'est dans ces dispositions , qu'arrivant un jour chez M. de L. P. alors
breveté

bréveté du *Mercur de France* : Mon ami , lui dit-il , avec beaucoup d'émotion , vous savez ce que me doit M *** ? Voyez avec quel peu d'égards il me traite dans le dernier de ses ouvrages ?... Voici ma réponse à ses critiques , pour laquelle je demande place dans votre prochain Journal ; & je compte assez sur votre amitié , pour que j'ose espérer que vous ne m'en refuserez pas cette preuve.

Cette réponse étoit très-vive , & embarrassoit fort M. de L. P. , qui connoissoit assez son homme , pour être sûr qu'il n'en rabattroit rien ; & qui , d'un autre côté , ayant depuis longtemps à se plaindre de M. *** , ne vouloit pas être soupçonné d'une vengeance indirecte , en saisissant l'occasion que lui offroit le ressentiment de *Moncrif*.

Mais quelques tentatives qu'il pût faire pour tâcher de l'engager , soit à

adoucir cette réponse, foit en lui représentant que le *Mercur*e, devant paroître quelques jours après, il étoit très-difficile, pour ne pas dire presque impossible, que cet article y pût trouver place, *Moncrif* étoit trop ulcéré, pour pouvoir rien entendre.

Aussi finit-il par dire, en sortant assez brusquement : La dernière de vos raisons est la seule qui me touche; mais c'est l'affaire de votre Imprimeur, auquel je m'engage à payer les frais du remaniement nécessaire pour me procurer la place que j'exige, dans une occasion que je crois faite pour trouver grace auprès de vous.

M. de L. P. étoit véritablement peiné de n'avoir d'autre choix à faire, qu'entre celui de risquer à perdre un ami qui lui étoit cher, ou de donner lieu à des soupçons qui, sur-tout aux yeux de M. *** & de ses amis, n'eussent paru que trop fondés; & ne savoit quel

parti prendre , lorsque le sur-lendemain on lui remit le billet suivant , de la part de *Moncrif*.

» Gardez-vous bien , mon ami , d'in-
 » férer dans votre *Mercur*e l'Article
 » concernant M. *** ! J'apprends , au
 » moment où je vous écris , qu'il est
 » dans le malheur. »

On pouvoit ne répondre que par ce seul trait de *Moncrif* , à ceux qui , à propos de l'Építaphe suivante , ont accusé M. de L. P. , de ne l'avoir vû qu'avec les yeux de l'Amitié :

Mortel , digne de l'âge d'or ,
 Ami sûr , Auteur estimable ;
 Ci-git qui , vieux comme *Nestor* ,
 Fut moins bavard & plus aimable !



S I N G U L A R I T É S

Sur Luther & Calvin,

Une remarque assez singulière à faire sur ces deux fameux Hérésiarques, c'est que le premier, après avoir levé l'étendard contre la Cour de Rome, & les prétendus abus introduits dans l'Église; après avoir imbu de ses erreurs l'Électeur *Frédéric* de Saxe; *Philippe*, Landgrave de *Hesse*, & fait adopter sa doctrine par une très-grande partie de l'Allemagne, soit mort assez pauvre *, pour que sa veuve se soit vue forcée, après le décès de son mari, d'écrire à *Christian V*, Roi de *Dannemarck*, la Lettre suivante :

* Nommée *Catherine de Bare*, Religieuse, d'une grande beauté, qu'il avoit fait sortir de son Couvent, sous prétexte de la cathéchiser.

» SIRE,

» Je supplie très-humblement Votre
 » Majesté, de recevoir gracieusement
 » ma Requête, en considération de
 » ce que je suis une pauvre veuve, &
 » de ce que mon cher époux, le docte
 » *Martin Luther*, de bienheureuse mé-
 » moire, a rendu de bons & de fidèles
 » services à l'Église Chrétienne, & s'est
 » attiré en particulier, par-là, la faveur
 » de Votre Majesté.

» Or, il avoit plû à Votre Majesté
 » d'accorder à mon cher époux une
 » pension annuelle de cinquante écus;
 » j'en rends de très-humbles graces à
 » Votre Majesté, & je fais des vœux
 » continuels pour elle. Mais, me trou-
 » vant présentement avec mes enfans,
 » presque dénuée de tous secours, &
 » dans des temps de troubles qui cau-
 » sent beaucoup d'incommodités, je
 » supplie Votre Majesté de me conti-

» nuer , à l'avenir , le même secours :
 » car je me persuade qu'elle n'a pas ou-
 » blié les grands travaux que mon cher
 » époux a soutenus. Votre Majesté est
 » aussi le seul Roi de la terre , auquel
 » nous pauvres Chrétiens puissions avoir
 » notre recours ; & Dieu la récompen-
 » sera sans doute , par des bénédic-
 » tions toutes particulières , des bien-
 » faits qu'elle veut bien répandre sur
 » les pauvres Ministres de *Jésus-Christ* ,
 » & sur les misérables veuves & orphe-
 » lins. C'est ce dont je le prie sans cesse ,
 » avec toute l'ardeur dont je suis capa-
 » ble. Le Tout-Puissant veuille confér-
 » ver dans sa grace Votre Majesté , la
 » Reine , & sa Maison Royale.

» *A Wittemberg* , le 6 Octobre 1550.

Ce qui est plus remarquable , & plus
 étonnant encore , c'est que *Calvin* ,
 très-puissant , pour ne pas dire Mo-
 narque à *Genève* , n'ait laissé en mou-

rant , pour toute fortune , que la valeur de 120 écus d'or.

PARTICULARITÉS HISTORIQUES,
Et autres.

L'oncle de *Marie de Médicis*, (*Ferdinand de Médicis*) femme du Roi *Henri IV*, avoit été Cardinal vingt-cinq ans avant que de se marier ; puis étant mort sans enfans , laissa son Duché à *François*, son frère , qui , ayant de même quitté le Cardinalat , se maria à *Jeanne d'Autriche* , de laquelle il eut deux filles , l'une mariée au Duc de *Mantoue*, & l'autre au Roi de France. Après la mort de sa femme , il devint amoureux d'une jeune & noble Vénitienne , fort belle , nommée *Bianca Capellia* , laquelle même il épousa.

Cette femme avoit un jour fait apprêter des olives empoisonnées , pour se

défaire d'un Prince , parent de son mari.

Comme on les apportoit chez elle , le Duc rencontra le porteur , en prit deux , les mangea , & se trouva incontinent fort mal. *Bianca* , au désespoir de voir son mari empoisonné , prit des mêmes olives , & les ayant mangées , se jetta sur le lit du malade , & mourut avec lui l'an 1587.

Le Cardinal de *Richelieu* , jaloux de toute espèce de gloire , ayant fait placer dans une gallerie du Palais Royal les portraits de plusieurs Hommes illustres , entre lesquels étoit celui de *Blaise de Montluc* , Maréchal de France , en fit lui-même l'Éloge pour mettre au bas du tableau , consistant en ces mots : *Multa fecit , plura scripsit , vir tamen magnus fuit ;* & voulut , avant que de s'en déclarer l'Auteur , savoir ce qu'en

droit *Bourbon*, Professeur Royal en langue Grecque à Paris.

Bourbon l'ayant lu, dit : « Voilà ce » qu'on appelle du latin de Bréviaire ! » Si l'on y ajoutoit un *Alleluia*, ceci » pourroit figurer en qualité d'Antienne, » à la fin d'un *Magnificat* ». Ce qui, étant rapporté au Cardinal : » Il a raison, répondit-il, aussi est-ce un Prêtre » qui la faite ». Cependant, la pension que le Roi faisoit à *Bourbon*, ne fut pas payée cette année-là : Tant il est difficile d'acquiescer à la raison, & de renoncer à l'amour-propre qui nous rend cher tout ce qui part de nous !

Le Roi *Louis XIII* faisant, en 1631, une promotion de Chevaliers du *Saint-Esprit*, & le Comte de ***, sollicitant pour en être, le Cardinal l'éconduisit, en lui disant ; » Vraiment, Monsieur, » je m'étonne que n'ayant jamais servi » ni le père, ni le fils : vous préten-

» diez avoir le *Saint - Esprit* » ! Le Comte , effectivement , n'avoit ni embrassé le parti de *Henri IV* , ni jamais été à la guerre sous *Louis XIII*.

Lorsqu'il fut question de secourir le Duc de *Mantoue* , dont les Espagnols menaçoient les États , ce Cardinal , avec le titre de Gééralissime , se fit donner un pouvoir si exorbitant , que M. *d'Esperson* s'écria , en apprenant cette nouvelle : » Parbleu ! le Roi ne s'est donc » réservé d'autre pouvoir que celui de » guérir des écrouelles » ?

Un Seigneur , qui cherchoit à se justifier d'une entreprise que le Cardinal *Mazarin* l'accusoit d'avoir faite contre sa personne , ennuyoit ce Ministre au point , que ce dernier perdant patience , lui dit : » Il n'y a si mauvaise cause qu'on » ne puisse défendre , pour peu qu'on » se croye éloquent. . . Je me souviens » (par exemple) d'avoir ouï un Pré-

» dicateur , Capucin , faire l'apologie
 » de *Judas* , en représentant qu'il étoit
 » Intendant des Finances & Maître-
 » d'Hôtel de *Jesus-Christ* ; & que man-
 » quant de fonds pour la subsistance
 » des Apôtres , il pensa qu'en livrant
 » son Maître aux Juifs , c'étoit le vrai
 » moyen de rétablir ses finances , &
 » avec d'autant plus de raison , qu'il se
 » croyoit très-sûr que son Maître auroit
 » le pouvoir de se tirer de leurs mains ,
 » puisqu'il s'étoit déjà tiré de plus mé-
 » chans pas que celui-là ».

Ce même Cardinal étoit si peu vindicatif, que les Écoliers du Collège de Clermont, après avoir lâché la couverture dans laquelle ils bernoient son neveu, d'où s'ensuivit la mort de ce jeune homme, l'oncle se posséda au point de n'en marquer contr'eux aucune espèce de ressentiment.

Cela n'empêcha point qu'on n'affi-

chât les vers suivans à la porte du Collège :

Quand Dieu veut nous faire savoir
Secrettement notre devoir ,
Les enfans ont part au mystère :
Puisque trois marmots , sans aveu ,
Ont borné notre Ministère ,
En la personne d'un neveu .

* *Ce Couplet fut attribué au fameux & mordant Chansonnier Blot , Valet-de-Chambre de Gaston , frère de Louis XIII, & de-là , de Philippe d'Orléans , frère de Louis XIV , qui , à cette occasion , en a fait de plus cruels encore contre ce Ministre.*

Quoique le docte *Saumaïse* fût attaché à l'étude , & que la vie retirée qu'il menoit dût le détourner du mariage , ayant un jour rencontré la fille d'un Avocat de la Religion prétendue réformée , il en devint tout-à-coup

amoureux à en perdre la tête, & ne tarda point à l'épouser.

Parmi un grand nombre de vers qui lui furent adressés pour tâcher de la guérir de cette espèce de folie, on a distingué ceux-ci :

Des neuf Muses, doctes pucelles,
Saumaïse étoit amoureux :

Il étoit chéri par elles,
 Comme le Mignon des Dieux. !

Une dixième survenue,
 Qui n'étoit Muse néanmoins,
 Fut par lui plus chère tenue
 Neuf valaient pourtant une, au moins !

N... *de Bullioud*, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de *Saint-Louis*, qu'une maladie de poitrine a enlevé en 176 . . . , à l'âge de vingt-deux ans, étoit dans une classe d'hommes dont les tombeaux devroient être couronnés de lauriers, & qui méritent autant d'encens que de pleurs. Il s'est fait connoître à

l'âge de quinze ans , par une de ces actions qui font honneur à la Nation qui les produit , & qui font dignes de passer à la postérité. Toute la France a lu dans les Gazettes , le fait singulier qui , à la bataille de *Crévelt* , lui valut la Croix de *Saint-Louis* , & le grade de Capitaine de Carabiniers , dans un âge où à peine les mères osent exposer leurs enfans aux dangers & aux fatigues de la guerre. Agé de dix-huit ans , Cornette de la Compagnie de *Saint-André* , dans la Brigade de *Bovet* , du Corps des Carabiniers , *Bullioud* , après avoir percé la ligne d'infanterie des ennemis , portant toujours son étendard , rallie quelques Carabiniers & Maréchaux-de-logis , attaque une batterie que les ennemis préparoient , coupe les traits des chevaux , tue plusieurs Canonniers ; & voyant de l'impossibilité à regagner l'armée Française , prend le parti d'aller en avant , par derrière

Les lignes de ces mêmes ennemis , où il fait prisonnier un Colonel Hanovrien , traverse les marais de la *Niers* , gagne *Gladebec* , s'y arrête pour faire manger sa troupe ; & se trouvant obligé d'y passer la nuit , fait fermer les portes , envoie dans les environs des payfans , pour l'avertir de l'approche des ennemis , au cas qu'ils parussent , en part le lendemain à la pointe du jour , arrive au camp François à deux heures après midi , se présente à *M. de Bovet* , avec un Maréchal-de-logis & vingt-cinq Carabiniers , dont huit , qui étoient blessés , l'avoient suivi & escorté , avec l'étendard qu'il rapportoit à sa brigade.

Le jeune *Bulloud* , dit l'Auteur de cette Relation , joignoit aux qualités héroïques & à la figure la plus intéressante , toutes celles qu'exigent la société bien composée , & finit par dire :
 » Qu'il regarde sa mort comme un
 » malheur ; & sa vie , quoique très-

courte, comme un exemple digne d'être
» cité ».

Voici l'Épitaphe qu'on lui a faite :

Bulloud est mort au printemps de son âge,

Comme une fleur qui n'a duré qu'un jour :

De *Mars* il avoit le courage,

Et l'air séduisant de l'Amour.

La gloire, en lettres d'or, a gravé dans son temple,

Un trait de sa prudence & de sa fermeté,

Pour qu'aux plus vieux Guerriers il pût servir d'exemple

Et lui valoir l'honneur de l'Immortalité.

Anonyme.

ANECDOTES.

Concernant Fontenelle.

M. D. L. P. se promenoit un jour, l'après-midi, aux *Tuileries*, sur la terrasse des *Capucins*, & s'impatientoit en lisant une brochure qu'il avoit achetée à la porte ; lorsqu'il s'entendit appeler par quelqu'un qui le suivoit. C'étoit M. de *Fontenelle*, qui revenoit de

l'Académie Française, & qui lui dit : Qu'avez-vous donc, *Picard* *, pour vous démener ainsi ? — Tenez, mon cher Papa, voyez si j'ai si grand tort ? On joue à peine pour la fixième fois ma Tragédie de *Venise sauvée*, & voilà déjà un libelle affreux contre la Pièce & contre l'Auteur ! — Ah ! n'est-ce que cela mon ami ?... Pourquoi vous être avisé d'avoir fait un bon Ouvrage ?... Donnez-moi votre bras, & passons un moment chez moi.

Jacques ! s'écria-t-il, en arrivant, cherchez-moi les clefs du bahût ?

C'étoit un coffre de la plus grande antiquité, & qui contenoit presque tout un côté de l'antichambre.

Le vieux *Jacques* arriva, avec un trouffseau de vieilles clefs, & que M.

M. de *Fontenelle*, qui avoit autrefois connu & aimé le père de M. *D. L. P.* avoit beaucoup de bontés pour le fils.

D. L. P. voit , avec surprise , rempli jusqu'au couvercle , de brochures de tous formats.

Voilà , lui dit *M. de Fontenelle* , une partie des critiques , des fatyres , & même des libelles dont mes ouvrages & moi-même avons été l'objet , depuis mes premiers essais dans les Lettres , jusqu'aujourd'hui. Mais ce qui vous surprendra bien plus , e'est que je n'ouvris jamais aucune de ces brochures.

Quoi ! s'écria *M. D. L. P.* , vous ne les ouvrites jamais ? — Jamais , vous dis-je , mon ami. De deux choses l'une , me suis-je dit , de très-bonne-heure : ou la critique est bonne , ou elle est mauvaise ? . . . Si elle est bonne , mes amis m'en rendront compte , & je tâcherai de me corriger. Au cas contraire , j'en pourrois prendre assez d'humeur , pour que mon repos s'en ressentît ; & mon repos m'a toujours été cher ! Faites de même , mon cher

Picard ; & vous vous en trouverez bien.

Ce très-respectable vieillard , étant dans son lit de mort , arrive M. *D. L P.* revenant de la campagne ; & qui , volant au malade , s'écrie , à travers le cornet dont la furdité forçoit M. *de Fontenelle* de se servir : Eh bien , mon cher Papa , comment cela va-t-il ? . . . » Cela ne va pas , (lui dit le Philosophe , toujours le même) » cela s'en va . . . Si » je puis attraper les fraises * (ajouta-t-il , en fouriant) » j'espère pourtant vivre en » core un an.

Il mourut le sur-lendemain , 9 Janvier 1757 , âgé de cent ans , moins quelques jours.

* *Il faisoit grand cas des fraises , & en mangeoit beaucoup , avec force sucre , ainsi que MM. le Président Hénault , Mairan , Crébillon père , & autres , qui sont morts dans un âge fort avancé.*



*EXTRAIT des Mémoires de M. de
Villepatour, Maréchal-de-Camp,
Inspekteur Général du Corps Royal
de l'Artillerie.*

J'entrai au service en 1733, & je fus reçu Volontaire d'Artillerie à Grenoble, au mois d'Août de la même année. Peu de temps après, il fut question de faire passer un équipage d'Artillerie en Italie, & l'on me destina à y servir. Nous débutâmes par le siège de Pisiguithonne : J'avois quatorze ans, le jour que l'on ouvrit la tranchée. Je ne quittai pas un jour nos batteries, quoique je me fusse démis le bras par une chute. Le Roi de Sardaigne venoit souvent visiter nos travaux; je fus présenté à ce Monarque par M. de Montlor; au 15 de Novembre, je fus fait Officier; Nous allâmes du siège de Pisiguithonne à ceux de Milan, Tortonne

& Novarre. Ces quatre sièges suffirent pour me faire connoître, non-seulement de mes camarades, mais des Généraux de l'armée.... Au siège de Tortonne, je servis comme Officier d'Artillerie, & comme Aide-de-Camp de M. d'Affry. La campagne finit après ces expéditions; nous entrâmes en quartier d'hiver à Crémone, au 15 Février 1734, & nous en sortîmes à la fin d'Avril, pour marcher à Colonne. Les ennemis nous opposèrent un feu très-vif; je fus blessé au ventre, d'un éclat de pierre. N'ayant pas jugé ma blessure considérable, je continuai mon service; & je ne rentrai au camp que le soir, sans même la faire visiter; ce qui m'occasionna une rétention d'urine, & la fièvre. J'en fus incommodé jusqu'au 26 Juin, que je montai pour la première fois à cheval. La force de mon tempéramment m'ayant fait prendre le dessus, je me trouvai en bonne santé le

29 Juin, jour de la bataille de Parme, où je fis servir du canon. Il n'est pas un Régiment qui ait donné, qui ne m'ait vû pendant la durée de la bataille, où j'eus mon cheval tué sous moi.

J'exécutai aussi quelques ordres que me donna M. *d'Affry*, qui, de vérité notoire, écrivit de dessus le champ de bataille, à M. le Duc *du Maine*, pour me faire avoir la Croix de *Saint-Louis*: grace qui eût été prématurée, puisque je n'avois que quinze ans, mais qui marquoit la satisfaction que ce Général avoit de mes services.

Tout le monde fait notre petite catastrophe du passage de *la Sequia*, où je perdis tout mon équipage, ne m'étant occupé qu'à faire marcher notre canon. Je finissois de faire partir des chariots composés lorsque les ennemis entrèrent dans le parc, sabrèrent les charetiers, & prirent les chevaux. Je n'eus obligation qu'à mon air peu opu-

lent, de m'en être tiré; & au signe que me fit M. *Leblanc*, commandant en troisième l'École d'Artillerie à Grenoble, de me retirer. Nous nous canonâmes tout le jour avec les ennemis. Le lendemain, je fis l'arrière-garde. Après une longue route, nous arrivâmes à *Guastalla*, où l'on s'occupa des dispositions nécessaires pour recevoir l'ennemi. Mais le jour qu'il se présenta, le brigade de *Sautray*, de laquelle j'étois, fut jettée dans la Ville.

La campagne de 1735 fut ouverte par la prise de *Régio* & de *Gonzac*; j'étois à cette dernière expédition: nous essuyâmes bien des coups de fusils pour aller reconnoître notre emplacement. Dès qu'ils virent notre canon, les ennemis se rendirent.

La dernière affaire de guerre où je me suis trouvé dans ce pays-là, mérite d'être rapportée. Nous fûmes détachés de la brigade de *Labinon* sous les ordres de M. de *Maillebois*, qui avoit joint

les Espagnols pour attaquer les retranchemens de *Réveré* ; l'ennemi les ayant abandonnés , M. de *Montémard* , Général Espagnol , découvrit tout vis-à-vis six Saïques , qu'il nous ordonna de couler à fond. Après une petite halte , nous nous y préparâmes. Nous menâmes notre canon sur la digue , en face de de notre objet. Nous n'avions que cinq pièces de 24 ; dès que trois furent arrivées , nous les pointâmes & fîmes mettre feu. Quel fut notre étonnement , de nous voir riposter par douze pièces que portoit six Saïques ! quatre pièces étoient placées sur le haut de la digue , dont une étoit du calibre de 53 , avec deux Obusiers. Quatre Canoniers furent emportés , deux mulets de la quatrième pièce qui arrivoit , & le muletier , qui eut les deux bras emportés. Nous plaçâmes cependant notre quatrième & cinquième pièce , & nous refîmes une seconde décharge : même riposte de la
part

part des ennemis ; cette action dura quatre heures , avec une telle vivacité , que de cinquante Canoniers , vingt-un eurent têtes ou bras emportés , sans compter sept à huit blessés ; de cinq Officiers , il y en eut un de tué & un de blessé ; & de trois Sergens , deux. Tous nos armemens furent brisés , & nous finîmes par charger avec nos chapeaux. Le feu étoit si violent de part & d'autre , qu'une maison qui se trouvoit derrière nous , fut culbutée. Nous prîmes enfin le dessus , coulâmes les galliotes à fond , éteignîmes les pièces de dessus la chauffée , & tuâmes bien du monde , qui sortoit en foule des galliotes. On peut appeler cette affaire le triomphe de l'Artillerie. Cinq pièces de canon contre dix-huit qui étoient couvertes , & les nôtres sans le moindre épaulement , avec la moitié des hommes pour les servir , & presque point d'ar-

mes. Ce fait , s'il n'eût été attesté de toute l'armée , paroîtroit incroyable.

Ma jeunesse , sans doute , m'y fit remarquer de M. de *Montemard* , au point que ce Général me fit tous les accueils possibles , & m'offrit ses services auprès de notre Cour. Je l'en remerciai fort , ne croyant pas que d'avoir fait mon devoir , fût une raison pour obtenir des grâces. Plusieurs Officiers Espagnols m'accompagnèrent jusqu'à ma tente , & m'offrirent aussi de grands avantages dans leur service.

La paix faite , je fus envoyé à l'École de Besançon , où je restai depuis 1736 jusqu'en 1741.

Les Notes de M. de *Valière* , & les Mémoires que je remis depuis à M. le Comte de *Saxe* , sur mon métier , prouvent que je n'ai pas perdu mon temps dans cette École. La guerre s'étant déclarée en 1740 , je ne fus pas employé tout de suite. En 1741 , ayant eu ordre

de partir pour l'Allemagne , à mon arrivée à *Niedwraſtadt* , je me trouvai ſous les ordres du Maréchal *Théring* , & ne tardai pas à avoir quelques démêlés avec les *Pandours*. Comme ils me tiroient de derrière des arbres , & que je ne pouvois leur en impoſer avec mon canon , je m'avifai de tirer à toute volée ſur un village. Le bon effet que cette idée produiſit , fit déloger les Officiers de ces troupes qui , ſe ſentant tourmentés dans ce village , & voyant que ce n'étoit qu'en repréſailles des tiraileries de leurs ſoldats , vinrent les faire ceſſer à coup de canne. Je donnai cinq ou ſix fois ce petit divertiffement à notre armée , qui m'appeloit *le Correſteur des Pandours*.

M. le Comte *de Saxe* étant venu prendre le commandement de cette petite armée , nous fit retirer de notre camp de *Niedwraſtadt*. Bientôt je reçus ordre d'aller joindre l'armée comman-

dée par M. de *Maillebois*, sur le bas-Rhin. J'eus occasion de canoner vigoureuſement les *Huffards*, en ſortant de *Deckendorf*, ainſi qu'à la priſe de *Verhauſen*, où nous fîmes des priſonniers, & à *Bramorhoff*. Il ſeroit inutile de rapporter ici toutes les fatigues que nous eſſuyames cette campagne. Jour & nuit en marche dans des chemins affreux, arrêtés ſans ceſſe pour relever des pièces ou des chariots verſés, &c. Revenus de nouveau ſur le *Danube*, où nous prîmes nos quartiers d'hiver, la façon dont nous débuſquâmes les ennemis paroît mériter d'être rapportée.

M. le Comte de *Saxe* avoit fait venir des bateaux de *Straubing*; il y fit embarquer toute ſon infanterie avec du canon ſur le *Danube*, & donna ordre à la cavalerie de marcher ſur les rives. Des *Huffards* nous tirèrent quelques coups au débarquement; mais ils ſe retirèrent bientôt, & me donnèrent le

temps d'enfoncer la porte ; j'avois , à cet effet , placé mon canon à trente pas. M. de Saxe , sous les ordres duquel j'étois revenu , nous employoit habituellement à l'avant-garde quand il alloit à l'ennemi , & à l'arrière-garde quand il en revenoit. Il se loua beaucoup de nous , & je crois que plus on emploiera l'artillerie sous de pareils généraux , plus on en fera content. M. le Marquis de Clermont Gallerande vint , quelques temps avant le commencement de la campagne , prendre le commandement de *Deckendorff*. Je fus ensuite avec lui à *Plateling* , dont il m'ordonna de raccommoder le retranchement. J'en fis en outre sur les radeaux du pont pour couvrir les flancs , en cas de retraite ; & donner la facilité d'y porter des fusiliers pour la protéger. Les ennemis vinrent plusieurs fois examiner nos travaux , mais je les éloignai toujours à coups de canon. Je passai

quinze jours & quinze nuits dans ces retranchemens , veillant la nuit & faisant travailler une partie du jour.

Lorsque nous nous retirâmes de *Deckendorf* , nous allâmes camper sous *Ingolstadt* , d'où M. le Maréchal de *Broglie* prit le parti de nous faire revenir en France. Il voulut emmener huit pièces de 24 , qui étoient à *Ingolstadt* , les mauvais chemins rendirent cette besogne bien épineuse. Je fus détaché avec trois de ces pièces , sur lesquelles M. de *Malézieux* ne comptoit pas ; mais huit jours & huit nuits de soins & de manœuvres les firent arriver à *Wimpfen*. M. le Duc de *Broglie* & toute l'armée furent témoins de la peine que je me donnai pour y réussir.

De retour en France , je fus de nouveau détaché , sous les ordres de M. de *Clermont Gallerande* , qui m'employa comme Ingénieur & comme Officier d'artillerie. Je fis en conséquence répa-

rer le Fort *Mortier*, & j'établis des retranchemens à *Marckessein*, à *l'Imbourg* & à *Sponeck*. A ce dernier poste, je levai des batteries. Les ennemis ayant passé dans l'Isle *Reynac*, je fis au contraire une batterie pour rompre le pont. J'en vins à bout, malgré le grand feu qu'ils m'opposèrent, & qui me coûta bien des Canoniers; ils le rétablirent, dès que M. le Maréchal *de Coigny* m'eut ordonné de cesser. C'est-là où il a été dit que je montois sur des arbres. Cette manœuvre m'avoit paru d'autant plus nécessaire, qu'ayant placé ma batterie selon les règles de la théorie, il falloit bien trouver des moyens de découvrir mon objet, de juger de l'effet des coups, & de les rectifier. Il est vrai que les ennemis ont coupé plusieurs branches de l'arbre qui me servoit d'observatoire.

La campagne de 1743 finie, je vins à Paris, & j'achetai la Charge de

Lieutenant d'Artillerie , au département de l'Isle-de-France.

Je fis la campagne de 1744 , encore en Allemagne. A peine y étois-je arrivé , que j'eus la satisfaction de voir que , lorsque j'étois détaché à quelque poste le long du Rhin , on diminuoit les gardes. Cette position me donna l'idée d'imaginer une espèce de batterie pour les rivières ; j'en fis l'épreuve , & j'ai reconnu qu'elle étoit d'un fort bon usage.

L'ennemi ayant passé le Rhin vis-à-vis de *Lauterbourg* , il s'en empara , ainsi que de *Weissembourg* ; ce qui nous coupa la communication avec l'*Alsace*. Nous marchâmes à ses retranchemens ; je fus détaché pour l'attaque du Village des *Picards*. Je le commençai ; mais voyant de dessus le hauteur , que mes coups ne faisoient par grand effet , je demandai l'ordre à M. de *Seckendorff* , qui nous commandoit ,

d'entrer avec mon canon dans le village : il me le permit. Je me portai donc à vingt toises des retranchemens, & commençai à tirer sur l'ennemi, qui de son côté faisoit un feu aussi vif, & je m'apperçus que mon canon le chassoit. Je sautai alors dans la rivière, l'épée à la main, à la tête de quelques Grenadiers des troupes Impériales, & nous nous emparâmes ainsi de leur poste, & d'une cinquantaine d'hommes, qui s'empressoient de s'enfuir de la redoute qui défendoit le village. Il faut avouer que si la peur ne leur eût point ôté l'usage de la raison, ils se feroient bien apperçus que nous n'étions pas plus d'une demi-douzaine d'hommes, & que j'aurois bien pu n'en pas rester le maître, si je n'avois été soutenu sur-le-champ par les Grenadiers de *Truschis* & de *Bourbon*. Ce fait a été attesté par M. de *Seckendorff* & M. de *Mortagne*.

Le chaud que j'avois eu avant de passer la *Loutre* , joint à l'effet d'un coup de canon , qui m'avoit culbuté , brûlé le bras & les cheveux , me mit dans un état affreux. Je fus porté à *Weissembourg* , saigné deux fois pendant la nuit , & le lendemain je me trouvai en état de fuivre.

Pendant la campagne de 1744 , & après cette première expédition , il ne se fit rien de mémorable que le siège de Fribourg. J'y montai vingt-huit jours & vingt-huit nuits la tranchée : j'y fus blessé deux fois , une à la tête , & l'autre au bas-ventre. Après m'être fait panser , je continuai mon service , étant celui de la Brigade le moins hipotéqué. Je fus chargé d'enlever les bois de la Brèche , à la tête des Grenadiers ; mais le logement n'ayant pu se faire , par quantité de Grenadiers qui occupoient la brèche , & par bien d'autres difficultés , telles qu'un feu très-vif , qui

tua ou bleffa tous les Ingénieurs , je ramenai le matin tous les Grenadiers. Cette action s'est passée sous les yeux de MM. les Maréchaux de *Coigny* & de *Balin-court* , de *M. de Climont* , premier Capitaine de la Marine , à qui je donnai la main pour monter , de toute l'armée , enfin du Roi même , qui venoit souvent à la Chapelle des *Milles* , voir nos batteries. La mienne étoit sous les yeux de Sa Majesté , qui parut être contente de la manière dont elle étoit servie , & qui eut la bonté de me le dire. A mon retour à Paris , Sa Majesté , à son souper à Versailles , m'annonça qu'elle me faisoit Chevalier de Saint Louis , & daigna s'intéresser à la blessure que j'avois reçue à la tête , & qui eut des suites beaucoup plus graves que je ne l'avois cru d'abord.

Je ne puis passer sous silence un fait très-connu de Sa Majesté. M. le Maréchal de *Schemetau* étoit venu au siège

de *Fribourg*. Un jour, qu'il visitoit la tranchée, étant monté sur la banquette, je lui entendis dire en mauvais François, que *l'Artillerie de France ne tiroit pas si bien qu'il se l'étoit imaginé*. Je ne le connoissois pas, & il n'avoit point un air imposant. Je lui dis : » Monsieur, vous ne voyez pas apparemment bien de là ? » Je sautai sur le revers de la tranchée ; je lui proposai de lui expliquer de-là les directions, & lui présentai la main. Il monta, malgré toute l'opposition de ceux qui l'accompagnoient, dont aucuns ne le suivirent. Nos batteries tirèrent : il trouva qu'elles battoient bien les objets sur lesquels elles étoient dirigées ; mais comme nous étions en butte au cavalier du bastion *Dauphin*, il en essuya trois coups de canon, qui tous trois le couvrirent de terre. Il me proposa de revoir une seconde décharge, disant qu'il étoit enchanté de voir com-

bien nos feux étoient bien placées, & en fit de grands éloges. Il me dit alors : » Si nous nous affeyions ? « Ce que je fis. Nouvelle décharge de nos batteries ; mais même riposte du cavalier , qui fut encore mieux pointée ; car outre que M. de *Schmetau* fut encore couvert de terre , le vent d'un boulet déranger sa perruque , qu'il redressa avec un grand sang-froid , fit encore l'éloge de l'Artillerie , me remercia , & descendit. Il n'est pas possible de voir un plus brave homme : il eut l'honneur de souper avec le Roi , qui lui demanda s'il n'avoit pas bien vû. Il dit qu'il avoit très-bien vû , & qu'il en avoit obligation à un jeune Officier d'Artillerie qu'il ne connoissoit pas : sur quoi S. M. lui dit qu'il s'appelloit *Villepatour*.

Je partis pour l'armée du *Bas-Rhin* , commandée par M. le Maréchal de *Maillebois*. M. le Prince de *Conti* vint nous commander , à l'entrée de la cam-

pagne de 1745. Nous passâmes le Rhin à la vûe des ennemis ; mais nous bornâmes cette campagne à tenir en échec un ennemi qui nous étoit fort supérieur. Pendant ce temps-là, le Roi faisoit de très-belles conquêtes.

Au commencement de l'hiver, je fus envoyé à *Landau*, & de là au *Fort-Louis*, où je fis travailler & où je reçus des ordres pour la campagne de 1746, de fort bonne heure. Je me rendis au plutôt à *Maubeuge*, où M. le Chevalier de *Fontenay* commandoit l'artillerie, & M. *d'Estiées* le corps d'armée qui alla bloquer *Mons*. A peine fûmes-nous arrivés devant cette place, que l'on nous fit faire des batteries pour attaquer le fort de *la Haîne*; mais comme ce n'étoit pas dans cette partie-là que M. le Prince de *Conti* avoit dessein d'attaquer la place, l'on fit deux autres attaques, l'une à *Bertamont*, l'autre à *Nimie*; j'étois de cette dernière. Il falloit s'em-

parer d'une redoute, ce qui eût demandé beaucoup de temps ; sur quoi il fut résolu de la faire emporter de vive force. Alors je priai M. de Boufflers de me donner auparavant quatre pièces de canon avec lesquelles j'espérois la prendre. En effet, j'approchai cette redoute de si près, que je rompis les montans du pont-levis. Après cette opération, j'allai aux ennemis, qui me tiraillèrent : je leur fis signe que je voulois leur parler, & je menaçai l'Officier que s'il ne se rendoit pas, je les allois attaquer avec les Grenadiers, & les passer au fil de l'épée. Il fit d'abord bonne contenance ; mais lui ayant fait envisager l'état où je trouvois son poste, & après lui avoir assuré la vie des Déserteurs, il se rendit. Il paroîtra, sans doute, fort extraordinaire qu'un homme seul ait fait trente prisonniers avec un Officier, dans une excellente redoute, palissadée & munie de bonnes pièces

de canon & de beaucoup de munitions ? Mais comme je me suis fait une loi de citer toujours des témoins vivans de ce que j'avance , je rapporterai ici M. *d'Estrées* & M. *de Puyfégur* , sous les yeux desquels cette affaire se passa.

Je fis ensuite une batterie de canon , immédiatement après une de mortiers , ensuite une troisième de canon ; où je reçus la blessure que j'ai à la mâchoire. On a voulu dire que je n'étois point à mon poste ; mais M. le Prince *de Conti* vérifia que j'étois occupé à aligner les piquets d'une embrâsure par ordre de M. *de la Farre* , qui , contre l'usage , voulut que l'on dégorgeât en plein jour. L'Officier qui me releva après ma blessure , reçut un coup de fusil à la tête. *

* Quelques personnes ont fait courir le bruit que , lorsque je reçus cette blessure , j'étois assis dans un fauteuil sur ma batterie. Mais comment des gens sensés , & sur-tout des militaires ont-ils pu imaginer une semblable absurdité ?

Pendant l'intervalle du fiége , je passai deux rivières pour aller sommer la redoute de *la Marmitte* , qui intéressoit fort M. le Prince *de Conti*. Cette conquête lui auroit épargné l'attaque du chemin couvert , parce que le voyant de revers de ce poste , il en eût chassé l'ennemi à coups de canon. Cette entreprise fera attestée par Son Altesse. Celles qui m'avoient réussi au village des *Picards* & à la redoute de *Nimie* , me donnoient le même espoir , tout singulier qu'il paroisse qu'un seul homme ait la témérité d'en aller sommer deux cens dans une redoute bien armée & bien défendue. D'ailleurs , que n'aurois-je pas fait pour plaire à un Prince qui fait si bien distinguer ceux qui servent le Roi avec zèle , & à qui j'ai eu depuis , les plus grandes obligations , puisque je lui dois la vie par la peine qu'il prit de venir me voir souvent , & de me recommander à ses Chirurgiens !

Dès que je fus en état d'être transporté, je revins à Paris, où je me mis entre les mains de M. *Morand*.

N. B. *L'abondance des matières, & les bornes que nous nous sommes prescrites, nous forcent de remettre le restant de ce précieux manuscrit, contenant les dernières & les plus intéressantes campagnes de ce brave & intelligent Militaire, au troisième volume de ce Recueil, qui ne tardera pas à paroître.*

ANECDOTES DIVERSES.

Un Officier de Navire, qui avoit quelque chose de très-pressant à demander à *Louis XIV*, cherchant les occasions de parler à *S. M.*, on lui dit qu'il le pourroit, lorsqu'elle iroit à la chasse.

Ne s'étant pas trouvé prêt, lorsque ce Prince y alla; le Marin, contraint

de le chercher , & ne sachant de quel côté étoit la chasse , apperçoit devant lui quelqu'un qui ne lui sembloit , au plus , qu'un Valet-de-Chambre : Eh ! mon ami (lui dit-il) où est le Roi ? Cette personne , sans tourner la tête , lui répondit seulement : Suivez - moi ? Irrité de cette réponse , assez impolie à son gré : Parbleu ! mon ami (repliqua l'Officier) je te trouve plaisant , de ne pas seulement tourner la tête , pour voir à qui tu parles ? . . . Dis-moi donc , (ajouta-t-il) de quel côté le Roi chassera ? . . . Suivez-moi , dis-je ? lui repliqua l'inconnu.

Outré de ce qu'il regardoit comme une nouvelle insulte , le Marin , dont le cheval étoit mauvais , ne lui permettant pas d'en demander raison , se contenta de jurer , en le suivant d'aussi près qu'il put.

L'Inconnu ayant enfin rejoint le Roi , & tous les Courtisans ayant fait cercle

autour de lui : Quel est donc ce Monsieur ? (dit à quelqu'un notre Officier surpris.)

Quoi ! vous ne le connoissez pas ? (lui dit-on) c'est le Prince *de Conti*. A ce mot , & après les injures qu'il lui avoit dites de loin , le Marin se croyoit perdu ; lorsque le Prince , s'approchant du Roi : Sire , (lui dit-il) voici un Officier que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté , & qui a quelque chose à lui demander.

Le Roi écouta le Marin ; & à la prière du Prince *de Conti* , lui accorda sa demande.

IL ne faut , (dit-on) rien négliger.

La Starostine de *Bigos* , dans le temps que la Diète de Pologne se tenoit pour l'Élection d'un Roi , étant allée au château , pour voir la Reine *Éléonore* , & s'étant adressée à une Femme-de-Cham-

bre, qu'elle pria de dire à la Reine qu'elle venoit pour avoir l'honneur de la voir; Sa Majesté lui fit dire qu'elle n'en avoit pas le temps; & cela pouvoit être, à cause des embarras que l'Élection prochaine pouvoit lui donner.

Mais la Staroffine, ayant pris cette réponse pour une insulte, dit à la Femme-de-Chambre : » La Reine, » (dites-vous) ne me veut pas voir? » dites-lui qu'elle fera bien étonnée, » quand elle me verra derrière le fauteuil de la Maréchale *Sobieska*, qui » fera Reine, en dépit d'elle.

Elle en favoit des particularités, dont elle venoit instruire la Reine *Éleonore*, qui n'eut pas une assez bonne étoile pour le deviner!

AUTREFOIS les femmes n'aimoient que leur mari; elles étoient sen-



sibles à leur perte ; mais aujourd'hui ce titre n'est pas ce qui gagne le plus l'amitié d'une femme.

Une Dame de ce caractère, ayant perdu son époux, son Confesseur, *ad honores*, étant venu la voir, le lendemain de l'enterrement du défunt, & l'ayant trouvée jouant un piquet avec un jeune homme très-bien mis, en fut assez étonné, pour ne pas oser, de prime abord, lui faire son compliment de condoléance, & encore moins lui témoigner la surprise que faisoit naître en lui une conduite si singulière. le zèle cependant l'ayant emporté sur sa vanité : » Vraiment, Monsieur, (lui dit » la veuve) si vous étiez venu une demie-
« heure plutôt, vous m'auriez trouvée
» les yeux baignés de larmes ; mais cette
» douleur que vous me reprochez si
» vivement de ne point avoir, je l'ai
» jouée contre Monsieur, & je viens
» de la perdre.

QU'ON est heureux , quand on rencontre un homme de mérite , pour élever un Grand Seigneur !

Tout le monde fait qu'à la bataille de *Nervinde* , on eut de la peine à se faire un passage à travers les retranchemens des ennemis : on fait aussi que lorsqu'on y fut parvenu , on n'y pouvoit passer, sans un extrême danger d'y perdre la vie. Mais les Princes & les Grands Seigneurs ne vont pas dans cet endroit périlleux , ils y volent. M. le Duc de *Chartres* (depuis Régent du Royaume) fut un des premiers à y passer. Sur quoi le Maréchal de *** , ayant dit au Marquis d'*Arcy* , Gouverneur du Prince , de le retenir. » Eh ! pourquoi le retiendrois-je ? (lui répondit ce brave & sage Gouverneur.) Ils ne sont nés que pour la guerre , pour s'y faire distinguer par leurs belles actions , & pour montrer , par leur exemple ,

» aux troupes , à combattre avec vi-
» gueur pour leur patrie. Vous y passez
» bien , Monsieur le Maréchal ? Mon
» Prince doit y passer aussi ; & tant
» que j'aurai l'honneur d'en être Gou-
» verneur , je le menerai partout où
» je croirai qu'il pourra recueillir quel-
» que gloire : & si le péril où il s'ex-
» pose fait naître en moi quelque ré-
» flexion , ce ne fera que pour ne pas
» lui survivre , s'il lui arrivoit quelque
» malheur. »

LA Princesse d'*Orange* (mère de *Guil-
laume III* , Roi d'Angleterre) avoit
un petit perroquet tout blanc , avec
une hupe & une queue couleur de feu ;
ainsi , rien n'étoit plus charmant pour
le plumage , que ce petit animal , &
rien de plus étonnant pour l'esprit , eu
égard à ce qu'il étoit. Il avoit , en un
mot , tout ce qu'il falloit , pour atta-
cher

cher à lui la personne du monde qui aimeroit le moins les animaux.

La Princesse avoit pour lui une amitié si forte , qu'elle croyoit ne jamais le voir autant qu'elle l'eût désiré ; au point de manquer pour lui des parties de chasse , qu'elle aimoit beaucoup ; & de remettre souvent des visites d'égards , parce que son perroquet ne pouvoit en être.

Si elle se résolvoit quelquefois à le perdre de vue , c'étoit avec une précipitation extraordinaire qu'à son retour elle montoit les escaliers , & traversoit les appartemens , pour aller rejoindre son cher & petit favori.

Cette Princesse , en partant un jour pour la chasse , le laissa en garde à ses filles , ainsi qu'elle avoit coutume de faire , en leur recommandant , sur-tout , de ne le point perdre de vue ; & comptant , à son retour , le trouver sur la main d'une de ces mêmes filles , qu'on

juge de son étonnement , lorsqu'elle les vit toutes se jeter à ses pieds !

Où est mon perroquet ? (s'écriait-elle) — Hélas ! Madame , sa cage s'est ouverte , il s'est envolé ; & quelques recherches que nous ayons faites , on n'a pu parvenir à le retrouver. Toutes pleuroient , toutes craignoient d'être chassées , & la désolation étoit à son comble chez ces pauvres filles ; lorsque la Princesse , dont les vertus étoient connues , leur dit : « Vous êtes bien » folles , mes enfans , de pleurer pour » cet animal ! Il n'en est point , quelque » beau qu'il soit , dignes des larmes d'un » Chrétien. Ceci n'est qu'un petit mal- » heur : consolez-vous en donc , ainsi » que moi , & qu'il n'en soit plus » parlé. »

Le Prince *Casimir* , qui a été Roi de Pologne , étant à Paris , y trouva

un Polonois qu'il reconnut, & lui demanda ce qu'il y faisoit.—Je suis (dit-il) Cocher de la Princesse *Marie*.—Veux-tu retourner en Pologne, lui dit le Prince? — Nenni, répliqua le Cocher : je n'y retournerai que lorsque j'y emmènerai ma Maîtresse, qui sera votre femme.

Ce Prince se mocqua de cette réponse. Mais le Cocher l'en fit souvenir à *Varsovie*, lorsqu'après la mort d'*Uladiflas* son frère, qui avoit épousé la Princesse *Marie*, il l'épousa à son tour.

Un Abbé, d'une assez mince apparence, ayant un jour demandé à parler à cette Princesse, lui présenta un joli petit chien qu'il avoit sous son manteau. Elle lui demanda ce qu'il vouloit le vendre? — Cinquante pistoles, lui dit-il. Ce prix ayant paru exorbitant, on congédia l'Abbé. — Croyez-moi, Ma-

dame, lui dit-il, il n'est pas cher, & d'autant moins, que vous ne me le payerez que lorsque vous ferez Reine. — A ce prix, je le prends, répondit la Princesse. Il n'y avoit en effet aucune apparence qu'elle risquât de payer le petit chien, tous les Rois de l'Europe étant alors mariés.

Quelques années après, ayant épousé le Roi de Pologne, on lui dit qu'un Abbé demandoit à lui parler. — Madame, lui dit-il, Votre Majesté me doit cinquante pistoles, que je la supplie, très-humblement, de vouloir bien me faire compter. — Moi ! répondit la Reine. — Oui, Madame. Rappelez-vous le petit chien que j'eus l'honneur de vendre à Votre Majesté, à condition que vous me le payeriez lorsque vous seriez Reine ?... Elle s'en ressouvint, en rit beaucoup, & le fit payer en Reine.

Lorsque le Roi de Pologne, *Sobieski*, partit pour aller au secours de Vienne, assiégée par les Turcs, la Reine, qui avoit son fils à côté d'elle, répandit beaucoup de larmes. Pourquoi donc pleurer, Madame, lui dit le Roi? — De ce que cet enfant, répondit-elle, n'est pas en état de vous suivre.

S'il faut en croire le savant Abbé de *Longuerue*, un François lui a dit, qu'étant à Londres & en commerce étroit avec la femme d'un des principaux ennemis du Roi *Charles I*, ayant appris d'elle que leur dessein étoit arrêté de faire périr ce Monarque sur un échafaud, il courut chez *M. de Bellièvre* *, qui alla sur le champ en donner avis à ce Prince, alors assez mal gardé, & qu'on

* Ambassadeur de France en Angleterre.

le fit attendre assez long-tems : que le Roi vint , enfin , & lui dit : « J'étois à » la représentation d'une Comédie qui » est à mon gré , la plus plaisante chose » du monde. »

» Sire, répondit *Bellièvre* , c'est d'une » Tragédie dont j'ai à parler à Votre » Majesté ». Sur quoi lui ayant rendu compte de tout ce qu'il avoit appris , le Roi répondit froidement à la proposition qui lui fut faite de se sauver dans un bateau que l'on feroit trouver au-dessous de sa maison : *Qui procumbit humi , non habet unde cadat* * * : « Sire , » lui dit *Bellièvre* , on peut lui faire » tomber la tête. »

* C'est-à-dire , celui qui est déjà par terre , ne sauroit tomber plus bas.



Quelqu'un conseillant à Madame de Longueville d'aller à la Cour, pour lui donner bon exemple : « Je ne saurois (dit-elle) lui donner un meilleur exemple, que de la quitter. »

L'Abbesse de Fontevrault, Jeanne de Bourbon, fille naturelle de Henri IV, après avoir perdu un procès à la Grand-Chambre, alla trouver le Premier Président Molé. Elle se plaignit vivement ; & il lui répondit de manière, que se croyant offensée : « Savez-vous (lui dit-elle) » que je suis du Sang de France ? » » Eh ! oui, Madame, lui dit-il, & » même du plus chaud.

Des mutins s'étant attroupés à la porte de ce même Premier Président, il voulut y aller. L'Abbé de Chanvalon voulant s'y opposer : « Apprenez, jeune homme, lui dit l'illustre & brave Magistrat,

» qu'il y a loin du poignard d'un scélérat
» au cœur d'un homme de bien. »

Roquette, Evêque d'*Autun*, se plaignant au premier Président de *Harlay* de ce que les Officiers d'*Autun* l'avoient quitté pour aller à la Comédie : « Ces gens-là , lui dit-il , étoient de bien mauvais goût , de vous quitter pour des Comédiens de campagne ! »

Daguerre, Gascon , étoit Capitaine de vaisseau , brave jusqu'à l'intrépidité , & d'une réputation si bien établie , qu'il n'y avoit qu'une voix sur son compte.

Quand le Comte d'*H**** revint d'un voyage rendu inutile par l'imprudence d'un Archevêque , il se résolut à prendre les Isles sur les côtes de Provence , possédées alors par les Espagnols. Mais les provisions étant consumées , il dit

à *Daguerre* : « Je ne fais comment nous » parviendrons à chasser les ennemis de » ces Isles , car nous n'avons que des » pommes cuites à leur tirer ? — « Le » soleil y entre-t-il , lui répondit froidement *Daguerre* ? — « Sans doute , répartit en souriant le Comte. — Eh bien , nous y entrerons , reprit le brave Capitaine ; & le succès confirma son dire.

Le Prince *de Condé* , qui n'étoit alors que Duc *d'Enghein* , & jouissant déjà de la réputation qu'il s'étoit si bien acquise , ayant fait naître à *Daguerre* le desir de voir ce jeune héros de plus près , quelques-uns de ses amis le conduisirent chez ce Prince alors à table , où l'on agitoit la question de savoir *si les grands hommes avoient accoutumé de vivre long-temps* , & au moment où tous concluoient enfin que la vie des héros étoit ordinairement de courte durée. *Daguerre* , qui n'étoit plus eune , prenant feu , & regardant fixe-

ment le Prince, s'écria : *Eh, parbleu ! Si je ne suts pas mort, en puis-je ; mais ?* A ces mots, le Prince, qui ne l'avoit jamais vu, s'écria à son tour : *Je gage que c'est Daguerre qui parle ainsi !* Puis, se leva de table, & courut l'embrasser.

La liberté indiscrette est souvent nuisible, & la vérité dure offense toujours. Le Duc *d'Alençon*, frère du Roi *Henri III*, ayant souhaité que lui & *Bussy*, son favori, se dissent un jour leurs vérités sans déguisement & sans réserve ; ce dernier fit inutilement tous les efforts possibles pour s'en excuser. Sur quoi le Duc ayant redoublé le commandement, & pour engager *Bussy* à s'y soumettre, commença par tomber sur la bonne opinion que ce dernier avoit de lui-même ; sur l'idée qu'il avoit d'être bien avec les Dames, quoiqu'elles le taxassent de bisarrerie ; ainsi

que sous celle qu'il vouloit inspirer de sa bravoure , quoique la plupart des braves ne le tinssent pas pour tel.

Bussy , outré de ce reproche ; & perdant tout-à-coup la tête : « Si *Monsieur* » étoit *Bussy* , (s'écria-t-il) & que » *Bussy* fût *Monsieur* , *Bussy* ne vou- » droit pas de *Monsieur* pour son valet » de chiens , tant il lui paroît de mau- » vaise mine.

Le Duc offensé de cet outrage , lui répartit : « Ah ! c'est trop , *Bussy*. » Et quoique l'autre se jettât à ses genoux , & qu'il cherchât à s'excuser sur le commandement exprès qu'il avoit reçu , ainsi que sur l'extrême violence qu'il s'étoit faite pour y obéir , il ne fut jamais , comme auparavant , dans les bonnes graces du Prince. On a cru même que le Comte de *Montforeau* , jaloux de sa femme , avec laquelle *Bussy* étoit bien , eut le consentement & l'ordre même du Duc d'*Alençon* pour le poignarder ou le faire

poignarder dans son Château de *la Courtancières*, où la Dame de *Montforeau* avoit été forcée par son mari de lui assigner un rendez-vous.

Aventinus, Historien Allemand, rapporte le fait suivant, qui, sans doute, paroîtra extraordinaire.

Henri, second du nom, étant à *Regensberg* ou *Ratisbonne*, & y faisant une partie de chasse, invita *Babon*, Comte d'*Avemberg*, à s'y trouver, mais sans aucune suite. Celui-ci avoit de deux femmes qu'il avoit épousées, huit filles vivantes, & trente-deux garçons, bien faits & en âge de rendre quelques services à cet Empereur. Croyant devoir profiter de cette occasion, & ayant bien équipé ses trente-deux fils, avec un domestique pour chacun, fort bien montés, il les mena au rendez-vous convenu pour cette chasse. *Henri*, sur-

pris de l'arrivée de ces soixante-quatre Cavaliers , appella *Babon* , & lui dit :
» Qu'est-ce donc que tout ce monde ,
Babon ? Ne vous avois-je pas prié de
» venir seul ? » — Seigneur , c'est à
quoi je me suis conformé , & je n'ai
pris pour m'accompagner , qu'un seul
domestique. — Qui sont donc ces gens
dont je vous vois suivi ? — Ce sont mes
trente-deux fils , accompagnés de cha-
cun un valet , & qui ne veulent vivre
que pour vous servir , ainsi qu'a fait
leur père. J'ai peu de bien pour les éle-
ver convenablement à leur qualité ; &
j'ai cru que Votre Majesté pourroit leur
en faire. Je puis même assurer qu'ils
sont heureusement nés , dignes , en un
mot , du sang & de la réputation de
leurs ancêtres ; & si vous trouvez digne
de vous le présent que j'ose vous en
faire , vous pouvez le regarder , à partir
de cet instant , comme le propre bien
de Votre Majesté.

Henri agréa avec plaisir l'offre du bon vieillard , donna de l'emploi à tous les frères , s'en trouva bien , & nombre d'illustres familles d'Allemagne se font honneur aujourd'hui de tirer leur origine de ce Comte *Babon*.

Sur les grandes Fraises & les Vertugadins des Dames de la Cour des derniers Valois.

M. de Fresne Forget , étant chez la Reine *Marguerite* , lui dit un jour , qu'il s'étonnoit comment les hommes & les femmes , avec de si grandes fraises , pouvoient manger du potage , sans les gâter ; & sur-tout , comment les Dames pouvoient être galantes , avec leurs grands vertugadins. La Reine alors ne lui répondit rien ; mais quelques jours après , ayant une très-grande fraise , & de la bouillie à manger , elle se fit apporter

une cuiller qui avoit un fort long manche , de façon qu'elle mangea sa bouillie , sans gâter sa fraise Sur quoi , s'adressant à M. de Fresnes : *Eh bien (lui dit-elle , en riant) vous voyez bien qu'avec un peu d'intelligence , il y a remède à tout. Ouida ! Madame (lui répondit le bon homme) quant à ce qui touche le haut , me voilà tranquille.*

Plaisanterie du Comte de Rochester.

Ce Lord , aussi connu par la singularité de son caractère que par ses Poésies , & l'un des plus aimables libertins de la Cour de *Charles II* , Roi d'Angleterre , avoit fait l'Éloge de la Poltronnerie , où il s'étoit efforcé de prouver que quelque valeur que les hommes eussent reçu de la nature , il leur falloit presque toujours des motifs étrangers , pour être braves. Ce Lord , dis-je , voyant un jour entrer dans un Café de

Londres un homme qui avoit reçu des coups de bâton , sans s'en venger : *Parbleu ! Monsieur , (s'écria-t-il) je m'étois toujours flatté d'être de vos amis !*

Mylord , (lui répondit le personnage) vous me faites beaucoup d'honneur ! — En ce cas , (reprit Rochester) puisque vous étiez homme à recevoir des coups de bâton si patiemment , que ne me le disiez-vous ? je vous les aurois donné moi ; car après avoir fait l'Éloge des Poltrons , cela m'eût remis en crédit.



*ANECDOTE, concernant le Comte de Torfac * , Colonel du fameux Régiment de la Calotte **.*

Le Marquis de *** , très-entêté de l'ancienneté de sa Noblesse , rencontrant un jour *Torfac* , qui ne l'étoit pas moins. Je viens , (dit-il , en ricannant) de par-

* Philippe-Emmanuel *de Torfac* , cadet de sa Maison , après avoir servi long-tems avec distinction dans la Cavalerie & les Carabiniers , mourut en 1724 , Exempt des Gardes du Corps.

** On fait que ce Régiment , composé de personnes de tous états & de tous rangs , qui s'étoient signalées par quelques sottises éclatantes , prit naissance à la fin du règne de *Louis XIV* , & brilla sur-tout pendant la Régence ; que malgré le crédit de ceux qui s'intéressoient à sa destruction , la Cour & la Ville lui fournirent un grand nombre de sujets distingués. *Louis XIV* , informé du progrès de cette plaisante milice , demanda un jour à *Torfac* , s'il ne feroit jamais défiler son Régiment devant lui ? A quoi *Torfac* , en fièvre Calotin , eut l'audace de lui répondre : *Hélas , Sire ! Il ne se trouveroit peut-être personne pour le voir passer.*

courir la nouvelle édition de *Moréri*, où j'ai trouvé un très-long article sur ma Maison, & un peu moins que rien sur la vôtre.

C'est qu'il est des noms, (répondit *Torsac*) qui ont besoin de *Moréri*, & d'autres qui peuvent s'en passer. — Et Monsieur croit, sans doute, le sien, dans ce dernier cas? — Vous l'avez dit! — Je ne l'aurois jamais imaginé!.. & je croyois que ma Maison... — Écoutez, Monsieur le Marquis, je ne ferai pas long :

Il existoit, de tous les temps, dans l'ancien Château de *Torsac*, en *Angoumois*, un grand cabinet bien voûté, qu'on appelloit le *Trésor des Chartres*, & qui, relativement à notre Maison, eût pu fournir à Votre *Moréri* plus d'un volume.

Mon quadrifayeul étoit un jour occupé à la recherche de quelques titres, lorsqu'on lui remit cette lettre...

A ces mots , le digne Général des *Calotins* tire de sa poche un étui de vermeil , renfermant un papier , qu'il déploie avec respect , & lit avec emphase :

LETTRE de François Premier , Roi de France , à Pierre de la Place , Seigneur de Javerlhac Torfac , &c.

« Monsieur de *Javerlhac* , j'ai été
 » averti par le sieur de *la Rochebaucour* ,
 » Sénéchal d'Angoumois , & autres
 » Commissaires par moi députés audit
 » pays , de la bonne & honnête réponse
 » que vous avez faite sur l'aide deman-
 » dée à la Noblesse de mon Royaume
 » pour le payement de ma rançon &
 » délivrance de mes enfans ; laquelle a
 » esté telle , & procédante de si bonne
 » volonté , que m'en sentant tenu à
 » vous , il faut que je vous en remercie ;
 » vous advisant que c'est chose que je
 » ne peux pas délibérer mettre en oubli ,

» mais la reconnoître envers vous &
 » autres qui m'avez accordé ladite aide,
 » de telle & si bonne sorte, qu'il sera
 » bien facile à cognoître ceux qui
 » m'auront fait plaisir, parmi ceux qui
 » auront fait le contraire; lesquels peu-
 » vent estre assurés qu'ils n'auront
 » jamais de moy ce qu'ils eussent eu,
 » & rapporteront de leur ingratitude
 » & peu d'honnesteté, plus de dom-
 » mages que d'honneur ne prouffit;
 » mais vous, au contraire, en rece-
 » vrez de moi en tous vos affaires,
 » plaisir, faveur & gratuité, ainsi que
 » par effets se cognoistra, priant Dieu,
 » Monsieur de *Javerlhac*, qu'y vous ait
 » en sa garde.

» Escrit à Fontainebleau, le cin-
 » quième jour de Décembre mil cinq
 » cent trente. *Signé*, FRANÇOIS.

Et plus bas, *Robertet*.

Eh bien, Monsieur le Marquis!

(ajouta *Torsac*, en repliant son papier) avouez que si l'un de vos ayeux avoit reçu une pareille Lettre, vous vous feriez moins occupé du long article que vous avez cru devoir fournir à *Moréri*? . . . Aussi mon Quadrifayeul, très-fatisfait d'un titre de Noblesse plus respectable & plus précieux pour lui que tous ses vieux parchemins, fit murer à l'instant ce même cabinet, qui jusques-là lui avoit été si cher. . . . Sur quoi, j'ai l'honneur de vous baiser très-humblement les mains.

LETTRE de M. D. L. P. à M. le Marquis de N***, contenant une Anecdote singulière, concernant *Marrivau*, de l'Académie Française.

Je ne vous l'aurois pas dit de son vivant, mon cher Marquis; mais puisque M. de R** vous en a raconté quelques

particularités , & que vous prétendez que j'en dois favoir plus qu'un autre , il faut vous avouer que notre cher *Marivaux* , avec tout l'esprit & la bonne Philosophie dont un mortel pût être doué , pouffoit la crédulité sur certaines matières , jufqu'au point d'exciter la surprise la mieux fondée . . . Vous en allez juger par ce trait-ci :

Un soir d'hiver , qu'un gros rhume me forçoit de garder la chambre , il arrive chez moi , au fortir de l'Académie , presque tranfi de froid , & touffant plus fort & plus fréquemment que je ne touffois moi-même : ce qui me surprit d'autant plus , que je favois , de tous les temps , combien fa fanté lui étoit chère.

N'allez pas me gronder ? s'écria-t-il , en prévenant mes reproches : il est un terme à tout ; & je m'ennuie enfin d'une retraite & d'un régime aufière qui , loin d'adoucir l'humeur catareufe qui me

désole , semble journellement l'aigrir encore. Ajoutez à cela , que quelques soient les risques que je brave en fortant par ce temps-ci , je crois , sur des raisons à moi connues , & dont je ne puis douter , n'en avoir rien à craindre de funeste.

Ceci me paroît fort ! lui dis-je , en le regardant fixement ; & de tout autre que vous , un tel propos me sembleroit ne pas avoir le sens commun. — Je le conçois , mon ami : . . . mais n'en parlons plus , & prenez que je n'ai rien dit. — Nenni , Monsieur : l'embarras où vous me jetez est égal à l'inquiétude que ce même propos me cause . . . & si vous en pouvez douter , je suis peu digne des sentimens dont vous m'avez honoré jusqu'à ce jour.

Après un moment de silence de part & d'autre : J'ai tort , s'écria-t-il ; votre sérieux m'annonce tout l'intérêt que je vous inspire ; & je ne vois d'autre moyen

de vous tranquilliser, qu'en expiant mon imprudence par un récit dont vous rirez peut-être, mais dont je crois devoir le sacrifice à l'amitié qu'elle vient d'attrister... Faites que l'on nous laisse seuls?... Écoutez-moi, maintenant.

Né à Paris, d'une famille honnête, mon père ci-devant Directeur de la Monnoie de *Riom*, m'ayant laissé quelques biens, le feu de la jeunesse joint à l'espérance d'ajouter à ma fortune, me fit donner aveuglément dans l'agiot de la rue *Quinquampoix*, où, après de brillans succès, me trouvant réveillé & ruiné comme tant d'autres, après avoir fait un beau rêve, je pris le parti du Théâtre, où mes premiers Ouvrages m'ayant procuré plus de gloire que d'argent, je cédaï aux instances d'une vieille parente, qui passoit pour riche, & partit pour *Lyon*, où je m'ennuyai d'autant plutôt, que la Dame étoit aussi exigeante que valétudinaire,

valétudinaire , & bien moins opulente qu'on ne me l'avoit dit.

Dans ce nouveau trait de vie , si peu fait pour une ame aussi active que la mienne , étant un jour entré dans un café des plus fréquentés de la Ville ; frappé par la figure d'un petit vieillard , qui me sembloit aussi vieux qu'on nous peint le Temps , mais dont l'œil encore vif , & la physionomie aussi honnête que peu commune , formoient un ensemble qui m'intéressoit vivement , je m'approche de lui , dans l'espérance de lier une conversation qui me mît à portée de le mieux connoître... Je m'en flattois en vain : soit que mon empressement lui déplût , soit qu'il fût en effet prêt à sortir , je le vis à l'instant même , payer sa tasse de café , me saluer d'un air aussi froid que poli , & gagner la porte.

Piqué au jeu , & je ne fais par quel attrait enchaîné sur ses pas , je fors aussi ,

mon œil le fuit de loin, le voit entrer dans une promenade du fauxbourg de la *Guillottière*, & m'y voilà rendu.

Il se promenoit seul dans une allée écartée ; & dans la crainte de l'effrayer encore, j'affectai d'abord d'en prendre une autre, & de ne le point remarquer, en m'approchant cependant insensiblement de lui, mais avec l'air d'être occupé d'un tout autre objet.

Ayant pourtant bientôt apperçu du coin de l'œil, qu'il m'avoit reconnu & ne cherchoit pas à me fuir ; lorsque je fus au bout de mon allée, j'entrai, en jouant la distraction, dans la fienne, où, n'ayant pas tardé à le rencontrer en face, je le saluai en passant, assez respectueusement pour qu'il ne pût pas douter que je l'avois reconnu. Mais, quel fut mon étonnement, lorsqu'au retour de cette même allée, mon œil en vain chercha mon homme, & que j'appris par un portier, qu'il venoit de sortir !

Vous me connoissez , mon ami !
 (poursuivit *Marivaux*) qui me voyoit involontairement sourire : Eh bien , oui , loin de rebuter ma curiosité , il ne fit que l'animer encore , au point que , dès le lendemain , après l'avoir cherché & retrouvé au même endroit , je pris assez sur ma timidité pour ne plus balancer à le joindre , & à lui témoigner , avec toute l'énergie dont j'étois capable à cet âge , tout le plaisir qu'il me feroit en me permettant de l'accompagner , ne fût que pour quelques instans , pendant le cours de sa promenade.

Je vous connois , me dit-il , en souriant , *Monfieur de Marivaux* ; & dès là , vous pouvez présumer que tout votre manége , depuis hier , pour tâcher à votre tour de me connoître , ne m'est point échappé ? Mais c'est à quoi , (du moins , quant à présent) vous cherchiez en vain de parvenir . . . — Quoi !

Q ij

Monfieur ! j'aurois l'honneur de vous être connu?... & vous vous refuferiez?... — Calmez-vous.... Oui, Monfieur, je vous connois; j'ai même connu votre père, ainfi que la plupart de vos parens; je fais, qui plus eft, les motifs qui vous ont conduit ici, & fens, comme vous-même, combien vous vous y ennuyez.... Mais, des raifons que je ne puis vous dire, me forcent à vous prier de n'exiger de moi rien de plus: fans quoi, ne trouvez pas mauvais que je prenne congé de vous.... — Pardon, Monfieur!... Mais, puifque vous me connoiffez... ne puis-je du moins efpérer? — Non, vous dis-je, je ne le puis maintenant, & vous infifteriez en vain... Gardez-vous même de me fuivre: car loin d'obtenir rien de plus, vous rifqueriez, fans aucun fruit, de me nuire autant qu'à vous-même!... Je puis pourtant vous dire, en vous quittant, que vous m'intéreflez, & qu'il dépendra

de vous d'en avoir un jour de vraies preuves... Adieu donc, mon cher *Marrivaux* !... Continuez de cultiver les Lettres, & sur-tout, de conserver votre caractère... Et quelque chose qui puisse m'arriver, soyez du moins sûr, & recevez-en ma parole, que vous ne mourrez point sans m'avoir revu... Adieu, vous dis-je, encore un coup : on nous regarde, & je ne puis m'arrêter ici plus long-temps.

A ces mots, le petit homme part, en me laissant dans un étonnement stupide, & dont je fus près d'un quart-d'heure à me remettre.

Je fis, dès le lendemain, mais sans succès, tant aux différens cafés qu'aux promenades & dans les Auberges de *Lyon*, toutes les recherches possibles : mon homme, par-tout ignoré, sembloit n'avoir été pour moi qu'un fantôme, & dont, depuis près de quarante ans, je n'eus nulle espèce de révélation.

Telle est mon Histoire , mon ami !
(me dit en soupirant *Marivaux*) &
quelque chose que je me fois dit à moi-
même pour me guérir de l'impression
qui m'en est restée , rien n'a pu ni ne
pourra me persuader que ce petit homme
fût ou un être imaginaire , ou un im-
posteur qui eût quelque espèce d'intérêt ,
soit présent , soit futur , pour abuser de
la crédulité d'un homme dont il n'avoit
ni rien à espérer , ni moins encore à
craindre.

Je sentis alors , mon cher Marquis ,
combien je réuffirois peu à combattre
les préventions depuis si long-temps en-
racinées chez mon ami , en faveur de son
Adepté : je conçus même que ce seroit
un mauvais office à lui rendre , puis-
qu'elles le tranquillisoient sur les suites
de ses maladies ; & que j'ai su depuis ,
à mon retour d'un assez long voyage ,
par Mademoiselle de *Saint-Jean* , chez
laquelle il demeuroit , qu'il étoit mort à

soixante-quinze ans , sans , pour ainsi dire , s'en douter , & toujours , avec l'espérance de revoir son petit bon homme.

J'ai l'honneur , &c.

HISTOIRE VÉRITABLE
de la fin tragique & jamais assez
déplorée , des tant loyales & hon-
*nestes Amours de Raynard * de*
Choiseul , & d'Alix de Dreux ,
advenue par la grande mauvaiseté &
déloyauté de Valeran de Corbie.

Le Comte de Dreux , fils de Robert de France , aussi Comte de Dreux , & le Sire de Choiseul ; qui , par sa noblesse , ses prouesses en faits-d'armes & sa gentillesse auprès des Dames , étoit un

* Raynard III , Sire de Choiseul , épousa vers l'an 1221 , Alix de Dreux , petite-fille de Robert de France , surnommé le Grand.

des plus renommés Chevaliers de la Cour de *Philippe Auguste*, avoient été dès leur plus jeune âge si francs & loyaux amis, qu'on les citoit comme un exemple de la vraie & cordiale amitié. Tous les deux ayant été mariés en même jour, ils se promirent, si Dieu leur donnoit des enfans de différent sexe, de les marier ensemble, pour perpétuer une union qui leur étoit si chère.

Le Sire de *Choiseul* eut un fils', qui fut nommé *Raynard*, & le Comte de *Dreux* une fille, qui eut nom *Alix*. Ces enfans furent élevés ensemble, & si bien répondirent aux intentions de leurs parens, qu'à peine favoient-ils parler, que déjà ils se plaifoient ensemble, se cherchoient & commençoient à s'aimer de cœur.

Tous deux crûrent en toutes sortes de perfections, & en même-temps crut leur amour. Le jeune *Raynard*

montrait déjà toutes les qualités & vertus de son père. *Alix* étoit un vrai miracle de la nature. Elle étoit douée de toutes les grâces & vertus convenables à son sexe, & réussissoit aussi bien à lancer un javelot. Elle montoit dextrement un palefroi ; & suivie de ses Damoiselles, faisoit la guerre aux bêtes sauvages, à côté de son jeune amant : & cela avoit-elle appris pour ne le point quitter. Aussi ne se séparoient-ils jamais. Et si n'en prenoit-on ombrage : trop bien cognoissoient leurs parens l'honnêteté & discrétion de *Raynard* & la grande vertu de sa Mie. Mais dès qu'ils furent en âge, il résolurent de les marier, sans plus différer, pour en tirer lignée.

Il advint pourtant que la belle *Alix* avoit par trop plu à *Valeran de Corbie*, qui étoit aussi discourtois Chevalier que *Raynard* étoit accompli.

Quand il entendit cette nouvelle, le

désespoir entra dans son cœur. Et comme il avoit déjà demandé plusieurs fois *Alix* à son père, qui, doucement l'avoit éconduit; il délibéra que point ne pouvoit espérer rompre ce mariage, qu'en ruinant *Raynard* dans l'esprit de sa Mie, en lui faisant entendre qu'il avoit faussé la foi à elle donnée, & portoit ailleurs ses amours.

Mais bien qu'il eût ourdi la trame avec grande finesse & cautelle, *Alix* n'en prit aucun souci, & ne voulut pas seulement que son ami à elle, s'en défendît. Mais *Raynard* ne se contentant pas de porter à sa Mie une foi pure, & voulant faire dédire le traître qui avoit osé l'accuser, il le défia au combat, le défarma & le traîna aux pieds d'*Alix*, confesser sa meschanceté. *Valeran* leur cria mercy, & les supplia de ne le point honnir, en publiant sa coupable malice. La belle *Alix*, aussi douce que pitoyable, y consentit; &

cela auffi lui promit *Raynard*, qui plus n'avoit de fiel ni de rancune contre ceux qu'il avoit vaincus, & qui en donna fa parole, fans mefme y mettre nulle condition, ainfi que le permettoit la loi des combats. Bien plus heureux, (hélas !) auroient-ils esté, s'ils n'avoient fait cette trop fatale promeffe ; & qu'en mettant au jour la mefchanceté de *Valeran*, ils euffent oſté à ce félon Chevalier l'outrecuidance de déformais paroifre en cette Royale Cour, ainfi que les moyens de leur nuire meshuy !

Ne pouvant fe réfoudre à voir le ſpectacle des nopces de nos jeunes Amans, qui furent faites avec joûtes, tournois & toute grandeur & magnificence, *Valeran*, défefpéré, partit de nuit pour aller guerroyer en étrangères pays.

De retour au bout de cinq ans, fans que rien eût pu chaffer de fa fantaifie l'image d'*Alix*, qui toujours y eſtoit

empreinte , il crut la trouver plus belle encore , & plus tendre pour l'heureux *Raynard!*.. Il ne put voir leur bonheur fans frémir ; & la rage entrant de nouveau dans son cœur , fans se refouvenir de la douceur dont ils avoient usé envers lui , le lâche & félon Chevalier prit le temps où *Raynard* estoit absent , pour aller remettre quelques siens vassaux dans le devoir , & se délibéra de tout risquer pour satisfaire sa vengeance.

Il s'adresse pour cet effet à la Royne , qui , étant la cousine d'*Alix* , à cause du Roy son mary , devoit veiller sur elle. Il l'accuse d'avoir forfait à son honneur ; & tant de circonstances ajusta pour appuyer son dire , que la Royne , quoique la chasteté d'*Alix* lui fust connue , & eust grand soubçon que *Valeran* mentist , elle fit appeler *Alix* , lui déclara ce qu'elle avoit appris du Chevalier Félon , lui

dit de songer à se laver de ce qu'on lui imputoit, sur tout quoi elle ordonna à *Valeran* de garder le silence.

Qu'on juge de l'affliction de la pauvre *Alix* ! non pourtant de ce que lui avoit dit la Royne, sur quoi son innocence la rassuroit, mais des risques qu'alloit courir son mary par rapport à elle ! . . . Sûre que *Valeran* ne se tairoit point, & qu'il s'en ensuivroit entre eux un combat à outrance, la pauvre *Alix* ne pouvoit clore l'œil un instant sans voir son cher *Raynard* combattant en champ-clos, & nageant dans son sang !

Tant fut tourmentée & suppliciée par cette épouvantable image, qu'*Alix* enfin crut ne pouvoir & ne devoir s'en délivrer, qu'en délibérant de venger elle-même son injure avant que *Raynard*, de retour & instruit de l'accusation de *Valeran*, ne s'exposât à combattre contre ce desloyal.

Elle escrivit en conséquence au Roi ;

comme si ç'avoit été *Raynard*, & lui mandoit qu'il étoit revenu pour soutenir en champ-clos l'honneur de sa femme ; & que pour ne la point allarmer, & pour auffi qu'il ne vouloit point se montrer à elle fans l'avoir vengée, il lui requéroit en grace d'ordonner jour du combat, fans nommer le combattant. Ce que le Roi lui accorda volontiers.

Le jour fatal arrivé, avant de sortir pour le combat, *Alix* prit dans ses bras son fils, unique fruit de son mariage avec *Raynard*, l'embrassa mille & mille fois, le baigna de ses pleurs, & le quitta le cœur navré par son affliction.

Si-tôt que le Roi, la Royne & toute leur Cour eurent pris place sur des échaffauds dressés à cet effet, & que les Juges du camp eurent fait appeller les combattans ; alors le Roi fit publier par un hérault, leur nom, leurs qualités & le sujet du combat. Les

deux combattans partirent au son des trompettes , s'attaquèrent avec fureur , & se portèrent les coups les plus terribles , au point que le succès fut assez long-temps douteux. Mais *Alix* méprisant la mort , pourvu qu'elle pût venger sa gloire , s'élançant tout-à-coup & presque à découvert sur son ennemi surpris , lui fit une blessure si profonde , qu'il tomba presque suffoqué par son sang. Sur quoi notre Amazône court à lui , & menace de l'achever , s'il n'avoue hautement la noirceur de sa calomnie. » Oui , (dit le traître *Vale-* » *ran* , la rage seule m'a porté à noircir » faussement l'honneur d'*Alix* & » c'est ainsi qu'elle me pousse encore » à me venger de son mari. » Le barbare , en disant ces mots , rassemble ce qui lui restoit de force , & d'une dague qu'il cachoit dans son sein , perce celui du combattant qu'il croit être *Raynard*. La malheureuse *Alix* ^{manu}

sous le coup , sa chute rompt les courroyes de son casque , & laisse à découvert une tête charmante , qu'on reconnoît , en frémissant , pour celle de cette incomparable & intéressante héroïne.

Le Roi , la Reine & tous les Courtisans volent à son secours : le Roi surtout maudit l'instant où il a permis ce combat ; la Reine , celui où elle a prêté l'oreille aux calomnies du détestable *Valeran*.

Mais pour comble d'étonnement & d'horreur , *Raynard* , qui dans ce moment arrive , & voit son *Alix* expirante , pousse un cri douloureux , tombe sans sentiment aux pieds de sa digne femme , & ne revient à la vie que pour y mettre fin , en se perçant de son propre glaive. Mais tandis qu'on retient son bras , la mourante *Alix* , en le regardant tendrement : » Arrête , » cher *Raynard* ? lui dit-elle ; tu fais à quel point je t'aimai toujours !... »

» On avoit attaqué ma gloire ; tu l'aurois
 » défendue au péril de ta vie... C'est
 » tout ce que je redoutois le plus ! Je
 » l'ai vengée , & meurs digne de toi.....
 » Mais tu peux adoucir ma mort...
 » & j'en demande ta parole ! — Ah ?
 » parle , chère *Alix* ! je jure à Dieu ,
 » je jure au Roi , que ton desir , & quel
 » qu'il soit , sera suivi par ton *Raynard* !
 » — Vis , mon ami... Vis , pour éle-
 » ver notre enfant... C'est , après toi ,
 » ce que je regrette le plus... Sois
 » à la fois sa mère & son père ?...
 » A ce prix je regretterai moins la
 » vie !...

Raynard , à travers les sanglots qui
 l'oppressoient , jura de nouveau de rem-
 plir son devoir ; le Roi se fit son garant ;
 & comme si la pauvre *Alix* n'eût at-
 tendu que cette consolation , elle expira
 l'instant après , dans les bras de son
 désespéré mari.

Raynard , (ajoute l'ancien manuf-

crit) rappelant toute sa vertu, craignant même que l'excès de sa douleur ne le mît dans le cas de manquer à son serment, donna pendant plus de vingt ans tous ses soins à l'éducation de son fils, lui fit faire sous lui ses premières armes, en fit en un mot un héros, & ne mourut, qu'après l'avoir vu recevoir l'Ordre de Chevalerie, de la main du Roi même.

LETTRE A M. D. L. P.,

Sur le Roman de Tom-Jones.

Que sur ces bords heureux où le goût tient son empire, il se trouve, Monsieur, des esprits rebelles à ses leçons; c'est de quoi l'on ne doit être que médiocrement étonné: chez les peuples les plus policés, on rencontre quelques barbares. Mais qu'une nation entière, qui depuis long-temps cultive

les Lettres , qui se voit enrichie des trésors d'*Athènes* , de Rome & de Paris , ne soit pas encore parvenue à produire un ouvrage d'amusement , digne d'être accueilli par le vrai goût ; comment expliquer un pareil phénomène ? Les Anglois , si jaloux de leur indépendance , veulent-ils donc l'étendre jusques sur leur manière d'écrire ? Regardent-ils les *Aristote* , les *Horace* , les *Quintilien* , les *Despreaux* , ces sages Législateurs , comme des tyrans , qui attentent à leur liberté ?... La forme de leurs livres , (me pardonnera-t-on ce parallele ?) ressemble à celle de leur Gouvernement , & retrace , pour ainsi dire , les trois pouvoirs qui se réunissent à *Westminster* : la majesté royale est , en quelque sorte , représentée par les traits vraiment sublimes qui leur échappent quelquefois ; la Chambre des Pairs , par les sentimens nobles qu'ils expriment ; & celle des *Communes* , (la plus nombreuse) par

les petits objets qu'ils s'amusent à peindre , par les idées triviales , qu'ils ne savent point rejeter , par la bassesse des originaux qu'ils nous présentent : leur *Mont Parnasse* enfin , est un autre *Mont Etna* , qui vomit des flammes , de la cendre & de la fumée.

L'Histoire de *Tom Jones* , ou *l'Enfant trouvé* , dont vous venez , Monsieur , de nous donner plutôt une imitation qu'une traduction , m'en est un nouvel exemple. Le roman , en Anglois , est aussi volamineux que ceux de *Paméla* , de *Clarisse* & de *Grandisson* , (c'est-à-dire , de 18 livres , qui forment six volumes de très-petit caractère) & chaque livre est précédé , ou contient une dissertation sur quelque point de Littérature ou de Morale , presque toujours étranger au sujet. Ce goût pédantesque règne dans le corps de l'ouvrage , & coupe souvent l'action dans les mouvemens les plus chauds & les plus intéressans.

Quant à vous, Monsieur, en nous enrichissant de cette nouvelle production Britannique, votre bon goût l'a réduit à quatre volumes *in-12*, de grosseur & de caractère ordinaires. Vous avez senti combien ces espèces de Préfaces & de Traités particuliers, dépareroient, embrouilloient même un ouvrage de ce genre, où, comme dans une Pièce de Théâtre bien faite, loin de refroidir l'intérêt qui résulte d'une intrigue touchante, on doit marcher au dénouement avec une chaleur rapide.

Continuez donc, Monsieur, de nous prouver par de nouveaux exemples, aussi utiles qu'agréables, que quand un ouvrage de ce genre, est sorti d'une plume Angloise, il peut se trouver de quoi faire un bon ouvrage; mais que, faute de goût, & de méthode, c'est à quoi MM. les Anglois n'ont encore pu parvenir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Suresnes, le

Novembre 1751.

P. S. Un homme d'un goût sûr, mais un peu caustique, dit un jour à cette occasion, & sur-tout à cause de leur extrême prolixité : *que les Anglois s'indemnissoient, la plume à la main, de leur glaçante taciturnité dans le commerce de la vie.*

A N E D O T E concernant Élisabeth,
Reine d'Angleterre.

On fait combien de Princes prétendirent au mariage d'Élisabeth, & comment cette habile Politique sut les amuser tous, sans en prendre aucun. *Eric XIV**,

* *Eric XIV*, fils & successeur de *Gustave Premier*, fut aussi foible & encore plus cruel qu'*Eric XIII*; son prédécesseur. Fâché de n'avoir pu obtenir la main d'*Elisabeth*, il partagea son trône & son lit avec la fille d'un paysan. Cette alliance indigne aliéna le cœur de ses sujets. Des soupçons mal fondés le portèrent à faire arrêter *Jean* son frère, & à le tenir pendant cinq ans dans une dure prison. Ce Prince ayant enfin obt-

Roi de Suède se mit aussi sur les rangs ,
& lui écrivit la Lettre suivante , qui est
assez singulière pour trouver place ici.
Nous la traduisons du Latin :

Éric XIV , par la Grâce de Dieu , Roi
de Suède , des Goths & des Vendales ,
à très-illustrissime & très-puissante
Princesse & Dame Élisabeth , Reine
d'Angleterre , de France & d'Ir-
lande , notre très-chère parente ,
salut , prospérité , & toutes sortes de
biens.

» Sérénissime , très-illustre & très-
» puissante Reine , je fus extrêmement
» troublé , lorsque je reçus , il y a un
» an , par mon Envoyé Benoit Trite ,
» les Lettres de Votre Sérénité , qui

retenu sa liberté , excita une révolte , assiégea Eric dans
Stokolm , le prit , & l'obligea de renoncer à la Cou-
ronne , en 1558. Ce Monarque fut détrôné à son
tour , & finit ses jours dans les fers , après un règne
de huit ans

» semblent me ravir toute espérance
» d'avoir part à votre amitié & à votre
» bienveillance.

» Car Votre Sérénité y ferme non-
» seulement toutes les voies qui pour-
» roient terminer l'affaire de notre ma-
» riage, mais elle rejette encore d'au-
» tres propositions, qui tendent à une
» correspondance très-utile pour les
» deux Parties.

» Je soupçonne que ce qui a mis
» *Votre Sérénité* de mauvaise humeur
» contre moi, ce sont les rapports
» qu'on lui a faits que j'avois un autre
» mariage en vûe, & que je ne m'ex-
» primois pas sincèrement dans mes
» Lettres. Mais il ne tient qu'à vous,
» Madame, d'éprouver tout le contrai-
» re, si vous avez quelque penchant à
» renouer la négociation entamée : car
» les Écossais eux-mêmes ne discon-
» viendront pas de la fausseté des bruits
» qui ont couru sur mon prétendu ma-
riage

» riage avec leur Reine ; puisque j'ai
 » demandé cette Princesse pour mon
 » frère , & non pour moi.

» Ce que j'apprends qu'on a raconté
 » à *Votre Sérénité* , de la fille du *Land-*
 » *grave* , n'est pas mieux fondé que le
 » reste : la fausse jalousie que *Robert* a
 » conçue , y a la principale part ; & j'ai
 » voulu lui rendre le change , pour la
 » fille du *Landgrave*. Mais tout ce qu'on
 » a débité de *Robert* est sans fonde-
 » ment , aussi bien que ce qui concerne
 » la fille de ce *Landgrave* ; & que la
 » peste étouffe ceux qui se plaisent à
 » faire courir de pareils bruits !

» J'apprends pourtant des nouvelles
 » plus favorables de *Votre Sérénité* ; &
 » je ne saurois assez admirer sa conf-
 » tance & sa bienveillance à mon égard.
 » Je n'aurois jamais cru qu'il y eût au
 » monde une Pucelle , qui voulût gar-
 » der aussi long-temps son pucelage ,
 » uniquement pour l'amour de moi !

» Vû , sur-tout , que vous voulez en-
» fin vous rendre aux instances que
» vos sujets vous font sur le mariage :
» ce qui fait bien voir que *Votre Sérénité*
» a un éloignement naturel pour
» ce Sacrement , ainsi que plusieurs le
» prétendent.

» Quand je fais réflexion pourquoi
» je suis demeuré si long - temps en
» suspens & sans réponse , je suis forcé
» d'avouer , à ma honte , que c'est en
» partie la faute de ma crédulité ; &
» que j'ai eu tort de m'imaginer que
» *Votre Sérénité* pût détacher si aisé-
» ment son affection de moi : & que je
» m'y suis mal pris , pour m'en procu-
» rer les témoignages.

» Mais , comme l'on dit , l'homme
» devient sage à ses dépens ; & je serai
» à l'avenir plus en garde contre tout
» ce qui pourroit déranger cette affaire.
» J'y donnerai même tellement mes
» soins , qu'il ne tiendra pas à ma

» bonne volonté , qu'elle ne réussisse à
 » notre gré mutuel.

» J'attends donc une réponse plus
 » amiable que la précédente , & compte
 » que *Votre Sérénité* consentira à ce ma-
 » riage , tant demandé , tant désiré , &
 » qu'elle me fera expédier en due forme,
 » les Lettres de sauf-conduit que je re-
 » quiers très-instamment.

» Je n'ai pas voulu laisser échapper
 » l'occasion favorable d'écrire la Pré-
 » sente à *Votre Sérénité* , & me flatte
 » qu'elle ne lui déplaira pas , & qu'elle
 » s'accommodera de ma sincérité.

» Je recommande *Votre Sérénité* à la
 » garde du Tout-Puissant, lui souhaitant
 » une parfaite tranquillité , & un bon-
 » heur constant ; étant de *Votre Sérénité*,

» le frère & parent très-
 » affectionné , ÉRIC.

*Du camp de Gislundver , en Smalande , le 15
 Octobre 1563.*

R ij

GALANTRIES ET GÉNÉROSITÉS
ESPAGNOLES.

Le Duc de *Médina de Las Torrès*, au mariage de *Louis XIV*, avoit quinze carrosses de suite, & qui ne feroient qu'à mener quatre-vingt ou cent valets à sa livrée.

En quittant une femme qu'il avoit beaucoup aimée, il lui envoya le billet suivant :

» J'estime tant mon cœur, que j'avoue
» ne pouvoir vous payer de sa perte.
» Pour tâcher de vous en consoler, voici
» un contrat de vente que je vous fais
» de ma Terre de *Sarranxa* : elle vous
» rendra dix mille livres de rente. »

La Délaiquée renvoya le billet & le contrat déchirés, avec cette réponse :

» J'estime votre cœur encore plus que

» vous ne l'estimez : car non-seulement
 » j'avoue que l'on ne me sauroit payer
 » de sa perte , mais que rien ne pourra
 » jamais m'en consoler : vous en aurez
 » la preuve. »

A l'âge de vingt-cinq ans , amoureux
 d'une Courtisane , & ayant soupçonné,
 après deux mois d'intimité , qu'elle
 avoit conservé quelque tendresse pour
 un Gentilhomme Catalan , il lui dit un
 matin : « Vous savez la maison où je
 » vous ai prise ? (c'étoit un mauvais
 » lieu) vous pouvez y retourner dans
 » une heure : je vous enverrai de quoi
 » vous y conduire. »

Sur quoi ; le Duc lui ayant envoyé
 800 pistoles , elle dit au Gentilhomme
 qui les lui apportoit : « Dites au Duc
 » *de Médina* , que j'ai aimé son mé-
 » rite , & non pas son argent ; que
 » je ferois conscience de lui causer de
 » la dépense , puisque je ne lui don-

» nerai plus de plaisir. Il n'en coûte que
» sept écus pour m'en retourner d'où je
» suis venue par le coche , quoiqu'il y
» ait quatre-vingt lieues ; je les prends ,
» & lui renvoie le reste. Voilà les clefs
» de mes cabinets ; il y trouvera toutes
» les pierreries & les bijoux qu'il m'a
» donnés , ainsi que mes habits , à l'ex-
» ception de celui que je porte ; je le
» lui aurois laissé aussi bien que les au-
» tres , si ce n'est qu'il ne feroit pas
» séant qu'une femme qui a été aimée
» d'un si grand Seigneur , sortît de
» chez lui toute nue. »

Le Duc , en apprenant cette réponse ,
lui fit porter vingt mille livres , courut
chez elle , lui promit de ne jamais douter
de sa fidélité , vécut encore six ans avec
elle , & finit par la marier très-riche-
ment , l'année du *Jubilé* 1650.



REMARQUES HISTORIQUES

Sur le Sonnet de l'Avorton.

Il parut à l'occasion de Mademoiselle *de Guerchy*, Fille-d'Honneur *d'Anne d'Autriche*. Elle étoit maîtresse du Duc *de Vitry*, & grosse de son fait.

Cette situation étoit d'autant plus effrayante, qu'elle la mettoit hors d'état de suivre la Reine dans un voyage dont nécessairement elle devoit être : ce qui la détermina à se livrer aux doigts de *la Constantin*, Sage - Femme célèbre, qui, en perçant le *Fœtus* de la Demoiselle, blessa la matrice même, au point de mettre la patiente hors de toute espérance d'en pouvoir revenir. Sur quoi *M. de Vitry*, pénétré des maux qu'enduroit sa maîtresse, lui envoya un Confesseur, qui n'eut pas plutôt donné l'absolution à la malade, que son amant, pour mettre fin à son supplice,

lui cassa la tête , & se sauva en *Bavière* , sans imaginer qu'il lui restât la moindre espérance de pouvoir impunément revenir jamais dans sa patrie. Il eut pourtant le bonheur d'en trouver l'occasion , lorsqu'il fut question du mariage de *Monseigneur* avec *Mademoiselle de Bavière* , pour le succès duquel il négocia si heureusement , que le Roi lui accorda sa grâce , & la permission de revenir en France. La malheureuse *Constantin* fut arrêtée & pendue en Août 1660.

Le Curé de Saint-Sulpice ayant refusé la sépulture à *Mademoiselle de Guerchy* , on la porta à l'Hôtel de *Condé* , où elle fut consumée dans de la chaux vive.

Cette Demoiselle de *Guerchy* est la même à qui *Benserade* avoit adressé des vers , sur une *Jouissance*. Les voici :

Belle *Guerchy* , je vous les donne ,

Ces Vers que vous desirez tant :

Ils ne sont pas très beaux ; mais sur votre personne ,

Qui ne souhaiteroit d'en pouvoir faire autant !

Mais n'allez pas trouver étrange
 Mon scrupule ; & gardez-vous bien
 De dire que ce sont Vers à votre louange ?
 Je soutiendrois qu'il n'en est rien.

ON fait combien le Poëte *Malherbe* étoit caustique. Voici une Anecdote peu commune sur son compte, qui en fournit une nouvelle preuve :

Un Gueux, passant par la rue, lui demandoit l'aumône. *Malherbe*, qui d'ailleurs avoit l'âme assez tendre & charitable, après l'avoir envisagé, le rebuta, en disant à un ami qui étoit avec lui : « Voyez-vous bien ce coquin ? Il » est velu depuis les pieds jusqu'à la tête ; » *ergò, aut robustus, aut dives, aut lascivus*. S'il est fort, qu'il travaille ; » s'il est riche, il n'a besoin de rien ; » s'il est paillard, je ne dois pas fournir » à ses débauches.

LE Poëte *Descazeaux*, auquel succéda, si dignement, le fameux *Poinfinet*,

venoit de lire aux Comédiens François une Tragédie, intitulée *Turnus*, ou *les Libertés de l'Église Gallicane* & où certaine Princesse paroissoit, la tête de *Turnus* à la main. Sur quoi le très-comique *Armand*, qui feignoit d'être enchanté de la Pièce, cherchant à justifier ce prétendu coup de théâtre à ses Confrères, & ayant cité plus d'une autorité, entr'autres, la tête de veau, dans l'*Avocat Patelin*. « Ah, Messieurs! (s'écria *Descazeaux*). » en ce cas, » faites grace à la mienne!

Ce même *Armand* (dit-on) voulant, dans un jour de cérémonie, entrer dans la Chapelle de *Versailles*, s'annonça au Suisse, comme Barbier de *S. M.* Sur quoi le bon *Helvétien*, après avoir consulté ses amis, revint dire au Comédien : « Pas entrir toi; l'y Roi fait point » son barbe dans son Chapelle. »

Quelqu'un se plaignoit, un jour, dans le

foyer de la Comédie , de ce que la Tragédie de *Cromwel* , que *Crébillon* avoit promise , & que l'on attendoit depuis long-temps , ne paroïssoit point. Sur quoi le même *Armand* , en désignant *Descazeaux* , dit : » Ah ! si Monsieur vouloit , ce sujet-là ne tarderoit » pas à paroître sur notre Scène. Pour- » quoi pas ? (répondit , en se rengorgeant le Poëte.) « On pourroit traiter » ce sujet tout comme un autre , & » s'en tirer , du moins plus promptement. »

Quelques jours après , *Descazeaux* , (tirant à part son Admirateur *Armand*) , tenez , dit-il ? Voici déjà mon premier acte... Et jugez du ton que j'y prends , & que je compte soutenir , ne fuisse que par ce monologue , qui sert en quelque façon de prologue à ma Pièce ?

Qu'on juge de la surprise & du plaisir

fir que goûta le narquois *Armand*, à la vue de ces deux vers :

*Barbare Nation , dont les, sanglans couteaux ,
Coupent la tête aux Rois , & la queue aux chevaux !*

Une observation historique & trop peu faite sur le Roi *Henri IV*, c'est que jamais Roi de France n'avoit mis tant de belles Terres au Domaine de la Couronne, comme fit ce grand & digne Monarque, qui en apporta plus lui seul, que n'avoient faits *Philippe de Valois*, *Louis XII* & *François I*, qui, comme lui, étoient venus à la Couronne de ligne collatérale.

Il unit au Royaume la partie qui lui restoit de celui de *Navarre*, la Souveraineté du *Béarn*, les Duchés d'*Alençon*, de *Vendôme*, d'*Albret*, de *Beaumont-le-Vicomte*; beaucoup de riches Comtés, *Foix*, *Armagnac*, *Bigorre*, *Rouergue*, *Périgord*, *la Fere*, *Marle*,

Soissons, *Limoges*, *Couversan*, & tant d'autres Terres, que le dénombrement en seroit ennuyeux. Cependant il n'étoit pas riche, à cause du grand nombre d'Officiers qu'il falloit entretenir dans ces Terres.

Il étoit si noble & si généreux, qu'il voulut que *Vitry*, Capitaine de ses Gardes du Corps, reçut en sa Compagnie celui qui l'avoit blessé à la journée d'*Aumale*. Le Maréchal d'*E-trées*, étant un jour dans son carrosse, & ce Garde marchant à la portière, il le lui montra, en lui disant : « Voilà » le soldat qui me blessa à la journée » d'*Aumale*. »

Quel Souverain fit jamais rien de plus héroïque ?

On a prétendu, mal-à-propos, qu'il n'aimoit point les Gens de Lettres : il pensionnoit plusieurs doctes Personnages, même dans l'*Italie* &

l'Allemagne, & prenoit soin lui-même de leur faire parvenir les marques de son estime. Le Cardinal du *Perron*, de *Sponde*, *Scaliger*, *Casaubon*, *Fresne-Cannaye*, & plusieurs autres, ont rendu témoignage du cas qu'il faisoit des Sciences & des Lettres.

ANECDOTE, concernant M. le Duc
de *Vendôme* & *Palaprat* *.

Le célèbre *Nanteuil*, en présentant à M. de *Vendôme* le beau portrait de ce Héros, l'avoit supplié de vouloir bien lui faire obtenir de *Palaprat*,

* *Palaprat*, après avoir été Capitoul à *Toulouse*, emporté par sa passion pour les Belles-Lettres & la Poésie, avoit quitté sa patrie, d'abord pour voir Paris, ensuite pour aller à Rome, voir la Reine *Christine de Suède*, qui ne put l'arrêter auprès d'elle. De retour à Paris, il plut au Duc de *Vendôme*, qui se l'attacha, en qualité de Secrétaire des Commandemens. Il se permettoit avec ce Prince des Saillies si intég-

quelques vers pour mettre au bas de l'Estampe. Le Poëte les promit, & suivant son usage, oublia la promesse, au point que *Nanteuil* fatigué d'attendre, en porta ses plaintes au Prince.

Heureusement pour vous (lui dit *M. de Vendôme*), c'est aujourd'hui Vendredi; j'ai beaucoup de monde à dîner, & j'espère que vous aurez

nieufes & si hardies, que le Maréchal de *Catinat*, craignant que sa hardiesse ne fût enfin prise en mauvaise part: « Rassurez-vous, (lui dit *Palaprat*) ce sont mes gages. »

Il travailla pour le Théâtre, avec l'Abbé de *Brueys*: leur amitié dura même jusqu'à la mort: exemple rare, pour ceux qui courent la même carrière! 1 Les Pièces sorties de cette société, sont, *le Secret Révélé*, *le Grondeur*, *le Muet*, & *le Concert ridicule*. Celles auxquelles il a travaillé seul, n'ont pas eu le même succès. A une imagination vive & plaisante, *Palaprat* joignoit une candeur de mœurs & une simplicité de caractère vraiment singulière: il réunissoit à la fois les Saillies du Bel-Esprit, & la Naïveté d'un enfant. Il mourut à Paris, en 1721, à 72 ans.

1 Nous l'avons vu renouvelé de nos jours, entre MM. *Rebol* & *François*, Directeurs de l'Opéra, & Surintendans de la Musique du Roi.

raison de ce Faquin. — Holà ! quelqu'un ? Que l'on cherche *Palaprat* ? Qu'on le mène aux cuisines , & qu'on me le ramène ici ?

Eh bien double Gourmand ! (lui dit le Prince , au retour du Poëte) crois-tu bien dîner aujourd'hui ? Ah , Monseigneur ! Quelle abondance de Poissons ! C'est *la Pêche miraculeuse* ! Et jamais je n'en vis de plus gros , ni de plus frais. — J'en suis d'autant plus aise , que *Mons de Palaprat* n'en tâtera que d'une dent , à moins qu'il ne remplisse la promesse qu'il a tant de fois faite à *M. de Nanteuil*. — Ah , Monseigneur ! Pardon , de grace ! . . . Et soyez sûr que demain , avant midi , les vers lui seront remis. — Non ; je ne te donne qu'une heure : c'est-à-dire , jusqu'à celle du service. Ainsi , prends ton parti en conséquence. — Eh bien , Monseigneur , j'y consens . . . Mais si mes vers n'étoient pas bons , à votre gré ? — Point de dîner pour toi.

Le Prince alors ordonna que le Poëte fût enfermé dans un cabinet voisin de la salle à manger , pour n'en sortir qu'après avoir terminé sa besogne.

M. de *Vendôme* , en prenant ce parti , prouva combien il connoissoit son homme : car , à peine avoit-on mis sur table , que le Poëte (au grand étonnement des Convives !) s'étant écrié , d'une voix tonnante : « Monseigneur , » c'est fait » , fut mis en liberté , & présenta au Prince les vers suivans :

*François , qui l'admirez ; ce héros si vanté ,
Favori de Vénus , mais moins que de Bellonne ,
Prit la Rougeole * & Barcelonne ** ,
Toutes deux du mauvais côté.*

Le Prince , en lisant ces vers , commença par froncer le sourcil . . . Puis ,

* On fait que ce digne émule des Alexandre & des César , avoit aussi , par fois , les mêmes goûts.

** Ce Prince , en attaquant Barcelonne par le côté le plus fort de la place , surprit & trompa l'ennemi , qui avoit tout épuisé pour la défense des plus foibles.

tout-à-coup , partant d'un éclat de rire :
« Ils sont bien méchans (s'écria-t-il),
mais bien plaisans ! . . . Mange , malin
Gourmand ! (ajouta-t-il) Mais fais-en
d'autres , dès demain , pour M. de
Nanteuil ; & qu'ils soient plus hon-
nêtes ?

ANECDOTE POÉTIQUE.

Dans un de ces dîners , où le Pré-
sident *Hénault* se plaisoit à rassembler
un certain nombre choisi de Gens de
Lettres ; après avoir passé en revue
toutes les espèces de vers , tant Fran-
çois qu'Etrangers , de différentes me-
sures , quelqu'un qui prétendoit n'en
avoir jamais vu d'une seule syllabe ,
pria les autres convives , au cas qu'ils
en connussent , de vouloir bien les lui
citer. Sur quoi , chacun s'étant vaine-
ment fatigué la mémoire , on convint ,

assez généralement , que les obstacles qu'annonçoit l'entreprise , en avoit probablement dégoûté , même ceux aux yeux desquels la difficulté vaincue souvent offre un attrait de plus : ou , qu'à supposer qu'il en existât de cette espèce , ils s'étoient sans doute trouvés trop mauvais , pour n'être pas bientôt tombés dans l'oubli dont ils étoient dignes.

La conversation sur ce sujet , étoit également tombée , lorsque M. l'Abbé de G*** qui avoit quelques instans auparavant quitté la table : « Voyons ,
 « Messieurs , (s'écria-t-il , en rentrant)
 » si les difficultés de l'entreprise des
 » vers d'une seule syllabe , dont on
 » parloit dans le moment , sont en
 » effet aussi insurmontables que vous
 » le pensez ? Ceux que je vais hasar-
 » der de vous lire , ne sont peut-être

* *De l'Académie des Sciences.*

» que trop susceptibles de critique :
 » j'ose cependant présumer , qu'avec
 » un peu plus de temps , & sur-tout
 » plus de talent que je n'en ai pour
 » la Poésie , dont je ne me piquai ja-
 » mais , ils pourroient peut-être mé-
 » riter un peu mieux votre attention ?
 » Je suppose (ajouta-t-il) un per-
 » sonnage qui se trouve sur le *Cal-*
 » *vaine* , au moment qu'on en descend
 » le corps du *Sauveur* pour le porter
 » au tombeau , & qui dit à quelqu'un :

De ce lieu Dieu sort mort : sort fort dur ! mais très-sûr.

» Vous trouverez , je crois , dans
 » ce vers *Alexandrin* , douze vers
 » d'une seule syllabe , avec un hémis-
 » tiche très-marqué , & rimant même
 » assez passablement ? . . . Voyez &
 » jugez ;

De
Ce

Lieu ,

Dieu

Sort

Mort :

Sort

Fort

Dur !

Mais ,

Très

Sûr.

On ne put s'empêcher d'applaudir à la tentative de M. l'Abbé , ainsi qu'à la promptitude de l'exécution , & d'ajouter qu'il n'étoit guères possible de faire mieux.



ANECDOTE PERSANNE*.

Sic vos , non vobis , &c.

Il en est de la patience ainsi que du courage : l'un & l'autre ont un terme au-delà duquel ils perdent leurs noms , pour en prendre d'autres qu'un galant homme doit toujours craindre d'avoir à se reprocher.

Sous le règne de *Sha-Sephi* , Roi de Perse , vivoit ou plutôt languissoit depuis quelques années à *Ispahan* , un homme de Lettres aussi considéré par ses mœurs , que par quelques Ouvrages honnêtes dont le Public avoit paru lui savoir gré.

* On sentira , sans doute , qu'il s'agit ici d'une aventure arrivée en France , sous le règne de *Louis XV* ; & que les noms de *Rimagny* , d'*Edallapce* , &c. ne sont que des noms François retournés.

Edallapce (c'étoit son nom) étoit, un matin, dans son lit, & venoit de subir une opération très-douloureuse; lorsqu'il vit, avec surprise, entrer chez lui le frère de *Fatmé*, Favorite du Souverain.

Ordonnez, que nous soyons seuls, lui dit *Rimagny*, & écoutez-moi?

Vous n'ignorez, sûrement pas (poursuivit-il) combien la faveur éclatante dont le *Sophi* honore ma sœur, a suscité contre elle d'ennemis, dont le déchaînement s'est plus d'une fois étendu jusques sur le Monarque même?.... Mais ce que vous aurez peine à croire, c'est qu'un libelle affreux, tant contre elle que contre lui, & imprimé en langue *Japonnoise*, alloit être rendu public, lorsqu'un Ministre du *Sophi* *, qui en avoit été instruit à temps, est parvenu, à force d'or, à en acqué-

* *Riffad*, Ambassadeur en ***.

rir l'Édition entière , à deux ou trois Exemplaires près , & à la recherche desquels il emploie tous ses soins. Que les deux volumes que contient cet Ouvrage , ont été envoyés , de sa part , à ma sœur , qui n'a pu se dispenser d'en instruire le Monarque ; & qu'ils sont également alarmés de ce que peut produire , dans le public , un livre de ce genre , au cas qu'il soit traduit en langue Persanne , & qu'il se trouve en effet , aussi satyrique & aussi scandaleux qu'on le leur fait entendre.

Je ne vous cacherai même pas (continua-t-il) que mes craintes égalent les leurs , & avec d'autant plus de raison que les graces que j'ai reçues du Souverain , les dignités dont il a daigné me décorer au préjudice de plus d'un illustre concurrent , ont armé contre moi l'envie de mes égaux & la haine de mes supérieurs.

Jugez donc , mon cher *Edallapce*
(ajouta-t-il ,

(ajouta-t-il, en tirant de sa poche les deux volumes), jugez quel service vous rendriez à tous les trois, si votre fanté vous permettoit, en traduisant au plutôt cet Ouvrage, de nous mettre à portée de voir si nos inquiétudes sont fondées, & combien on en feroit reconnoissant!... N'allez pas nous refuser? (poursuivit-il, avec vivacité): c'est autant au nom du Souverain même, qu'à celui de ma sœur & au mien, que je vous parle en ce moment. Nous savons combien la langue Japonnoise vous est familière; votre discrétion & vos mœurs nous sont également connues, & c'est en un mot, sur vous seul qu'est fondée notre confiance.

Un tel discours étoit bien fait pour surprendre & pour embarrasser *Edal-lapce*, à plus d'un titre. Il avoit assez vécu dans le monde pour sentir tout ce qu'une proposition de cette espèce

pouvoit avoir de dangereux , soit en s'y prêtant , soit en s'y refusant..... Il pouvoit paroître une autre traduction de ce libelle redouté , puisqu'on avouoit que deux ou trois Exemplaires étoient échappés aux recherches du Ministre ; & dans ce cas , des soupçons d'infidélité eussent pu tomber sur le premier traducteur. Mais dût le cas ne pas arriver , il connoissoit assez les hommes (& sur-tout les Grands !) pour être sûr que rarement ils virent de bon œil , ceux que le hasard ou quelques circonstances particulières avoient rendus ou confidens ou témoins de leurs foiblesses , de quelque genre qu'elles fussent. D'ailleurs , l'état presque désespéré de sa santé , joint aux pansemens qu'exigeoit l'opération qu'il venoit de subir , lui permettoient peu de tenter une entreprise de ce genre , & sur-tout de façon à pouvoir satisfaire l'impatience

avouée des personnes qui la propo-
foient.

Mais quelques justes que dussent paroître ces objections... Je me suis ouvert à vous, lui repliqua *Rimagny*; & la dernière seule est à mes yeux de quelque poids. Mais voici ma réponse : nous sommes on ne peut plus voisins. Vos pansemens sont, sans doute, indispensables : mais ils se feront à sept heures du matin & à sept heures du soir ; moyennant quoi, la journée est à vous. Une chaise, bien fermée, viendra vous prendre le matin, immédiatement après le départ de vos Chirurgiens, & vous ramenera chez vous le soir avant leur arrivée. C'est dans l'appartement de *Rierper* *, chez un autre moi-même, que vous ferez porté, que vous travaillerez, que vous ferez soigné

* Il est vivant, il fut témoin de tous les faits, & n'est pas homme à en nier la vérité.

comme chez vous , fans que perſonne de chez moi puiſſe en rien ſouppçonner. Pour prévenir vos craintes , eu égard à une autre traduction qui pourroit paroître ; l'Ouvrage original ſera renfermé chaque ſoir , dans un ſecrétaire dont je prendrai la clef , tandis que je porterai à la Cour la beſogne de la journée. . . Ainſi , plus de réplique , je vous prie ; & ſoyez sûr , encore un coup , non-ſeulement que vous n'obligerez point des ingrats , mais qu'un refus de votre part , dans un cas tel que celui-ci , pourroit n'être pas favorablement interprété.

Malgré toutes ſes répugnances , le malade ayant ſenti qu'il falloit céder , fut transporté , dès le lendemain matin , chez *Rimagny* , où la traduction des deux volumes fut terminée en moins de quinze jours , à la ſatisfaction des parties intéreſſées. . . . C'eſt du moins , ce que le frère de *Fatmé* , qui tous les

soirs portoit à *Saillefver* ce qui avoit été traduit dans le jour, fit entendre plus d'une fois à *Edallapce*.

Qui pourroit ne pas préfumer, après ce fidèle récit, que le trop crédule Auteur n'eût pas plus d'une fois béni l'instant qui lui avoit procuré l'occasion d'avoir été si essentiellement utile à de si puissans Protecteurs ?

La vérité du fait est pourtant, qu'à dater du jour où *Edallapce* eût terminé cette pénible besogne, il s'apperçut d'un refroidissement sensible de la part de *Rimagny*, & qui depuis ne lui parla pas plus de la traduction dont il s'agit, que si la chose ne fût jamais arrivée.

Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est qu'*Edallapce* rebuté de ses froideurs, s'en éloigna insensiblement ; & que sans rien soupçonner de la vraie cause d'un changement si extraordinaire, il étoit presque parvenu à mettre en

oublie cette aventure ; lorsque peu de temps avant la mort de *Fatmé*, ayant eu une légère grace à lui demander, il en obtint une audience particulière.

Je suis bien aise, lui dit-elle alors, de pouvoir enfin vous être bonne à quelque chose. Je ne vous vis jamais chez moi, vous ne me demandâtes jamais rien, & cependant je suis votre Obligée. — Vous, Madame ! mon Obligée ? N'étois-je pas trop heureux d'avoir été choisi pour vous donner une preuve de ma respectueuse obéissance, & à laquelle vous ne pouviez attacher d'autre mérite, qu'en égard à la circonstance fâcheuse où ma santé se trouvoit alors ? ... Que dites-vous ? (s'écria-t-elle.) Quand je me suis dit votre Obligée, c'est relativement à vos Ouvrages, que vous avez toujours eu l'attention de m'envoyer, & qui m'ont toujours fait plaisir.

Pardon, Madame ! (lui dit *Edal-*

lapce, en s'apercevant que *Fatmé* ne favoit pas qu'il fût l'Auteur de la traduction de son Histoire, & par conséquent de la perfidie de *Rimagny*. Pardon d'une distraction que je vous prie de n'imputer qu'au dérangement que vient encore d'éprouver ma fanté!.....

Nenni, nenni ! (interrompt-elle avec chaleur,) ceci couvre un mystère qu'il faut m'expliquer ?..... Je vous en prie ; & s'il le faut, je vous l'ordonne ?... Quelle est donc cette preuve d'obéissance que vous dites m'avoir donnée, & dont rien ne me rappelle le souvenir ? — Eh, Madame ? Est-il bien étonnant, qu'occupée de bien plus importants objets, une misère de ce genre ait pû s'échapper de votre mémoire ?... — Mais encore, quelle est cette misère prétendue ? Achevez ; je veux la savoir. — Je sens qu'il faut

vous obéir ! Mais j'ose espérer que vous même sentirez bientôt combien cette déférence pour vos ordres doit coûter à mes sentimens ? Car j'augure que vous ignorez que la traduction du libelle Japonnois dont votre frère m'avoit chargée..... — Quoi ! Quoi, c'est vous ? quoi ! C'est vous, qui nous avez rendu ce service ? ... Ah ? Malheureux frère.

Après cette exclamation douloureuse, *Fatmé* remise, ou semblant remise de son trouble : *Edallapce*, dit-elle, je vous crois discret ? Que ceci reste entre nous deux... Et je mourrai bientôt, ou vous aurez des preuves des sentimens que je crois vous devoir.

Edallapce ne s'étoit jamais cru né pour la fortune. Cette aventure lui en fournit une nouvelle preuve : *Fatmé* mourut très-peu de temps après.

Quant à *Rimagny* qui, déjà très-riche, le devint bien plus encore après

avoir hérité de sa sœur; *Edallapce* qui le connoissoit trop pour se flatter d'en avoir jamais raison, se contenta de lui envoyer copie du Conte qu'on vient de lire, avec le billet suivant, auquel (ainsi qu'il s'y étoit attendu) il ne reçut point de réponse :

» Cette Anecdote m'a paru assez
 » neuve & assez piquante, pour m'en-
 » gager à vous en faire part. Puisse-
 » t-elle vous amuser quelques instans,
 » autant que le desire celui qui voudroit
 » être encore, votre très-humble, &c.

Edallapce.



*PORTRAIT d'un Contrôleur - Général
des Finances, **

Par FONTENELLE.

Aux yeux du vulgaire, un Contrôleur-général paroît parfaitement heureux. Semblable à ces Dieux que l'antiquité imaginoit être à la source des grands Fleuves, il est appuyé sur l'urne d'où

* Ce morceau est extrait du Discours manuscrit prononcé par M. le Haguais, Avocat-Général de la Cour des Aydes, à la présentation des Lettres de M. le Chancelier de Pontchartrain. M. de Fontenelle travailloit pour M. le Haguais, son ami.

M. le Haguais, (dit-on) Orateur né à tous égards, parloit très-peu en conversation, même dans le tête-à-tête. Comme M. de Fontenelle parloit peu aussi, surtout lorsqu'il n'étoit pas excité, ils passaient quelquefois un temps assez considérable, sans dire quatre mots. Cette habitude au silence avoit tellement donné à M. le Haguais l'air silencieux, que s'étant fait peindre par le célèbre Rigaud, & le portrait étant extrêmement ressemblant, M. de Fontenelle le voyant, pour la première fois, s'écria : « On diroit qu'il se tais ! »

coulent les trésors ; il en règle le cours à son gré, & il arrose les campagnes qu'il lui plaît de favoriser.

Ce qui est le plus nécessaire aux divers besoins des hommes , ce qui l'est encore davantage à leur avidité , est uniquement entre ses mains.

Aussi , quelle foule de supplians autour de lui ! . . . Le moment de son élévation lui donne une foule d'esclaves attachés à lui par les indissolubles chaînes de l'intérêt.

Les plus superbes n'auroient pas de quoi soutenir leur orgueil , s'ils ne se prosternoient à ses pieds ; & il devient le centre où aboutissent tous les vœux & tous les respects que produit la plus générale de toutes les passions.

Honoré de la plus intime confiance du Prince , il en tire encore un nouvel éclat. Cette Majesté , presque inaccessible aux autres , séparée des plus Grands de l'État par un prodigieux intervalle ,

se laisse voir à lui , & plus souvent de plus près. Il jouit de la précieuse facilité d'approcher d'elle , & elle souffre qu'il soit présent , & quelquefois même qu'il prenne part à la naissance de ces desseins secrets , d'où dépendent les destinées des hommes.

Vaine & trompeuse félicité ! dont tout l'enchantement disparoît au premier regard de la raison.

Tous les besoins d'un grand Royaume pesent sur celui qui préside aux Finances. Toutes les maladies de l'Etat ont droit d'aller troubler son repos : ou pour mieux dire , elles se font toutes sentir à lui. Sans cesse de nouveaux maux lui demandent de nouveaux remèdes : souvent de ces remèdes mêmes , il renaît des maux qu'il faut encore guérir ! Et cet emploi si brillant & si desirable en apparence , n'est au fond que le supplice de cet homme condamné par le Dieux à rouler toujours jusqu'au haut

d'une montagne , une pierre d'un poids énorme , qui retomboit toujours.

Mais ce qui doit le plus coûter à un bon Citoyen , il faut que par les maux particuliers , il prévienne ou soulage les maux publics ; qu'il s'attende que ce soin même paroîtra barbare à tout un Royaume , qui sent les coups qu'on lui porte , & qui ne voit pas ceux qu'on lui épargne ; qu'il exerce les rigueurs dont l'utilité éloignée & peu sensible , ne le justifient pas auprès de ceux qui les souffrent ; qu'il se refuse d'écouter les gémiffemens , légitimes du moins par la douleur présente ; que pour prix de ses travaux & de ses veilles , il soit l'objet de toutes les plaintes de ce même peuple dont il assure le repos ; qu'il s'entende reprocher jusqu'à la stérilité des campagnes , & devienne responsable des rigueurs du Ciel.

Enfin , (& quel supplice pour un

cœur sensible !) C'est un de ses principaux devoirs de rassurer par son extérieur , ceux qui tremblent pour la fortune de l'Etat. Il faut qu'aux présages les plus menaçans , il oppose un visage serein , qu'il se donne un air tranquille au milieu des plus cruelles inquiétudes ; & que malgré la plus vive sensibilité , il s'efforce de contrefaire l'insensible.

Envain pour se délasser d'un soin continuel & de la contrainte qu'il s'impose en public , il se réfugie pour quelques momens dans son domestique : il s'y trouve aussi-tôt environné de Courtisans que sa fortune lui a rassemblés de toutes parts , ou d'amis qu'elle lui a faits , tous également ardens à recueillir le fruit de son élévation & de ses peines , tous également fertiles & inépuisables en demandes , presque tous comblés sans être satisfaits , & tout au moins ingrats par leur insatiable avidité

S'il est transporté dans une place, où tout est à-peu-près nouveau pour lui ; le plus grand & le plus menaçant des dangers s'offre à lui pour son coup d'essai : il n'a pas le loisir de s'instruire, ni d'attendre les tardives leçons de l'expérience. Eh ! Quels efforts ne sont pas nécessaires au plus sublime esprit, pour suppléer par ses seules vues aux connoissances acquises !

Quelques secours qu'il puisse tirer de cette prompte intelligence qui lui épargne le long circuit des raisonnemens ordinaires, de cette vivacité de lumière qui saisit le vrai si sûrement, qu'elle ne laisse presque plus rien à faire aux réflexions ; il ne faut pas moins qu'une extrême application lui tienne lieu d'une longue habitude, & que la force du travail applanisse les difficultés qu'il n'appartient ordinairement qu'à l'usage de surmonter avec quelque succès, &c.

ANECDOTE *concernant Philippe de Valois, Roi de France, & Édouard III, Roi d'Angleterre.*

Lorsque *Édouard* eut pris le parti de joindre les armes de France à celles d'Angleterre, & les eut écartelées de fleurs-de-lys en champ d'azur, & de trois léopards d'or, en champ de gueule, il envoya, dit-on, au Roi *Philippe de Valois*, les quatre Vers suivans, dignes de ce temps-là :

Rex sum regnorum binâ ratione duorum ;
 Anglorum regno ego, jure paterno :
 Matris jure quidem Francorum nuncupatur idem.
 Hinc est armorum variatio facta duorum.

Ce qu'on peut rendre, à peu près, en François, par ces mots-ci :

» Je règne à double titre sur les deux
 » États. Sur l'Angleterre, comme héri-
 » tier de mon père, & sur la France,

» en vertu du droit de ma mère : c'est
 » pourquoi j'ai changé mes armes, &
 » les ai réunies dans le même écuiffon.

A quoi *Philippe* répondit assez peu
 poliment :

Prædo , regnorum , qui diceris esse duorum ,
 Francorum regno privaberis , atque paterno :
 Matris ubi nullum jus proles non habet uilum ;
 Succedunt mares huic regno ; non mulieres .
 Hinc est armorum variatio stulta tuorum .

C'est-à-dire :

» *Pirate*, qui te prétends Souverain de
 » deux Royaumes, tu te verras privé ,
 » & de celui de France , & de celui
 » que tu tiens de ton père. Où la mère
 » n'a pas de droit, ses enfans n'en peu-
 » vent avoir. Les mâles seuls ont ici
 » droit de succéder : dès-là, ton chan-
 » gement d'écuiffon n'est, de ta part,
 » qu'une vraie sottise.



A N E C D O T E , relative à l'un des plus grands défauts de notre éducation.

Rien de si difficile à détruire que les premières impressions dont on a presque toujours gâté notre enfance. Malgré les connoissances acquises , la maturité de la raison , & tout le ridicule qu'elle attache aux contes effrayans dont on nous a bercés , il est rare que rien puisse en effacer absolument les traces. L'histoire en fournit plus d'un exemple chez les plus Grands-hommes ; soit anciens , soit modernes ; & c'est à propos de cette réflexion , qu'un de nos Auteurs très-connu * , & que jamais on

* La personne digne de foi , à qui nous devons cette Anecdote , nous assure l'avoir entendue raconter à *Piron* , comme chose arrivée à lui même , dans sa jeunesse , étant encore chez son père , Apothicaire à *Dijon*.

n'accusa d'être trop crédule , nous fit part un jour , & très-sérieusement , du fait vraiment singulier que nous allons ici rapporter.

J'avois dix ans au plus , (dit-il) lorsqu'un soir d'hiver , que nous soupions en famille chez mon père , honnête bourgeois de *D**** , des cris affreux qui par- toient de chez un tonnelier voisin , étant de nature à nous faire craindre , ou quel- qu'incendie , ou quelque autre événe- ment funeste , chacun quitta la table avec effroi , pour aller voir quelle en étoit la cause.

Arrivés à la porte du tonnelier , un petit garçon , transi de peur , nous ayant conduits dans la chambre d'où par- toient ces cris , qui redoublèrent , lorsqu'il nous vît accompagnés de quelques voisins , arrivés en même-temps que nous... , Ah ! de grâce , Messieurs , (nous dit , en tremblant cet homme presque nud , & couché en travers sur

son lit) daignez , au plutôt , faire appeler un Prêtre & un Chirurgien : car je sens que je n'ai pas long - temps à vivre !

Sur quoi mon père , après avoir envoyé un de nos domestiques , pour remplir les intentions du prétendu moribond, dont les cris & les sanglots redoubloient encore , s'étant rapproché de lui , & l'ayant interrogé sur la cause d'une maladie aussi subite que cruelle : » Vous » voyez , mon cher voisin , (répondit » le Tonnelier) l'homme le plus mal- » heureux ! . . . Ah ! maudite femme ! » (s'écria-t-il , en s'interrompant lui-même) on me l'avoit bien dit , que » tes liaisons avec la vieille N*** , la » plus détestable forcière qu'ait jamais » produit la Bourgogne , ne tarderoient » guères à m'être fatales ! . . . & je ne » l'éprouve que trop ! . . .

Mon Père , à ce propos , ainsi que les autres témoins de cette scène , ne

doutant pas que la tête de cet homme ne fût dérangée , crurent devoir attendre que le Prêtre & le Chirurgien fussent arrivés , pour savoir à quoi s'en tenir sur un événement si extraordinaire.

Au moment qu'il les vit entrer : Messieurs ! (s'écria-t-il) j'implore votre secours! . . . Je suis un homme mort ! Si l'on ne peut sauver le corps , sauvez du moins mon ame? . . .

Sachons d'abord (lui dirent les deux nouveaux venus , après s'être un peu remis de leur surprise) de quoi il s'agit? . . . Voyez , dit le Prêtre au Chirurgien , quelle est la maladie , & si elle est assez pressante pour exiger les secours de mon ministère , avant que vous puissiez lui administrer les vôtres? . . . Tâchez donc , mon ami , dit-il au malade , de dire à Monsieur quel est le mal dont vous souffrez , & quelle peut en être la cause ? — Ah ! pour comble de maux , faut-il que

je fois forcé , en vous difant d'où partent mes douleurs , de déshonorer ma femme même ? Mais elle le mérite ; & dans l'état où je me vois , je n'ai plus rien à ménager . . . Apprenez donc , Meffieurs , qu'en rentrant chez moi ce foir , après avoir paffe deux heures au plus avec quelques amis , chez le marchand de vin du coin ; ma femme dont le tic eft toujours de me croire ivre , m'ayant en conféquence un peu trop pouffé à bout , je me fuis vu forcé , pour pouvoir me coucher en paix , d'être un peu rude à fon égard : fur quoi la coquine , après m'avoir menacé qu'elle en feroit vengeance , s'étant fauvée du logis , je me fuis deshabillé pour gagner mon lit Mais au moment où je me difpofois à y monter (Dieu , quelle vengeance la méchante créature m'avoit préparée !) . . . Une main , pour ne pas dire une barre de fer , & plus brûlante

qu'un tison, m'est tombée (sauf respect) sur la fesse droite ; & la douleur que j'en ai ressentie, joint à la peur qui m'a saisi, m'a fait manquer le cœur au point, que je ne crois pas y survivre!... Mais, vous en riez tous, je crois? (dit-il en s'interrompant de nouveau.) Eh bien, Messieurs, voyez? (poursuivit-il en nous montrant la partie offensée) Voyez, si je vous en impose? Et si toute autre main que celle de *Lucifer* même pût jamais appliquer une pareille claque?

Il est vrai (continua le Narrateur) qu'au premier aspect de la plaie, de sa noirceur, & des griffes qui sembloient y être imprimées, je vis la plupart des assistans saisis d'une espèce d'horreur, & que je pensai me sauver.

L'instant après, l'Ecclésiastique & le Chirurgien se mirent en devoir, l'un de rassurer le malade sur les idées qu'il avoit conçues tant contre sa femme

que sur la prétendue Sorcière , l'autre de lui appliquer les remèdes convenables à sa blessure ; & quelques parens de cet homme étant arrivés au bruit qu'avoit déjà fait dans le quartier cette étrange aventure , nous le quittâmes & rentrâmes chez nous : d'où mon père , après avoir fait appeller le petit garçon qui nous avoit ouvert la porte du Tonnelier , apprit de lui , que cet homme qui , tous les soirs rentroit ivre , étoit tous les soirs vivement chapitré par sa femme , & tous les soirs employoit les moyens les moins polis pour mettre fin à ses remontrances.

Mais ce que vous aurez peine à croire , Messieurs (poursuivit le Narrateur) c'est que , quoique j'eusse appris , quelques années après , que tout ceci n'avoit été qu'un remède employé par sa femme (au moyen d'un parent qu'elle avoit fait cacher dans la maison) pour corriger & guérir le mari de son intempérance ,

pérance , l'impression qu'avoit faite sur moi cette fingulière blessure , s'étoit si profondément gravée dans mon esprit , que pendant nombre d'années , chaque fois que j'avois à me mettre au lit , ce souvenir se représentoit au point que je n'osois y entrer autrement , qu'en commençant par m'y asseoir : Tant la claque du Tonnelier m'avoit autrefois effrayé !

PARODIE D'INÈS DE CASTRO ,
Tragédie de la Motte , sur l'air du
Mirliton.

AVERTISSEMENT.

Les Marchandes du Palais , ayant inventé en 1723 , une nouvelle espèce de coëffure de gaze , & lui ayant donné le non de *Mirliton* , ce mot servit bientôt de refrain à une Chanson du *Pont-Neuf* , dont l'Air devint fameux

par tous les couplets qu'il produisit. Le Prévôt de Versailles, ennuyé de n'entendre que ce refrain, s'étant avisé de le défendre, cette défense ne fit qu'animer les Poètes, au point qu'il en parut dès le lendemain contre lui, & peu de jours après contre la plupart des Dames de la Cour, que l'on soupçonnoit d'avoir exigé la défense; & de-là sur toutes sortes de sujets & de personnes, de quelque rang qu'elles fussent.

La Tragédie d'*Inès* ayant paru dans le fort de cette effervescence, on crut que c'étoit assurer la réussite de la critique de cette Pièce, que de la mettre sur cet Air-là. L'Auteur n'y fut pas trompé: il la fit chanter aux *Italiens*, où elle attira la foule. Ce qui fit, dit-on, si grand peur à la *Motte*, qu'après avoir obtenu qu'elle ne seroit pas imprimée à Paris, ses amis envoyèrent un exprès à *Bruxelles*, pour en arrêter l'Édition qu'on prétendoit s'en être faite en Hollande.

On ne fauroit pourtant disconvenir que cette Parodie n'ait dû une grande partie de son succès à l'Air sur lequel elle a été faite , & qui étoit alors si fort de mode , qu'on ne chantoit que des *Mirlitons* , & que ce nom fut même donné à des *Louis d'or* qui furent frappés dans cette même année.

Ce n'est donc qu'à titre de *singularité* , & comme à une espèce de monument de la gayeté Françoise , que nous avons cru pouvoir accorder place à cette plaisanterie dans notre Recueil.

ACTE I. SCÈNE I.

LE ROI, LA REINE.

LE ROI.

REINE, je tiens ma promesse,
Et mon fils doit en ce jour,
En épousant la Princesse,
Lui donner tout son amour

T ij

Et son mirliton , mirliton , mirlitaine ,
Et son mirliton , don , don.

L A R E I N E .

Seigneur , j'ai sujet de craindre
Pour vous mille déplaisirs :
Le Prince a beau se contraindre ,
Je connois trop les desirs
De son mirliton , &c.

L E R O I .

Quelle funeste nouvelle !
Et pour moi cruelle douleur !...
Mais mon fils n'est point rebelle ;
Je connois trop son bon cœur ,
Et son mirliton , &c.

SCÈNE II.

LE ROI, L'INFANTE.

L E R O I .

De mon fils daignez , Princesse ,
Faire aujourd'hui le bonheur.
Donnez-lui votre tendresse ,
Et répondez à l'ardeur
De son mirliton , &c.

L' I N F A N T E.

Seigneur, souffrez qu'on diffère
 Cet hymen pour quelque temps.
 Si le Prince m'a su plaire,
 Je n'en ai pas fait autant
 A son mirliton, &c.

L E R O I.

Ciel! Que je serois à plaindre!
 Et quel seroit mon destin!
 Car je ne puis vous le feindre,
 Ne comptez pour rien sa main,
 Sans son mirliton, &c.

S Ç È N E III.

LE ROI, DON PÉDRE.

L E R O I.

Mon Royaume & la *Castille*,
 Vont être unis pour jamais:
Constance devient ma fille,
 Et nous devons cette paix,
 A son mirliton, &c.

D O N P É D R E.

Je ne puis trahir, mon Père,
 Les sentimens de mon cœur:

Constance ne peut me plaire,
Et j'ai conçu de l'horreur,
Pour son mirliton, &c.

L E R O I.

Eh quoi ! Jeune téméraire,
Que deviendra le traité ?
Crois-tu, comme le vulgaire,
Disposer à volonté,
De son mirliton ? &c.

D O N P É D R E.

Daignez ne pas me contraindre !

L E R O I.

Non... sans réplique, obéis.

D O N P É D R E.

Avec vous je ne puis feindre :
Hélas, Seigneur ! je ne puis,
Ni mon mirliton, &c.



S Ç È N E I V.

LE ROI , LA REINE , DON PÉDRE ,
INÈS.

L E R O I.

Ah ! Que je suis en colère ,
Madame , contre l'Infant !
Ce refus qu'il vient de faire ,
Fait voir qu'il a sûrement ,
Mauvais mirliton , &c.

L A R E I N E.

Seigneur , je fais le contraire.
Car à l'objet que voilà ,
Tous les soirs , sur la goutière ,
Il lui porte sans éclat ,
Son beau mirliton , &c.

I N È S A U R O I.

Seigneur , pouvez-vous le croire ?

D O N P É D R E.

Oh ! Ne défavouez rien.
De l'aimer je fais ma gloire ,
Et ne connois d'autre bien ,
Que son mirliton , &c.

T iv

Reine, je vous la confie.

L A R E I N E.

Je vous en réponds, Seigneur.

D O N P É D R E.

Ah ! Que je crains pour sa vie...
Ciel ! Préserve de malheur,
Son beau mirliton ? &c.

Fin du premier Acte.

A C T E I I.

SCÈNE PREMIÈRE.

L E R O I, I N È S.

L E R O I.

INÈS, malgré ma coière,
Vous pouvez tout accorder :
Feu Monsieur votre Grand'Père,
M'apprit l'art de commander
A mon mirliton, &c.

A *Rodrigue* je vous donne ,
 Il est mon proche parent ,
 Il aime votre personne ,
 Et me demande ardemment ,
 Votre mirliton , &c.

Envers feu votre Grand'Père ,
 Je m'acquitte par ce don ;
 Et si vous voulez me plaire ,
 Accordez-lui sans façon ,
 Votre mirliton , &c.

I N È S.

Si vous voulez reconnoître
 Les soins de votre Tuteur ;
 Seigneur , laissez mon cœur maître
 De se choisir le vainqueur
 De mon mirliton , &c.

L E R O I.

Je vois quelle est votre audace ,
 Et pénètre vos projets.
 Mais n'espérez point de grace ?
 On murera pour jamais ,
 Votre mirliton , &c.

Avant sa mort , ton Grand'Père
 Dicta cette sage loi :

T v

Que murer il faudroit faire
 Celle qui du fils du Roi ,
 Prend le mirliton , &c.

S Ç È N E I I.

L A R E I N E , I N È S.

L A R E I N E , *au Roi.*

Seigneur , allez nous défendre :
 Partez ; votre fils en rut ,
 Veut tout occir & pourfendre !...
 Savez-vous quel est son but ?
 Ce beau mirliton* , &c.

(* *Montrant Inès.*)

S Ç È N E I I I.

D O N P É D R E , I N È S.

D O N P É D R E , *l'épée à la main.*

J'ai pourfendu la Princesse...
 Ma chère Inès , sauve-toi ?

I N È S.

N'attends pas cette foiblesse ,

De qui t'a donné sa foi,
Et son mirliton, &c.

Va, tu n'es plus qu'un rebelle;
Ton crime éclaire le mien.
Je serois trop criminelle,
Si j'écoutois un vaurien,
Pour son mirliton, &c.

S Ç È N E I V.

DON PÉDRE, INÈS, L'INFANTE.

L' I N F A N T E.

La populace est tranquille;
Votre père est en ces lieux.
Prince, cherchez un asyle,
Pour dérober à ses yeux
Votre mirliton, &c.

D O N P É D R E.

C'est être trop magnanime.

L' I N F A N T E.

Prince, je fais mon devoir.
J'aurai du moins votre estime,
Puisque je ne puis avoir,
Votre mirliton, &c.

Tvj

S Ç È N E V.

LE ROI , L'INFANTE , LA REINE,
DON PÉDRE , INÈS.

L E R O I.

Rengaine ton allumelle :
Ou , traître , viens m'en percer ?

D O N P É D R E.

Contre l'amour paternelle ,
Je n'ai point à balancer ,
Ni mon mirliton , &c.

Je connois votre justice ,
J'en dois tout craindre pour moi :
Mais *Inès* n'est point complice ,
Il ne faut punir , grand Roi ,
Que mon mirliton , &c.

L E R O I.

Dans sa chambre qu'on le mène...
Gardez , appelez les Grands ?
Il me faut , quoi qu'avec peine ;
Adopter leurs sentimens
Sur son mirliton , &c.

ACTE III.
SCÈNE PREMIÈRE.

LE ROI *seul.*

Je vais donc punir le traître.
Mais l'est-il?... Non, par ma foi,
Car mes yeux ont su connoître,
Qu'il aime encore mieux son Roi,
Que son mirliton, &c.

SCÈNE II.
LE ROI, DON PÉDRE.

LE ROI.

Je ne saurois me résoudre,
Mon fils à te condamner?.....
Mais, *Don Pédre*, pour t'absoudre,
A l'instant il faut donner,
Ton fier mirliton, &c.

DON PÉDRE.

Non ; la peine la plus dure,
Jamais ne m'y résoudra ;

Et la seule *Inès*, j'en jure,
 A jamais disposera
 De mon mirliton, &c.

L E R O I.

Sortez donc de ma présence?...

(*Aux Gardes.*)

Vous, faites entrer les Grands?...
 Signerai-je la sentence?....
 Coupera-t-on de l'Infant,
 Le beau mirliton ? &c.

S Ç È N E III.

LE ROI, RODRIGUE, HENRI-
 QUES, &c.

L E R O I.

Ce fils, que par des neuvaines,
 J'avois obtenu des Cieux,
 N'étoit qu'un don de leurs haines,
 Puisqu'il doit perdre à mes yeux,
 Son beau mirliton, &c.

R O D R I G U E.

Vous connoissez tout son crime?
 Ordonnez donc de son sort?....

Et comptez sur mon estime ,
 Dussiez-vous juger à mort ,
 Son beau mirliton , &c.

H E N R I Q U E S .

L'Infant aime ma Maîtresse :
 Mais je n'en suis point jaloux....
 Je la cède ; & qu'on lui laisse ,
 Et pour l'Etat & pour vous ,
 Son beau mirliton , &c.

R O D R I G U E .

Seigneur , ce reste de vie ,
 Je le dois à votre enfant.
 Mais l'amour de la patrie
 L'emporte dans cet instant ,
 Sur son mirliton , &c.

L E R O I .

(*Aux Juges.*)

De vous autres la tristesse
 M'apprend quel est votre avis !...
 Sortez donc ? Et qu'on me laisse ?
 Je condamne de mon fils ,
 Le beau mirliton !... &c.



S Ç È N E I V.

LE ROI, LA REINE, L'INFANTE.

L' I N F A N T E.

Quelle funeste nouvelle !...
 Quoi ! Vous condamnez l'Infant ?

L A R E I N E.

Seigneur, un Prince rebelle
 A porté le jugement,
 De son mirliton, &c.

L E R O I.

Ce n'est point à vous, Madame,
 A juger si j'ai raison.
 Hélas ! Je perdis ma femme,
 Pour ce malheureux garçon,
 Et son mirliton, &c.

S Ç È N E V.

L' I N F A N T E, I N È S.

L' I N F A N T E.

Si votre amour vous éclaire,
 Enseignez-moi le moyen

De tirer l'infant d'affaire ;
Car c'est notre commun bien,
Que son mirliton , &c.

I N È S.

Obtenez du Roi , Madame ,
Que je le voie un instant.
Je servirai votre fiâme ,
Et peut-être au moins autant ,
Votre mirliton , &c.

S Ç È N E V I.

I N È S , L E R O I.

I N È S.

Votre fils n'est point rebelle ,
Seigneur , il est mon époux.

L E R O I.

Vous croyez donc , Peronnele
Fléchir ainsi mon courroux ,
Pour son mirliton ? &c.

Je punirai votre audace ,
ainsi qu'ordonne la loi.

I N È S.

A votre fils faites grace,
 Et ne condamnez que moi,
 Et mon mirliton ? &c.

L E R O I.

Non , non , rien de ma colère ,
 Ne peut retarder l'effet.

(Dans ce moment arrive une grosse Nourrice , avec une bande de petits enfans , qui se jettent aux pieds du Roi , en criant , Grand-Papa ! Grand-Papa !)

I N È S.

Joignez ces enfans au Père ,
 En leur faisant couper net ,
 Tous leurs mirlitons , &c.

L E R O I.

Juste Ciel ! Quelle couvée ?
 D'où sortent ces Mirmidons ? . . .
 Où se cachoit la nichée
 De ces nombreux rejettons ,
 De vos mirlitons ? &c.

I N È S.

Tout mortel a ses foiblesses :

Seigneur, laissez-vous toucher !
De votre fils les prouesses,
Vous doivent faire épargner,
Son beau mirliton, &c.

LE ROI.

A mon cher fils je pardonne !
Courez vite le chercher ?
C'est à vous que je le donne :
Dites qu'il peut disposer,
De son mirliton, &c.

INÈS.

Ah ! Vous me rendez la vie...
Mais dans cet heureux moment,
Je sens toute la furie
D'un poison très-violent
Dans mon mirliton, &c.

S Ç È N E VII.

LE ROI, INÈS, DON PÉDRE.

D O N P É D R E.

Quoi ! Vous me rendez, mon Père ;
Inès, & la liberté?...

L E R O I.

Mon fils , je me désespère :
Car il est empoisonné
Son cher mirliton , &c.

D O N P É D R E.

Rendez-moi donc mon épée ?
Que je m'en perce le sein.

L E R O I.

Mon fils , quitte cette idée ;
Donne à *Constance* ta main
Et ton mirliton , &c.

Fin de la Parodie.



EXTRAIT d'une Lettre de Boileau , qui ne se trouve pas dans ses Ouvrages imprimés , sur la Comédie.

... Autant que je puis me ressouvenir de votre dernière Lettre , vous y confondez la Comédienne avec la Comédie , que , dans mes raisonnemens avec le Père *Massillon* , j'ai , comme vous savez , entièrement séparées. Vous y avancez même une maxime qui n'est pas , ce me semble , soutenable : c'est-à-dire , qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux , quoique non vicieuse d'elle-même , doit être absolument défendue , quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement & à l'instruction des hommes.

Si cela est , Monsieur , il ne sera plus permis de peindre dans les Eglises des *Vierges Maries* , ni des *Susannes* ,

ni des *Madelaines* agréables de visage ; puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu ; la vertu convertit tout en bien , & le vice tout en mal.

Si votre maxime étoit reçue , il ne faudroit plus non-seulement voir représenter ni Comédie , ni Tragédie , mais il n'en faudroit plus lire aucune. Il ne faudroit plus lire , ni *Térence* , ni *Sophocle* , ni *Homère* , ni *Virgile* , ni *Theocrite* ; & voilà ce que demandoit *Julien l'Apostat* , & ce qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Pères de l'Eglise.

Croyez-moi , Monsieur , attaquez nos Comédies & nos Tragédies , puisqu'elles sont ordinairement très-vicieuses : mais n'attaquez point la Comédie & la Tragédie en général , puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes , comme le Sonnet & les Odes ; quelles ont quelquefois rectifié l'homme

plus que les meilleures Prédications.

Et pour en donner un exemple admirable , je vous dirai qu'un très-grand Prince , qui avoit dansé à plusieurs Ballets , ayant vû jouer le *Britannicus* de M. *Racine* , où la fureur de *Néron* à se montrer sur le Théâtre , est si bien attaquée , a résolu de ne plus danser dans aucun Ballet , pas même au temps de Carnaval.

Il n'est pas concevable de combien de choses la Comédie a guéri les hommes capables d'être guéris : car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades... Enfin, Monsieur, je soutiens, quoiqu'en dise le Père *Massillon*, que le Poëme dramatique est une Poësie indifférente de soi-même , qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait.

Je soutiens même que l'Amour exprimé chastement dans cette Poësie , non-seulement n'inspire point l'Amour ,

mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'Amour les esprits bien faits , pourvu qu'on n'y répande point d'images , ni de sentimens voluptueux. Que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas , malgré cette précaution , de s'y corrompre , la faute vient de lui , & non pas de la Comédie.

Du reste , je vous abandonne les Comédiens , & la plupart de nos Poëtes , & même M. *Racine* en plusieurs de ses Pièces.

Enfin , Monsieur , souvenez-vous que l'Amour d'*Hérode* pour *Marianne* dans *Josèphe* , est peint avec les traits les plus sensibles de la vérité..... Cependant , quel est le fou qui ait jamais pour cela défendu la lecture de *Josèphe* ?

J'ai l'honneur , &c.



HISTOIRE

HISTOIRE abrégée de la Poésie
Françoise, par feu M. l'Abbé Man-
genot.

La Poésie Françoise, sous *Ronsard*
& sous *Baïf*, étoit un enfant au ber-
ceau dont on ignoroit jusqu'au sexe.
Malherbe le soupçonna mâle, & lui
fit prendre la robe virile. *Corneille* en
fit un héros; *Racine* en fit une femme
adorable & sensible. *Quinault* en fit
une Courtisane, pour la rendre digne
d'épouser *Lully*, & la peignit si bien
sous le masque, que le sévère *Boileau*
s'y trompa, & condamna *Quinault* à
l'Enfer, & sa Muse aux prisons de S.
Martin. A l'égard de *Voltaire*, il en
a fait un excellent Ecolier de Rhéto-
rique, qui lutte contre tous ceux
qu'il croit Empereurs de sa classe, &
qu'aucun de ses pareils n'ose entrepren-
dre de dégoter, se contentant de s'en

rappporter au jugement de la postérité,
unique & seul Préfet des études de
tous les siècles.

LETTRE de Henriette - Marie de
France, Reine d'Angleterre *, à
Louis XIV.

S I R E,

Une pauvre Reine fugitive & baignée
dans ses larmes, n'a pas eu de peine
à s'exposer aux plus grands périls de la

* Fille de *Henri IV* & de *Marie de Médicis*, naquit en 1609, & fut mariée en 1625, à *Charles Premier*, Roi d'Angleterre. Elle n'avoit pas encore seize ans, & elle étoit douée de toutes les grâces de la figure, ainsi que de l'esprit le plus aimable. Son caractère ressembloit beaucoup à celui de *Henri IV*, son père : son cœur étoit noble, ferme, tendre, compatissant. Les premières années de son mariage furent très-heureuses; mais sa prospérité fut interrompue par les troubles de l'Écosse, & par la révolte des Anglois mêmes contre

mer, pour venir chercher de la consolation & un asyle auprès du plus grand & du plus généreux Monarque du monde.

Sa mauvaise fortune lui procure un bonheur que les Nations les plus éloi-

son époux. Les amertumes qui suivirent les premières douceurs de son état, furent si cuisantes, qu'elle se donna à elle même la qualité de *Reine malheureuse*. On rejeta sur elle, (sur-tout parce qu'elle étoit Françoisé) le penchant qu'on attribuoit à *Charles premier*, pour la Religion Catholique, & on se déchaîna, en conséquence, avec fureur. Mais elle ne répondit à ces outrages que par des bienfaits. Quelques-uns de ses Courtisans lui proposant de faire un exemple sur les plus furieux : « Il faut, (répondit-elle) que j'en serve aussi : » peut-on mieux servir son autorité, qu'en faisant du bien à ceux qui nous persécutent ? » Elle ne vouloit pas même qu'on lui dît les noms de ceux qui la rendoient odieuse à la nation, sur-tout aux principaux de la Cour : « Je vous le défends, disoit-elle ; s'ils me haïssent, leur haine ne durera peut-être pas toujours ; & s'il leur reste quelque sentiment d'honneur, ils auront honte de tourmenter une femme, qui prend si peu de précautions pour se défendre. Cependant, le feu de la sédition embrâsant toute la ville, le Roi & la Famille Royale furent obligés de quitter Londres :

gnées ont ambitionné. La nécessité n'en diminue rien , puisqu'elle en a fait le choix , & que c'est par une estime toute particuliere qu'elle vient lui con-

la Reine passa en Hollande, vendit ses meubles & ses pierreries, & acheta des vivres & des munitions, dont elle chargea plusieurs vaisseaux. Après avoir étonné les Hollandois par son activité & son intrépidité, elle partit pour l'Angleterre. Une furieuse tempête vint l'affaillir, mais sans la décourager. Elle se tint sur le tillac, au milieu de l'orage, pour animer ses troupes & ses matelots en disant agréablement : » que les » Reines ne se noyent pas «, arriva enfin en France, après avoir essuyé une foule de traverses & de périls. Le mauvais état des affaires qui agitoient alors le Royaume, ne permettoit pas de lui donner les secours qu'elle croyoit avoir droit d'en attendre; & la fille d'un Roi de France, épouse d'un Roi d'Angleterre, se vit contrainte, comme elle le disoit elle-même, » à demander l'aumône au Parlement de Paris, pour » pouvoir subsister. » La mort funeste de son mari fut un nouveau surcroît de douleur; mais elle eut la consolation, avant sa mort, de voir rétablir *Charles II*, son fils, sur le trône d'Angleterre. Elle y fit deux voyages; & à son retour, après avoir passé quelques jours à la Cour de France, elle se retira à la *Visitation de Chaillot*, où elle mourut subitement, en 1669, à l'âge de soixante ans.

fier tout ce qu'elle a de plus précieux, dans la personne du *Prince de Galles*, son fils. Il est encore trop jeune pour sentir & partager avec sa mère sa juste reconnoissance. Elle est toute entière dans mon cœur, SIRE; & je me fais un plaisir, au milieu de tous mes chagrins, de vivre à l'ombre de votre protection.

MARIE-HENRIETTE,
Reine d'Angleterre.

LETTRE *instruative & curieuse de Catherine de Médicis, à son fils Charles IX, peu après sa majorité.*

N. B. On peut regarder ce morceau comme authentique; il est tiré d'un dépôt où toutes les Pièces sont originales, ou exactement conformes aux originaux. Le style, d'ailleurs, dans lequel cette

Lettre est conçue , ne laisse aucun doute sur le temps où elle a été écrite. Et si la mémoire de *Catherine de Médicis* étoit moins décriée , ce monument historique seroit bien propre à lui faire supposer un caractère de modération , qui malheureusement , n'a pas toujours été la règle de sa conduite. Les détails domestiques des règnes de *François I* & de *Henri II* , sont curieux. Mais ce que , sans contredit , on lira ici avec le plus de plaisir , c'est l'éloge du bon Roi *Louis XII*. Ses sages précautions pour faire le bien , & pour empêcher le mal , offrent une théorie d'administration aussi belle que simple. Ce Prince , dont le souvenir sera en vénération tant que le nom *François* subsistera , vouloit que tous les biens vinssent de lui ; & le bonheur de son règne a été une preuve continuelle de la sagesse de ses principes.

MONSIEUR MON FILS,

« Vous ayant déjà envoyé ce que j'ai
 » pensé devoir vous satisfaire, à ce que
 » me dites, en allant à *Gaillon*, il m'a
 » semblé qu'il restoit encore ce que
 » j'estime aussi nécessaire pour vous faire
 » obéir à tout votre Royaume, & re-
 » connoître comme desirez le revoir en
 » l'estat auquel il a esté par le passé,
 » durant les règnes des Rois, Messie-
 » gneurs vos Pères & grands Pères.
 » Et pour y parvenir, j'ai pensé qu'il
 » n'y a rien qui vous y serve tant,
 » que de veoir qu'aimiez les choses
 » réglées, ordonnées, & tellement
 » policées, que l'on cognoisse les dé-
 » sordres qui ont esté jusques-ça par
 » la minorité du Roi, votre frère, qui
 » empeschoit que l'on ne pouvoit faire
 » ce que l'on desiroit. Cela vous a tant
 » depleu, que incontinent qu'avez eu
 » le moyen d'y remédier, & de tout

» régler par la paix que Dieu vous a
» donnée , que n'avez perdue une feule
» heure de temps à reftablir toutes cho-
» fes felon leur ordre & la raifon , tant
» aux chofes d'Eglife , & qui concer-
» nent notre Religion , laquelle pour
» conferver & pour tafcher par bonnes
» vie & exemple , remettre tout à
» icelle ; comme par la juftice confer-
» ver les bons , nettoyer le Royaulme
» des mauvais , & recouvrer par - là
» votre autorité & obéiffance entière.
» Encore que tout cela ferve , & foit le
» principal pillier & fondement de tou-
» tes chofes ; fi eft-ce que je cuide que
» vous voyant réglé en votre perfonne
» & façon de vivre , & votre cour
» remife en honneur & police que j'y
» ai veuës autrefois , que cela fera un
» exemple pour tout votre Royaulme ,
» & une cognoiffance à un chacun du
» defir & volonté qu'avez de remettre
» toute chofe felon Dieu & raifon. Et

» afin qu'en effet cela soit cogneu d'un
 » chacun , je desirerois que vous prin-
 » fiez une heure certaine de vous lever ;
 » & pour contenter votre Noblesse ,
 » faire comme faisoit le Roi votre
 » Père : car quand il prenoit sa che-
 » mise & ses habillemens , entroient
 » tous les Princes , Seigneurs , Capi-
 » taines , Chevaliers de l'Ordre , Gen-
 » tilshommes de la Chambre , Maistre
 » d'Hostel , Gentilshommes servans
 » entroient tous , & il parloit à eux , &
 » les voyoit , ce qui les contentoit
 » beaucoup.

» Cela fait s'en alloit à ses affaires ,
 » & tous sortoient , hormis ceux qui
 » en estoient & les quatre Secrétaires.
 » Si faisiez de même , cela les conten-
 » teroit fort , pour estre chose accoul-
 » tumée de tous temps à vos Pères &
 » grands-Pères. Que tous les Princes
 » vous accompagnassent , & non comme
 » je vous vois aller , n'ayant que vos

» Archers. Au sortir de la Messe , dis-
» ner , s'il est tard , ou si non vous
» pouvez pourmener pourvotre santé;&
» ne passez onze heures que ne disniez.
» Et après dîner , pour le moins deux
» fois la semaine , donniez audience ,
» qui est une chose qui contente infi-
» niment vos sujets ; & après , vous
» retirer , & venir chez moi ou chez la
» Reine , afin que l'on cognoisse une
» façon de Cour , qui est une chose qui
» plaît infiniment aux François , pour
» l'y avoir accoutumé ; & après avoir
» demeuré une demi-heure ou une
» heure en public , vous retirer ou
» à votre estude , ou en privé , où
» bon vous semblera ; & sur les trois
» heures après-midi , vous alliez vous
» pourmener à pied ou à cheval , afin
» de vous montrer , & contenter la
» noblesse ; & passez votre temps
» avec cette jeunesse , à quelque exer-
» cice honnête , si non tous les jours ,

» au moins deux ou trois fois la semaine.
» Cela les contentera beaucoup, l'ayant
» ainsi accoutumé, du temps du Roi
» votre père, qui les aimoit infiniment;
» & après cela, souper avec votre fa-
» mille. Après souper, deux fois la se-
» maine, tenir la salle du bal; car j'ai
» oui dire au Roi votre grand-père, qu'il
» falloit toujours pour vivre en paix avec
» les François, & qu'ils aimassent leur
» Roi, les tenir joyeux, & occupés à
» quelque exercice. Pour cet effet, il
» faisoit souvent combattre à cheval &
» à pied, & encore la lance; & le Roi
» votre père aussi, avec les autres exer-
» cices honnestes, èsquels il s'employoit,
» & les faisoit s'employer: car les Fran-
» çois ont tant accoustumé, s'il n'est
» temps de guerre, de s'exercer, que
» s'ils ne le font, ils s'employent à
» autres choses plus dangereuses; & pour
» cet effet, au temps passé, les garni-
» sons de gens d'armes étoient dans les

» Provinces, où la noblesse des alentours
» s'exerçoit à courre la bague, ou tout
» autre exercice honneste ; & outre
» qu'ils servoient pour la seureté du
» pays, ils contenoient les esprits de
» pis faire.

» Or, pour retourner à la police de
» la Cour du feu Roi votre grand-père,
» Il n'y eust un homme si hardi d'oser
» dire dans sa Cour injure à un autre :
» car s'il eust esté ouï, il eust esté mené
» au Prévost de l'Hôtel. Les Capitaines
» des Gardes se pourmenoiient ordinairement
» dans les salles & dans la cour,
» quand le Roi, l'après-dînée, étoit
» retiré dans sa chambre, chez la Reyne,
» ou chez les Dames.

» Les Archers se tenoiient ordinairement
» aux salles, parmi les degrés, &
» dans la cour, pour empescher que
» les Pages & les Laquais ne jouassent
» & tinssent les berlans qui se tiennent
» aujourd'hui dans le Chasteau où vous

» estes logé, avec blasphemes & jure-
» mens exécrables : ainsi, devez renou-
» veller les anciennes Ordonnances, &
» les vostres mesmes, en faisant faire
» punition bien exemplaire, afin que
» chacun s'en abstienne. Aussi les Suisses
» se pourmenoiēt ordinairement en la
» cour ; & le Prévost-de-l'Hostel avec
» ses Archers, dans la bassecour, &
» parmi les cabarets & lieux publics,
» pour voir ce qui s'y faisoit, & em-
» pescher les choses mauvaises, & pour
» punir ceux qui avoient délinqué : &
» sa personne & ses Archers, sans hal-
» lebarde, entroient dans la cour du
» chasteau, pour voir s'il n'y avoit rien
» à faire ; & lui montoit en haut, pour
» se monstrier au Roi, & savoir s'il
» ne vouloit rien lui commander. Aussi
» les Portiers ne laissoient entrer per-
» sonne dans la cour du Chasteau, si ce
» n'estoient les enfans du Roi, les frères
» & sœurs en coche, à cheval & litière.

» Les Princes & Princesses descendoient
» deffous la porte , les autres hors la
» porte. Tous les soirs , dès que la nuit
» venoit , le Grand-Maistre avoit com-
» mandé au Maistre-d'Hostel , de faire
» allumer les flambeaux par toutes les
» Salles & passages , & aux quatre coins
» de la cour & degrés , des falots ; &
» jamais la cour du chasteau n'estoit
» ouverte , que le Roi ne fust esveillé ,
» & n'y entroit ni sortoit personne ,
» quel qu'il fust ; comme aussi au soir ,
» dès-que le Roi estoit couché , on fer-
» moit les portés , & mettoit-on les
» clefs sous le chevet de son liét ; &
» au matin , quand on alloit couvrir
» pour son disner & souper , le Gentil-
» homme qui tranchoit , alloit quérir le
» couvert , & portoit en sa main la nef
» & les cousteaux desquels il devoit
» trancher ; devant lui l'Huiffier de la
» Salle , & après lui les Officiers pour
» couvrir. Comme aussi , quand on al-

» loit à la viande , le Maistre-d'Hostel
» y alloit en personne , & le Panne-
» tier , & après eux , c'estoient en-
» fans d'honneur & Pages , fans Valle-
» taille , ni autre que l'Ecuyer de Cui-
» fine ; & cela estoit plus feur , plus
» honorable aussi. L'après-dîné , quand
» le Roi demandoit sa collation , un
» Gentilhomme-de-la-Chambre l'alloit
» querir ; & s'il ne s'en trouvoit point ,
» un Gentilhomme-Servant , qui por-
» toit en sa main la coupe ; & après
» lui venoient les Officiers de la Panne-
» terie & Eschanfonnerie. Aussi en la
» chambre n'entroit personne , quand
» on faisoit son liçt ; & si le Grand-
» Chambellan , ou Premier Gentil-
» homme-de-la-Chambre n'estoit à le
» voir faire , y assistoit un des princi-
» paux Gentilshommes de ladite cham-
» bre ; & au soir , le Roi se déshabil-
» loit en la présence de ceux qui au
» matin estoient entrés , lorsqu'on por-
» toit ses habillemens.

Je vous ai bien voulu mettre tout ceci de la façon que je l'ai veu tenir aux Rois vostre père & grand - père , pour les avoir veu tous aimés & honorés de leurs subjets , qui en estoient si contens que , pour le desir que j'ai de vous voir de mesme , j'ai pensé que je ne pouvois donner un meilleur conseil , que de vous régler comme eux.

Monsieur mon fils , après vous avoir parlé de la Police de la Cour , & de ce qu'il faut faire pour restablir tout ordre en vostre Royaulme , il me semble qu'une chose la plus nécessaire pour vous faire aimer de vos subjets , c'est qu'ils cognoissent qu'en toutes choses avez soin d'eux , autant que de ceulx qui sont près de votre personne. Je dis ceci , parce que vous avez veu comme les malins avec leurs meschancetés ont fait entendre par-tout que ne vous souciez de leur considération ,

aussi que n'aviez agréable de les veoir. Et cela est procédé de mauvais offices & menteries dont se font aidé ceulx qui, pour vous faire haïr, ont pensé s'establir & s'accroïstre ; & que pour la multitude des affaires & négligences de ceux à qui faifiez les commandemens, bien souvent les dépesches nécessaires, au lieu d'estre bientôt & diligemment répandues, ne l'ont point esté : mais, au contraire, ont quelquefois demeurées un mois, ou six semaines, tant que ceulx qui estoient envoyés de ceulx qui estoient en charges des Provinces par vous, ne pouvant obtenir réponse aucune, s'en sont icelles retournez : qui estoit cause que voyant telle négligence, ils pensoient estre vrai ce que les malins disoient. Ce qui me fait vous supplier, que dorenavant vous n'obmettiez un seul jour, prenant l'heure à vostre commodité, que voyez toutes les despes-

ches de quelque part qu'elles viennent ; & que prenez la peine d'ouïr ceulx qui vous sont envoyés ; & si ce sont choses de quoi le Conseil puisse vous soulager , les y envoyer , & faire commandement au Chancelier , pour jamais , que toutes les choses qui concernent les affaires de vostre estat , avant que les Maistres des Requestes entrent au Conseil , il ait à donner heure pour les despeschés ; & après faire entrer les Maistres des Requestes , & suivre les Conseils pour les parties. C'est la forme que durant les Roys , vos Père & grand-Père tenoient. Quant aux autres choses qui ne dependent que de vostre volonté ; après , comme dessus est dit les avoir bien entendues , commander les despeschés & réponses selon vostre volonté aux secretaïres ; & le lendemain , avant que rien veoir de nouveau , vous les faire lire , & commander qu'elles soient en-

voyées fans délay : Et en ce faisant n'en viendra point d'inconvéniens en vos affaires, & vos subjets cognoistront le soin qu'avez d'eux, & que voulez estre bien & promptement servy. Cela les fera plus diligens & soigneux, & ils cognoistront davantage combien voulez conserver vostre estat, & le soin que prenez de vos affaires. Et quand il viendra, soit de ceulx qui ont charge de vous ou d'autres des Provinces pour vous veoir, demandez leur de leurs charges ; & s'ils n'en ont point, du lieu d'où ils viennent, afin qu'ils cognoissent que voulez sçavoir ce qui se fait parmi votre Royaulme ; & leur faire bonne chère, & non pas parler pour une fois à eulx, mais quand les trouverez à vostre chambre ou ailleurs, leur dire toujours quelques mots : c'est comme j'ai veu faire aux Roys, vos Père & grand-Père, jusqu'à leur demander (quand ils ne savoient de

quoi les entretenir) de leurs mefnages , afin de parler à eux , & leur faire cognoiftre qu'ils avoient bien agréable de les veoir. Et ce faisant , les menteufes inventions qu'on a trouvées pour vous déguifer à vos fujets , feront cognues de tous , & ferez mieux cogneu & honoré d'eux. Car retournant en leur pays , feront entendre la vérité fi bien que ceux qui vous auront cuidé nuire , feront cogneus pour mefchans , comme ils font. Auffi , je vous dirai que du temps du Roy Louis XII , vofre ayeul , qu'il avoit une façon que je defirerois infiniment que vous vouluffiez prendre pour vous offer toutes importunités & preffes de la Cour , & pour faire cognoiftre à tous , qu'il n'y a que vous qui donne les biens & honneurs. Vous n'en ferez que mieux fervi & avec plus de ferveur.

C'est qu'il avoit ordinairement dans fa poche le nom de ceulx qui avoient

charge de lui, fuffe près ou loing, grands ou petits, en fomme de toute qualité. Comme il avoit auffi un autre roole où eftoient efcrits tous les Offices, Bénéfices & autres chofes qu'il pouvoit donner; & avoit fait commandement à un ou deux des principaux Officiers en chaque Province, que quelque chofe y vacquast ou lui vint de confiscations, aubeines ou amendes, que nul ne fust averti, que premièrement ceulx à qui il en avoit donné la charge, ne l'en avertiffent par lettres expreffes qui ne puffent tomber ès-mains des Secrétaires, ni autre que lui-mefme: Et alors il prenoit fon roole, & y regardoit felon la valeur qu'il voyoit par iceluy, ou qu'on lui demandoit felon le roole qu'il avoit en poche, il le donnoit à qui bon luy fembloit, & luy en faisoit la despesche lui-même, fans qu'il en fcut rien, il l'envoyoit à celuy à qui il le donnoit. Et fi, de

fortune , quelqu'un en estant averty après luy , le luy venoit demander , il le luy refusoit. Car jamais à ceulx qui demandoient il ne donnoit , afin de leur oster la façon de l'importuner : Et ceulx qui le servoient sans laisser leurs charges pour le venir solliciter à la Cour , & despenfer souvent plus que ne vaut le don , c'étoit ceulx qu'il récompensoit du service qu'ils luy faisoient. Aussi estoit-il , à ce que j'ay ouï dire , le Roy le mieux servy qui fust jamais , & prie Dieu qu'en fassiez de mesme ! Car , tant que ferez autrement aux Placets ou autres inventions , croyez qu'on ne tiendra pas le don de vous seul , car j'en ay ouï parler où je suis. Je ne veux pas oublier à vous dire une chose que faisoit le Roy , vostre grand-Père , qui lui conservoit toutes les Provinces à sa dévotion : c'estoit qu'il avoit le nom de tous ceulx qui estoient de sa Maison dans les Provin-

ces , & aultres qui avoient autorité parmy la Noblesse & le Clergé des Villes & Peuples , pour les contenir , afin que tout feust à sa dévotion ; ainsi que pour estre adverty de tout ce qui se remuoit dans lesdites Provinces , soit en général , soit en particulier parmi les maisons privées , ou Villes , ou Clergé. Il mettoit peine d'en contenter parmi toutes les Provinces une douzaine ou plus ou moins de ceulx qui avoient plus de moyens dans le pays , ainsi que j'ai dit ci-dessus. Aux uns il donnoit des Compagnies de Gens d'armes , & aux aultres , quand il vacquoit quelque bénéfice dans le pays , il le donnoit aussi ; & comme aussi des Capitaines des Places , à d'autres des Offices de Judicature , selon & à chacun sa qualité : car il en vouloit de chaque sorte qui luy fussent obligez , pour sçavoir comment toutes choses s'y passoient. Cela les conten-

toit de telle façon qu'il ne se remuoit rien, soit au Clergé, soit au reste de la Province, tant de la Noblesse, que des Villes & du Peuple, qu'il ne le sceust, & qu'en estant averti, il y remédioit d'abord, & de si bonne heure, qu'il empeschoit qu'il n'advint jamais rien outre son autorité, ni obéissance qu'on luy devoit porter. Et je pense, *Monsieur mon fils*, que c'est le remède dont vous pouvez user, pour vous faire aisément & promptement bien obéir, & oster & rompre toutes alliances, accointemens, menées, & remettre toutes choses sous vostre autorité & puissance seule.

P. S. J'ai oublié un aultre point, qui est bien nécessaire que mettiez peine à cela, & qui se fera aisément, si le trouvez bon : c'est qu'en toutes les principales Villes de vostre Royaulme, vous y gagniez trois ou quatre des prin-

principaux bourgeois , & qui ont le plus de pouvoir en ladite ville , & autant des principaux marchands qui ayent bon crédit parmi leurs concitoyens ; & qui sous main (sans que les autres s'en apperçoivent , n'y puissent dire que vous rompez leurs Privilèges) les favorisant tellement par bienfaits ou autres moyens , que les ayez si bien gaignez , qu'il ne se fasse ni ne die rien au Corps de Ville , ni par les maisons particulières , que n'en foyez adverti. Et que quand ils viendront à faire leurs élections pour leurs Magistrats particuliers , selon leurs privilèges , que ceulx-ci , par leurs amis & pratiques fassent toujours élire ceux qui feront tout à vous ; & n'aurez dorénavant point de peine à vous y faire obéir : car , en un seul mot , vous le ferez toujours ainsi faisant.

Et au-dessus est écrit de la main de la Reyne , Mère.

Monſieur mon fils, vous prendrez la franchise de quoi je vous envoie, & le bon chemin ; & ne trouvez mauvais que je l'aye fait eſcrire à *Montague*, car c'eſt afin que la puiſſiez mieux lire. C'eſt comme vos prédéceſſeurs faiſoient.

Catherine, Reyne.

L O U I S X I I I ,

Poëte & repentant.

Un jour le trille *Louis Treize*,
 Seul dans ſon cabinet, s'ennuyant à ſon aïſe,
 Se diſoit, à part lui : « *Richelieu* fait des vers ;
 » S'en amuſe?... & pour lui, ſi ce n'eſt un travers,
 » En feroit-ce un pour moi, ſi par hafard peut-être,
 » Ce qui plaît au Sujet, amuferoit le Maître?...
 » Tout coup vaille : Eſſayons... Puis comptant ſur ſes doigts
 De ſyllabes quatre fois trois ;
 Sentant chez lui la verve naître,
 Le Poëte Royal prononce, à haute voix :
Funefte événement, événement ſiniſtre !
 Et l'écrit auffi-tôt... mais pour rimer en *iſtre*.
 Après s'être vainement tourmenté,
 Le Poëte enfin rebuté,
 Trouve le métier déteſtable.

Et jette, avec dépit, le papier sur la table.

Le lendemain pourtant, s'ennuyant de nouveau,

Son amour propre lui conseille
D'ajouter au vers de la veille,
Tout au moins, un *Frère-chapeau*,
Rimant à l'œil comme à l'oreille.

Mais peignez-vous l'étonnement
Du bon Monarque, en relisant :

Funeste événement ! événement sinistre !

D'y trouver joint le vers suivant :

*De voir le Père Arnoud * flambé par un Ministre !*

(Et *flambé* n'étoit pas le mot)... Au même instant,

Saisi d'horreur, & se signant,

Louis s'écrie : « Ah ! c'est le Diable ,

« Qui sans doute, frondant ma sottise vanité,

« A sur ce papier détesté,

« Ajouté ce vers exécration ?

« Mais j'aurai beau m'ennuyer désormais ;

« Me punisse le Ciel, si je rime jamais !

Par M. D. L. P.

N. B. Le mystère du second vers ne fut dévoilé qu'après la mort de *Louis XIII* & celle du Cardinal de *Richelieu*. Le Maréchal de *Bassompierre*, qui sortit alors de la *Bastille*, où ce Ministre l'avoit

* Jésuite, & Confesseur du Roi.

retenu pendant dix ans, avoua, qu'ayant un jour vû le premier vers sur le Bureau du Monarque, alors sorti du cabinet, il n'avoit pû résister à la tentation de risquer cette mauvaise & dangereuse plaisanterie.

F I N.

63645678

